

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Monday, November 20, 2017

Le lundi 20 novembre 2017

Issue No. 49

Fascicule n° 49

Second meeting:
Election of the chair
and

Deuxième réunion :
Élection à la présidence
et

Twenty-third and twenty-fourth meetings:
Study on the Minister of Finance's proposed
changes to the *Income Tax Act* respecting the
taxation of private corporations and the
tax planning strategies involved

Vingt-troisième et vingt-quatrième réunions :
Étude sur les modifications proposées par le ministre
des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant
l'imposition des sociétés privées et les stratégies
de planification fiscale connexes

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Jaffer
Black	Marshall
Campbell	Oh
Cools	Pratte
Day	* Smith
* Day	(or Martin)
(or Mercer)	* Woo
Eaton	(or Saint-Germain)
Forest	
* Harder, P.C.	
(or Bellemare), (or Mitchell)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Neufeld (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Mockler was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Andreychuk was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Eaton was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Marshall was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Neufeld was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Day was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Jaffer was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Black was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Campbell was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Cools was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Forest was added to the membership (*November 20, 2017*).

The Honourable Senator Pratte was added to the membership (*November 20, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Jaffer
Black	Marshall
Campbell	Oh
Cools	Pratte
Day	* Smith
* Day	(ou Martin)
(ou Mercer)	* Woo
Eaton	(ou Saint-Germain)
Forest	
* Harder, C.P.	
(ou Bellemare), (ou Mitchell)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Mockler a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Andreychuk a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Eaton a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Marshall a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Neufeld a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Day a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Jaffer a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Black a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Campbell a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Cools a été ajoutée à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Forest a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Pratte a été ajouté à la liste des membres du comité (*le 20 novembre 2017*).

The Honourable Senator Marshall was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Cools was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Day was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Mockler was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Pratte was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Neufeld was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Jaffer was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Moncion was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Andreychuk was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Forest was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Black was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Oh was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

The Honourable Senator Frum was removed from the membership of the committee, substitution pending (*November 19, 2017*).

L'honorable sénatrice Marshall a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Cools a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Day a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Mockler a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Pratte a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Neufeld a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Jaffer a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Moncion a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Andreychuk a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Forest a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Black a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénateur Oh a été retiré de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

L'honorable sénatrice Frum a été retirée de la liste des membres du comité, remplacement à venir (*le 19 novembre 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

ST. JOHN'S, Monday, November 20, 2017
(119)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:03 a.m., in Salon C/D of the St. John's Hotel Sheraton Newfoundland, for the purpose of holding its reorganization meeting, pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler and Oh (5).

In attendance: Sylvain Fleury, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

At 9:03 a.m., pursuant to the order of the Senate of November 7, 2017, the clerk of the committee presided over the election of a chair.

The Honourable Senator Cools moved:

That the Honourable Senator Mockler be chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Mockler took the chair.

It was agreed not to proceed with the election of the vice-chairs and to postpone that until the first meeting held after the committee returns to Ottawa, that is, on Tuesday, November 28, 2017, at 9:30 a.m.

At 9:10 a.m., the committee observed a minute of silence in memory of the Honourable Senator Tobias Enverga Jr., who died on Thursday, November 16, 2017, while participating in a parliamentary delegation to Colombia.

At 9:13 a.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

WITNESSES:

As individuals:

Wade Locke, Professor of Economics and Department Head, Department of Economics, Memorial University of Newfoundland;

Doug May, Professor of Economics, Collaborative Allied Research in Economics (CARE) initiative, Memorial University of Newfoundland.

PROCÈS-VERBAUX

ST. JOHN'S, le lundi 20 novembre 2017
(119)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 3, dans le salon C/D de l'hôtel St. John's Sheraton Newfoundland, pour tenir sa réunion de réorganisation, conformément à l'ordre du Sénat du 7 novembre 2017.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler et Oh (5).

Également présent : Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

À 9 h 3, conformément à l'ordre du Sénat du 7 novembre 2017, la greffière du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénatrice Cools propose :

Que l'honorable sénateur Mockler soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mockler occupe le fauteuil.

Il est convenu de ne pas procéder aujourd'hui à l'élection à la vice-présidence et de plutôt reporter cette élection à la première réunion qui se tiendra après le retour du comité à Ottawa, soit le mardi 28 novembre 2017, à 9 h 30.

À 9 h 10, le comité observe une minute de silence à la mémoire de l'honorable sénateur Tobias Enverga Jr., décédé le jeudi 16 novembre 2017, alors qu'il participait à une délégation parlementaire en Colombie.

À 9 h 13, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Wade Locke, professeur d'économie et directeur de département, Département de science économique, Université Memorial de Terre-Neuve;

Doug May, professeur d'économie, initiative Collaborative Allied Research in Economics (CARE), Université Memorial de Terre-Neuve.

St. John's Board of Trade:

Dorothy Keating, President.

Newfoundland and Labrador Association of Realtors:

Bill Stirling, Chief Executive Officer.

HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc.:

Larry Short, Portfolio Manager, Senior Investment Advisor and Executive Director, Private Client Group.

The Honourable Senator Marshall made a statement.

The chair made a statement.

At 9:18 a.m., Professor Locke made a statement and, together with Professor May, answered questions.

At 9:49 a.m., the Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Neufeld as a member of the committee.

At 10:03 a.m., the committee suspended.

At 10:12 a.m., the committee resumed.

Ms. Keating and Mr. Stirling each made a statement and answered questions.

At 11:12 a.m., the committee suspended.

At 11:15 a.m., the committee resumed.

Mr. Short made a statement and answered questions.

At 12:05 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

ST. JOHN'S, Monday, November 20, 2017
(120)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:03 p.m., in Salon C/D of the St. John's Sheraton Newfoundland, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler and Oh (5).

In attendance: Sylvain Fleury, analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

Chambre de commerce de St. John's :

Dorothy Keating, présidente.

Newfoundland and Labrador Association of Realtors :

Bill Stirling, directeur général.

HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc. :

Larry Short, gestionnaire de portefeuille, conseiller principal en investissement et directeur général, Groupe de clients privés.

L'honorable sénatrice Marshall fait une déclaration.

Le président fait une déclaration.

À 9 h 18, M. Locke fait une déclaration et, avec M. May, répond aux questions.

À 9 h 49, l'honorable sénateur Oh remplace l'honorable sénateur Neufeld comme membre du comité.

À 10 h 3, la séance est suspendue.

À 10 h 12, la séance reprend.

Mme Keating et M. Stirling font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 11 h 12, la séance est suspendue.

À 11 h 15, la séance reprend.

M. Short fait une déclaration et répond aux questions.

À 12 h 5, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

ST. JOHN'S, le lundi 20 novembre 2017
(120)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 3, dans le salon C/D de l'hôtel St. John's Sheraton Newfoundland, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler et Oh (5).

Également présent : Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*WITNESSES:**Newfoundland and Labrador Federation of Labour:*

Kerry Murray, Director of Policy.

Canadian Home Builders' Association — Newfoundland and Labrador:

Des Whelan, Chair.

LAT49 Architecture Inc.:

Jim Case, President

As individuals:

Jason Sullivan, President, Stone Island Enterprises Inc.;

Dr. Paul Johnston, physician practicing in a teaching hospital.

Michael F. Power, Owner, Power & Associates.

Laurie Skinner, Chief Financial Officer, KMK Capital Inc.

The chair made a statement.

Mr. Murray, Mr. Whelan and Mr. Case each made a statement and answered questions.

At 2:03 p.m., the committee suspended.

At 2:15 p.m., the committee resumed.

Mr. Sullivan, Dr. Johnston, Mr. Power and Ms. Skinner each made a statement and answered questions.

At 3:28 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Newfoundland and Labrador Federation of Labour :*

Kerry Murray, directeur des politiques.

Association canadienne des constructeurs d'habitations — Terre-Neuve-et-Labrador :

Des Whelan, président.

LAT49 Architecture Inc. :

Jim Case, président.

À titre personnel :

Jason Sullivan, président, Stone Island Enterprises Inc.;

Dr Paul Johnston, médecin exerçant dans un hôpital d'enseignement.

Michael F. Power, propriétaire, Power & Associates.

Laurie Skinner, directrice financière, KMK Capital Inc.

Le président fait une déclaration.

MM. Murray, Whelan et Case font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 14 h 3, la séance est suspendue.

À 14 h 15, la séance reprend.

M. Sullivan, Dr Johnston, M. Power et Mme Skinner font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 28, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :**La greffière du comité,*

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

ST. JOHN'S, Monday, November 20, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:03 a.m. to study the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, and for the election of the chair.

[*English*]

Gaëtane Lemay, Clerk of the Committee: Good morning, honourable senators. As a result of the motion adopted by the Senate on November 7, the membership of the Standing Senate Committee on National Finance has been returned to 12 members as of today and the new membership has been identified.

Therefore, here is the current list of members in alphabetical order: the Honourable Senators Andreychuk, Black, Campbell, Cools, Day, Eaton, Forest, Jaffer, Marshall, Mockler, Neufeld and Pratte.

Honourable senators, as clerk of the committee, it is my duty to preside over the election of a chair. I'm ready to receive a motion to that effect.

Are there any nominations?

Senator Cools: Yes, I have a nomination.

Colleagues, guests and audience, I have the honour and the pleasure to nominate a distinguished and beloved senator, Percy Mockler, to be the chair of Standing Senate Committee on National Finance.

We know, we love and we have great affection for Senator Mockler because we have worked with him in the past and he has served in that capacity and in that role most nobly for the longest time.

I can assure senators that Senator Mockler will serve the Senate and Canada with distinction.

Ms. Lemay: Are there any other nominations?

Senator Andreychuk: I move that nominations cease.

Ms. Lemay: It is moved by the Honourable Senator Cools that the Honourable Senator Mockler do take the chair of this committee.

Is it your pleasure, Honourable Senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

TÉMOIGNAGES

ST. JOHN'S, le lundi 20 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 3, pour étudier les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

[*Traduction*]

Gaëtane Lemay, greffière du comité : Bonjour, honorables sénateurs. Par suite de la motion adoptée par le Sénat le 7 novembre dernier, la composition du Comité sénatorial permanent des finances nationales se retrouve à 12 membres dès aujourd'hui, et nous vous avons présenté les nouveaux membres.

Voici donc la liste actuelle des membres, par ordre alphabétique : les honorables sénateurs Andreychuk, Black, Campbell, Cools, Day, Eaton, Forest, Jaffer, Marshall, Mockler, Neufeld et Pratte.

Honorables sénateurs, à titre de greffière du comité, il m'incombe de présider l'élection d'un ou d'une présidente. Je suis prête à recevoir une motion à cet effet.

Y a-t-il des mises en candidatures?

La sénatrice Cools : Oui, j'ai quelqu'un à proposer.

Chers collègues, invités et observateurs, j'ai l'honneur et le plaisir de proposer un sénateur distingué et très aimé, Percy Mockler, comme candidat à la présidence du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Nous avons appris à le connaître et à l'aimer et nous avons développé une grande affection pour le sénateur Mockler en travaillant avec lui jusqu'à présent. En outre, il s'est acquitté pendant très longtemps de ce rôle avec une grande noblesse.

Je peux assurer les honorables sénateurs que le sénateur Mockler servira le Sénat et le Canada avec beaucoup de distinction.

Mme Lemay : Avez-vous d'autres candidats à proposer?

La sénatrice Andreychuk : Je propose la clôture des mises en candidature.

Mme Lemay : L'honorable sénatrice Cools propose que l'honorable sénateur Mockler assume la présidence de ce comité.

Plaît-il au comité d'adopter cette motion?

Des sénateurs : Oui.

Ms. Lemay: I would invite you, Senator Mockler, to take the chair.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

The Chair: If you permit me, honourable senators and colleagues, even with a few years of experience, I am still nervous about the process.

Senator Cools: It will pass with time.

The Chair: Thank you, colleagues, for your renewed confidence. I pledge to continue to serve the committee to the best of my ability. I know I can count on all of you, and together we make a great team. You have shown in the past your passion, interest, commitment and support in a spirit of collaboration with the mandate we have received from the Senate of Canada.

Honourable senators, I would like you to consider that we not proceed with the election of deputy chairs. However, with your permission, I would make a suggestion that the committee is on the road, far from Ottawa, and some members are not with us today. Therefore, if we agree, I would like to propose that the election of the two deputy chairs be on the agenda of our first meeting when we return to Ottawa. In all likelihood this would happen on Tuesday, November 28, at 9:30 a.m.

Honourable senators, do we have agreement to move and accept that the deputy chairs be elected when we return to Ottawa?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: There is unanimity and agreement. Therefore the election of deputy chairs will be the first item of business at our first meeting back in Ottawa.

Now that the committee has been duly constituted, honourable senators, as chair I would like to propose that we observe a minute of silence in remembrance of our colleague and friend the Honourable Tobias Enverga Jr., who passed away last Thursday, November 16, while participating in a parliamentary delegation in Colombia. Let us please rise for a moment of silence.

[Minute of silence.]

Thank you very much, honourable senators

Through the clerk, I will now ask the first witness to please come forward to the table. I will be making a formal introduction shortly.

I ask senators to introduce themselves, following which I will ask Senator Marshall to welcome us to St. John's, Newfoundland and Labrador. Let's start from my left, please.

Mme Lemay : Je vous invite, sénateur Mockler, à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Vous me pardonnerez, honorables sénateurs et chers collègues, mais même avec mes années d'expérience, ce processus m'intimide encore.

La sénatrice Cools : Votre anxiété s'atténuera avec le temps.

Le président : Je vous remercie, chers collègues, de me faire encore confiance. Je vous promets de servir le comité de mon mieux. Je sais que je peux compter sur vous tous, car nous formons une excellente équipe. Vous avez toujours fait preuve de passion et d'intérêt en appuyant le mandat que le Sénat du Canada nous a confié.

Honorables sénateurs, je vous suggère de ne pas élire les vice-présidents en ce moment. Comme notre comité est en voyage, loin d'Ottawa, quelques-uns de ses membres ne sont pas avec nous aujourd'hui. Alors si vous êtes d'accord avec moi, nous pourrions ajouter l'élection des deux vice-présidents à l'ordre du jour de notre première réunion à Ottawa. Je crois qu'elle aura lieu le mardi 28 novembre à 9 h 30.

Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord que nous élisions les vice-présidents à notre retour à Ottawa?

Des sénateurs : D'accord.

Le président : Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Par conséquent, l'élection des vice-présidents figurera au premier point à l'ordre du jour de notre première réunion à Ottawa.

Maintenant que notre comité est dûment constitué, je propose que nous observions une minute de silence à la mémoire de notre collègue et ami, l'honorable Tobias Enverga Jr., qui est décédé jeudi dernier, le 16 novembre, alors qu'il voyageait en Colombie avec une délégation parlementaire. Levons-nous pour observer une minute de silence.

[Minute de silence.]

Merci beaucoup, mesdames et messieurs.

Je vais maintenant demander à la greffière d'inviter le premier témoin à venir s'asseoir à la table. Je vais le présenter dans une minute.

Les sénateurs vont maintenant se présenter, puis la sénatrice Marshall nous souhaitera la bienvenue à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Commençons les présentations à ma gauche, s'il vous plaît.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Oh: Senator Oh, Ontario.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Cools: Anne Cools, Toronto. That is in Ontario, in case somebody doesn't know.

The Chair: I am Percy Mockler, chair and a senator from New Brunswick.

I would like to ask our senator from Newfoundland and Labrador, Senator Marshall, to welcome the committee.

Senator Marshall: I would like to welcome all my Senate colleagues here, as well as the staff and the officials who are accompanying us and making this hearing possible. A special welcome to our guests. I see some in the audience also. We're looking very forward to hearing what you have to say.

I would also like to welcome you to our community. Newfoundlanders are very proud of their province. I understand some of you arrived last night in time to go to Signal Hill.

Senator Cools: Yes.

Senator Marshall: I'm sure you experienced our warm hospitality. The fog that you see outside is something that is not unfamiliar to us. We feel very much at home. We will have a wonderful hearing today, and we hope that our flight is able to depart for Halifax this evening.

Senator Cools: Otherwise you'll have us for another day.

Senator Marshall: In the meantime, I'm sure that the weather is much warmer than what we experienced out West. It's six degrees here today.

Again, welcome. It's wonderful to have everybody here.

The Chair: Thank you, Senator Marshall.

Also at the head table our analyst, Sylvain Fleury, and our clerk, Gaëtane Lemay.

The committee received a mandate on September 26, 2017. With the permission of senators, I would like to register the fact that the mandate of the Senate of Canada given to the Standing Senate Committee on National Finance was that the committee be authorized to examine and report on the Minister of Finance's

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Oh : Sénateur Oh, Ontario.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

La sénatrice Cools : Anne Cools, de Toronto, en Ontario, au cas où quelqu'un ne le savait pas.

Le président : Je m'appelle Percy Mockler, président et sénateur du Nouveau-Brunswick.

Notre sénatrice de Terre-Neuve-et-Labrador, la sénatrice Marshall, va maintenant souhaiter la bienvenue au comité.

La sénatrice Marshall : Je souhaite la bienvenue à tous mes collègues sénateurs qui sont ici ainsi qu'au personnel et aux fonctionnaires qui nous ont accompagnés pour faciliter la tenue de cette audience. Je remercie très spécialement nos invités d'être venus. Je vois quelques témoins dans l'auditoire aussi. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire.

Je vous souhaite la bienvenue dans notre région. À Terre-Neuve-et-Labrador, les gens sont très fiers de leur province. Apparemment, certains d'entre vous sont arrivés hier soir et ont eu l'occasion de visiter Signal Hill.

La sénatrice Cools : Oui.

La sénatrice Marshall : Vous avez certainement joui de notre hospitalité chaleureuse. Nous sommes habitués au brouillard que vous voyez dehors. Il nous donne la sensation d'être vraiment chez nous. L'audience d'aujourd'hui sera merveilleuse, et j'espère que notre avion pourra quitter l'aéroport de Halifax ce soir.

La sénatrice Cools : Autrement, nous resterons chez vous une journée de plus.

La sénatrice Marshall : En attendant, je suis sûre qu'il fait beaucoup plus chaud ici que ce que nous avons eu dans l'Ouest. Il fait six degrés ici aujourd'hui.

Alors je vous souhaite la bienvenue une fois de plus. Nous sommes vraiment heureux de vous avoir avec nous aujourd'hui.

Le président : Merci, madame la sénatrice Marshall.

Vous voyez aussi à la table notre analyste, Sylvain Fleury, et notre greffière, Gaëtane Lemay.

Le comité a reçu son mandat le 26 septembre 2017. Si les honorables sénateurs me le permettent, je vais faire inscrire au compte rendu que le Sénat du Canada a autorisé le Comité sénatorial permanent des finances nationales à étudier, en vue d'en faire rapport, les modifications proposées par le ministre

proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved, in particular income sprinkling, holding passive investment inside a private corporation and converting income into capital gains; over and above, that the committee take particular note of the impact of the committee's proposed changes on incorporated small businesses and professionals, economic growth and government finances, the fairness of the taxation of different types of income and other related matters; and that the committee will submit its final report to the Senate no later than December 15, 2017, and retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after presenting the final report.

For your information, this marks the twenty-second public meeting dealing with this subject. In Ottawa, earlier this fall, we held 13 public meetings in which we heard from close to 60 witnesses. Two weeks ago, we were in Western Canada where our hearings generated a lot of interest from the business community. We heard from witnesses from the health sector, the agricultural sector, and in general from concerned Canadians.

On our first panel this morning, we have Dr. Leonard Wade Locke from Memorial University of Newfoundland. Dr. Locke is a full professor of economics at Memorial University. He specializes in the Newfoundland and Labrador economy, resource economics, public finance, public policy, innovation indicators, productivity, economic impact assessment, cost benefit analysis, and has published extensively.

Dr. Locke, thank you very much for accepting our invitation.

I would also like to introduce another witness with Dr. Locke this morning, Professor Doug May. Thank you for being here with us.

Dr. Locke, I will ask you to make your presentation. It will be followed by questions from the senators. You can rest assured that the first question will come from Senator Marshall.

Wade Locke, Professor of Economics and Department Head, Department of Economics, Memorial University of Newfoundland, as an individual: I acknowledge that this presentation was done with the help of Dr. May. As well, I want to welcome your committee to the province. You have a big task to deal with in terms of the amount of information you have to process.

We thank you for allowing us to present our ideas on this important topic. We will do it from the perspective of Newfoundland and Labrador. I can imagine you hear a lot of similar things in different places. There are a couple of other witnesses today who will help you understand those, but rather

des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes et, plus particulièrement, la répartition du revenu, la détention de placements passifs dans une société privée et la conversion du revenu régulier en gain en capital. Le comité devra porter une attention particulière aux répercussions des changements proposés sur les petites entreprises et sur les professionnels constitués en société, à la croissance économique et aux finances publiques, à l'équité de l'imposition des différents types de revenus ainsi qu'à d'autres questions connexes. Le comité présentera son rapport final au Sénat au plus tard le 15 décembre 2017 et conservera tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Sachez que nous entamons la 22^e réunion publique à ce sujet. Cet automne à Ottawa, nous avons tenu 13 réunions publiques au cours desquelles nous avons entendu près de 60 témoins. Il y a deux semaines, nous avons tenu dans l'Ouest du Canada des réunions qui ont suscité énormément d'intérêt dans le monde des affaires. Nous y avons entendu des témoins des secteurs de la santé et de l'agriculture ainsi que du grand public canadien.

Ce matin, notre premier groupe de témoins se compose de M. Leonard Wade Locke, de l'Université Memorial de Terre-Neuve. M. Locke est professeur titulaire d'économie à l'Université Memorial. Il est expert de l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que de l'économie des ressources, des finances publiques, des politiques publiques, des indicateurs d'innovation, de l'évaluation des répercussions économiques et des analyses de rentabilité. Il a publié un très grand nombre d'ouvrages.

Monsieur Locke, merci d'avoir accepté notre invitation.

Je vous présente aussi le témoin qui accompagne M. Locke ce matin, le professeur Doug May. Merci d'être venu à cette réunion.

Monsieur Locke, je vais vous demander de présenter votre allocution. Ensuite, les sénateurs vous poseront leurs questions. Je suis sûr que la première question vous viendra de la sénatrice Marshall.

Wade Locke, professeur d'économie et directeur de département, Département de science économique, Université Memorial de Terre-Neuve, à titre personnel : Je tiens à souligner que j'ai préparé cette allocution avec l'aide de M. May. Permettez-moi aussi de souhaiter la bienvenue à votre comité dans notre province. Le volume d'information que vous devrez traiter est énorme. Votre tâche ne sera pas facile.

Nous vous remercions de nous avoir permis de vous présenter des observations sur ce sujet important. Nous le ferons du point de vue de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Je suis certain que vous entendez des observations très semblables un peu partout. Vous avez aujourd'hui deux ou trois témoins qui

than focus on those kinds of aspects we decided to look at specific Newfoundland data to help you understand the issues being addressed today from the Newfoundland perspective.

We apologize for the presentation. We assumed we would be doing a PowerPoint presentation. It is designed for that. You have a copy of it and we will refer to the slides as we go through.

We are on the second slide right now. We understand that you are attempting to address issues around the sprinkling of income, holding passive investment portfolios and converting private corporation regular income into capital gains as per the discussion paper from Finance Canada.

We will move on to slide 3. We understand part of the rationale for making these changes is to protect and to make more fair issues pertaining to the middle class. We thought you might find interesting this slide titled "Hollowing Out." It is a diagrammatic depiction of how the middle class has changed in Newfoundland, in Canada, and in the U.S. from 2000 to 2014. This is based upon the IMF definition of middle class, which is the population between 50 and 150 per cent of the median equivalized family income.

Based on that definition, it doesn't appear that the middle class is shrinking in Canada. You can see that by the height of our little stick people. Our little stick people haven't shrunk in size. The red one is 2014. The blue one is 2000. They're basically the same size in 2000 and 2014. By that definition, the middle class in Canada has not shrunk.

If you look closely at Newfoundland, it is slightly below Canada in terms of the size of the middle class as a per cent of the population. It has shrunk slightly from 2000 to 2014. To compare that for the U.S., you can see the U.S. shrunk quite a bit and is substantially below the size of middle class in Canada.

You can see why these issues might have got press. It's not clear why there was this small change or no change in the size of the middle class, and why this would have precipitated the changes being put forward now as a rationalization for protecting the middle class or being more fair to the middle class.

Slide 4 is a graph which shows a polarization index and a Gini coefficient. If you look carefully, it shows the U.S., Canada and Newfoundland. Based on the simulation exercise we went through here using 2016 data, we have lower polarization indexes and lower Gini coefficient in Canada and in Newfoundland. They indicate that the middle class are growing.

vous aideront à les comprendre. Au lieu de nous concentrer sur cet aspect du sujet, nous avons décidé d'examiner des données propres à Terre-Neuve pour que vous compreniez mieux les problèmes auxquels notre province fait face à l'heure actuelle.

Nous nous excusons de vous présenter notre allocution dans ce format. Nous envisagions de faire une présentation PowerPoint, alors c'est ainsi que nous l'avons conçue. Comme vous en avez des copies, nous indiquerons de quelle diapositive nous parlons tout au long de notre allocution.

Nous en sommes à la deuxième diapositive. D'après le document de consultation de Finances Canada, vous vous penchez avant tout sur les problèmes de répartition du revenu, de détention de placements passifs dans une société privée et de conversion du revenu régulier en gain en capital.

Passons à la troisième diapositive. Il semblerait qu'en partie, les changements proposés visent à protéger certains enjeux et à les rendre plus équitables pour la classe moyenne. Il nous a semblé que le titre de cette diapositive, « Hollowing Out », ou « Érosion », vous intéresserait. Vous avez là une illustration schématique de la transformation qu'a subie la classe moyenne à Terre-Neuve, au Canada et aux États-Unis de 2000 à 2014. Cette illustration se fonde sur la définition que le FMI propose pour le terme « classe moyenne », c'est-à-dire la part de la population dont le revenu est de 50 à 150 p. 100 du revenu moyen équivalent des ménages.

Selon cette définition, la classe moyenne du Canada ne s'érode pas du tout. Vous le constatez en comparant la hauteur des petits bonshommes de l'image. Ils n'ont pas rapetissé. Le rouge représente la population de 2014, le bleu, celle de 2000. Ils ont à peu près la même hauteur. Selon cette définition, la classe moyenne du Canada ne s'est pas érodée.

Si vous regardez Terre-Neuve, la taille de sa classe moyenne représente un pourcentage de la population légèrement plus petit que celle du Canada. Elle a légèrement diminué de 2000 à 2014. Vous voyez cependant que celle des États-Unis s'est beaucoup érodée et qu'elle est beaucoup plus petite que la classe moyenne du Canada.

Vous comprenez donc pour quelles raisons on en parle tant. On ne voit pas très bien si la taille de la classe moyenne a changé très légèrement ou pas du tout. On se demande ce qui a précipité ces propositions de changement visant à protéger la classe moyenne ou à la traiter plus équitablement.

À la diapositive 4, vous voyez un graphique de l'indice de polarisation et un coefficient de Gini pour les États-Unis, pour le Canada et pour Terre-Neuve. La simulation que nous avons effectuée avec les données de 2016 donne des indices de polarisation et un coefficient de Gini moins élevés pour le Canada et pour Terre-Neuve. Nous en concluons que la taille de la classe moyenne augmente.

If we are making these changes to protect the middle class, all of these indicators point to the fact that the middle class is not shrinking. In fact, these two particular indices indicate that they are growing, both in Newfoundland and in Canada.

We can now turn to slide 5. We went back to Stats Canada to try to get access to the data that Wolfson et al put out in their *Canadian Tax Journal* study, which was the basis for the changes you see in the Income Tax Act being considered now.

We asked for and received access to the Canadian-controlled private corporation data for Canada. Slide 5 shows you that for the 11 years for which we have data from 2001 to 2011, the number of tax filers in Newfoundland who have a 10 per cent ownership or more of a Canadian-controlled private corporation. Hereafter I'll call it CCPC, if you don't mind. It's a mouthful to say. That has grown from 2.85 per cent to 3.85 per cent. There has been a one percentage point change in the number of Newfoundland tax filers who have a 10 per cent or more ownership share in CCPC. Whatever is happening in terms of the impact of CCPC ownership, it doesn't appear to have had a big impact on this particular province. You can see that there is a noticeable up tick after 2006 in Newfoundland, but that's due to the change in the economy. The economy started to grow at that point in time, so more people had more income. That is what we would attribute that to.

We can now turn to slide 6. It is meant to visually demonstrate to you that when you look at the number of tax filers who access CCPC versus the total number of tax filers, what you will see is that it's not a large component. If you look at the graph on the left, the blue one with a little red line, the little red line is pretty close to horizontal axis. It's the same picture that you've gone from 2 point something to 3 point something per cent of Newfoundland tax filers.

The numbers are not large as well. We can see that the number of tax filers has increased from 12,000-13,000 to 17,600. There are about 5,200 additional tax filers while the number of tax filers has increased by 23,400. Of the bottom 90 per cent of all Newfoundland tax filers, only 1.9 per cent owned 10 per cent or more of a CCPC in 2001. That increased to 2.45 per cent in 2011. We would point out to you that number is significantly lower than reported by Wolfson et al. In the overall picture, the use of CCPCs does not appear to be an overwhelming problem in Newfoundland at this time.

We can turn now to slide 7. It shows you how CCPC ownership changes by grouping by decile income groups or in this case after tax income groupings. The slide on the left is the share of total taxpayers in 2001 and 2011. We have these for every year, but just to illustrate the point it is 2001 versus 2011.

Nous proposons ces changements pour protéger la classe moyenne, mais tous ces indicateurs soulignent qu'elle ne s'érode pas. En fait, ces deux indices démontrent qu'elle augmente autant à Terre-Neuve qu'au Canada.

Passons maintenant à la diapositive 5. Nous avons demandé à Statistique Canada de nous permettre de consulter les données que Wolfson et ses collaborateurs ont utilisées pour leur étude publiée dans la *Revue fiscale canadienne* et qui sont à la base des changements que l'on propose d'apporter à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Nous avons obtenu l'accès aux données sur les sociétés privées sous contrôle canadien. Vous voyez à la diapositive 5 le nombre de déclarants terre-neuviens qui, entre 2001 et 2011, détenaient 10 p. 100 ou plus des actions d'une société privée sous contrôle canadien. Je vais utiliser le sigle SPCC pour désigner ces sociétés, si vous me le permettez, pour gagner un peu de temps. Ce nombre a augmenté de 2,85 à 3,85 p. 100. Le nombre de déclarants terre-neuviens qui détenaient 10 p. 100 ou plus des actions d'une SPCC a augmenté d'un pour cent. La propriété d'actions d'une SPCC ne semble donc pas avoir beaucoup de répercussions dans cette province. Vous remarquerez cependant qu'à Terre-Neuve, le nombre de ces actionnaires a considérablement augmenté après 2006 lorsque l'économie a changé. Celle-ci a commencé à croître, alors le revenu des gens a augmenté. C'est ainsi que nous expliquons cette augmentation.

Passons maintenant à la diapositive 6. Nous visons ici à illustrer qu'en comparant le nombre de déclarants qui détiennent des actions d'une SPCC au nombre total de déclarants, on constate qu'ils ne sont pas très nombreux. Dans le graphique de gauche, qui est bleu avec une petite ligne rouge, cette petite ligne se tient très près de l'axe horizontal. Comme le diagramme précédent, il illustre que cette population de déclarants terre-neuviens a augmenté de deux virgule quelque chose à trois virgule quelque chose pour cent.

Les chiffres ne sont pas très élevés eux non plus. Nous voyons que le nombre de déclarants a augmenté de 12 000 ou 13 000 à 17 600. Il y a donc environ 5 200 déclarants de plus, alors que le nombre de déclarants a augmenté de 23 400. En 2001, sur les 90 p. 100 des déclarants terre-neuviens qui ont déclaré le moins d'impôt, 1,9 p. 100 seulement détenaient 10 p. 100 ou plus d'actions de SPCC. Soulignons que ce chiffre est bien moins élevé que ceux qui figurent dans le rapport de Wolfson et de ses collaborateurs. En règle générale, l'utilisation de SPCC ne semble pas constituer un bien gros problème à Terre-Neuve à l'heure actuelle.

Passons donc à la diapositive 7. Vous voyez les différences de propriété de SPCC entre les différents déciles de revenu ou, dans ce cas-ci, par tranches de revenu brut. Du côté gauche de la diapositive, vous voyez la proportion de ces déclarants par rapport à la population totale en 2001 et en 2011. Nous

You can see a couple of points. For every income category the red bars are above the green bars. This means that for every income category CCPC ownership in Newfoundland has increased. It's not just the rich as has been alluded to. It is the case that the top decile, the top income group makes more use of it here. For the top decile we see that it's gone from 7.2 per cent to 10.1 per cent. That's higher than any of the other deciles by a lot. In other words, if you're more affluent and you're a higher taxpayer, you are more likely to make use of this particular option.

What we're doing in the next slide is basically taking the tenth decile, the top two graphs. Now we're on slide 8. Wolfson et al broke out the top decile into the top 90 to 95 per cent, the top 95 to 99 per cent, the top 0.9 per cent and the top .01 per cent to show you that as you go from less affluent to more affluent and extremely more affluent there's a higher proportion of tax filers that take advantage of this particular option.

For example, for the top .01 of 1 per cent of tax filers, 47.6 per cent of those people own a CCPC. While 46 per cent or 47 per cent of these people own one, it's important to recognize that these are 200 tax filers in Newfoundland of 450 some odd.

Senator Cools: Wow, not many.

Mr. Locke: It's a high percentage, but it's a low number, just so we get a sense of that.

If we could turn now quickly to slide 9, it shows by income group and by decile how the usage of CCPCs has changed over time. Rather than go through each of these slides, what you see is that for the low income groups it's about 1 per cent. It changes slightly. It has gone up a little over time by 1 per cent. As you go up, it goes up a bit more but not a lot more.

For the second decile it's about 1 per cent. For the third decile it's about a little more than 1 per cent. For the fourth decile it's again about 1 per cent. If you're a low income person, a low income taxpayer, you don't make a lot of use of CCPCs.

If we turn to slide 10, this goes from decile five to decile eight. What you're starting to see is that the numbers are getting a bit higher. For decile five we see that it goes from 1.3 per cent to 2.0 per cent of taxpayers in that group. For the eighth decile it goes from 3.6 to 4.3 per cent. As you go up each of these go up one step in terms of one decile for taxpayers, and as you go up the numbers shift up.

disposons de ces chiffres pour toutes les années, mais aux fins de cette présentation, nous avons simplement comparé ceux de 2001 à ceux de 2011. Je vais souligner quelques points importants. Dans le cas de toutes les catégories de revenu, les barres rouges dépassent les vertes. Autrement dit, dans toutes les catégories de revenu, la propriété a augmenté à Terre-Neuve. Elle n'a pas augmenté uniquement chez les riches. Tout simplement, les déclarants du décile supérieur, ou le groupe des mieux nantis, utilisent cette propriété plus que les autres. Nous voyons ici que dans le cas des déclarants du décile supérieur, elle a augmenté de 7,2 à 10,1 p. 100. Cette augmentation est beaucoup plus élevée que celle des autres déciles. Autrement dit, les contribuables les mieux nantis qui paient le plus d'impôts choisissent cette option plus que les autres.

La prochaine diapositive montre le dixième décile dans les deux graphiques du haut. Regardons maintenant la diapositive 8. Wolfson et ses collaborateurs ont subdivisé le décile supérieur en tranches de 90 à 95 p. 100, de 95 à 99 p. 100, de 0,9 p. 100 et de 0,1 p. 100 pour montrer que plus les déclarants sont riches, plus ils choisissent cette option.

Par exemple, dans le groupe des déclarants du groupe supérieur de 0,01 à 1 p. 100, 47,6 p. 100 sont propriétaires d'une SPCC. Soulignons cependant que ce groupe représente 200 déclarants d'un groupe global d'environ 450.

La sénatrice Cools : Oh! Ce n'est pas énorme.

M. Locke : Le pourcentage est élevé, mais pas le nombre, pour vous donner une idée de la situation.

Passons rapidement à la diapositive 9. On y voit l'évolution de l'utilisation des SPCC par tranche de revenu et par décile. Je ne vais pas m'arrêter sur chaque diapositive, mais vous voyez que la proportion des propriétaires dans les groupes les moins nantis n'est que d'environ 1 p. 100. Ces chiffres ont augmenté très lentement. La proportion s'est accrue d'un peu plus de 1 p. 100 avec le temps. Elle a augmenté un peu plus dans les tranches de revenus plus élevés, mais pas énormément.

L'augmentation n'est que d'environ 1 p. 100 dans le deuxième décile, d'un peu plus de 1 p. 100 dans le troisième décile et de nouveau de 1 p. 100 dans le quatrième décile. Les personnes qui ne gagnent pas beaucoup et qui ne paient pas beaucoup d'impôts n'utilisent pas vraiment les SPCC.

À la diapositive 10, vous voyez cette augmentation du cinquième au huitième décile. Les chiffres sont un peu plus élevés. Dans le cinquième décile, la proportion des déclarants passe de 1,3 à 2,0 p. 100. Dans le huitième décile, elle passe de 3,6 à 4,3 p. 100. D'un décile à l'autre, on constate une augmentation du nombre de contribuables qui utilisent les SPCC.

If we go to slide 11 you will see the tenth decile in the top left-hand corner. Then you see the top 1 per cent in the top right-hand corner and then the top 0.1 per cent in the bottom left-hand corner. You will see that the primary users of CCPCs are the top 0.1 of 1 per cent or about 200 tax filers in 2011. The finer you make the top of the income group, the higher is the usage of the CCPC option. These are lower than what you'll observe for Canada, without a doubt. There has been a growth in the use of CCPCs from 2001 to 2011. It has gone from 32.9 to 47.6 per cent of that group of taxpayers. Again, it's important to recognize that there were only 200 tax filers in Newfoundland in 2011 in that category.

We also wanted to draw your attention on slide 12 to the issue of progressivity because part of this is tied to fairness and fairness is tied to something called vertical equity or horizontal equity. Vertical equity means that it's typically tied to a progressive tax structure. The more progressive it is, the more it is attempting to address some degree of vertical inequity. Basically vertical equity implies that people with a greater ability to pay do pay relatively more in taxes.

It's important for your committee to understand that while we throw out the term vertical equity, the extent of vertical equity is a value judgment. It's an opinion. It's not right or wrong. It's a matter of what we believe to be right or wrong. It's a matter of fairness and fairness a lot of times is where you sit.

We decided to do a simulation on using SPSDM for 2016 data to look at how the tax rates change by income class. We took all the Newfoundland families, the 257,228 families in Newfoundland, and then we ranked them by the amount of taxes they paid relative to the amount of transfers you see. When we say taxes, we mean income taxes and commodity taxes.

What you see on the left-hand side is a graph for those families which have a low amount of taxes relative to transfers paid and for those which have a high amount of taxes relative to transfers paid. What you see is that as income goes up, which is the blue line, the amount of taxes they pay is more negative. We report tax as negative, so that is more taxes they pay. We've taken that and we translate that into a tax rate for you. That's the right-hand diagram. That's the dashed red line.

What you see is a relatively steep and progressive structure as the income goes up. We have a degree of progressivity. Horizontal equity, on the other hand, is that people who are the same should be treated the same. How you define equal is open to interpretation, but if they're equal by some definition they should be treated the same.

À la diapositive 11, nous avons le dixième décile dans le coin supérieur gauche et le 0,1 p. 100 au revenu le plus élevé dans le coin inférieur gauche. Vous voyez que les contribuables qui utilisent le plus les SPCC sont ceux du groupe au revenu le plus élevé, de 0,1 à 1 p. 100, que l'on voit dans le coin inférieur gauche, soit environ 200 déclarants en 2011. Plus on isole les contribuables au revenu le plus élevé, plus la proportion de ceux qui utilisent les SPCC est élevée. Ces proportions sont moins notables que celles que l'on observe dans tout le Canada, c'est sûr. On constate une augmentation de l'utilisation des SPCC de 2001 à 2011. Elle a passé de 32,9 à 47,6 p. 100 dans ce groupe de contribuables. Soulignons à nouveau qu'il ne s'agit que de 200 déclarants à Terre-Neuve en 2011.

Nous voulions également attirer votre attention sur la notion de progressivité, à la diapositive 12, parce qu'elle est en partie liée à l'équité qui, à son tour, est liée à ce qu'on appelle l'équité verticale ou l'équité horizontale. L'équité verticale est généralement associée à une structure fiscale progressive. Plus elle est progressive, plus elle vise à corriger un certain degré d'iniquité verticale. En gros, l'équité verticale suppose que les personnes qui ont une plus grande capacité de payer paient relativement plus d'impôts.

Il est important que votre comité comprenne que la notion d'équité verticale relève du jugement de valeur. C'est une opinion. Elle n'est ni bonne ni mauvaise. Cela dépend de ce qui, pour nous, est bon ou mauvais. C'est une question d'équité et, bien souvent, l'équité est une notion subjective.

Nous avons décidé de faire une simulation à l'aide du modèle de simulation de politique sociale pour les données de 2016 afin de voir dans quelle mesure les taux d'imposition varient selon la catégorie de revenus. Nous avons pris en compte la totalité des familles terre-neuviennes, c'est-à-dire les 257 228 familles de la province, que nous avons classées selon les impôts qu'elles ont payés comparativement au montant des transferts que vous voyez sur le graphique. Le terme « impôts » comprend l'impôt sur le revenu et les taxes à la consommation.

Dans le diagramme de gauche, vous voyez les familles qui ont payé des impôts peu élevés par rapport aux transferts versés et celles qui ont payé des impôts élevés par rapport aux transferts. Vous constatez que plus le revenu, représenté par la ligne bleue augmente, plus le montant des impôts payés est négatif. Nous indiquons que l'impôt est négatif, mais ces familles paient plus d'impôts. Nous avons traduit ce montant en taux d'imposition pour vous. C'est le diagramme de droite, la ligne rouge en pointillé.

Vous voyez une structure relativement prononcée et progressive à mesure que le revenu augmente. Il y a un certain degré de progressivité. En revanche, l'équité horizontale suppose que les personnes considérées comme étant égales devraient être traitées de la même manière. Le terme « égales » est sujet à interprétation, mais si des personnes sont égales selon une

Senator Andreychuk: When you say “taxes,” is that provincial and federal?

Mr. Locke: Yes, that would be. They are commodity taxes and income tax as well.

Senator Oh: The HST and the federal and provincial income taxes.

The Chair: Can we please conclude and we'll go directly to questions?

Mr. Locke: Sure. We only have two slides left.

Slide 13 is meant to show you what happens when we incorporate transfers? How does that change progressivity? The left graph puts transfers on the previous graph and then the dashed green line on the right-hand side shows you progressivity net of transfers, taxes net of transfers. That should be compared to the red dashed line because the red dashed line was the line you saw on the previous diagram. What that shows you is that when you take transfers into account, the taxes become much more progressive.

We would point out to you that half of families in Newfoundland under this simulation are not net contributors. Half are and half are not. Some 76 per cent of the transfers are received by those who are not contributors, and 23.47 per cent are those received by those who are contributors. The share of taxes is 42 per cent for non-contributors and 86 per cent for contributors. Only half of the households are net contributors.

Taxes are significantly more progressive in Newfoundland when transfers are considered. This may have implications for vertical and horizontal equities. It may have implications for whether changes to the CCPC are warranted. It is important to think of changes to taxes in a holistic framework rather than piecemeal.

Let me just finish with our conclusions at slide 14. We thank you for your indulgence and giving us the time to present. The use of CCPCs in Newfoundland follows a similar pattern to Canada but is relatively lower. We're similar. It looks the same on a diagram but we're lower.

Newfoundland is similar to Canada in that the use of CCPCs increases with income. It is most heavily utilized by the one-tenth of 1 per cent income group which is smaller in Newfoundland. For example, 200 tax filers.

définition établie, elles devraient être traitées de la même manière.

La sénatrice Andreychuk : Quand vous parlez d'impôts, vous parlez de l'impôt provincial et de l'impôt fédéral?

M. Locke : Oui. Des taxes à la consommation et de l'impôt sur le revenu.

Le sénateur Oh : La TVH et l'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

Le président : Je vous demanderais de bien vouloir conclure afin que nous passions directement aux questions.

M. Locke : Bien sûr. Il ne reste plus que deux diapositives.

La diapositive 13 indique ce qui se produit lorsque nous incorporons les transferts. Quelle est l'incidence sur la progressivité? Le graphique de gauche intègre les transferts figurant sur le graphique précédent et la ligne verte en pointillé à droite de la diapositive indique la progressivité moins les transferts, les impôts moins les transferts. Il faut comparer cette ligne à la ligne rouge en pointillé parce que c'est celle que vous avez vue dans le diagramme précédent. Vous constatez que si on tient compte des transferts, les impôts deviennent beaucoup plus progressifs.

Nous vous signalons que la moitié des familles de Terre-Neuve prises en compte dans cette simulation ne sont pas des contributrices nettes. La moitié l'est et l'autre moitié ne l'est pas. Les familles qui ne contribuent pas perçoivent environ 76 p. 100 des transferts et les familles contributrices perçoivent 23,47 p. 100. La part des impôts est de 42 p. 100 pour les familles non contributrices et de 86 p. 100 pour les familles contributrices. La moitié seulement des ménages sont des contributeurs nets.

À Terre-Neuve, les impôts sont beaucoup plus progressifs lorsqu'on tient compte des transferts. Cela peut avoir une incidence sur l'équité verticale et sur l'équité horizontale. Cela peut déterminer si les changements visant les SPCC sont justifiés ou non. Il est important de considérer les changements fiscaux dans un cadre global plutôt qu'isolément.

Permettez-moi de terminer par nos conclusions à la diapositive 14. Nous vous remercions de nous avoir donné le temps de vous présenter notre point de vue. Le recours aux SPCC à Terre-Neuve suit la même tendance qu'ailleurs au Canada, tout en étant un peu plus faible. La situation est comparable. La tendance est similaire sur un diagramme, sauf qu'elle est plus faible.

Terre-Neuve est comparable au reste du Canada, en ce sens que le recours aux SPCC augmente parallèlement aux revenus. Ce modèle est surtout utilisé par un dixième de 1 p. 100 des contribuables, un groupe peu nombreux à Terre-Neuve. Nous parlons de 200 déclarants.

The Newfoundland tax system is already progressive. Whether it should be more so, as would be implied by the changes in the CCPCs is a matter of opinion or value judgment.

The ability of transfers accentuates the degree of progressivity in the Newfoundland tax system and the presence of transfers can have implications for horizontal equity. While the middle class has not been hollowed out in Canada and only slightly in Newfoundland, our simulation in 2016 suggests a growth in the middle class in both jurisdictions.

The problem with income sprinkling is that the individual is the tax paying unit. Income sprinkling could be dealt with by having family as a tax paying unit as we appear to do for other policies. For example, the equalized family income is used to develop a poverty reduction strategy in Canada.

Passive investment and capital gains exemptions seem to violate horizontal equity. They need to be dealt with in some form or another, either inside or outside of the CCPCs.

It might be time to reconsider a somewhat broader examination of our personal tax system since it has been over 50 years since the appointment of the Carter commission. Thank you very much.

Senator Marshall: Thank you very much. I was going to say this was interesting, but it is almost fascinating. I think it is because this is my province. They say that the devil is in the details. Where the numbers are smaller, you can really see what is happening.

I don't know if you looked at this aspect, but why don't we fit on the same track as the rest of Canada? Why do we have fewer? Is it because of our economy? Why are our numbers lower? We are not as representative in CCPCs per population. It would seem that we're lower. Why are we? Is it because of the business economy?

Mr. Locke: Yes, senator, it is because Newfoundland's economy is not as well developed as other economies. Prior to 2006 our economy was doing relatively poorly. Prior to 2009 we received equalization, one of the highest equalization per capita in the country for a long period of time. When the fishery collapsed in 1992 we had an outmigration of population in the range of 12 per cent. Nowhere in this country or any other country had we seen that kind of outmigration of population.

We have very few opportunities for employment outside of government and outside of the direct resource sectors. As a result some people have done okay and have accumulated wealth, but

Le système fiscal de Terre-Neuve est déjà progressif. Doit-il l'être davantage, comme il le serait avec les changements visant les SPCC? C'est une question d'opinion ou un jugement de valeur.

Les transferts accentuent le degré de progressivité dans le régime fiscal terre-neuvien et peuvent avoir des répercussions sur l'équité horizontale. Même si la classe moyenne ne s'est pas érodée au Canada et seulement un peu à Terre-Neuve, notre simulation de 2016 laisse supposer qu'elle est en croissance au pays et dans la province.

Le problème avec la répartition du revenu, c'est que le particulier est considéré comme l'unité d'imposition. Le problème pourrait être réglé si la famille était l'unité d'imposition, comme c'est le cas dans d'autres contextes. Par exemple, le revenu familial équivalent est le paramètre utilisé pour l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté au Canada.

Les exemptions relatives à l'investissement passif et aux gains en capital semblent nuire à l'équité horizontale. Elles doivent être corrigées d'une manière ou d'une autre, à l'intérieur ou à l'extérieur des SPCC.

Il serait peut-être temps de procéder à un nouvel examen plus approfondi de notre régime d'imposition des particuliers, plus de 50 ans après la création de la commission Carter. Je vous remercie.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup. J'allais dire que votre exposé était intéressant, mais je dirais plutôt qu'il était fascinant. C'est probablement parce qu'il s'agit de ma province. On dit que le diable est dans les détails. Lorsque les chiffres sont plus petits, nous avons vraiment une meilleure idée de ce qui se passe.

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi nous ne suivons pas la même voie que le reste du Canada? Pourquoi y en a-t-il moins chez nous? Est-ce à cause de notre économie? Pourquoi nos chiffres sont-ils plus faibles? Nous ne sommes pas aussi représentatifs dans les SPCC par habitant. Il semble y en avoir moins. Pourquoi? Est-ce attribuable à l'économie?

M. Locke : Oui, madame la sénatrice, c'est parce que l'économie terre-neuvienne n'est pas aussi développée qu'ailleurs. Avant 2006, notre économie n'allait pas bien. Avant 2009, nous recevions des paiements de péréquation parmi les plus élevés du pays par habitant et ce, durant une longue période. Au moment de l'effondrement de l'industrie de la pêche en 1992, 12 p. 100 des habitants ont quitté la province. Nulle part dans ce pays ou dans le monde avons-nous constaté un exode de cette ampleur.

Les possibilités d'emploi sont très peu nombreuses à l'extérieur de la fonction publique et des secteurs des ressources. Certaines personnes se sont donc bien tirées d'affaire et se sont

most people have not. As a consequence of that, you don't see as many people taking advantage of the situation in terms of the CCPC numbers. They're low numbers and we're an aging population now, which is going to create some other issues for us.

Senator Marshall: Where you're talking about the 0.1 per cent and the number 200, were you able to tell which professions? I don't know if targeted is the right word, but one of the professions is that of doctors. Are you able to tell who is in the 200, which professions?

Mr. Locke: The answer is you could. We didn't have the data to do that, and that is something we will be looking at.

Senator Marshall: Is that something we could get?

Mr. Locke: Yes. For example, we can get doctors or people working in doctors' offices. We can get construction. All those kinds of things you would be interested in, you can have access to.

Senator Marshall: The very high income earners are the 0.1 per cent making the most use of it. It would be interesting to know whether these are doctors or whether they are other types of small businesses. That would be very interesting to know.

Do you think the proposed tax changes that are coming now will have an impact on small businesses, regardless of whether they're doctors or other types of small businesses? Do you think these tax changes will impact the CCPCs in Newfoundland and Labrador? We don't have many as it is. We're below the national average. Do you think that this will have a negative impact on them?

Mr. Locke: Let me say the following to you, senator. Unambiguously these changes will impact small business in this province in a negative way and in every province as well, not just here. They're designed to take more tax away from them, to remove their ability to save with inside the corporation, and generally to reduce the amount of income they have for investments. There is no ambiguity. That is what the impact will be. If people believe that will not be an impact, I think they're mistaken.

Senator Marshall: It would be interesting to know what types of businesses because then you could tell whether they're mobile and whether they could move to other provinces or other countries. If it's primarily doctors, it would be interesting to know.

enrichies, mais ce n'est pas le cas de la majorité. Par conséquent, peu de gens profitent de la situation, à en juger par le nombre de SPCC. Ces entreprises sont moins nombreuses et notre population est vieillissante, ce qui risque de créer de nouveaux problèmes pour nous.

La sénatrice Marshall : Lorsque vous parlez du 0,1 p. 100 ou des 200 déclarants, pouviez-vous dire quelles professions ils exercent? Je ne sais pas si on peut dire que certaines professions sont ciblées, mais la profession médicale est l'une d'elles. Pouvez-vous dire qui fait partie de ces 200 personnes et quelles professions elles exercent?

M. Locke : La réponse est oui, c'est possible. Nous ne disposons pas des données pour le faire, mais nous allons examiner la question.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous obtenir ces données?

M. Locke : Oui. Par exemple, nous pouvons obtenir des chiffres sur les médecins ou les personnes qui travaillent dans des cabinets médicaux. Nous pouvons en obtenir sur les travailleurs de la construction. Toutes ces données qui vous intéressent, vous pouvez y avoir accès.

La sénatrice Marshall : Les personnes qui gagnent un revenu très élevé représentent le 0,1 p. 100 qui y ont le plus recours. Il serait intéressant de savoir si ce sont des médecins ou des propriétaires d'un autre genre de petites entreprises. Ce serait très intéressant de le savoir.

Pensez-vous que les changements fiscaux proposés auront une incidence sur les petites entreprises, qu'il s'agisse de médecins ou d'autres entrepreneurs? Ces changements fiscaux auront-ils une incidence sur les SPCC de Terre-Neuve-et-Labrador? Nous n'en avons pas beaucoup actuellement. Nous sommes sous la moyenne nationale. Croyez-vous que ces changements auront des répercussions négatives sur ces entreprises?

M. Locke : Voici ce que je peux dire à ce sujet, madame la sénatrice. Il est clair que les changements auront une incidence négative sur les petites entreprises de notre province, de toutes les provinces, en fait, pas seulement de la nôtre. Le but de ces changements est de percevoir plus d'impôts auprès de ces entreprises, de les empêcher de garder les économies à l'intérieur de l'entreprise et, en général, de réduire la part de revenu qu'elles pourraient investir. C'est très clair. Voilà l'impact que ces changements auront. Ceux qui pensent qu'ils n'auront aucune incidence se trompent, à mon avis.

La sénatrice Marshall : Il serait intéressant de savoir de quel genre d'entreprises il s'agit parce que cela nous permettrait de savoir si elles sont mobiles et risquent de déménager dans d'autres provinces ou d'autres pays. Il serait intéressant de savoir si ce sont surtout des médecins.

Mr. Locke: The impact of these changes will raise the progressivity of the tax on this particular group. It will raise the federal rate to them. It will exacerbate the difference in provincial rates. That in itself will cause some reallocation of incomes and people between provinces that otherwise might not be anticipated by this legislation.

Senator Marshall: Looking at your slide 11, the one on the lower left where it says Newfoundland tax filers own more than 10 per cent of the CCPC. Do you see where the numbers are changing? Why are there dips and peaks? Would you have any insight into that?

Mr. Locke: Those are years of recession.

Senator Marshall: Oh, that is what it is, yes. Then it started to come back up, and it is starting to go back down in 2011.

Mr. Locke: Yes.

Senator Marshall: We're in recession.

Mr. Locke: In 2011 we were not in a recession, but prices were starting to come back down.

Doug May, Professor of Economics, Collaborative Allied Research in Economics (CARE) initiative, Memorial University of Newfoundland, as an individual: I want to confirm what Dr. Locke said. When you file a T2, a tax form, your BRN or business registry number is with Statistics Canada. You can identify the industry. You can't get the occupation but generally with many industries there are associated occupations such as in the medical profession, the dental profession, or something like that. You in fact could easily trace that out.

I thank the people at Statistics Canada because they knew we were appearing here on Monday morning. They rushed to do this analysis, but they could carry on with it too.

Senator Marshall: I would just like to make one other comment. I was really surprised on slide 6 at the number of tax filers in Newfoundland and Labrador. We only have a population of 500,000 and we have over 450,000 tax filers. Is that an indication of our low youth? That's what that is, is it?

Mr. Locke: Yes. It's often the case that in order to collect certain kinds of benefits you have to apply.

Senator Marshall: You have to file, okay.

Senator Andreychuk: Thank you. You made some statements at the start on slide 3 about the middle class. One of the problems we're having is defining the middle class. In your

M. Locke : Ces changements accentueront la progressivité de l'impôt sur ce groupe particulier. Leur taux d'imposition fédéral sera plus élevé. L'écart avec les taux provinciaux se creusera. Cela entraînera une certaine redistribution des revenus et de la population d'une province à l'autre, une éventualité peut-être non prévue par cette mesure législative.

La sénatrice Marshall : À la diapositive 11, le graphique en bas à gauche indique que les déclarants terre-neuviens possèdent plus de 10 p. 100 des SPCC. Voyez-vous où les chiffres changent? Pourquoi y a-t-il des creux et des pics? Avez-vous une idée?

M. Locke : Ce sont les années de récession.

La sénatrice Marshall : Oh, c'est pour cela, c'est vrai. Il y a ensuite eu un début de reprise, en 2009, et un nouveau déclin en 2011.

M. Locke : Oui.

La sénatrice Marshall : Nous sommes en récession.

M. Locke : En 2011, nous n'étions pas en récession, mais les prix commençaient à fléchir.

Doug May, professeur d'économie, initiative Collaborative Allied Research in Economics (CARE), Université Memorial de Terre-Neuve, à titre personnel : Je confirme ce que vient de dire M. Locke. Lorsqu'il produit sa déclaration T2, le déclarant indique son numéro d'entreprise qui est transmis à Statistique Canada. Il est donc possible d'identifier le secteur. Il n'est toutefois pas possible d'identifier la profession, mais en général, des professions sont associées à un grand nombre de secteurs, notamment celles de médecin, de dentiste ou d'autres. En fait, il est facile de retracer ces données.

Je remercie les fonctionnaires de Statistique Canada qui savaient que nous allions témoigner ici lundi matin. Ils se sont empressés de faire cette analyse, mais ils pourraient aussi la pousser plus loin.

La sénatrice Marshall : J'aimerais faire un dernier commentaire. À la diapositive 6, j'ai été vraiment étonnée par le nombre de déclarants à Terre-Neuve-et-Labrador. Il y en a 450 000 pour une population de seulement 500 000 habitants. Est-ce une indication de la faible population de jeunes? C'est bien cela, n'est-ce pas?

M. Locke : Oui. Dans bien des cas, il faut présenter une demande pour obtenir certaines prestations.

La sénatrice Marshall : D'accord, il faut présenter une demande.

La sénatrice Andreychuk : Merci. Au début de votre exposé, à la diapositive 3, vous avez fait quelques observations au sujet de la classe moyenne. L'une des difficultés que nous avons, c'est

case you said it was to protect the middle class. Somewhere in there you thought that was the reason for these changes.

How do you figure out the middle class for your graphs and charts and come to some of the conclusions that you have made?

Mr. Locke: I'll let Dr. May answer that one.

Mr. May: First of all, clearly there is no strict definition of the middle class. I mean various groups use different definitions. With the paper we have here we're trying to compare our province and Canada to what was happening internationally.

In particular a lot of the discussion surrounded the growing income inequality in the United States. A paper was prepared by the International Monetary Fund, referred to as the IMF. We just followed the definition used by the IMF and presumably the OECD and others. In coming up with our definition, I discussed the matter with people in the Income Statistics Division of Statistics Canada. They were the people who released the new numbers last week. That is how we came up with the definition to make these international comparisons.

It's 50 per cent of the median and that actually corresponds to what you might hear elsewhere as the low income measure, the measure that's sometimes used for poverty. Then it goes up to 150 per cent. It could change slightly on the higher end, but that's the definition that international organizations use.

Senator Andreychuk: We hear politically a lot of comments about growing the middle class, the middle class being in danger, et cetera. In your paper you seem to agree that it's a difficulty but not a difficulty in Newfoundland or Canada as much as it has been made out to be, if I understand your slide three.

Mr. Locke: That's correct, senator. We don't see it. If that's the primary motivation for these changes then it's not a strong motivation.

Senator Andreychuk: Mr. Morneau came before our committee and certainly made public that one of the motivations was the middle class. Separate and apart from that, the point was made that someone who makes \$50,000 as a salary shouldn't have to pay the same tax as someone who is a private incorporated business.

What is your thinking on that? Is that a fair assessment to make? Someone who is salaried and an entrepreneur are taking different risks. Employees take risks but entirely different types

justement de définir la classe moyenne. De votre côté, vous avez parlé de protéger la classe moyenne. Vous pensez également que c'est le but de ces changements.

Comment déterminez-vous la classe moyenne dans vos graphiques et vos tableaux et comment en êtes-vous arrivés à certaines de vos conclusions?

M. Locke : Je vais laisser M. May répondre à cette question.

M. May : Premièrement, il est clair qu'il n'existe pas de définition précise de la classe moyenne. Chaque groupe a sa propre définition. Dans ce document, nous cherchons à comparer la situation de notre province et du Canada à la situation internationale.

Notre analyse a largement porté sur l'inégalité croissante des revenus aux États-Unis. Le Fonds monétaire international, ou FMI, a rédigé un document à ce sujet. Nous avons simplement utilisé la même définition que le FMI et, je présume, l'OCDE et d'autres organisations. Avant d'adopter cette définition, j'ai consulté des fonctionnaires de la Division de la statistique du revenu de Statistique Canada. Ce sont eux qui ont publié les nouveaux chiffres la semaine dernière. Voilà comment nous en sommes arrivés à cette définition pour faire ces comparaisons internationales.

C'est la moitié de la médiane et cela correspond vraiment à ce que vous pourriez trouver ailleurs comme mesure du faible revenu, un paramètre parfois utilisé pour mesurer la pauvreté. Le taux grimpe ensuite à 150 p. 100. Il pourrait y avoir une légère variation en haut de l'échelle, mais c'est la définition utilisée par les organisations internationales.

La sénatrice Andreychuk : Nous entendons beaucoup de commentaires politiques visant la croissance de la classe moyenne, on prétend qu'elle est en péril et ainsi de suite. Dans votre rapport, vous semblez convenir que cela pose problème, mais que ce problème n'est pas présent à Terre-Neuve ou au Canada autant qu'on l'a prétendu, si j'ai bien compris votre diapositive trois.

M. Locke : C'est exact, madame la sénatrice. Nous ne le voyons pas. Si c'est le but premier de ces changements, ce n'est donc pas une raison solide.

La sénatrice Andreychuk : Dans son témoignage devant notre comité, M. Morneau a publiquement affirmé que la classe moyenne était l'une des raisons de ces changements. De plus, on a fait valoir qu'une personne qui touche un salaire de 50 000 \$ ne devrait pas avoir à payer autant d'impôts qu'une entreprise privée constituée en société.

Que pensez-vous de cela? Cet argument est-il juste? Un salarié et un entrepreneur ne prennent pas les mêmes risques. Les employés prennent des risques, mais d'une toute autre nature. Est-il juste de dire qu'ils devraient payer un impôt comparable?

of risk. Is it a fair comparison to say they should pay the same tax?

Mr. Locke: If the person making that comparison takes into account all the transfers, the income and amount of tax they pay and then make the statement you just made, that would be fair. People who are identical in regard to what we think are important would be on equalized family basis. They ought to pay the same tax. That is correct. That part would be fair but there are a number of qualifiers we would put into that as well, especially in terms of looking at transfers and having it as the basis of family size and family as a unit.

Mr. May: You have to be careful here too, senator, in making statements like that because the Income Tax Act becomes terribly complex. For instance, if you had wage income of \$50,000, and forget about anything else, what becomes taxable income depends upon the composition of your family. For instance, if you got \$50,000 but were an unattached young individual that would be one thing. However, if you're a senior with 10 children, all dependent upon you, that would be another thing.

You have those different definitions. What the deduction should be would be yet again something else. What a deduction should be is a matter of opinion, but I think we don't want to try to tax people into poverty.

Senator Andreychuk: We've heard compelling stories in other provinces beyond what you're saying that an entrepreneur takes a risk and does not have a defined pension or other kind of pension as an employee may have.

Risk should be equally valued and, therefore, retained earnings are used for a lot of purposes to expand a business, to grow a business. You have to take your personal assets off as mortgages and as collateral for loans. All of that has to be taken in so that the comparison between a salaried worker and a risk taker entrepreneurially should not be a value judgment for fairness.

Mr. Locke: It would always be a value judgment for fairness, but the issue with respect to compensation of risk and taking account of risk in the tax system is important. If you don't compensate for risk, there will be less risk taking. There will be less investment. With less investment there will be less growth and less growth means there will be a lower standard of living.

We're not arguing that risk ought not to be incorporated into an appropriate tax system. I guess what we're suggesting is that your ability to save passively within the CCPCs provides a large benefit to the people who participate that way. You might change

M. Locke : Si la personne qui fait cette comparaison prend en compte la totalité des transferts, le revenu et le montant de l'impôt payé puis tire la conclusion que vous venez juste de faire, cela serait juste. Deux personnes identiques par rapport à des critères qui nous semblent importants seraient considérées comme des unités familiales équivalentes. Elles devraient payer un impôt identique. C'est exact. Cette partie du raisonnement serait juste, mais il faut également prendre en compte un certain nombre de critères, surtout en ce qui a trait aux transferts, à la taille de la famille et à l'unité familiale.

M. May : Il faut être prudent, madame la sénatrice, avant d'avancer des arguments du genre parce que la Loi de l'impôt sur le revenu devient terriblement complexe. Par exemple, si vous touchez un salaire de 50 000 \$, et oublions le reste, votre revenu imposable dépend de la composition de votre famille. Prenons, par exemple, le cas d'une jeune personne seule qui gagne 50 000 \$. Ce cas est bien différent de celui d'une personne âgée avec 10 enfants à sa charge.

Il existe différentes définitions. Quant à la déduction applicable, c'est encore une autre histoire. La déduction est une question d'opinion, mais nous voulons éviter que l'impôt ne fasse retomber les gens dans la pauvreté.

La sénatrice Andreychuk : Nous avons entendu des histoires incroyables dans d'autres provinces, à part l'exemple que vous nous avez donné d'un entrepreneur qui prend des risques et n'a pas de régime de pension ni aucun autre type de pension, contrairement à un employé.

Le risque devrait être évalué de la même manière; les bénéfices non répartis sont ainsi utilisés à de nombreuses fins, notamment pour assurer l'expansion ou la croissance d'une entreprise. L'entrepreneur doit utiliser ses actifs personnels comme hypothèque ou garantie de prêts. Tous ces facteurs doivent être pris en compte afin que la comparaison entre un travailleur salarié et un entrepreneur ne relève pas d'un jugement de valeur.

M. Locke : Ce sera toujours un jugement de valeur, mais la question de l'indemnisation et de la prise en compte du risque dans le système fiscal est importante. Si vous n'offrez pas de compensation pour le risque, les gens en prendront de moins en moins. Ils investiront moins. Toute diminution de l'investissement et de la croissance se traduira par une baisse du niveau de vie.

Nous ne sommes pas en train de dire que le risque ne devrait pas être pris en compte dans un régime fiscal équitable. Ce que nous disons, c'est que la capacité des SPCC à faire des économies passives offre un gros avantage aux personnes qui participent à l'entreprise. Vous pourriez changer les autres

the other systems outside so that individuals who have money that's not in a CCPC can invest in their future as well.

If the issue is risk taking, that's one thing. If the issue is saving for retirement, that's something entirely different that can be dealt with outside of the CCPCs. It is a tremendous advantage right now as far as we understand it, but that's an accounting issue. The accountants will have an answer for you, senator.

Senator Andreychuk: I've forgotten on which page it was, but graph shows that as you go up in private corporations you're paying more tax and that some of the prime users are at the top end. Is that correct?

The case we have found elsewhere is that you start out small and you grow your business and you grow your business. If you're targeting now with this amendment that the minister has made the top 3 per cent of that group, is that a disincentive then to grow your business? You'll simply stay where you are. You're not going to reach out to grow the business. Perhaps you might not go internationally.

Mr. Locke: I don't feel comfortable trying to provide a response to that question. You're going to be interviewing Mrs. Keating shortly from the St. John's Board of Trade. She will be able to tell you from a business perspective whether or not they feel that is an impediment that may reduce the incentive for businesses to grow from small to big.

Anything you do to take away at the top end will have a dampening effect on incentives. That we can agree on.

Senator Cools: I thank you very much, professors, for sharing this information with us. I must tell you that I have great respect for modelers and simulation models. My husband taught me great respect for that because he used to do a lot of those things.

I was very impressed by the information you put before us and pleased that Newfoundland is doing as well as is reflected in your findings. I'm just wondering if it is possible that this is more than a Newfoundland result that you presented to us.

Is it possible that this could be a Maritimes and Atlantic trend? Maybe these provinces are beginning to do quite well in many ways that we are not aware of? Is it possible?

Mr. Locke: It's possible. Our expertise doesn't extend that far.

Senator Cools: It doesn't extend that far.

Mr. Locke: We're geographically limited, spatially limited.

systèmes à l'extérieur afin de permettre aux personnes qui ont de l'argent non placé dans une SPCC de l'investir dans leur avenir.

Prendre des risques, c'est une chose. Économiser pour sa retraite, c'est une chose tout à fait différente qui peut se faire à l'extérieur des SPCC. C'est un avantage considérable, à notre avis, mais c'est une question de comptabilité. Ce sont les comptables qui pourront vous répondre, madame la sénatrice.

La sénatrice Andreychuk : J'ai oublié à quelle page c'était, mais le graphique indique que plus vous grimpez les échelons dans une société privée, plus vous payez d'impôts et que certains des principaux utilisateurs se trouvent en haut de l'échelle. Est-ce exact?

On a constaté ailleurs que, dans le privé, on commence petit et on prend de l'expansion. Cela dit, si, par cet amendement du ministre, vous ciblez la tranche supérieure des 3 p. 100, ne craignez-vous pas de mettre un frein à l'essor des entreprises? Elles pourraient ne pas vouloir bouger, souhaiter rester où elles sont et ne pas chercher à prendre de l'expansion. Elles pourraient ne pas chercher à exporter.

M. Locke : Je ne me sens pas à l'aise d'essayer de répondre à cette question. Vous allez bientôt accueillir Mme Keating de la Chambre de commerce de St. John's. Elle sera en mesure de vous dire, du point de vue des entreprises, s'il s'agit ou non d'un obstacle susceptible de dissuader les entrepreneurs de faire de leur petite entreprise une grande entreprise.

Toute mesure prise pour gruger à l'extrémité supérieure aura un effet modérateur sur les incitatifs. Nous sommes d'accord sur ce point.

La sénatrice Cools : Je vous remercie beaucoup, messieurs les professeurs, de nous avoir fait part de cette information. Je dois vous dire que j'ai beaucoup de respect pour les modélisateurs et les modèles de simulation et ce grand respect, je le dois à mon mari qui œuvrait dans ce domaine.

J'ai été très impressionnée par l'information que vous nous avez présentée et je suis heureuse que Terre-Neuve s'en tire bien, comme vous l'avez constaté. Je me demande simplement s'il est possible que ce soit plus qu'un résultat uniquement de Terre-Neuve que vous nous avez présenté.

Est-il possible que ce soit une tendance des Maritimes et de l'Atlantique? Se peut-il que ces provinces commencent à bien se débrouiller de beaucoup de façons et que nous n'en soyons pas au courant? Est-ce possible?

M. Locke : C'est possible. Notre expertise ne s'étend pas aussi loin.

La sénatrice Cools : Elle ne s'étend pas aussi loin.

M. Locke : Nous sommes limités géographiquement et spatialement.

Senator Cools: I understand. The Maritimes are very beautiful, so the beauty makes up for it. I thought it was useful if such data could be found. It is something that we should always take in mind, especially because at the end of the day this part of Canada is its own region. It really is.

Mr. Locke: The data we have here are available for every province. We just asked for Newfoundland because we're presenting at a Newfoundland session.

Senator Cools: Yes, you're presenting a Newfoundland point of view.

Mr. Locke: Yes.

Senator Cools: Thank you so much. Come again and come often.

The Chair: Senator Oh is here replacing Senator Neufeld, and now the chair will recognize Senator Oh for questions.

Senator Oh: Last night I was having dinner with some local Newfoundlanders. They all told me that this province is rich. It's supposed to be rich in everything. You guys have everything down here, but the problem now is that Newfoundland and Labrador is close to bankruptcy.

Will these proposed tax changes have even more impact on this province?

Mr. Locke: We have the highest per capita revenue in the country par none. We have the highest per capita expenditure in the country par none. Unfortunately, our per capita expenditure is higher than our per capita revenue, which means that we now have a fiscal situation that is difficult.

To the extent that the CCPC increases the progressivity of the tax system, that will be beneficial to the province in the sense that they will collect more revenues on a base that is now expanded. To the extent that we have a relatively high tax rate, which we do on a lot of aspects, and we make one component of it yet higher still again, it will have the implication of making us relatively less attractive. That is true.

I think you told me that your friends were doctors. They may have opportunities elsewhere in this country or in other countries that are adjacent to this country. To the extent that we raise their taxes and reduce their after tax income, it will not bode well for the long term for here. I think that's a statement we can say.

Senator Oh: Have there been a lot of small business closures in the last few years?

La sénatrice Cools : Je comprends. Les Maritimes sont de très belles provinces et la beauté compense donc. J'ai pensé qu'il serait utile de trouver ces données. C'est un constat que nous ne devrions jamais perdre de vue, en particulier parce que, au bout du compte, cette partie du Canada est vraiment une région en soi. Vraiment.

M. Locke : Les données que nous avons ici sont disponibles pour chaque province. Nous avons demandé les données concernant Terre-Neuve parce que notre exposé, nous le faisons à une séance qui se déroule à Terre-Neuve.

La sénatrice Cools : Oui, vous présentez le point de vue de Terre-Neuve.

M. Locke : Oui.

La sénatrice Cools : Merci beaucoup. Revenez nous voir souvent.

Le président : Le sénateur Oh remplace le sénateur Neufeld et je donne maintenant la parole au sénateur Oh pour les questions.

Le sénateur Oh : Hier soir, je partageais un repas avec des Terre-Neuviens qui m'ont tous dit que la province est riche. Elle est supposément riche à tous les égards. Vous avez tout ici, mais le problème aujourd'hui, c'est que Terre-Neuve-et-Labrador est sur le point de faire faillite.

Les modifications fiscales proposées auront-elles encore davantage de répercussions sur cette province?

M. Locke : C'est à Terre-Neuve que le revenu par habitant est le plus élevé du pays. C'est aussi à Terre-Neuve que les dépenses par habitant sont les plus élevées du pays. Malheureusement, nos dépenses par habitant sont plus élevées que notre revenu par habitant, ce qui explique la situation financière difficile dans laquelle nous nous retrouvons.

Dans la mesure où les SPCC augmentent la progressivité du régime fiscal, la province en tirera profit, car elle percevra plus de recettes sur une base maintenant élargie. Dans la mesure où nous avons un taux d'imposition relativement élevé et ce, à bien des égards et que nous en relevons une composante encore d'un cran, cela aura pour effet de rendre la province pas mal moins intéressante. C'est un fait indéniable.

Vous m'avez dit que vos amis étaient médecins, je pense. Il y a peut-être pour eux des possibilités ailleurs au pays et dans des pays voisins. Si nous augmentons leurs impôts et réduisons leur revenu après impôt, cela ne présage rien de bon à long terme pour la région. Je pense qu'on peut le dire.

Le sénateur Oh : Y a-t-il eu beaucoup de petites entreprises qui ont fermé leurs portes au cours des dernières années?

Mr. Locke: Again, you're going to be speaking with Dorothy Keating from the board of trade. She can answer those questions for you better than we can

Senator Marshall: The graphs are really interesting. Perhaps you might even be able to give some insight into it, but I'm back looking at the graphs on page 11 where we're talking about the top 0.1 per cent and even the top 1 per cent. You were saying there are only 200 tax filers in that group, right?

Mr. Locke: Yes.

Senator Marshall: At 53 per cent that would be 106 filers, and then it dropped by 11 down to 95 filers. It would be really interesting to know what lines of small business they were in. You have no insight into that. Is that what you're saying?

Mr. Locke: What we did say to you was that we are looking at that. We will make this presentation available publicly to something called the CARE website, the Collaborative Applied Research in Economics.

It is our intention to go beyond here to look at the industries these come from and which structures they come from. When we get that done we will commit to sending it off to your committee.

Senator Marshall: Some additional details.

Mr. Locke: We think it's important and we think it's worth our time to do it.

Senator Marshall: Yes, it is. I have another question. You said that 50 per cent of taxpayers are contributing and 50 per cent are not contributors.

Mr. Locke: It is 50.4 per cent that are not contributing more than they're getting in terms of transfers.

Senator Marshall: Yes.

Mr. Locke: That includes income tax and sales taxes.

Senator Marshall: Would that also include the Canada child benefit?

Mr. Locke: It would be all of those, yes.

Senator Marshall: I just wanted to make sure I understood the data.

The Chair: To the witnesses, Professors Locke and May, thank you very much for sharing your recommendations. I would say they have been educational and very important for the work of the committee.

M. Locke : Je le répète, vous allez vous entretenir avec Dorothy Keating, de la chambre de commerce. Elle peut répondre à ces questions mieux que nous.

La sénatrice Marshall : Les graphiques sont très intéressants. Vous pourriez peut-être nous donner quelques explications, mais je reviens aux graphiques de la page 11 où il est question de 0,1 p. 100 et même de 1 p. 100 dans la tranche supérieure. Vous disiez qu'il n'y a que 200 déclarants dans ce groupe, n'est-ce pas?

M. Locke : Oui.

La sénatrice Marshall : À 53 p. 100, il y aurait 106 déclarants, puis ce chiffre recule de 11 à 95 déclarants. Il serait très intéressant de connaître les branches d'activité dans lesquelles œuvraient les petites entreprises. Vous n'en avez aucune idée. C'est ce que vous dites?

M. Locke : Ce que nous avons dit, c'est que nous examinons actuellement la question. Nous allons mettre cet exposé à la disposition du public en l'affichant sur le site web de CARE, Collaborative Applied Research in Economics.

Nous avons l'intention d'aller plus loin et de nous pencher sur les industries et sur les structures d'où elles proviennent. Nous nous engageons, après avoir terminé, à transmettre l'information à votre comité.

La sénatrice Marshall : Des détails supplémentaires.

M. Locke : Nous pensons que c'est important et qu'il vaut la peine d'y mettre le temps.

La sénatrice Marshall : Oui, en effet. J'ai une autre question. Vous avez dit que 50 p. 100 des contribuables contribuent et 50 p. 100, ne contribuent pas.

M. Locke : Il s'agit de 50,4 p. 100 qui ne contribuent pas plus qu'ils ne reçoivent sous forme de transferts.

La sénatrice Marshall : D'accord.

M. Locke : Cela comprend l'impôt sur le revenu et les taxes de vente.

La sénatrice Marshall : Est-ce que cela inclut aussi l'Allocation canadienne aux enfants?

M. Locke : Oui, tout cela.

La sénatrice Marshall : Je voulais juste m'assurer de bien comprendre les données.

Le président : Messieurs les professeurs Lock et May, merci beaucoup de vos recommandations. J'estime qu'elles ont été très instructives et très importantes pour le travail du comité.

As we go forward to December 15 when we table our report in the Senate of Canada, if you want to add something, please do not hesitate to send additional information through the clerk of the committee, Ms. Lemay.

Mr. Locke: Thank you for allowing us to talk to you.

The Chair: Senators, on our second panel we have with us Ms. Dorothy Keating, Chair of the St. John's Board of Trade. Also joining us is Mr. Bill Stirling, Chief Executive Officer of the Newfoundland and Labrador Association of Realtors. I thank both of you for accepting our invitation.

I have been informed by the clerk that the first presenter will be Ms. Keating, to be followed by Mr. Stirling. Please keep your remarks within five minutes so that senators have time to ask questions.

The floor is yours, Ms. Keating.

Dorothy Keating, Chair, St. John's Board of Trade: Good morning, Mr. Chair and members of the Standing Senate Committee on National Finance. Thank you very much for taking the time to come to St. John's to listen to the concerns of the business community and taxpayers in general. It is a great pleasure to join you here today.

The St. John's Board of Trade has been in existence for over 40 years. We represent over 800 small businesses in the province. These businesses employ thousands of Newfoundlanders and Labradorians. Never in the history of the St. John's Board of Trade have we heard such an outcry from our members as what we had heard pending the proposed legislation introduced in July of 2017. It's because those changes are so widespread, so broad, so far-reaching and with so many unintended consequences.

In response to the July tax changes and the call for consultation, the board provided a 28-page document which highlighted some of the specific concerns of our members, with examples from our members of how these unintended consequences would specifically impact them.

Family businesses are called family businesses specifically because it is like every restaurant or fish plant in Newfoundland and Labrador. There's not one that does not have family members working in it.

A good financial practice would dictate that a business should develop a strong balance sheet which would include savings to enable businesses to expand or grow or potentially to weather economic downturn.

Nous allons déposer notre rapport au Sénat du Canada le 15 décembre; si, d'ici là, vous voulez ajouter quelque chose, n'hésitez pas à faire parvenir de l'information supplémentaire par l'entremise de la greffière du comité, Mme Lemay.

M. Locke : Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de prendre la parole.

Le président : Mesdames et messieurs, dans notre deuxième groupe de témoins, nous accueillons Dorothy Keating, présidente de la Chambre de commerce de St. John's ainsi que Bill Stirling, directeur général de la Newfoundland and Labrador Association of Realtors. Je vous remercie tous les deux d'avoir accepté notre invitation.

La greffière m'a informé que le premier témoin sera Mme Keating et le deuxième, M. Stirling. Je vous prie de ne pas dépasser cinq minutes pour que les sénateurs aient le temps de vous poser des questions.

La parole est à vous, madame Keating.

Dorothy Keating, présidente, Chambre de commerce de St. John's : Bonjour, monsieur le président et membres du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de venir à St. John's pour écouter les préoccupations du milieu des affaires et des contribuables en général. Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui.

La Chambre de commerce de St. John's existe depuis plus de 40 ans. Nous représentons plus de 800 petites entreprises de la province. Ces entreprises emploient des milliers de Terre-Neuviens et Labradoriens. Jamais, dans l'histoire de la Chambre de commerce de St. John's, nos membres ont autant protesté en attendant le projet de loi déposé en juillet 2017. Ces changements ont une telle portée et sont si vastes et ambitieux et ont tellement de conséquences imprévues.

En réponse aux modifications fiscales de juillet et à la demande de consultation, la chambre a soumis un document de 28 pages dans lequel elle a mis en lumière les préoccupations précises de nos membres avec des exemples précis provenant des membres de la façon dont ces conséquences imprévues les toucheraient.

Les entreprises familiales portent ce nom spécifiquement parce qu'elles ressemblent à chaque restaurant et usine de transformation du poisson à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans tous les cas, des membres de la famille y travaillent.

Conformément à une saine pratique financière, une entreprise devrait dresser un bilan rigoureux comprenant notamment des économies pour lui permettre de prendre de l'expansion ou de croître ou éventuellement, de résister à un ralentissement économique.

During the week of October 16, only two weeks after the deadline for submission of the response to consultation, the government announced in a series of news releases and press conferences changes to their proposals. While the follow-up measures appear to represent some steps forward, these proposals continue to raise many questions and concerns for our members.

Unlike the July 18 announcement, the October announcements had little in the way of details or specifics to allow for full understanding of the potential impact of the changes on our members. There is considerable lack of clarity over which proposals will proceed, which proposals will be amended and which proposals will be abandoned. The follow-up measures are also unclear as to when the various proposals will take effect.

As a result, businesses are left in a very uncertain environment. We at the board know that to thrive and grow the one thing that business needs is certainty in taxation. Our current taxation climate that the federal government has created has exasperated this air of uncertainty. This is not good for our economy, for the financial health of our province, or for the financial health of our small businesses.

Many unanswered questions arise from the October announcements. If we look at the taxation on income splitting, in our submission we gave multitude examples from our members of how these changes had unintended consequences. As a result of the October consultations and submissions and the government's changes in their proposed measures, we do not see a significant change in how these concerns have been addressed.

While they're certainly a step in the right direction, based on information provided in the recent announcements, it's difficult to understand how these rules will actually be simplified. Once again, we are left as a business community with uncertainty. Questions still exist.

Why shouldn't spouses be allowed to split income, particularly if their personal assets, the house, the car and the family savings, are pledged as collateral to these businesses in the event of failure? If one spouse is working 12 hours a day, the other spouse must pick up the slack at home. Does the spouse's effort to support the business at home have no value to this government?

Will there be guidance on the amounts that are reasonable? What does the government mean by family members that contribute meaningfully to a family business? What do they mean by contribute?

La semaine du 16 octobre, deux semaines seulement après la date limite pour soumettre une réponse à la consultation, le gouvernement a annoncé des changements à ses propositions dans une série de communiqués et de conférences de presse. Bien que les mesures de suivi semblent représenter un pas en avant, ces propositions continuent de soulever de nombreuses questions et préoccupations chez nos membres.

Contrairement à l'annonce du 18 juillet, il y avait peu de détails ou de précisions permettant de bien comprendre les éventuelles conséquences des modifications pour nos membres dans ce qui a été annoncé en octobre. Il y a un grand manque de clarté à propos des propositions qui seront mises en œuvre, de celles qui seront modifiées et de celles qui seront abandonnées. De plus, les mesures de suivi sont vagues quant à la date de prise d'effet des diverses propositions.

Les entreprises doivent donc composer avec une grande incertitude. La chambre de commerce sait que s'il y a une chose dont l'entreprise a besoin pour prospérer et croître, c'est de certitude en matière d'imposition. Le climat fiscal actuel que le gouvernement a créé a intensifié cette incertitude. Ce n'est pas bon pour notre économie, pour la santé financière de notre province et pour la santé financière de nos petites entreprises.

Les annonces faites en octobre soulèvent de nombreuses questions sans réponse. Prenons la question de l'imposition du fractionnement du revenu. Dans notre mémoire, nous avons amplement illustré au moyen d'exemples de nos membres la façon dont ces changements ont eu des conséquences imprévues. À la suite des consultations et des exposés d'octobre et des changements que le gouvernement a apportés aux mesures proposées, nous ne voyons pas de changement important dans la façon dont ces préoccupations ont été prises en compte.

Bien qu'il s'agisse certainement d'un pas dans la bonne direction, compte tenu de l'information fournie dans les annonces récentes, il est difficile de comprendre comment ces règles seront simplifiées. Encore une fois, les gens d'affaires sont laissés dans l'incertitude. Des questions subsistent.

Pourquoi les conjoints ne devraient-ils pas être autorisés à partager le revenu, surtout si leurs biens personnels, la maison, la voiture et l'épargne familiale sont donnés en garantie de ces entreprises en cas d'échec? Si l'un des conjoints travaille 12 heures par jour, l'autre doit prendre le relais à la maison. L'effort du conjoint pour soutenir l'entreprise à la maison n'a-t-il aucune valeur pour le gouvernement?

Y aura-t-il des consignes sur les montants qui sont raisonnables? Qu'entend-on par membres de la famille qui contribuent de façon significative à une entreprise familiale? Qu'entend-on par contribution?

When will this new simplified draft legislation be released and effective? Taxpayers cannot retroactively tax plan. Why should they be subject to retroactive taxation by the government?

What will be required of business to meet documentation requirements to demonstrate this reasonable contribution, and at what cost to those businesses? Will the conversion of capital gains to ordinary dividends remain in the new simplified legislation?

Passive income is a much talked about section of the proposals: On July the 18 the government proposed to increase tax on corporate passive investments funded from after tax business earnings. As the board demonstrated in our October 2 submission, this new proposed taxation would result in our province of Newfoundland and Labrador having the effective tax rate of 73 per cent on business owners of those small businesses.

The October response by the government was to propose that a new tax increase would only apply to passive income that exceeds an annual threshold of \$50,000. This in a Department of Finance news release equated to a hypothetical 5 per cent rate of return on a \$1 million savings amount.

We do not understand the rationale for this arbitrary line in the sand. The government has said this will only apply on a go-forward basis. No draft legislation has been released. Once again small businesses are left to wonder what this will mean to them.

There are still many unanswered questions. Will this measure only apply to CCPCs or to all companies? When will this measure take effect and will small business be given time to rearrange their affairs? Will the 50,000 annual passive income threshold be available to each shareholder, or will it be required to be shared among shareholders of the business?

The government has said that there will be grandfathering. What is being grandfathered? Is it an asset test? Is it a retained earnings test? How long will grandfathering be permitted? Is there a forced drawdown on the grandfathered investments?

What will be considered a passive investment, particularly when investments are made in other private corporations? How does the passive investment rule impact venture capital and angel investment?

Quand ce nouveau projet de loi simplifié sera-t-il publié et quand prendra-t-il effet? Les contribuables ne peuvent pas planifier rétroactivement. Pourquoi le gouvernement devrait-il les imposer rétroactivement?

Qu'est-ce que les entreprises seront tenues de présenter pour satisfaire aux exigences en matière de documentation afin de démontrer cette contribution raisonnable, et à quel coût pour ces entreprises? La conversion des gains en capital en dividendes ordinaires restera-t-elle dans la nouvelle législation simplifiée?

La section des propositions portant sur les revenus passifs suscite beaucoup de discussions; le 18 juillet, le gouvernement a proposé d'augmenter l'impôt sur les placements passifs des sociétés financés avec les revenus d'entreprise après impôt. Comme la chambre l'a démontré dans son mémoire du 2 octobre, avec cette nouvelle disposition d'imposition, le taux d'imposition effectif des propriétaires des petites entreprises de la province de Terre-Neuve-et-Labrador passerait à 73 p. 100.

En octobre, le gouvernement a réagi en proposant qu'une nouvelle augmentation d'impôt ne s'applique qu'aux revenus passifs qui dépassent un seuil annuel de 50 000 \$. Dans un communiqué de presse du ministère des Finances, cela correspond à une épargne d'un million de dollars affichant un taux de rendement hypothétique de 5 p. 100.

Nous ne comprenons pas la raison d'être de cette ligne arbitraire tracée dans le sable. Le gouvernement a dit que cela ne s'appliquerait que sur une base prospective. Aucun projet de loi n'a été publié. Encore une fois, les petites entreprises se demandent ce que cela signifie pour elles.

Beaucoup de questions demeurent sans réponse. Cette mesure s'appliquera-t-elle uniquement aux SPCC ou à toutes les entreprises? Quand cette mesure prendra-t-elle effet et les petites entreprises auront-elles le temps de se réorganiser? Le seuil annuel de 50 000 \$ au titre des revenus passifs sera-t-il appliqué à chaque actionnaire ou les actionnaires de l'entreprise devront se le partager?

Le gouvernement a dit qu'il y aura des droits acquis. En quoi consistent les droits acquis? Est-ce un critère relatif aux actifs? Est-ce un critère relatif aux bénéfices non répartis? Combien de temps la clause des droits acquis sera-t-elle autorisée? Y a-t-il un prélèvement obligé sur les placements assujettis aux droits acquis?

Qu'est-ce qui sera considéré comme un investissement passif, particulièrement lorsque des placements sont faits dans d'autres sociétés privées? Comment la règle de l'investissement passif influe-t-elle sur le capital de risque et l'investissement providentiel?

As you can see, although the movement to allow some arbitrarily level of passive income to remain at the current taxation rate, uncertainty still exists with what is the government's intention.

The result of the tax change should not be to stifle economic growth and deter investment. Budget 2018 should not serve the purpose to deter business investment and growth in our country.

Canada's tax system could be redesigned to support investments in productive assets and business growth. Instead of penalizing passive savings, Canada should offer incentives to businesses to invest.

As an interconnected world, technology and capital are increasingly mobile. This mobility is driving competition for business investment. Canada must remain competitive with the world market and in tune with the tax reform that is happening around the globe.

The U.S. Congressional Republicans are determined to press ahead with their biggest tax reform in 30 years. Rather than reactively waiting for the Americans to move before we figure out how to respond, let's proactively get our house in order and bring down rates to boost Canadian competitiveness.

Canada needs to attract and retain world class talent both for skilled workers and entrepreneurs. This means that we also need to look at personal income tax to determine if the top marginal rate of 53.1 per cent in Newfoundland and Labrador is driving people away. Many of the people affected are not just the maligned high income earners. They are also the innovators and creative visionaries who can lead the businesses into the 21st century.

Finally, we need to confront the overall cost of doing business in Canada, the serious cumulative impact of the growing burden posed by fees, taxes and regulations the private sector is being asked to bear.

Our members are deeply worried about their ability to grow their businesses in Newfoundland and Labrador and to compete for investment and customers from abroad.

The current taxation system has not had a comprehensive review in over 50 years. A comprehensive review is long overdue. This is the reason why we are urging the government to take these proposals off the table. Piecemeal changes to the Canadian tax system do not simplify our Canadian tax system. As we have seen with these July proposal and subsequent October announcement, they create further complexities, inefficiencies and unintended consequences.

Comme vous pouvez le constater, malgré le mouvement visant à permettre qu'un certain niveau de revenu passif arbitraire continue d'être imposé au niveau actuel, l'intention du gouvernement n'est toujours pas claire.

La modification fiscale ne devrait pas avoir pour effet d'étouffer la croissance économique et de décourager les investissements. Le budget de 2018 ne devrait pas servir à freiner les investissements et la croissance des entreprises dans notre pays.

Le régime fiscal canadien pourrait être remanié pour favoriser les investissements dans les actifs productifs et la croissance des entreprises. Au lieu de pénaliser l'épargne passive, le Canada devrait inciter les entreprises à investir.

Dans un monde interconnecté, la technologie et le capital sont de plus en plus mobiles. Cette mobilité stimule la concurrence pour les investissements d'entreprises. Le Canada doit demeurer compétitif par rapport au marché mondial et être en phase avec la réforme fiscale qui se déroule partout dans le monde.

Les républicains du Congrès américain sont déterminés à faire avancer leur plus importante réforme fiscale en 30 ans. Plutôt que d'attendre que les Américains réagissent avant que nous ne sachions comment intervenir, mettons de l'ordre dans nos affaires et abaissons les taux pour stimuler la compétitivité du Canada.

Le Canada doit attirer et retenir des talents de calibre mondial, tant des travailleurs qualifiés que des entrepreneurs. À cette fin, nous devons aussi examiner l'impôt sur le revenu des particuliers pour déterminer si le taux marginal maximal de 53,1 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador fait fuir les gens. Les personnes touchées ne sont pas seulement des hauts salariés malhonnêtes. Ce sont aussi des innovateurs et des visionnaires créatifs qui peuvent mener les entreprises vers le XXI^e siècle.

Enfin, nous devons nous pencher sur ce qu'il en coûte globalement pour faire des affaires au Canada et sur l'incidence cumulative grave du fardeau croissant que représentent les frais, les taxes et les règlements que le secteur privé doit assumer.

Nos membres s'inquiètent profondément de leur capacité de faire croître leurs entreprises à Terre-Neuve-et-Labrador et de se livrer concurrence pour attirer des investisseurs et des clients de l'étranger.

Le régime fiscal actuel n'a pas fait l'objet d'un examen exhaustif depuis plus de 50 ans et nous aurions dû le faire il y a longtemps. C'est la raison pour laquelle nous exhortons le gouvernement à retirer ces propositions à l'étude. Les modifications à la pièce apportées au régime fiscal canadien ne permettent pas de le simplifier. Comme nous l'avons vu avec la proposition de juillet et l'annonce subséquente d'octobre, elles créent encore plus de complexités, d'inefficacités et de conséquences imprévues.

If we are truly committed to a fair tax system that supports growth and benefits all Canadians it is important to take the time and get it right. Launch a comprehensive tax review with meaningful consultations with the business community to address any shortcomings in the tax policy without unfairly targeting businesses. The sober second thought and thorough study of the Senate hearings are precisely what are needed.

Establish a royal commission to undertake a comprehensive review of taxing statutes guided by the principles of simplification and modernization, as well as of globally reducing compliance costs, to give Canada a competitive tax regime once again.

With some hard work and such an independent review Canada could create an internationally competitive system of business taxation that rewards entrepreneurship, encourages business to invest in the technologies, skills and capacities they need to grow and to attract capital, product mandates and high quality people from around the world.

Thank you, senators, for initiating your important study. I look forward to answering your questions.

Bill Stirling, Chief Executive Officer, Newfoundland and Labrador Association of Realtors: My association is a member of the St. John's Board of Trade and we certainly would reiterate everything that Ms. Keating has said.

Our association represents approximately 700 licensed real estate professionals across Newfoundland and Labrador, around 70 of which are private corporations. In Newfoundland and Labrador, real estate agents are not allowed to self-incorporate so most of our members are self-employed, independent contractors licensed in the name of a broker.

Through our national partner, the Canadian Real Estate Association, we submitted a response to the original consultation back in July on behalf of our 125,000 members. I've provided a copy of that with my package for your consideration.

We certainly recognize the government has altered its proposal significantly since that time. The issue of passive investment is one that's very, very important to our industry. It's one that we are working on with CREA, the Canadian Real Estate Association, to understand what the changes in the proposal means to our industry.

Today I would like to draw your attention to other matters where national policy may be having unintended consequences on the Canadian housing market. Those topics in particular are a

Si nous sommes vraiment déterminés à mettre en place un régime fiscal équitable qui favorise la croissance et profite à tous les Canadiens, il est important de prendre le temps de bien faire les choses. Il faut entreprendre un examen exhaustif de la fiscalité et mener des consultations sérieuses auprès du milieu des affaires afin de combler les lacunes de la politique fiscale sans cibler injustement les entreprises. La deuxième réflexion réfléchie et l'étude approfondie que permettent les audiences du Sénat sont précisément ce qu'il faut.

Nous devons établir une commission royale chargée d'entreprendre un examen exhaustif des lois fiscales en misant sur la simplification et la modernisation ainsi que sur la réduction des coûts d'observation à l'échelle mondiale afin de redonner au Canada un régime fiscal concurrentiel.

Avec un peu de travail acharné et un tel examen indépendant, le Canada pourrait créer un régime d'imposition des entreprises concurrentiel à l'échelle internationale qui récompenserait l'entrepreneuriat, qui encouragerait les entreprises à investir dans les technologies, les compétences et les capacités dont elles ont besoin pour croître et qui attirerait des capitaux, des mandats de production et des gens de grande qualité de partout dans le monde.

Merci, mesdames et messieurs, d'avoir entrepris cette étude importante. J'ai hâte de répondre à vos questions.

Bill Stirling, directeur général, Newfoundland and Labrador Association of Realtors : L'association que je représente est membre de la Chambre de commerce de St. John's et nous endossons certainement tout ce que Mme Keating a dit.

Notre association représente environ 700 professionnels de l'immobilier agréés à Terre-Neuve-et-Labrador, dont 70 environ sont des sociétés privées. À Terre-Neuve-et-Labrador, les agents immobiliers ne sont pas autorisés à se constituer en personne morale, de sorte que la plupart de nos membres sont des travailleurs autonomes, des entrepreneurs indépendants titulaires d'un permis au nom d'un courtier.

Par l'entremise de notre partenaire national, l'Association canadienne de l'immeuble, nous avons présenté une réponse à la consultation initiale en juillet au nom de nos 125 000 membres. J'en ai joint une copie à ma trousse pour que vous puissiez l'examiner.

Nous savons très bien que le gouvernement a, depuis, modifié considérablement sa proposition. La question des placements passifs est très, très importante pour notre industrie. Nous nous sommes associés à l'ACI, l'Association canadienne de l'immeuble, pour comprendre ce que les modifications apportées à la proposition veulent dire pour notre industrie.

J'aimerais aujourd'hui attirer votre attention sur d'autres domaines où la politique nationale pourrait avoir des conséquences imprévues sur le marché canadien du logement. Il

seemingly unrelenting focus on house prices in the Toronto area and Vancouver and the overwhelming concern with Canadian indebtedness, both of which are having unintended consequences on housing markets across the country.

The federal government has clearly stated one of its main objectives is to create a healthy and growing economy in which businesses generate well-paying jobs and where the middle class and those working hard to join it have confidence that they can succeed. We completely agree with this objective and certainly our members work hard to contribute to a growing economy.

Real estate is the largest single contributor to GDP in Canada. Our members themselves are primarily middle class Canadians. Most importantly, the homeowners that they serve are primarily middle class Canadians.

Today, I will suggest to you that the federal government consider a regional approach to housing policy as a way to meet its objectives of fairness and support to the middle class.

First, let's look at the focus on Toronto and Vancouver house prices and the effect it's having on real estate markets. All real estate markets in Canada are local in nature. Being a middle class Canadian includes owning your own home and using that home as part of a financial plan to accumulate wealth and to save for retirement. The growth in pricing in Vancouver and Toronto were brought on by a series of local market factors driven largely by issues of supply and demand. Affordable housing and the Canadian dream of home ownership should be within the grasp of all hardworking Canadians, but clearly affordability is an issue in these two markets in particular.

The federal government, however, in trying to cool these markets has thrown a wet blanket across markets in the rest of the country that don't need the same level of intervention. Indeed, in some markets particularly here in Newfoundland and Labrador, the cooling effect seems to have led to declines in both demand and supply and has delayed our market recovery.

The only tools the federal government has at its disposal to try to control pricing is to dampen demand for housing in those two markets by placing it out of reach of the average Canadian. Increasing down payment requirements or reducing the amount that buyers can qualify for on a mortgage has been the federal government's answer to this problem. Provincial governments have also weighed in with a series of taxes, fees and other measures designed to deter demand as well. Overall, these measures really have had minimal impact in the long-term price trend of the big two markets, but the impact of the unintended

s'agit plus particulièrement des préoccupations apparemment incessantes concernant le prix des maisons à Toronto et à Vancouver et des inquiétudes graves suscitées par l'endettement des Canadiens, qui ont dans les deux cas des conséquences inattendues sur les marchés de l'habitation partout au pays.

Le gouvernement fédéral a clairement énoncé que l'un de ses principaux objectifs est de créer une économie saine et en croissance, dans laquelle les entreprises génèrent des emplois bien rémunérés, et la classe moyenne et ceux qui déploient beaucoup d'efforts pour en faire partie ont confiance qu'ils peuvent réussir. Nous sommes tout à fait d'accord avec cet objectif, et il est évident que nos membres travaillent fort pour contribuer à la croissance de l'économie.

L'immobilier est le secteur qui contribue le plus au PIB au Canada. Nos membres sont eux-mêmes des Canadiens de la classe moyenne principalement. Les propriétaires qu'ils servent sont eux aussi principalement des Canadiens de la classe moyenne.

Aujourd'hui, je vous propose que le gouvernement fédéral envisage une approche régionale relativement à la politique du logement, comme moyen d'atteindre ses objectifs d'équité et de soutien à la classe moyenne.

Examinons tout d'abord les prix des maisons à Toronto et à Vancouver et l'effet qu'ils ont sur les marchés immobiliers. Tous les marchés immobiliers au Canada se situent à l'échelle locale. Être un Canadien de la classe moyenne signifie posséder sa propre maison et l'utiliser dans le cadre d'un plan financier pour accumuler du patrimoine et épargner en vue de la retraite. L'augmentation des prix à Vancouver et à Toronto est attribuable à une série de facteurs liés au marché local, qui découlent en grande partie de problèmes d'offre et de demande. Le logement abordable et le rêve canadien d'accession à la propriété devraient être à la portée de tous les travailleurs canadiens, mais il est clair que l'abordabilité pose un problème dans ces deux marchés en particulier.

En tentant de refroidir ces marchés, toutefois, le gouvernement fédéral a jeté une douche froide sur ceux du reste du pays, qui n'ont pas besoin du même niveau d'intervention. En fait, dans certains marchés, particulièrement ici à Terre-Neuve-et-Labrador, cela semble avoir mené à des baisses de la demande et de l'offre et retardé la reprise.

Le seul moyen dont dispose le gouvernement fédéral pour tenter de contrôler les prix est de freiner la demande de logements sur ces deux marchés en les mettant hors de la portée du Canadien moyen. Les exigences plus strictes en matière de mise de fonds initiale ou la réduction du montant auquel les acheteurs peuvent avoir droit dans le cadre d'un prêt hypothécaire ont été la réponse du gouvernement fédéral à ce problème. Les gouvernements provinciaux ont également exercé des pressions en imposant une série de taxes, de frais et d'autres mesures visant aussi à réduire la demande. Dans l'ensemble, ces

consequences on real estate markets in other regions of the country are starting to become clear.

In Newfoundland and Labrador we've seen three straight years of average price declines. The number of MLS transactions is down year over year. This afternoon you will hear from my friends at the Canadian Home Builders Association who will tell you that housing starts are down by 75 per cent in the last five years.

As of October of this year our sales year over year are down. The number of sales is down by 6.2 per cent. While those initial declines in the market were due to impacts of the falling oil prices and mineral resource prices, there's no doubt that the delayed recovery is at least in part due to dampening effects of federal interventions.

Let me now turn to the concern over household indebtedness. This has been a concern for the federal government, the Bank of Canada and financial institutions around the world for several years. We've seen a series of efforts taken by the federal government in recent years to limit the amount of borrowing Canadians can take on in relation to their primary real estate. Limits to home equity lines of credit were introduced several years ago. The insured mortgage stress test was introduced last fall. There was an increase in down payment requirements on houses over \$500,000. There is the soon to be introduced stress test on uninsured mortgages where the default rate is in the point tenths of a per cent across Canada, the so-called B20 guideline. All of that is aimed at real estate debt.

Economists, such as the two gentlemen who were here before us, have long described real estate debt or home ownership debt as good debt, as it's generally taken out to acquire assets that will appreciate in value over time. Bad debt on the other hand is generally on depreciating assets or has overly high cost of capital. The long term impact is a drain on finances as opposed to help building wealth.

The federal government in its drive to help Canadian reel in their debt levels have been entirely focused on limiting access to good debt while doing little to deal with the true problem of seemingly unlimited access to high interest consumer debt.

Mortgage interest rates are at historically low levels. Even with a rise of 1 to 2 per cent over the next few years rates will still be historically low compared to the last 40 years.

mesures ont eu un impact minime sur l'évolution à long terme des prix sur les deux grands marchés, mais les conséquences inattendues sur les marchés immobiliers des autres régions du pays commencent à devenir évidentes.

À Terre-Neuve-et-Labrador, nous avons connu trois années consécutives de baisses des prix moyens. Le nombre de transactions MLS diminue d'année en année. Cet après-midi, mes amis de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations vous diront que les mises en chantier ont diminué de 75 p. 100 au cours des cinq dernières années.

En octobre de cette année, nous avons enregistré une baisse de nos ventes d'une année à l'autre. Le nombre de ventes a diminué de 6,2 p. 100. Bien que ces baisses initiales du marché aient été attribuables aux répercussions de la chute des prix du pétrole et des ressources minérales, il ne fait aucun doute que la reprise tardive est, à tout le moins en partie, attribuable aux effets modérateurs des interventions fédérales.

Permettez-moi maintenant d'aborder le problème de l'endettement des ménages, qui préoccupe le gouvernement fédéral, la Banque du Canada et les institutions financières partout dans le monde, depuis plusieurs années. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a déployé une série d'efforts pour limiter le niveau d'emprunt des Canadiens en rapport avec leurs principaux biens immobiliers. Des limites ont été imposées il y a plusieurs années à l'égard des marges de crédit hypothécaires. Le test de simulation de crise en matière d'assurance hypothécaire a été adopté l'automne dernier. On a augmenté les exigences relatives à la mise de fonds initiale pour les maisons de plus de 500 000 \$. On doit bientôt adopter le test de simulation de crise pour les hypothèques non assurées, le taux de défaut se situant dans les dixièmes de point de pourcentage partout au Canada, ce que l'on appelle la ligne directrice B20. Toutes ces mesures visent les créances immobilières.

Les économistes, comme les deux messieurs qui nous ont précédés, ont longtemps qualifié la dette hypothécaire ou la dette liée à la propriété d'une maison de bonne dette, car elle est généralement contractée pour acquérir des actifs qui prendront de la valeur au fil du temps. Par contre, les mauvaises dettes sont généralement liées à des actifs qui se déprécient ou ont un coût du capital trop élevé. À long terme, elles ont pour effet de peser sur les finances, plutôt que d'aider à bâtir un patrimoine.

Dans ses efforts en vue d'aider les Canadiens à réduire leurs niveaux d'endettement, le gouvernement fédéral s'est entièrement employé à limiter l'accès au bon endettement, tout en ne faisant pas grand-chose pour régler le véritable problème de l'accès apparemment illimité aux dettes de consommation à taux d'intérêt élevé.

Les taux d'intérêt hypothécaires se situent à des niveaux historiquement bas. Même avec une hausse de 1 à 2 p. 100 au cours des prochaines années, les taux continueront d'être historiquement faibles par rapport aux 40 dernières années.

On the other hand, bad debt such as retail credit cards often have a cost of capital an order of magnitude larger than a typical home mortgage, with much lower qualifying requirements. Retail financing for vehicles, RVs, off-road vehicles, furniture, appliances and more, all for the most part bad debt, are not the target of government intervention but could arguably be seen to be the real cause of household indebtedness problems. For example, half of new car loans are now being amortized for seven years or longer and a typical owner is in a negative equity position for the first 5.5 years of that loan.

Government is making it tougher to qualify for a mortgage in Grand Falls-Windsor, Newfoundland, but is doing nothing to stem the tide of consumer debt that an over leveraged homeowner in Toronto is struggling to stay above water. We would encourage the federal government to look at Canadian household debt problem in its entirety and build a strategy to limit bad debt.

For 150 years Canada has been a country of regions with the federal government challenged to reconcile the needs of a region versus the good of the country as a whole. We see that now as government struggles to deal with the issues particularly in Toronto and Vancouver around housing affordability. We are encouraging the federal government to consider a regional approach to housing market policy development.

There's plenty of precedent here where government has adopted regional approach to policy and program development before. We have long had a regional approach to the federal government's interventions in economic development across the country, including at least six regional development agencies responsible for regional economic development across the country.

In this part of the country we have the Atlantic Canada Opportunities Agency. In Ontario there's FedNor and the relatively new agency for southern Ontario. Members from the west would be familiar with the Western Diversification Program. They're all instruments of government policy with similar mandates operating with economic development objectives and priorities of the regions that they serve.

Par ailleurs, les mauvaises dettes, comme celles liées aux cartes de crédit au détail, comportent souvent un coût du capital dont l'ordre de grandeur est supérieur à celui d'une hypothèque résidentielle typique, avec des exigences d'admissibilité beaucoup moins strictes. Le financement au détail des véhicules automobiles, des véhicules récréatifs, des véhicules tout-terrain, des meubles, ainsi que des appareils électroménagers et autres, qui constitue la plupart du temps une mauvaise dette, n'est pas ciblé par les interventions gouvernementales, mais pourrait sans doute être considéré comme la véritable cause des problèmes d'endettement des ménages. Par exemple, la moitié des prêts pour des automobiles neuves sont maintenant amortis sur une période de sept ans ou plus, le propriétaire type étant dans une situation d'avoir net négatif pendant les cinq premières années et demie.

Le gouvernement rend plus difficile l'obtention d'un prêt hypothécaire à Grand Falls-Windsor, à Terre-Neuve, mais il ne fait rien pour endiguer la vague de dettes à la consommation contre laquelle un propriétaire de maisons surendetté de Toronto doit lutter pour se maintenir à flot. Nous encourageons le gouvernement fédéral à envisager le problème de la dette des ménages canadiens dans son ensemble, ainsi qu'à élaborer une stratégie pour limiter le mauvais endettement.

Depuis 150 ans, le Canada est un pays morcelé en régions, et le gouvernement fédéral a la difficile tâche de concilier les besoins de chacune et le bien du pays dans son ensemble. C'est ce que nous constatons maintenant en voyant le gouvernement tenter de régler les problèmes liés à l'abordabilité du logement, particulièrement à Toronto et Vancouver. Nous encourageons le gouvernement fédéral à envisager une approche régionale en ce qui a trait à l'élaboration d'une politique sur le marché du logement.

Il existe de nombreux précédents en ce qui a trait à l'adoption par le gouvernement d'une approche régionale en matière d'élaboration de politiques et de programmes. Nous avons depuis longtemps une approche régionale pour ce qui est des interventions du gouvernement fédéral en matière de développement économique à l'échelle du pays, y compris au moins six organismes de développement régional responsables du développement économique.

Dans cette partie du pays, nous pouvons compter sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. En Ontario, il y a FedNor et l'agence relativement nouvelle pour le sud de l'Ontario. Les députés de l'Ouest connaissent sûrement le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Ce sont tous des outils de la politique gouvernementale dont le mandat est similaire et qui fonctionnent selon les objectifs et les priorités de développement économique des régions qu'ils desservent.

Similarly, for a long time we have seen regional approaches to labour market development and programs such as employment insurance. Access by Canadians varies across the country based on local labour and market conditions.

Real estate markets are local in nature and are driven by local economic and labour market conditions. Areas with high economic growth, low unemployment and tight labour markets, for example Fort McMurray before 2014, often see conditions which lead to rampant housing price inflation with high demand and low supply. Those are the conditions that we now see in Vancouver and Toronto.

Conversely, areas with slow or no economic growth and higher unemployment often see real estate markets that are more balanced in terms of supply and demand and are able to regulate themselves without any need for intervention by government. This is the case in many medium size and small size markets across the country today.

We would encourage the federal government to consult with industry and explore the linkages between housing, economic conditions and local labour markets, and to consider adopting a regional approach to housing policy.

The federal government is quite rightly focused on a healthy and successful middle class. The unintended consequences of interventions on the national housing market while trying to address two local markets in particular is not serving the middle class well in the rest of the country.

I thank the committee for its time. I recognize I've strayed from the stated topic for today, but I appreciate your indulgence in a matter that is important to me. I would encourage you to consult with us further on these issues.

The Chair: Thank you very much. Both presentations were very informative.

Senator Marshall: I'm thinking of a strategy now for questions because I know the chair will cut me off. I will start with Mr. Stirling because it's more specific, and then I will ask Ms. Keating some questions.

You can talk about household debt as it relates to Newfoundland and Labrador. Right now I would say we are going into a downturn in that interest rates are going up. It looks

De même, nous voyons depuis longtemps des approches régionales en matière de développement du marché du travail et de programmes comme l'assurance-emploi. L'accès des Canadiens varie en fonction des diverses régions du pays, selon la situation de la main-d'œuvre et les conditions du marché à l'échelle locale.

Les marchés immobiliers sont locaux, de par leur nature, et ils dépendent des conditions économiques et du marché du travail à l'échelle locale. Les régions où la croissance économique est forte, le taux de chômage faible et les marchés du travail prospères, par exemple, Fort McMurray avant 2014, sont souvent dans une situation qui mène à une inflation généralisée des prix de l'immobilier, caractérisée par une demande élevée et une offre faible. Il s'agit de la situation qui prévaut actuellement à Vancouver et Toronto.

Par contre, les régions où la croissance économique est faible ou nulle et où les taux de chômage sont élevés ont souvent des marchés immobiliers plus équilibrés du point de vue de l'offre et de la demande, et elles sont en mesure de se réguler sans qu'il soit nécessaire que le gouvernement intervienne. C'est le cas de nombreux marchés de tailles moyenne et petite à l'échelle du pays aujourd'hui.

Nous encourageons le gouvernement fédéral à consulter l'industrie et à explorer les liens entre le logement, la conjoncture économique et les marchés du travail locaux, ainsi qu'à envisager l'adoption d'une approche régionale en matière de politique du logement.

Le gouvernement fédéral se concentre à juste titre sur une classe moyenne saine et prospère. Les conséquences inattendues des interventions sur le marché national du logement, en vue de tenter de résoudre les problèmes de deux marchés locaux en particulier, ne servent pas bien la classe moyenne dans le reste du pays.

Je remercie le comité d'avoir pris le temps de m'écouter. Je reconnais que je me suis écarté du sujet d'aujourd'hui, et j'apprécie votre indulgence, qui m'a permis d'aborder cette question qui me tient à cœur. Je vous invite à nous consulter davantage concernant ces enjeux.

Le président : Je vous remercie beaucoup. Vos deux exposés ont été très éclairants.

La sénatrice Marshall : Je réfléchis maintenant à une stratégie pour poser mes questions, parce que je sais que je vais me faire interrompre par le président. Je vais commencer par M. Stirling, pour lequel j'ai des questions plus précises, puis je poserai quelques questions à Mme Keating.

Vous avez abordé à juste titre la question de la dette des ménages à Terre-Neuve-et-Labrador. À l'heure actuelle, je dirais que nous traversons une période de revirement du fait de la hausse des taux d'intérêt. Tout semble indiquer que nous allons

like we are to have an economic slowdown. We have these proposed tax changes now on small businesses.

What impact do you think it have on even the household debt? What kind of squeeze will that be putting on individuals?

Mr. Stirling: The real estate market, which is the one that I'm familiar with, is driven very much by emotions and very much driven by confidence. Since the downturn of the oil industry and of the mineral resources industries and the precarious position that the provincial government is in financially, we have seen a lack of confidence in the market here. That's indicative of why our recovery has been delayed. People are less confident that they will be financially better off next year than this year.

Anything that will impact confidence in the market, certainly the uncertainty around the tax changes, leads to a lack of confidence. Anything that impacts on confidence in your own financial position will impact the housing market and activity in the housing market.

Senator Marshall: Yes. We say that for mortgages you have an asset backing it up, but the value of assets also goes down. When interest rates go up there will be a pressure. I think you even said that the average value of a Newfoundland home has decreased in the last couple of years. That sort of indicates a problem.

Mr. Stirling: Yes, average price has come down, but we've seen a shift in the marketplace. We came through several years of very strong growth in the early teens. Up until about 2013-14 we've seen tremendous growth both in terms of volume of sales and average prices. A lot of oil money from across the country flowed into our real estate market, particularly in St. John's and in the regional centres across the province of Gander, Grand Falls and Corner Brook. That market dried up. The oil money funded parts of the real estate market. The high end, the half million and three-quarter million dollar properties, has dropped off. We've seen a shift downward in the market.

Our volume in the \$250,000 to \$300,000 range probably hasn't changed all that much. We use the analogy of lining up all the kids in a classroom by height. Then, if you take away the four or five tallest kids, the average height is going to drop but the kids haven't changed. Our average price has come down but that doesn't mean average value has come down as much because we're selling a lot more houses in the lower end of the market, we'll say.

connaître un ralentissement économique. Il ne faut pas oublier non plus les changements fiscaux proposés qui toucheront les petites entreprises.

Quel impact pensez-vous que cela aura sur la dette des ménages? Quelle pression cela exercera-t-il sur les citoyens?

M. Stirling : Le marché de l'immobilier, que je connais bien, est très influencé par les émotions et la confiance. Depuis le ralentissement du secteur pétrolier et de celui des ressources minérales, et compte tenu de la situation financière précaire dans laquelle se trouve le gouvernement provincial, nous constatons une baisse de la confiance sur le marché de la province. Cela explique pourquoi la reprise s'est fait attendre. Les gens ont de la difficulté à croire qu'ils seront dans une meilleure position financière l'an prochain que cette année.

Tout ce qui a une incidence sur la confiance du marché, y compris de toute évidence l'incertitude entourant les changements fiscaux, entraîne une baisse de la confiance. Tout ce qui a une incidence sur la confiance des gens envers leur propre situation financière a des répercussions sur le marché du logement et les activités dans ce secteur.

La sénatrice Marshall : Oui. Dans le cas des hypothèques, elles sont soutenues par un actif, mais la valeur des actifs est aussi en baisse. Lorsque les taux d'intérêt augmenteront, cela exercera une pression. Je crois que vous avez même dit que la valeur moyenne des maisons à Terre-Neuve a diminué au cours des dernières années. Cela semble indiquer qu'il y a un problème.

M. Stirling : Oui, le prix moyen a baissé, mais nous avons aussi constaté des changements sur le marché. Nous avons connu plusieurs années de très forte croissance à partir de 2010. Jusqu'en 2013-2014, environ, nous avons enregistré une croissance exceptionnelle, tant du point de vue du volume des ventes que des prix moyens. Une part importante de l'argent du pétrole provenant de l'autre bout du pays est venue alimenter le marché immobilier de la province, particulièrement à St. John's et dans les centres régionaux de Gander, Grand Falls et Corner Brook. Puis, ce marché s'est tari. L'argent du pétrole est venu financer une partie du marché de l'immobilier. Des baisses ont touché les propriétés haut de gamme, c'est-à-dire celles valant d'un demi-million à trois quarts de million de dollars. Nous avons constaté un recul du marché.

Le volume des ventes dans la tranche des 250 000 \$ à 300 000 \$ n'a probablement pas beaucoup changé. Nous utilisons l'analogie des enfants que l'on met en rang dans une classe en fonction de leur taille. Si vous enlevez les quatre ou cinq enfants les plus grands, la taille moyenne va diminuer, mais ce sont les mêmes enfants qui sont là. Notre prix moyen a baissé, mais cela ne signifie pas que la valeur moyenne a diminué autant, parce que nous vendons beaucoup plus de maisons dans le segment inférieur du marché, disons.

Senator Marshall: Ms. Keating, you were saying in your opening remarks that the board of trade represents 800 businesses. I would be interested in hearing what they are saying to you about the proposed tax changes and what they are doing in anticipation. I know you emphasized the uncertainty. We really don't know what the tax changes will be.

What are they saying to you and what are they doing? When we were out west we were told that some companies are actually making changes in anticipation. They're second guessing what will happen. I'll go back a bit. What are they saying and then what are they doing?

Ms. Keating: Senator Marshall, the board of trade has 800 members. When this proposal came out in July we struck a tax committee. It was the first time ever that the St. John's Board of Trade drew upon our members who actually were practising in tax. We had tax lawyers and tax accountants that came together to review these proposals, speak with members, educate and discuss this.

In our submission we gave numerous examples of very specific circumstances where those impacts would be seen. When we say we speak for 800 businesses, through the tentacle of our tax committee we are actually speaking for thousands of businesses in the province. Those professionals have as their own clients thousands of businesses.

We've heard through the process of the level of uncertainty that has rippled through the business community with respect to these proposals. Make no mistake, they have been listening to the announcements that happened as of October 16 when the minister came out and made some comments with respect to sections they will potentially be repealing or things that they will be changing. Those have not quashed the uncertainty in the business community whatsoever. If anything, it's created more uncertainty because it has exasperated the situation.

I know firsthand of businesses that have decided to stop being in business, to sell their business and to get out of it. They have had enough of the roller-coaster ride of uncertainty. There are individuals that have followed the tax rules and the tax plans for the last 20 and 30 years. They are now moving into, as we all are aware, the bubble that is happening with the baby boomers. They are moving right now into the precipitous of their retirement. They have literally had their entire tax planning which they have done for the last 30 years completely upheaved with the proposed new rules with respect to passive income. Those are significant changes for those individuals.

There are those who are talking to their advisers wondering if they should pull everything out of those businesses now and suffer an exorbitant tax at this time. The uncertainty that is

La sénatrice Marshall : Madame Keating, vous avez mentionné dans votre introduction que la chambre de commerce représente 800 entreprises. J'aimerais entendre ce qu'elles vous disent concernant les modifications fiscales proposées et ce qu'elles font en prévision de ces modifications. Je sais que vous avez insisté sur l'incertitude. Nous ne savons réellement pas quelle forme prendront ces modifications fiscales.

Que vous disent-elles et que font-elles? Lorsque nous étions dans l'Ouest, certains représentants d'entreprises nous ont dit qu'ils procédaient à des changements en prévision de ce qui va arriver. Ils tentent de deviner ce qui va se produire. Je répète, que disent-elles et que font-elles?

Mme Keating : Madame la sénatrice, la chambre de commerce compte 800 membres. Lorsque cette proposition a été soumise en juillet, nous avons mis sur pied un comité de la fiscalité. C'était la toute première fois que la Chambre de commerce de St. John's faisait appel à ses membres qui se spécialisent dans le domaine fiscal. Nous avons réuni des avocats et des comptables fiscalistes pour passer en revue ces propositions, discuter avec les membres, et les renseigner à ce sujet.

Dans notre mémoire, nous avons fourni de nombreux exemples de situations très précises où ces répercussions se feraient sentir. En fait, lorsque nous disons que nous parlons au nom de 800 entreprises, par l'intermédiaire de notre comité de la fiscalité, nous parlons en fait au nom de milliers d'entreprises de la province, que ces professionnels comptent parmi leurs clients.

Dans le cadre du processus, nous avons pris connaissance de l'incertitude qui a touché le milieu des affaires en ce qui a trait à ces propositions. Ne vous y trompez pas. Les gens d'affaires ont écouté les annonces qui ont été faites le 16 octobre, lorsque le ministre s'est prononcé en ce qui a trait aux articles qui seraient peut-être abrogés ou aux changements qui seraient apportés. Cela n'a pas atténué l'incertitude qui prévaut dans la communauté des gens d'affaires. En fait, cela a créé davantage d'incertitude parce que cela a exacerbé la situation.

Je connais personnellement des entreprises qui ont décidé d'arrêter de faire des affaires, de vendre leur entreprise et de s'en retirer. Elles en ont assez de ce climat d'incertitude en montagnes russes. On parle de personnes qui ont suivi les règles et les plans fiscaux depuis 20 ou 30 ans. Elles en sont maintenant à l'étape dont nous avons tous entendu parler et elles font partie de la bulle des baby-boomers. Elles s'approprient maintenant à prendre leur retraite. Elles ont littéralement vu toute leur planification fiscale, ce qu'elles ont fait au cours des 30 dernières années, entièrement bousculée par les nouvelles règles proposées en matière de revenu passif. Ce sont là des changements importants pour ces gens.

Il y a ceux qui parlent à leurs conseillers et qui se demandent s'ils ne devraient pas retirer tout ce qu'ils ont dans leur entreprise et assumer un fardeau fiscal exorbitant en le faisant.

rippling through the business community is nothing like the board of trade has ever seen. Businesses are contracting because of that. They need funds to invest and grow. Not knowing the playing field they may be faced with, come budget next year, they are contracting. They are not doing things as they normally would do until they figure out what playing field they are actually on.

Senator Marshall: In your brief you talked about the complexity of the tax system. Is that a big factor with the organizations that you represent? Are people not quite sure of what they will do or what direction they should go in?

Ms. Keating: With respect to the entire taxation system, personal and corporate income taxes are extremely complex documents requiring a multitude of professionals to interpret what is in there and provide advice to the various businesses. These new rules have added another layer of complexity.

The proposed legislation that came out as part of these proposals in July was submitted as part of the document we submitted to the Finance Committee and shared with the Senate. There are areas in that where there's actual contradiction and circular references that are occurring. When you're trying to interpret or give advice to someone in the realm of a tax professional, that level of uncertainty and being unable to decide what that will mean for your business have completely unearthed what has happened with respect to the business community.

The taxation system in Canada was complicated as it was. This has added another level of complexity that boggles the mind. The passive income proposals with respect to how you're supposed to keep track of the various buckets of funds, the amount of actual cost that a business may incur to try to meet the regulations in those various proposals, and to meet some arbitrary standard that a CRA auditor may come out and impose upon you after the fact, have businesses completely uncertain in terms of what to do next.

Senator Marshall: I think the term you used in your brief that was submitted was bewildering complexity. You mentioned the passive income part of the proposal. I know in your brief you also talked about the grandfathering provisions.

There's a reference in the finance documents that there will be some grandfathering, but we don't know what it is. What would you like to see in the grandfathering? I know you spoke about the \$50,000 threshold, but we have to make recommendations in our report. What do you see as a reasonable and realistic grandfathering provision?

L'incertitude qui se répand dans le milieu des affaires n'a rien à voir avec ce que la chambre de commerce a connu. Les entreprises se contractent à cause de cela. Elles ont besoin de fonds pour investir et prendre de l'expansion. Ne connaissant pas les règles du jeu auxquelles elles pourraient être confrontées, lors du prochain budget, elles se contractent. Elles ne feront pas ce qu'elles feraient normalement tant qu'elles ne sauront pas quelles sont réellement les règles du jeu.

La sénatrice Marshall : Dans votre mémoire, vous avez parlé de la complexité du régime fiscal. Est-ce un facteur important pour les organisations que vous représentez? Les gens ont-ils des incertitudes quant à ce qu'ils feront et à l'orientation qu'ils devraient adopter?

Mme Keating : En ce qui concerne l'ensemble du régime fiscal, les impôts sur le revenu des particuliers et des entreprises font l'objet de documents extrêmement complexes, qui doivent être interprétés par une armée de professionnels, qui sont chargés de conseiller les diverses entreprises. Ces nouvelles règles ont ajouté un autre niveau de complexité.

Le projet de loi qui a été présenté dans le cadre de ces propositions en juillet faisait partie du document que nous avons soumis au Comité des finances et communiqué au Sénat. Il y a des domaines dans lesquels on note des contradictions réelles et des références croisées. Lorsqu'on essaie d'interpréter les choses ou de donner des conseils à quelqu'un dans le domaine fiscal, ce niveau d'incertitude et cette incapacité de décider ce que cela signifiera pour l'entreprise ont complètement fait ressortir la situation dans le milieu des affaires.

Le régime fiscal canadien était déjà assez compliqué. On a ajouté un autre niveau de complexité que l'on a peine à comprendre. Les propositions relatives au revenu passif, en ce qui a trait notamment à la façon dont vous êtes censé tenir compte des diverses sources de fonds, à la somme des coûts réels qu'une entreprise peut devoir engager pour tenter de respecter les règlements contenus dans ces diverses propositions, ainsi que pour satisfaire à une norme arbitraire qu'un vérificateur de l'ARC peut lui imposer après coup, ont entraîné une incertitude complète dans les entreprises pour ce qui est de la marche à suivre pour l'avenir.

La sénatrice Marshall : Je crois que le terme que vous avez utilisé dans votre mémoire était complexité déconcertante. Vous avez mentionné la partie du revenu passif de la proposition. Je sais que dans votre mémoire, vous avez aussi parlé des dispositions relatives aux droits acquis.

Il est mentionné dans les documents financiers qu'il y aura des droits acquis, mais nous ne savons pas en quoi ils consistent. Que voudriez-vous voir dans ces droits acquis? Je sais que vous avez mentionné le seuil de 50 000 \$, mais nous devons faire des recommandations dans notre rapport. Que considérez-vous comme une clause de droits acquis raisonnable et réaliste?

We don't know what the grandfathering provision will be, but can you give us some idea as to what you think would be reasonable?

Ms. Keating: I guess the issue with that is that it will be different for each type of business. If you look at the passive income, I think part of the issue or part of the problem goes to a question that was earlier asked of Dr. Locke with respect to the comparability between an employee and a business owner.

How do you establish that relative risk? Is that an apple and an apple that you're comparing? As representatives of the business community we would tell you absolutely not. That is not an apple and an apple comparison. There is no factor included there with respect to risk to understand the differentiation between the two of those.

If I am a business owner and I am toward the end of my business cycle, I must look at how that business is constructed. I've been in the ups and downs of my business over the last 30 years. I've not been able to avail of other tax saving measures such as RRSPs and the like. I'm looking at the potential sale of my business as being my nest egg that will bring me into retirement so that I'm not dependent upon government funding and government subsidy. If you look at what such individuals would look for in grandfathering, it would be around the actual investment they have in terms of asset.

If I'm an active business trying to reach out with tentacles to actively invest and try to keep cash so that I can grow and develop my business, I'm more asset-based. Are retained earnings the correct mechanism for me to use? I would say probably not. I may need cash for investment that doesn't materialize to actual revenue and retained earnings for many years, in terms of when I get there.

There is not one solution in terms of I can look at you and say it should be based on retained earnings or it should be based on a cash value.

Senator Marshall: We had the Minister of Finance and officials from the Department of Finance testify before us, but the impression I'm getting is that it will be like a one size fits all. It seems like there may be some sort of special provision for farmers, but the impression I get is that it will be a one size fits all. Whatever grandfathering is there will be one generic grandfathering provision. I expect it'll be complex but it won't be tailored to different situations at all.

I had a lot of questions for you after reading your brief. You mentioned retained earnings. When you are talking about passive income, you are really talking about part of your retained earnings.

Ms. Keating: Yes.

Nous ne savons pas quelles seront les dispositions en matière de droits acquis, mais pouvez-vous nous donner une idée de ce que vous considéreriez comme raisonnable?

Mme Keating : Le problème, je pense, est que cela variera selon le type d'entreprise. Si vous prenez le revenu passif, cela nous ramène notamment, je pense, à une question qui s'adressait tout à l'heure à M. Locke au sujet de la comparaison entre un employé et un propriétaire d'entreprise.

Comment établir le risque relatif? Comparez-vous des choses équivalentes? En tant que représentants du milieu des affaires, nous estimons que ce n'est absolument pas le cas. Ce n'est pas comparable. On ne tient compte d'aucun facteur de risque permettant de comprendre la différence entre les deux.

Si je suis propriétaire d'une entreprise et que je me rapproche de la fin de ma vie active, je dois voir comment mon entreprise est constituée. Elle a connu des hauts et des bas au cours des 30 dernières années. Je n'ai pas pu profiter d'autres mesures permettant d'économiser de l'impôt comme les REER et autres programmes. J'envisage de vendre mon entreprise pour me constituer un revenu de retraite afin de ne pas dépendre de l'aide financière et des subventions du gouvernement. Ce que ces personnes veulent protéger, c'est leur investissement effectif.

Si je cherche activement à investir et à conserver de l'argent pour pouvoir prendre de l'expansion et développer mon entreprise, je compte davantage sur la valeur des actifs. Une formule se basant sur les bénéfices non répartis est-elle la bonne pour moi? Probablement pas. J'ai peut-être besoin d'argent pour faire des investissements qui ne rapporteront pas des revenus et des bénéfices avant de nombreuses années.

Il n'y a pas de solution universelle me permettant de vous dire s'il faudrait se baser sur les bénéfices non répartis ou sur la valeur des actifs.

La sénatrice Marshall : Le ministre des Finances et les fonctionnaires du ministère des Finances ont témoigné devant nous, mais j'ai l'impression que la formule sera la même pour tous. Apparemment, il y aura peut-être des dispositions spéciales pour les agriculteurs, mais j'ai l'impression que ce sera la même formule pour tous. Quelle que soit la disposition d'antériorité, elle sera la même pour tout le monde. Je m'attends à ce que ce soit complexe et non pas adapté à chaque situation différente.

J'avais de nombreuses questions que je voulais vous adresser après avoir lu votre mémoire. Vous avez mentionné les bénéfices non répartis. Quand vous parlez du revenu passif, en réalité, vous parlez aussi de vos bénéfices non répartis.

Mme Keating : Oui.

Senator Marshall: We don't even know what passive income will be. I was trying to find the definition on the Department of Finance website, and I couldn't find a definition there for passive income.

The concern for me is: What message is that sending to other companies? I know we're talking about the CCPCs right now, but the government is looking at retained earnings. Now they are to put rules in for how companies deal with their retained earnings. For me, this is really a precedent.

Can you comment on that? I know you are a CPA and you work with a firm. Do you sense the same discomfort I feel when I see that the government is like putting their fingers on the retained earnings of a company?

Ms. Keating: The one thing that the proposals of July should tell us as Canadians is that the legislation was well thought out by the individuals who did the proposals and came forward with the legislation. That legislation was tabled in the form of proposals. Individuals such as me and others around the country got a hold of that legislation and read it. I know the Department of Finance has received documents that are hundreds of pages long. The board of trade document was 28 pages. It was a fairly comprehensive document, but I know that there are others that are hundreds of pages long.

One thing should concern senators and all Canadians. When you try to do something such as tag retained earnings, dive specifically into one issue and use a mallet to drive a nail, it will reverberate through many other areas. To take retained earnings, as with anything, will drive behaviour. That behaviour will not be investing and growing our Canadian economy. That will drive behaviour, which will cause contraction. That is the last thing we want happening in our Canadian economy right now.

We cannot ignore what is happening with our friends to the south. They have an extremely business friendly tone when you look at what they are doing. They understand. Some 70.8 per cent of Canadians are employed by small business. That is your economic engine. You should not, as a government, be doing things that would cause those who those risks and endure those uncertainties to contract.

Senator Marshall: I've asked this question of other witnesses. When you propose things people will say this will happen and that will happen. I specifically asked this question of the doctors because they always say, "If you do that, we'll leave the jurisdiction."

Do you think the changes will happen and businesses will react the way you think they will react, or do you think they'll cope with the changes and just carry on?

La sénatrice Marshall : Nous ne savons même pas ce que sera le revenu passif. J'ai essayé d'en trouver la définition dans le site web du ministère des Finances, mais sans succès.

Je me demande quel message cela envoie aux autres entreprises? Je sais que nous parlons, pour le moment, des SPCC, mais le gouvernement s'intéresse aux bénéfices non répartis. Il va réglementer la façon dont les entreprises traitent leurs bénéfices non répartis. Je vois là un véritable précédent.

Pouvez-vous nous dire ce que vous en pensez? Je sais que vous êtes expert-comptable et que vous travaillez au sein d'une société. Éprouvez-vous le même malaise que moi lorsque le gouvernement semble vouloir mettre la main sur les bénéfices non répartis d'une entreprise?

Mme Keating : Les propositions de juillet montrent aux Canadiens quelles sont les fruits d'une mûre réflexion de la part de ceux qui les ont élaborées et présentées. Cette loi a été déposée sous la forme de propositions. Je les ai lues comme bien d'autres gens de partout au pays. Je sais que le ministère des Finances a reçu des documents de centaines de pages. Celui de la chambre de commerce comptait 28 pages. C'était un document assez détaillé et complet, mais je sais qu'il y en a d'autres d'une centaine de pages.

Il est une chose dont les sénateurs et tous les Canadiens devraient s'inquiéter. Si l'on essaie de s'en prendre à une chose comme les bénéfices non répartis, de s'attaquer à cet élément particulier, cela va se répercuter dans de nombreux autres domaines. Que ce soit les bénéfices non répartis ou n'importe quoi d'autre, cela va conduire à certains comportements. Ces comportements n'auront pas pour effet d'investir et de développer l'économie canadienne. Cela va causer une contraction. C'est la dernière chose que nous souhaitons actuellement pour l'économie canadienne.

Soyons conscients de ce qui se passe chez nos voisins du Sud. Le climat y est extrêmement favorable aux affaires. Ils comprennent la situation. Environ 70,8 p. 100 des Canadiens travaillent dans le secteur de la petite entreprise. C'est le moteur de l'économie. Le gouvernement ne devrait pas faire des choses qui entraîneront la contraction des entreprises qui prennent des risques et font face aux incertitudes.

La sénatrice Marshall : J'ai posé cette question à d'autres témoins. Quand vous proposez des mesures, les gens disent qu'il va se passer ceci ou cela. J'ai posé cette question aux médecins parce qu'ils disent toujours : « Si vous faites cela, nous allons quitter le pays. »

Pensez-vous que ces changements auront lieu et que les entreprises réagiront comme vous vous y attendez ou qu'elles vont plutôt s'adapter aux changements et continuer?

Ms. Keating: From the conversations I have had since the July proposals, individual business owners have made the decision to get out of business. They are done. It will have those implications. What the magnitude of those will be is yet to be seen.

Senator Andreychuk: Just following up on the same sort of questioning, when we first started as a Finance Committee to look at this issue, the question was: Why are they doing this? Of course it was the employee example. Then it was building the middle class.

Was there any discussion or pre-notice before July 18 to any of your members or to you as an association?

Ms. Keating: To this magnitude, absolutely not. I mean in previous budgets the government has said, as part of its election platform, that it would be looking to supporting the middle class, growing the middle class and things of that nature. To have seen such wholesale changes having such a ripple effect through the business community, no, there's no one that would have anticipated a document of this nature coming in July.

Senator Andreychuk: Certainly the minister has responded to some of the July 18 reaction. Do you think there is less distrust of what the government is doing now, or do you think the amendments have added to the confusion and distrust?

Ms. Keating: We know that there were 21,000 submissions in response for the call of consultation. There is such ambiguity in the announcements since October 16, if you think about it, that we find it difficult to believe you would wade through 21,000 submissions in two weeks to be able to address and to respond to the concerns that have been raised.

Are we pleased that the government has said it heard there were issues with respect to the legislation? Do we think it is important that much more time and a much more comprehensive review are required?

I don't know how anyone could conclude otherwise. I do not understand, based upon the magnitude and the depth of what had been presented, how they could conclude anything other than a wholesale change needed to occur in the taxation system and that a Band-Aid solution would not work.

Senator Andreychuk: We've heard from some witnesses, and you've pointed it out, that for 30 plus years they've been managing their affairs and building their businesses. Now, all of a sudden, that's all up in the air.

One is to get out of the business, et cetera, but the other we've heard is perhaps delaying. The government is saying that will implement this immediately, even in January 2018. We've heard calls that the delay should be until at least 2019 so that people

Mme Keating : D'après les conversations que j'ai eues depuis les propositions de juillet, des propriétaires d'entreprises ont déjà pris la décision de se retirer des affaires. C'est fini pour eux. Ces répercussions auront lieu. Quant à leur importance, cela reste à voir.

La sénatrice Andreychuk : Dans la même veine, lorsque le Comité des finances a commencé à se pencher sur cette question, on s'est demandé quelle était la raison de ces mesures? Bien entendu, on citait l'exemple de l'employé. Puis on a parlé de renforcer la classe moyenne.

Certains de vos membres ou votre association ont-ils été avertis de ces mesures avant le 18 juillet?

Mme Keating : Des changements de cette ampleur, absolument pas. Je veux dire que dans le budget précédent, le gouvernement a dit, dans le cadre de son programme électoral, qu'il chercherait à soutenir la classe moyenne, à la renforcer et ce genre de choses. Pour ce qui est de changements ayant de telles répercussions dans tout le secteur des affaires, non, personne ne se serait attendu à recevoir un document de cette nature en juillet.

La sénatrice Andreychuk : Le ministre a répondu à certaines réactions du 18 juillet. Pensez-vous que maintenant, la méfiance à l'égard du gouvernement s'est dissipée ou, au contraire, que les modifications n'ont fait qu'accroître la confusion et la méfiance?

Mme Keating : Nous savons que le gouvernement a reçu 21 000 mémoires dans le cadre de ses consultations. Les annonces faites depuis le 16 octobre sont tellement ambiguës que nous trouvons difficile à croire que le gouvernement ait pu examiner 21 000 mémoires en deux semaines pour répondre aux préoccupations émises.

Le gouvernement reconnaît avoir entendu dire que la loi posait des problèmes. En sommes-nous satisfaits? Croyons-nous important de consacrer beaucoup plus de temps à cette question et de la soumettre à un examen beaucoup plus approfondi?

Je ne vois pas comment on pourrait dire le contraire. Étant donné l'ampleur et la profondeur de ce qui a été proposé, comment ne pas comprendre qu'il faudrait réviser entièrement le système d'imposition et qu'une solution ponctuelle ne peut pas fonctionner.

La sénatrice Andreychuk : Certains témoins nous ont dit, comme vous l'avez souligné, qu'ils ont géré leurs affaires et construit leur entreprise pendant une trentaine d'années. Et voilà que soudainement, tout est remis en question.

Une solution est de fermer l'entreprise, mais l'autre est peut-être de gagner du temps. Le gouvernement dit qu'il va mettre ces mesures en œuvre immédiatement, et même dès janvier 2018. Des gens demandent de les différer au moins jusqu'en 2019 afin

can adjust what they've been working on for 30 years and have some implementation period.

Would you be in favour of that, or are you saying no, we need to scrap these and have a royal commission or some sort of look at the tax system as a whole?

Ms. Keating: To be honest, if the government actually implemented these in the next budget, I don't know if they would be prepared for the changes they have brought forward, let alone what the business community would have to do with respect to getting their own house in order. I don't think that the actual government, the CRA or Revenue Canada, has the wherewithal to be able to deal with it.

If anything has taught the government to slow down, take your time and do it right, it should be the Phoenix system. I would say it is the same with these tax changes.

Senator Andreychuk: Following up on that, we heard from CRA officials and auditors who have to implement this system. At this point we don't know what their test of reasonableness is or what would be acceptable actions on behalf of small businesses. They are saying it's extremely complex, but they're in a position of saying that they will manage it, whatever it is.

Have you been in anyway consulted on what these guidelines or protocols will be?

Ms. Keating: No, they have not reached out and consulted. We have not been asked that question.

Senator Andreychuk: We're coming to a deadline date and your businesses don't know what to expect.

Ms. Keating: There is the ambiguity of the word reasonableness and of the word contribute in terms of evaluating what someone's worth is in the contribution of a business. It's not even through that. In many of the examples we provided in our submission, if you use the government's most recent discussion one of the issues they had was the proposal with respect to generational transfers of businesses. They have come forward and they have said that they have removed that.

However, if you look at the income sprinkling piece, they very much affirm they will go forward with it. There is the whole generational issue in terms of whether or not someone has many years ago implemented a freeze on their estate, transitioned to their children, and are now passively involved in the business because they have preferred shares they are redeeming. I don't know how to consult or tell them otherwise, subject to the TOSI rules. I don't believe that was an intention. Even in the October 16 and post discussions those issues are not being dealt with.

de pouvoir ajuster les plans auxquels ils travaillent depuis 30 ans et de disposer d'un délai de mise en œuvre.

Seriez-vous pour ce genre de solution ou dites-vous qu'il faut renoncer à tout cela et charger une commission royale d'enquête ou autre d'examiner le régime d'imposition dans son ensemble?

Mme Keating : Très franchement, si le gouvernement apporte vraiment ces changements dans le prochain budget, je ne suis pas sûre qu'il sera prêt à les mettre en œuvre. Ne parlons même pas de ce que le milieu des affaires devra faire pour se préparer. Je ne pense pas que le gouvernement actuel, l'ARC ou Revenu Canada soient en mesure d'y faire face.

Le système Phénix devrait faire comprendre au gouvernement qu'il faut prendre son temps pour bien faire les choses. Je dirais que la situation est la même pour ces changements fiscaux.

La sénatrice Andreychuk : À ce propos, nous avons entendu les témoignages des agents et des vérificateurs de l'ARC qui devront mettre le système en œuvre. Pour le moment, nous ignorons quels seront leurs critères pour évaluer le caractère raisonnable ou l'admissibilité des dispositions que les petites entreprises ont mises en place. Ils disent que c'est extrêmement compliqué, mais qu'ils seront en mesure de gérer la situation.

Avez-vous été consultés au sujet des lignes directrices ou protocoles?

Mme Keating : Non, le gouvernement ne nous a pas consultés. On ne nous a pas posé cette question.

La sénatrice Andreychuk : Nous approchons de la date de mise en œuvre, mais vos entreprises ne savent pas à quoi s'attendre.

Mme Keating : Les notions de caractère raisonnable et de contribution restent ambiguës quand il s'agit d'évaluer la valeur de la contribution qu'une personne apporte à l'entreprise. Il n'y a pas que cela. Dans de nombreux exemples que nous avons fournis dans notre mémoire, si vous prenez les commentaires les plus récents du gouvernement, un des problèmes concernait le transfert intergénérationnel des entreprises. Il a dit qu'il avait supprimé ces dispositions.

Toutefois, si vous prenez celles qui concernent le fractionnement des revenus, il affirme son intention d'y donner suite. Le problème du transfert intergénérationnel se pose lorsque quelqu'un qui a gelé ses avoirs il y a de nombreuses années pour les céder à ses enfants participe maintenant de façon passive à l'entreprise en encaissant des actions privilégiées. Je ne sais pas quoi leur conseiller, compte tenu des règles de l'IRF. Je ne crois pas que c'était l'intention du gouvernement. Ces questions n'ont pas été abordées, même lors des discussions du 16 octobre et après.

Senator Andreychuk: I have a quick question for Mr. Stirling. You pointed out the housing issue. I come from Regina, Saskatchewan. I very much agree with you that we have a different problem than Toronto and Vancouver.

Mr. Stirling: Absolutely.

Senator Andreychuk: It has a lot to do with our oil and potash industries, et cetera. You did some comparison to the automotive industry. Are you seeing here that automotive dealers are switching to leases more, which is another creation problem. Before it was sell a car and now it is more lease a car.

Mr. Stirling: Yes. I wouldn't have access to that information. I know anecdotally probably 10 years ago most vehicles that were sold here were leased, but I think we've seen a switch back. A lot of the manufacturer incentive financing now makes it much more attractive to purchase and finance at zero per cent or close to zero per cent, but I don't have any access to those data.

Senator Andreychuk: You haven't seen a switch back to leasing here that you're aware of.

Mr. Stirling: Not that I'm aware of, no.

Senator Cools: I would like to thank the witnesses for their very spirited presentations, for their comprehension of the issues and for their deep concern for what is happening. You're very passionate about this and you're so afflicted by something of a disappointment in what the government has done. I think that is a commonly felt emotion across the country. We heard it daily out west.

What if this situation were reversed and the two of you were senators? As we come down the homestretch of our work, we will have to decide on our recommendations. If you had to choose three recommendations, which recommendations would you put forth if you were allowed to do three?

Ms. Keating: In the summary to the brief we have given the first recommendation would be that these proposals are insane and should be stopped. Let's call them that.

Senator Cools: You choose a good word for that.

Ms. Keating: Number two would be that the taxation system has not had a proper review in over 50 years, since the 1970s, and we are now in the 21st century. It is long overdue for that to occur.

I guess the third recommendation once again is you need to engage the stakeholders to fully understand the implications of what you are proposing as a government in a taxation regime. It

La sénatrice Andreychuk : J'ai une brève question à poser à M. Stirling. Vous avez parlé de la question du logement. Je viens de Regina, en Saskatchewan. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que notre problème n'est pas le même qu'à Toronto et à Vancouver.

M. Stirling : Absolument.

La sénatrice Andreychuk : Il est largement attribuable aux industries du pétrole et de la potasse, entre autres. Vous avez fait des comparaisons avec le secteur automobile. Constatez-vous qu'ici les concessionnaires automobiles font davantage de locations, ce qui pose un autre problème. Avant, il s'agissait de vendre une voiture tandis que maintenant, c'est plutôt de la louer.

M. Stirling : Oui. Je n'ai pas accès à ces renseignements. Je sais qu'il y a 10 ans, la plupart des automobiles étaient vendues en crédit-bail, mais je pense que nous faisons marche arrière. Une bonne partie du financement qu'offrent les fabricants rend maintenant l'achat beaucoup plus attrayant grâce à des prêts à taux zéro ou presque, mais je n'ai pas accès à ces données.

La sénatrice Andreychuk : À votre connaissance, le crédit-bail n'a pas eu un regain de faveur.

M. Stirling : Non, pas à ma connaissance.

La sénatrice Cools : Je voudrais remercier les témoins de leurs exposés dynamiques, de leur compréhension des problèmes et de leur profonde préoccupation à l'égard de ce qui se passe. Ces questions vous tiennent beaucoup à cœur et vous êtes profondément déçus de ce que le gouvernement a fait. Je pense que c'est un sentiment largement ressenti d'un bout à l'autre du pays. Nous en entendons parler tous les jours dans l'Ouest.

Que feriez-vous si la situation était inversée et que vous étiez tous les deux sénateurs? À l'approche de la ligne d'arrivée, nous allons devoir formuler nos recommandations. Si vous aviez trois recommandations à faire, quelles seraient-elles?

Mme Keating : Dans le résumé de notre mémoire, nous avons émis notre première recommandation à savoir que ces propositions sont absurdes et qu'il faudrait y mettre un terme. C'est bien ce qu'elles sont.

La sénatrice Cools : Vous avez choisi un bon mot pour les décrire.

Mme Keating : En deuxième lieu, le régime d'imposition n'a pas été examiné comme il faut depuis plus de 50 ans, depuis les années 1970, alors que nous sommes au XXI^e siècle. Il est grand temps de le faire.

Comme troisième recommandation, je dirais de nouveau qu'il faut faire participer les parties prenantes pour bien comprendre les conséquences de ce que le gouvernement propose comme

is exceptionally important that you speak to the individuals whom you are taxing so that you understand what you're doing and how that will implicate and potentially impact on the Canadian economy.

Senator Cools: Well done, I thought.

Senator Oh: That was very interesting and right to the point. My question for you is on the executive summary that you submitted. You stated that the proposed tax changes would revise gender parity gains. Could you please comment on the gender issue?

Ms. Keating: Yes, Senator Oh. One of the things we know, I guess evolutionary throughout business and the Canadian community, is that traditionally the man has been the individual who may have started the business and the woman has been the individual who would have supported the family and taken that unfair share or that added share of burden with respect to the family unit.

In a lot of instances in the examples we have given, a husband and wife may have decided to start a dry-cleaning business. They each bring their life savings as a family into that business. In many instances those businesses that would have been established 30 years ago would have had a nominal amount of share capital and each owning them equally.

Under the proposed regulations of income splitting, we can look at the TOSI rules to establish the value of the stay-at-home spouse, who historically would have been the woman of the family, and what they may have done in terms of contributing but not actually taking remuneration for because times may have been lean.

If you look to marital law, establishment of the family worth is shared equally between spouses. Under the rules proposed by the government, the individuals that have not been active have to meet this reasonableness test and all these vague and arbitrary terms that are currently being used. They are left to prove their worth.

With respect to gender equality, I think that is a massive step backward for our Canadian citizenship, a massive step backward.

Senator Oh: In your opinion the government's gender impact assessment was not comprehensive.

Ms. Keating: I don't know how it could have been because once again we get to these definitions of reasonableness. Now spouses who have stayed at home but supported the business, suddenly now have to sit in front of CRA auditors and demonstrate how they contributed and why they are worth what they have been paid. That is not gender equity.

régime d'imposition. Il est extrêmement important de parler aux personnes que vous imposez afin de comprendre ce que vous faites, quelles en seront les répercussions et quels pourraient en être les effets sur l'économie canadienne.

La sénatrice Cools : Très bien.

Le sénateur Oh : C'était très intéressant et très pertinent. Ma question porte sur le résumé que vous avez présenté. Vous avez dit que les changements fiscaux proposés annuleraient les progrès réalisés au chapitre de la parité homme-femme. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

Mme Keating : Oui, sénateur Oh. Une des choses que nous savons, compte tenu de l'évolution des entreprises et de la société canadienne, que traditionnellement, c'est l'homme qui lançait l'entreprise tandis que la femme s'occupait de la famille et assumait la part injuste ou la part supplémentaire du fardeau familial.

Pour prendre les exemples que nous avons donnés, il arrive souvent que le mari et la femme décident de lancer une entreprise de nettoyage à sec. Chacun y investit ses économies. Dans bien des cas, les entreprises qui ont été établies il y a 30 ans ont un montant minimal de capital social partagé également entre les deux conjoints.

Selon les règles proposées pour la répartition du revenu, nous pouvons tenir compte des règles de l'IRF pour établir la valeur de la contribution du conjoint qui est resté à la maison, traditionnellement, la femme, sans être rémunéré, car l'entreprise n'en avait pas les moyens.

En droit matrimonial, la valeur des biens familiaux est partagée de façon égale entre les conjoints. Selon les règles que le gouvernement propose, les personnes qui n'ont pas joué un rôle actif doivent satisfaire au critère du caractère raisonnable et à tous ces termes vagues et arbitraires que l'on utilise actuellement. C'est à elles de prouver leur valeur.

En ce qui concerne l'égalité entre les sexes, je pense que c'est un énorme pas en arrière pour les citoyens canadiens, un énorme recul.

Le sénateur Oh : À votre avis, les analyses d'impact selon le sexe que le gouvernement a faites n'étaient pas assez approfondies.

Mme Keating : Je ne sais pas comment elles auraient pu l'être, car cela nous ramène à la définition du caractère raisonnable. Maintenant, les conjointes qui sont restées à la maison, mais qui ont soutenu l'entreprise doivent tout à coup démontrer à des vérificateurs de l'ARC de quelle façon elles y ont contribué et pourquoi elles valent ce qui leur a été payé. Ce n'est pas l'égalité entre les sexes.

Senator Oh: Earlier you said that the government sees no value in housewives or the spouses helping out behind the scenes.

Ms. Keating: Absolutely.

The Chair: We will conclude the second panel by asking Senator Marshall for a question.

Senator Marshall: I wanted to ask Ms. Keating a final question. When the government released their amendments last month, they also committed to reducing the small business tax rate to 10 per cent this January and 9 per cent the following year.

Does that take the sting out of the proposals that are on the table? Perhaps Ms. Keating and Mr. Stirling you could both comment on that.

Ms. Keating: First, with the proposed reduction in the rates the government is actually making good on a promise that had been made. These rates were supposed to have been reduced. A lot of businesses were disappointed when the rates actually didn't follow the proposal.

Interestingly enough, in concert with the reduction of the rates, the government has also proposed that they will change the rules with respect to dividend tax credits. We may find in the short term that actually has an additional cost burden on business owners and not actually a savings.

Under the new rules because of these changes the immediate impact of a fundamental integration system of taxation is actually penalizing.

Senator Marshall: The reduction of the tax rates might not be a reduction in taxes.

Ms. Keating: When you look in concert with the increase that they are proposing on the dividend tax credit.

Senator Marshall: Do we know that specific?

Ms. Keating: I can't tell you that specific. No, I don't have that specific yet.

Senator Marshall: Mr. Stirling, would you have any comments on that?

Mr. Stirling: Yes. I don't think the reduction will take the sting out of anything. I think the uncertainty is the big issue here.

I'd like to reiterate for the information of senators that for the most part, if we're comparing employees and business owners, it's apples and oranges. Most of our members would be

Le sénateur Oh : Tout à l'heure, vous avez dit que le gouvernement n'attribue aucune valeur à l'aide que les épouses et les conjoints apportent en arrière-scène.

Mme Keating : Absolument.

Le président : Nous allons conclure l'audition du deuxième groupe en demandant à la sénatrice Marshall de poser une question.

La sénatrice Marshall : Je voudrais poser une dernière question à Mme Keating. Quand le gouvernement a publié ses modifications le mois dernier, il s'est également engagé à réduire le taux d'imposition des petites entreprises à 10 p. 100 en janvier et à 9 p. 100 l'année suivante.

Cela adoucit-il les propositions qui sont sur la table? Mme Keating et M. Stirling pourraient peut-être répondre tous les deux.

Mme Keating : Premièrement, en proposant une réduction des taux d'imposition, le gouvernement tient une promesse qui a été faite. Ces taux devaient être réduits. De nombreuses entreprises ont été déçues lorsque les taux n'ont pas suivi la proposition.

En plus de réduire les taux, le gouvernement a aussi proposé de modifier les règles concernant le crédit d'impôt pour dividendes. Nous constaterons peut-être bientôt qu'en fait, les propriétaires d'entreprise se retrouveront avec des coûts supplémentaires et non pas une économie.

Selon les nouvelles règles, suite à ces changements, l'impact immédiat sera, en fait, négatif en raison de l'intégration fiscale.

La sénatrice Marshall : La réduction des taux d'imposition ne se traduira peut-être pas par une réduction des impôts.

Mme Keating : Si vous tenez également compte de l'augmentation que le gouvernement propose pour le crédit d'impôt pour dividendes.

La sénatrice Marshall : Avons-nous des précisions à ce sujet?

Mme Keating : Non, je ne peux pas vous fournir de détails. Je n'en ai pas encore.

La sénatrice Marshall : Monsieur Stirling, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Stirling : Oui. Je ne pense pas que cette réduction atténuera quoi que ce soit. Je pense que le gros problème, ici, c'est l'incertitude.

Je tiens à rappeler aux sénateurs que, pour l'essentiel, quand on compare la situation des employés et celle des propriétaires d'entreprise, on compare des pommes et des oranges. La plupart

kumquats, I guess, or something different again. CRA has determined that they are not employees in a traditional employer/employee relationship. However, they're not permitted to be incorporated. They're licensed under the name of a broker who is incorporated and is dealing with all of these tax changes.

Most of these people are self-employed, independent contractors who like most business people do not have the social safety net behind them. They don't have access to EI, annual vacation and all of that stuff, but they also don't have the tax benefit of being able to incorporate.

That's a piece of work we're doing provincially in terms of advocacy work. They're outside of this either apples or oranges kind of comparison. For us it's interesting. From our brokers' perspective, obviously, the Income Tax Act changes directly impact them and their ability to weather the seasonality of our industry, both within the year and over the course of an economic cycle up and down.

For many of our members it's reinvigorating them around the whole self-incorporation discussion. Again, they are unintended consequences.

Senator Marshall: Could I have one final question?

The Chair: A final question because we're in your territory.

Senator Marshall: One of our other witnesses mentioned about the examples that were in the Department of Finance documents. I can't remember the wording they used, but the impression they left with me anyway was that the examples in the government's documents weren't representative.

I know you had some comments also on the examples. Could you tell us what your opinion is of the examples, whether there was a problem with them or whether they weren't broad enough?

Ms. Keating: Oh my, we could be here all day, Senator Marshall. No, the examples that are used by the government in the documentation they presented were examples that would favour. When it was of benefit to use a particular province as an example, they would use that province. They have used things that are not like beasts in terms of apples and oranges. The communication that is in that is very opaque in terms of what they've used as examples.

There were issues with respect to how they were presenting the situations and what provinces they were using to present those situations, et cetera

de nos membres sont probablement des kumquats ou quelque chose d'autre encore. Selon l'ARC, ils ne sont pas des employés au sens traditionnel du rapport entre employeur et employé. Mais ils n'ont pas le droit de se constituer en personne morale. Ils sont agréés sous le nom d'un courtier, qui lui-même est constitué en personne morale et s'occupe de tous ces changements fiscaux.

La plupart de ces gens sont des travailleurs autonomes, des entrepreneurs indépendants qui, comme la plupart des gens d'affaires, n'ont pas de filet de sécurité sociale derrière eux. Ils n'ont pas droit à l'assurance-emploi, aux congés payés et à tous ces avantages, mais ils n'ont pas non plus l'avantage fiscal de pouvoir se constituer en personne morale.

Voilà un enjeu auquel nous nous attaquons à l'échelle provinciale. Ces gens échappent même à la comparaison des pommes et des oranges. Pour nous, c'est intéressant. Quant aux courtiers, il est évident que les changements apportés à la Loi de l'impôt sur le revenu se répercutent directement sur leur capacité à faire face au caractère saisonnier de notre secteur d'activité, aussi bien à l'échelle annuelle qu'à travers les hauts et les bas du cycle économique.

Pour beaucoup de nos membres, cela relance la question de la possibilité de se constituer en personne morale. Là encore, il y a des conséquences indésirables.

La sénatrice Marshall : Puis-je poser une dernière question?

Le président : Une dernière, oui, parce que nous sommes sur votre territoire.

La sénatrice Marshall : L'un des autres témoins a parlé des exemples fournis dans les documents du ministère des Finances. Je ne sais plus comment il s'est exprimé, mais il m'a laissé l'impression que ces exemples n'étaient pas représentatifs.

Je sais que vous aviez aussi des remarques à formuler à ce sujet. Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez et s'il y a un problème concernant ces exemples ou s'ils n'ont pas une portée suffisante?

Mme Keating : Oh, mon Dieu, on pourrait y passer la journée, sénatrice Marshall. Non, les exemples employés par le gouvernement dans sa documentation sont des exemples favorables. Quand il était avantageux d'utiliser telle ou telle province comme exemple, c'est elle qu'il choisissait. Il s'est servi de choses qui n'ont pas de rapport avec les pommes et les oranges. Les exemples dont il s'est servi ne sont pas clairs du tout.

La façon dont les situations sont présentées, le choix des provinces exemplifiant ces situations, et cetera ont soulevé des problèmes.

Senator Marshall: That reminds that CPA in their brief picked out select provinces. That dovetails into what you were saying.

The Chair: Thank you very much to both Ms. Keating and Mr. Stirling, for sharing your comments. There's no doubt it has been informative and enlightening.

The Chair: Honourable senators, our next witness is Mr. Larry Short, Portfolio Manager, Senior Investment Advisor and Executive Director, Private Client Group, with HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc.

Mr. Short, thank you very much for accepting our invitation. It's an honour to be in St. John's, Newfoundland, like Senator Marshall is always reminding us.

That said, we will ask you to make your presentation and it will be followed by questions from senators.

Larry Short, Portfolio Manager, Senior Investment Advisor and Executive Director, Private Client Group, HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc.: Thank you very much, honourable senators. Good morning and welcome to St. John's. By way of background, I should make you aware that I come from the same small town as Rex Murphy.

Senator Cools: Oh, well, what a distinction.

Mr. Short: But my choice of vocabulary is infinitely smaller words.

I have been a financial adviser to many business owners over the last 29 years. As their adviser, I've heard the joys, sacrifices and worries of these business owners. I bring to you today their views and frustrations that they have brought to me since the announcement of these proposed changes.

There's little doubt by now that the details of the proposed tax changes are full in your minds. I would like to address two elements of interest, however. In order to present these elements, it would be useful to build on an old analogy that has been used to explain taxation for many years.

That analogy is the example of the tree and the fruit. For years taxation of a business has been described where the tree is the business and the fruit is the income. Regular income taxation arises when the fruit is harvested and a portion of that fruit is shared with the community as income taxes. Capital gains tax arises when the entire tree is sold.

I like this analogy for a number of reasons. First, we can easily visualize that the business owner is the person who takes the initial risk of financing and planting the tree.

La sénatrice Marshall : Cela me rappelle que les comptables professionnels agréés ont retenu certaines provinces dans leur mémoire. Cela concorde avec ce que vous dites.

Le président : Merci beaucoup de vos commentaires, madame Keating et monsieur Stirling. Ils ont très certainement été utiles et instructifs.

Le président : Chers collègues, notre prochain témoin est M. Larry Short, gestionnaire de portefeuille, conseiller principal en investissement et directeur général du Groupe de clients privés chez HollisWealth, une filiale d'Industrial Alliance Securities Inc.

Monsieur Short, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. C'est un honneur d'être à St. John's, Terre-Neuve, comme nous le rappelle toujours la sénatrice Marshall.

Cela dit, nous vous prions de présenter votre exposé, après quoi les sénateurs vous poseront des questions.

Larry Short, gestionnaire de portefeuille, conseiller principal en investissement et directeur général, Groupe de clients privés, HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc. : Merci beaucoup, honorables sénateurs. Bonjour à tous et bienvenue à St. John's. En passant, sachez que je viens de la même petite ville que Rex Murphy.

La sénatrice Cools : Eh bien, voilà toute une distinction.

M. Short : Mais mon vocabulaire est infiniment moins riche.

Je suis conseiller financier auprès de nombreux propriétaires d'entreprise depuis 29 ans. Je connais leurs joies, leurs sacrifices et leurs inquiétudes. Je suis porteur aujourd'hui des points de vue et des frustrations dont ils m'ont parlé depuis l'annonce des changements proposés.

Les détails des modifications fiscales proposées vous sont certainement familiers désormais. Je voudrais cependant revenir sur deux éléments particuliers. Pour les présenter, il sera utile d'appuyer sur une vieille analogie employée depuis des années pour expliquer le système fiscal.

Cette analogie est celle de l'arbre et du fruit. Depuis des années, on décrit l'imposition d'une entreprise en comparant l'entreprise à un arbre et le revenu à son fruit. Il y a imposition ordinaire sur le revenu lorsque le fruit est recueilli et qu'une partie en est partagée avec la collectivité sous forme d'impôt. Il y a impôt sur les gains en capital lorsque l'arbre entier est vendu.

J'aime bien cette analogie pour un certain nombre de raisons. La première est qu'on peut facilement comprendre que le propriétaire d'entreprise est celui qui prend le risque de l'investissement initial en plantant l'arbre.

Second, many people have favourable views of farmers as common folks, salt of the earth types who spend a lot of time worrying about their crops, in this case their trees. I propose to you that business owners are but just farmers of a different sort.

We often have the vision of the spouse and the children of the farmers contributing and working on the farm, doing their chores, sharing the work and, in doing so, contributing to the results of the farm. Further, we all can appreciate how much farmers work and the challenges they face.

I can tell you that business owners and their spouses worry as much as farmers do, and for good reason. First, the families of business owners often see the hours the business owner is working and the spouse is often left to fill in on family duties.

I can tell you that business owners worry as much as farmers because they often have to borrow money to start their business and incur debt that brings worries. The business owners borrow to start the business the same way the farmers borrow to plant their seeds.

Further, the business has to be nurtured, similar to any growing crop. As has been pointed out in many previous presentations to you, many businesses fail the same as crops often fail. In fact, by comparison actual crop failures these days occur less often than business failures. The business owner is ultimately the person responsible to be called out to take care of the problems as diverse as your building flooding when plumbing fails, finding replacement employees for the early morning shift, or cleaning the driveway when the snow plow operator is sick.

Staying with this analogy, you can see that the tax changes proposed by Minister Morneau are akin to sapping the tree during its life, and in particular in the beginning when it is just starting to grow. The effect of sapping a tree early in its life is to reduce the life of the tree, to reduce the richness of the fruit and to reduce the ultimate harvest value of the tree.

In fact, and this is one of my primary concerns, the proposed tax changes are so detrimental to business that they will most likely kill a considerable number of businesses before they have even formed.

This brings me to my first key point. The new taxes will demotivate a considerable number of individuals who would otherwise take the leap to move from being an employee to become a business owner. This decision point, which I have been pleased to see in many of my clients, is a fundamental part of the success of the Canadians experiment.

Ensuite, il y a que beaucoup de gens considèrent favorablement les agriculteurs, qu'ils voient comme des gens ordinaires, le sel de la terre si vous voulez, des gens qui passent beaucoup de temps à se préoccuper de leurs récoltes, c'est-à-dire, dans ce cas, de leurs arbres. Je vous propose de considérer les propriétaires d'entreprise comme de simples agriculteurs d'un autre type.

On sait que la conjointe et les enfants des agriculteurs participent aux activités agricoles, assument des tâches, partagent le travail et, ce faisant, contribuent à la production agricole. Et puis, tout le monde est conscient de la charge de travail des agriculteurs et des difficultés qu'ils doivent affronter.

Croyez-moi, les propriétaires d'entreprise et leurs conjointes s'inquiètent tout autant que les agriculteurs, et pour cause. Premièrement, la famille doit composer avec le nombre d'heures de travail du propriétaire d'entreprise, et sa conjointe doit souvent assumer les responsabilités familiales.

Je peux vous dire que les propriétaires d'entreprise s'inquiètent tout autant que les agriculteurs parce qu'ils doivent souvent emprunter de l'argent pour lancer leur entreprise et faire face à un endettement qui cause des soucis. Ils empruntent pour lancer leur entreprise tout comme les agriculteurs empruntent pour acheter leurs semences.

Mais il faut aussi s'occuper de l'entreprise tout comme il faut s'occuper de la culture sur pied. Comme beaucoup d'autres témoins vous l'ont rappelé, beaucoup d'entreprises connaissent l'échec tout comme les récoltes peuvent être mauvaises. En fait, les mauvaises récoltes sont aujourd'hui moins fréquentes que les faillites d'entreprise. Le propriétaire d'entreprise est, en dernière analyse, celui qui doit régler des problèmes aussi divers que la réparation d'un bâtiment inondé à cause d'un problème de plomberie, la recherche d'employés de remplacement pour l'équipe du petit matin ou le nettoyage de l'entrée lorsque le responsable du déneigement est malade.

Pour garder cette analogie, on voit bien que les modifications fiscales proposées par le ministre Morneau reviennent à priver l'arbre de sa sève, notamment au tout début de sa croissance. Cette privation précoce a pour effet de réduire la durée de vie de l'arbre, de réduire la richesse de ses fruits et de réduire la valeur de la récolte de fruits.

En fait, et c'est l'une de mes principales inquiétudes, les modifications fiscales proposées sont si préjudiciables aux entreprises qu'elles tueront très probablement beaucoup de projets d'entreprise dans l'œuf.

J'en viens donc à ma première remarque importante. Les nouvelles taxes vont décourager un nombre considérable de personnes qui, autrement, auraient pu être tentées de passer du statut d'employé à celui de propriétaire d'entreprise. Ce moment décisif, dont j'ai eu le plaisir d'être témoin à plusieurs reprises

A portion of our citizens are visionaries, implementers and risk takers who weigh the odds and determine whether to take the leap to become a business owner. The odds of being a successful business owner are decreasing in Canada every year as barriers to success arise.

These barriers include increased regulation, increased competition from existing larger businesses and now, with these proposed changes, increased taxation. After all, if indeed it is a non-stressful life one is looking for, if you want a job with benefits and a pension or if you're looking for security, then why would anyone be foolish enough to risk all of their life savings and their family's future to become a business owner?

Instead of putting up barriers to becoming business owners we should be encouraging them at every turn. Instead of painting them as some sort of low life that is not paying a fair share of taxes, we should be recognizing them as heroes who create wealth from their ideas, from their dreams, from their hard work and from the cultivation of the business, in the same way as we view farmers. However, this is not what we are seeing in the rhetoric about these pending tax changes.

Business owners, by and large, reflect the dictum that you are born entitled to nothing and if you want something you should earn it. However, this sapping of their business is an unnecessary action on the part of a government rushing headlong into making changes without due consideration and will cause many potential entrepreneurs to hesitate or choose not to proceed, making all of us poorer.

If, instead, I suggest one should step back and ask the question why the government is making these changes. Prime Minister Trudeau was asked this exact question in a media scrum in September 2017. His statement was:

The issue here is that the current system we have benefits wealthy Canadians and doesn't give a fair shake to the middle class, and that is one of the things that Canadians asked us to change.

That being the case, there are alternative methods of taxation that could be employed to lower the benefits that the wealthy have in Canada and could give a fair shake to the middle class. On that premise one particular tax screams for attention, and that is my second point, which is an estate tax.

parmi mes clients, est un élément fondamental du succès que connaissent les Canadiens.

Certains de nos compatriotes sont des visionnaires, des réalisateurs et des preneurs de risque qui pèsent le pour et le contre et décident s'ils vont faire le saut et devenir des propriétaires d'entreprise. Les chances de diriger une entreprise florissante s'amenuisent d'année en année à mesure que les obstacles au succès s'accumulent.

Ces obstacles sont, entre autres, une réglementation accrue, une concurrence accrue de la part des grandes entreprises et, désormais, les modifications fiscales qui viennent d'être proposées. Après tout, si effectivement on est à la recherche d'une vie sans stress, si on veut profiter d'un emploi avec avantages sociaux et pension de retraite ou si on cherche la sécurité, pourquoi prendre le risque fou d'investir toutes les économies d'une vie et l'avenir de sa famille pour devenir propriétaire d'entreprise?

Au lieu d'accumuler les obstacles devant les propriétaires d'entreprise, nous devrions les aider à chaque tournant. Au lieu de les décrire comme des larrons qui ne paient pas leur juste part d'impôt, nous devrions les considérer comme des héros qui créent de la richesse à partir de leurs idées, de leurs rêves, de leur travail acharné et du soin qu'ils apportent à leur entreprise, comme nous le faisons des agriculteurs. Ce n'est cependant pas ce qui ressort de la rhétorique associée aux modifications fiscales actuellement prévues.

En règle générale, les propriétaires d'entreprise traduisent le dicton selon lequel on n'a droit à rien a priori et que, si l'on désire quelque chose, il faut le gagner. Mais cet affaiblissement des entreprises est une mesure inutile de la part d'un gouvernement qui apporte des modifications dans la précipitation et sans réfléchir, et c'est une mesure qui fera hésiter beaucoup d'entrepreneurs potentiels ou les détournera de leur projet, ce qui nous rendra tous plus pauvres.

Au lieu de cela, je propose de prendre du recul et de se demander pourquoi le gouvernement apporte ces changements. En septembre 2017, on a posé la question au premier ministre Trudeau dans le cadre d'une mêlée de presse. Voici ce qu'il a déclaré :

Le problème, c'est que le système actuel profite aux riches et ne traite pas équitablement la classe moyenne, et c'est ce que les Canadiens nous ont demandé de changer.

Cela dit, il y a d'autres moyens fiscaux de réduire les avantages des riches au Canada et de traiter équitablement la classe moyenne. À l'égard de cette promesse, il y a un impôt qui mérite toute notre attention, et c'est l'objet de ma deuxième remarque. Je veux parler de l'impôt successoral.

On the pages that follow is a series of slides. I wanted to make these as a couple of key points, if I could. In hindsight I should have blown these up into full size because all of us are a bit older and a bit challenged when it comes to eyesight. Perhaps I could, maybe as part of a more active discussion, just give you an idea of where this is coming from.

Canada does not have a traditional estate tax as many other countries have. This estate tax has also been called the silver spoon tax. It works on the basis of taxation when an individual passes on, on their final passing, that taxes the entirety of the estate in some fashion.

The Canadian Imperial Bank of Commerce released a report in 2017 saying that there was an estimated \$750 billion that will be inherited by members of the boomer generation over the next 10 years. This amounts to \$75 billion per year that will be passed from the generation who are older than the age of 70 to those who are in their fifties and younger.

This is quite a significant amount of money. When one considers taxation on this amount, it certainly dwarfs the gain that Minister Morneau is proposing in the tax changes that he wants to bring in. That estimated gain would be about \$500 million per year.

Seeing a capital gains tax of somewhere in the order of 10 per cent would certainly bring in \$750 million per year. One could also generate this tax without having to hobble business owners who are attempting to create wealth, particularly those at the beginning.

On the next page is an outline of estate and inheritance taxes around the world. The highest estate tax is actually in Japan. The United States is currently at about 40 per cent. You can see that many G20 countries have estate taxes whereas Canada does not. There is always pressure to lower taxes including estate taxes around the world, but it will give you an idea that Canada at zero is well below what the rest of the world is doing.

An estate tax also recognizes the value of a dollar earned to a nation is higher than the value of a dollar inherited. The creation of wealth or the creation of earnings generates significant income to all aspects of our society. Whereas a dollar inherited is a gift that moves wealth from the very wealthy to the newly wealthy.

You can also target the very rich in this process by putting a relatively high hurdle point on the taxation of the amount in an estate. Estates with less than \$10 million may have no estate tax applied. Estates with \$5 million may have no estate taxes applied. You can see that this would target the very wealthy

Il y a une série de diapositives dans les pages qui suivent. J'aimerais, si vous le permettez, attirer votre attention sur quelques aspects importants. En y repensant, je me suis dit que j'aurais dû les présenter dans leur taille originale parce que nous sommes tous un peu plus vieux et que notre vue baisse un peu. Je pourrais peut-être, dans le cadre d'une discussion plus active, vous donner simplement une idée de l'origine de tout cela.

Il n'y a pas d'impôt successoral traditionnel au Canada comme il en existe dans beaucoup d'autres pays. On l'appelle en anglais « *silver spoon tax* », ou taxe des nantis. Lorsqu'une personne décède, l'ensemble de ce qu'elle laisse à sa succession est imposé d'une certaine façon.

Dans un rapport publié en 2017, la Banque canadienne impériale de commerce indique que les membres de la génération des baby-boomers hériteront environ 750 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. Cela représente un transfert de 75 milliards de dollars par an, légués par les personnes âgées de plus de 70 ans aux personnes dans la cinquantaine et plus jeunes.

Cela fait beaucoup d'argent. Quand on songe à l'imposition de cette somme, cela éclipse largement les avantages que le ministre Morneau propose de tirer des modifications fiscales qu'il veut faire adopter. Le gain estimatif s'élèverait à quelque 500 millions de dollars par an.

Un impôt sur les gains en capital de l'ordre de 10 p. 100 rapporterait sûrement 750 millions par année. On pourrait aussi imposer ce prélèvement sans avoir à entraver les propriétaires d'entreprise qui essaient de créer de la richesse, et notamment ceux qui lancent leur entreprise.

À la page suivante, on trouve de l'information générale sur l'impôt et les droits successoraux dans différents pays du monde. C'est au Japon que l'impôt successoral est le plus élevé. Aux États-Unis, il s'élève à environ 40 p. 100. On peut voir que beaucoup de pays du G20 prévoient un impôt successoral, contrairement au Canada. Partout dans le monde, des pressions s'exercent pour obtenir un abaissement des impôts, y compris de l'impôt successoral, mais vous comprendrez ainsi que le Canada, où cet impôt n'existe pas, est largement au-dessous de ce qui se fait ailleurs.

L'impôt successoral est aussi une façon de reconnaître que la richesse gagnée a une valeur supérieure à la richesse héritée. La création de richesse ou la création de gains produisent d'importants revenus à tous égards dans la vie de notre société, alors que la richesse héritée est un cadeau qui passe des très riches aux nouveaux riches.

On peut aussi viser les très riches par ce moyen en fixant un seuil relativement élevé au mode d'imposition d'un legs. On pourrait décider de ne pas imposer les successions de moins de 10 millions de dollars. On pourrait ne pas imposer les successions de 5 millions de dollars. Vous voyez que cela

within the country, which is in keeping with the exact promise that Prime Minister Trudeau is stating he is trying to serve.

There are also significant advantages for Canada to adapt such a tax now because other countries have had these taxes for many years and have made mistakes. We can work on best practices in order to minimize problems that arise in other countries.

One of the arguments against an estate tax is the fact that capital gains are already taxed in Canada. Therefore, aren't you double taxing? As you've heard from the previous discussion the current proposals are in fact double taxing as well.

One can work on that. Again, depending on the success from estate taxes, one potentially could look forward to a day when we actually lower capital gains taxation in Canada to below the levels they are today.

Capital gains tax ties up assets. It diminishes the movement of capital within an economy. It traps capital in areas that do not want to move because of the taxation element, despite the fact that redeploying capital into growing industries would benefit all of Canada and would benefit the society.

This and other provisions are presented to you because I didn't want to just come here today and say here is why we should not implement the tax. I recognize that we have a need for a change that will benefit the middle class in Canada. A large portion of that middle class is small business owners. To disincentivize them to create that wealth will hurt us all, whereas the taxation of estates will certainly meet the goal that has been outlined and do so without causing further creation of wealth within the Canadian society.

Ladies and gentlemen, honourable senators, that's my submission.

Senator Marshall: Thank you very much and thank you for raising that issue of the estate tax. Would that be the same as an inheritance tax?

Mr. Short: Yes.

Senator Marshall: It is the same thing. Funny you should mention that because nobody has mentioned it. I think I raised it with Senator Mockler a little while ago.

This is something that you proposed. Have you discerned any interest in that?

permettrait de viser les gens très riches de ce pays tout en honorant la promesse que le premier ministre Trudeau essaie de tenir.

Le Canada aurait tout intérêt à adopter cet impôt aujourd'hui parce que d'autres pays l'imposent depuis de nombreuses années et ont fait des erreurs. Nous pouvons tirer parti des pratiques exemplaires pour réduire au minimum les problèmes que ces pays ont connus.

L'un des arguments des opposants à l'impôt successoral est le fait que les gains en capital sont déjà imposés au Canada. N'est-ce pas une façon de doubler l'impôt? Comme on vous l'a dit au cours de la discussion qui précède, les propositions actuelles sont en fait, elles aussi, une façon de doubler l'impôt.

On peut y travailler. Encore une fois, selon le succès obtenu grâce à l'impôt successoral, on pourrait imaginer que, un jour, nous puissions faire passer l'impôt sur les gains en capital au Canada sous les niveaux actuels.

L'impôt sur les gains en capital mobilise les actifs. Il réduit le mouvement des capitaux au sein d'une économie. Il piège les capitaux dans des secteurs qui ne veulent pas bouger à cause de l'élément fiscal, malgré le fait que le redéploiement de capitaux dans des secteurs en pleine croissance serait avantageux pour tout le Canada et la société canadienne.

Ces propositions et d'autres dispositions vous sont présentées ici parce que je ne voulais pas seulement venir ici pour vous dire pourquoi il ne faut pas appliquer ces mesures fiscales. Je reconnais qu'il faut apporter des changements qui soient favorables à la classe moyenne du Canada. Et une grande partie de la classe moyenne est faite de propriétaires de petites entreprises. Si nous les décourageons de produire cette richesse, nous ferons du tort à tout le monde, alors que l'impôt successoral permettrait de réaliser l'objectif énoncé sans produire de richesse supplémentaire dans la société canadienne.

Mesdames et messieurs, honorables sénateurs, j'en ai terminé.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup et merci d'avoir soulevé la question de l'impôt successoral. S'agit-il de la même chose que l'impôt sur l'héritage?

M. Short : Oui.

La sénatrice Marshall : C'est la même chose. C'est curieux que vous en ayez parlé alors que personne n'y a fait allusion. Mais je crois que le sénateur Mockler en a parlé il y a un certain temps.

C'est ce que vous proposez. Est-ce que la proposition a suscité de l'intérêt?

Mr. Short: No, there has been very little discussion about that. I'm a bit surprised. Of all of the discussions we've seen in the last period of time, particularly recently the Paradise Papers, one is becoming aware of the polarization of wealth within the country. The top 1 per cent, the top half of 1 per cent and then the top 0.1 of 1 per cent is controlling an extraordinary amount of wealth that quite frankly will make no difference in their lifestyles after receiving inheritances, whereas a distribution of that wealth to the middle class, or even more importantly to the very poor in Canada, could benefit our society dramatically.

The argument against the proposed changes that the Honourable Minister Morneau is bringing in is that it will complicate the lives of many Canadians and provide a disincentive. The argument in favour of the inheritance tax is that it will deal with a relatively small portion of the very wealthy within Canada. It will not slow down the growth and movement of capital into growth areas and the creation of new wealth in Canada.

It is, to me, compelling that here is your objective. I agree with your objective. Let's do something to help not just the middle class but the poor. Here is a means by which one can do so without violating the other principles of taxation and fair law within Canada

Senator Marshall: The only thing I was thinking of when you were speaking about it is that right now the government has all the small business owners upset.

Mr. Short: Yes.

Senator Marshall: If we move to an estate tax or an inheritance tax, the group 75 years and older will be mad because they will not pass on as much. The baby boomers who will be the recipients will really be upset.

Mr. Short: Well, again it depends on the threshold. For an estate to be passed on that is \$5 million is one thing. For another one that's \$10 million it will have a portion of taxation.

Senator Marshall: It depends on the rate.

Mr. Short: Yes. The estimate is that \$900 billion of value from the generation that's older than age 70 will have essentially hit the estates within the next 10 years. Some \$750 billion will be passed down to the baby boomers. If we looking at \$75 billion a year and only \$7.5 billion of that were taxable at 10 per cent or 20 per cent, your number is still higher than the \$500 million the minister is proposing at this point in time.

M. Short : Non, on en a très peu discuté. Cela m'étonne un peu. De toutes les discussions de la dernière période, notamment depuis les Paradise Papers, ce qui ressort surtout, c'est la prise de conscience d'une polarisation de la richesse dans le pays. Le 1 p. 100 des Canadiens les plus riches, puis la moitié de ce 1 p. 100, et ensuite le un dixième de 1 p. 100 des Canadiens les plus riches contrôlent un volume de richesse extraordinaire qui, très franchement, ne changera rien à leur mode de vie lorsqu'ils recevront leur héritage, alors qu'une répartition de cette richesse parmi la classe moyenne, et mieux encore parmi les plus pauvres du Canada, pourrait profiter énormément à la société.

L'argument avancé contre les modifications proposées par le ministre Morneau est que cela va compliquer la vie de beaucoup de Canadiens et les décourager. L'argument avancé en faveur de l'impôt successoral est qu'il concernera un assez petit nombre de gens très riches au Canada. Cet impôt ne ralentira pas la croissance ni n'entravera le mouvement des capitaux dans les secteurs en croissance et la production de richesse au Canada.

Il me semble évident que c'est bien là votre objectif. Et je suis d'accord avec votre objectif. Faisons quelque chose pour non seulement aider la classe moyenne, mais aussi les pauvres. Nous avons là un moyen de le faire sans porter atteinte aux autres principes de la fiscalité et de l'application régulière de la loi au Canada.

La sénatrice Marshall : La seule chose à laquelle je pensais pendant que vous parliez est que, actuellement, le gouvernement s'est mis à dos tous les propriétaires de petite entreprise.

M. Short : C'est vrai.

La sénatrice Marshall : Si nous adoptons le principe de l'impôt successoral, les gens de 75 ans et plus seront mécontents parce qu'ils ne pourront pas léguer autant qu'ils le voudraient. Les baby-boomers qui en hériteraient seront très mécontents.

M. Short : Eh bien, cela dépend du seuil. Selon le cas, l'impôt sera applicable sur les legs de 5 millions de dollars et plus ou de 10 millions et plus.

La sénatrice Marshall : Cela dépend du taux.

M. Short : Oui. Selon les estimations, la génération des gens âgés de plus de 70 ans auront transmis 900 milliards de dollars à la génération suivante d'ici les 10 prochaines années. Environ 750 milliards de dollars seront transmis aux baby-boomers. À raison de 75 milliards de dollars par année et compte tenu du fait que seulement 7,5 milliards de dollars seraient imposables à un taux de 10 ou 20 p. 100, le résultat est encore supérieur aux 500 millions de dollars que le ministre propose de récupérer actuellement.

Senator Marshall: The figure of \$250 million in estimated revenue was put forward for the income sprinkling, for the split income.

Mr. Short: Yes.

Senator Marshall: We were inquiring as to what we thought would be the revenue raised from the passive income. We haven't been able to get a good figure, but Minister Morneau did say in an interview he did with *The Globe and Mail* that it would be multiples of \$250 million.

Mr. Short: Yes, I do have the source for the calculation here. A report was put out subsequently that showed it would be about \$280 million. Between a ballpark at \$250 million and at \$280 million, that's where I got the \$500 million figure. I can provide you with that.

Senator Marshall: Yes, the revised now proposal on the passive income. Yes, that would probably be it.

I was interested in what your clientele are saying. What kind of response has there been to the proposed tax changes? Are you able to give us any idea as to what employment area they're in?

The proposals seemed to target at least some doctors. That was the biggest group. I'm interested in what your clientele is saying.

Mr. Short: I've been in this business 29 years. My clientele is primarily small business owners. There are some doctors but relatively few. The vast majority is in construction. There was mention earlier about dry-cleaning establishments. If anything, this harkens back to us: There was a great book put out in 1978. I'm trying to remember the chap's name. It was called *The Millionaire Next Door*. It was a U.S. study to determine the source of millionaires in the United States. Many people thought it was doctors, lawyers, accountants and engineers. It turned out that they weren't in the top 20.

The number one creation of millionaires in the United States was actually dry-cleaning, followed by electrical contractors, pavement contractors, plumbing supplies and the like. It went up from there. With all due respect to doctors, the profile of millionaires in North America tends to be individuals who live in the same home that they purchased in their 20s and 30s. They tend to be married to their first spouse and they tended to have rather modest upbringing. They're not driving a Mercedes Benz. They're driving a good vehicle but it tends to be North American. They tend to live rather modest lives.

La sénatrice Marshall : On a avancé le chiffre de 250 millions de dollars en recettes estimatives pour la répartition du revenu, pour le fractionnement du revenu.

M. Short : Oui.

La sénatrice Marshall : Nous cherchions à nous renseigner sur ce que nous croyions que les recettes perçues sur les revenus hors exploitation seraient. Nous n'avons pas réussi à obtenir un chiffre valable, mais le ministre Morneau a dit en entrevue avec *le Globe and Mail* qu'il s'agirait de multiples de 250 millions de dollars.

M. Short : Oui, j'ai ici la source du calcul. On a subséquemment publié un rapport qui indiquait que ce serait environ 280 millions de dollars. C'est un chiffre qui se situerait grosso modo entre 250 millions et 280 millions, voilà comment je suis arrivé au chiffre de 500 millions. Je peux vous le fournir.

La sénatrice Marshall : Oui, la proposition révisée sur les revenus passifs. Oui, ça serait probablement cela.

J'étais intéressée de savoir ce que votre clientèle en pensait. Quel genre de réaction a-t-on eu face aux modifications fiscales proposées? Êtes-vous en mesure de nous donner une idée de leur domaine d'emploi?

Les propositions semblaient viser certains médecins, à tout le moins. Il s'agissait du groupe le plus important. J'aimerais savoir ce que votre clientèle en dit.

M. Short : Je travaille dans ce domaine depuis 29 ans. Ma clientèle est principalement constituée de propriétaires de petites entreprises. Il y a des médecins, mais relativement peu. La vaste majorité de mes clients travaillent en construction. On a mentionné plus tôt les entreprises de nettoyage à sec. Cela évoque notre situation, en quelque sorte. Un excellent livre a été publié en 1978. J'essaie de me rappeler le nom de la personne. Le titre était *The Millionaire Next Door*. Il s'agissait d'une étude américaine qui portait sur la façon dont les millionnaires américains avaient acquis leur fortune. Bien des gens croyaient qu'il s'agissait de médecins, d'avocats, de comptables et d'ingénieurs. En réalité, ils ne figuraient pas parmi les 20 premiers.

Le premier domaine dont étaient issus les millionnaires américains était le nettoyage à sec, suivi des entrepreneurs-électriciens, des entrepreneurs en revêtement routier, des vendeurs de fournitures de plomberie et autres choses du genre. C'est parti de là. Sans vouloir manquer de respect aux médecins, le profil des millionnaires nord-américains est celui de personnes qui vivent dans la même maison qu'ils ont achetée dans la vingtaine ou la trentaine. Ils sont le plus souvent mariés à leur première épouse et sont issus d'un milieu modeste. Ils ne conduisent pas une Mercedes Benz. Ils conduisent un bon véhicule, mais celui-ci est le plus souvent nord-américain. Ils ont une existence modeste.

That is my clientele. That is the group that is very family oriented. They are really outraged by this. They feel that you are certainly targeting individuals. They can see what the intention. There's an agreement on the intention, but they're not meeting that intention by complicating the lives of people who have created the wealth from essentially nothing. It's mechanical.

If you took a list of the owners in an industrial park and saw the types of business that were there, there are some companies that have done a lot of work in the oil industry. However it is food distribution companies. It is franchise owners of McDonald's and the like. It is relatively small businesses that had to borrow everything, start from scratch and build up. That is the group that really will be hurt.

On the other side of that, once you get beyond a certain threshold of size of business, what will happen is almost irrelevant. If your revenue is \$10 million, \$12 million or \$15 million a year and your net is \$4 million or \$5 million, then this will not make a big difference. Your competition that has been snipping at your heels trying to grow and innovate into an area in order to do a better job than you do will disappear. You'll actually see that the larger businesses will thrive and will buy out the frustrated owners, right?

Senator Marshall: Yes, yes.

Mr. Short: They will say, "Look, this is enough. I can't do this." The other key element that was brought out was the point about motivation. There is a point where individuals start plumbing contracting businesses or the like. They get to the point of asking, "Should this be in my name alone or am I ready to take the leap to hire two or three people?" That leap requires what is the benefit on the other side. If at the end of the day there is no benefit, then now you've quashed the initiative. You've demotivated individuals from going any further.

You will not see the effect of that for probably three, four or five years, and by then it's too late.

Senator Marshall: One of the issues we raised earlier this morning has been raised in other hearings. What are people doing? Are they just waiting for the government to provide the details? We heard when we were out west that some people are actually doing things.

Mr. Short: It's the final straw. They are choosing to get out of the business because, with all due respect, it is just one more feather on the back. At one point it does break the back of some businesses, and they just say, "I've had it."

Senator Marshall: Are you finding that also?

C'est là ma clientèle. C'est un groupe qui est très axé sur la famille. Ces modifications les révoltent. Ils croient que vous ciblez des personnes. Ils comprennent quelle est l'intention. Ils sont d'accord avec l'intention, mais ils ne comprennent pas pourquoi cette intention vient compliquer la vie des personnes qui ont créé de la richesse à partir de rien. C'est machinal.

Si l'on prenait une liste des propriétaires d'une zone industrielle et si l'on voyait le genre d'entreprises qui s'y trouvent, on verrait certaines entreprises qui ont beaucoup œuvré dans l'industrie pétrolière. Cependant, ce sont des entreprises de distribution de nourriture. Ce sont des propriétaires de franchises de restaurants McDonald et autres du genre. Ce sont des entreprises relativement petites qui ont dû tout emprunter, partir de rien et s'établir. C'est ce groupe qui sera le plus affecté.

D'un autre côté, une fois un certain seuil franchi quant à la taille de l'entreprise, ce qui arrive n'a plus vraiment d'importance. Si vous avez 10, 12 ou 15 millions de dollars de recettes et que votre avoir net est de 4 ou 5 millions, rien de tout cela ne vous affectera vraiment. Les concurrents qui vous talonnaient, qui essayaient de croître et d'innover dans un domaine pour vous surpasser disparaîtront. Vous constaterez alors que les plus grandes entreprises prospèrent et qu'elles achètent les propriétaires malheureux, pas vrai?

La sénatrice Marshall : Oui, oui.

M. Short : Ils diront : « Écoutez, c'en est assez. Je n'y arrive plus. » Les autres éléments essentiels qui ont été amenés portaient sur la motivation. Il vient un moment où les gens lancent des entreprises de plomberie ou d'autres du même type. Ils en viennent à se demander : « Est-ce que je devrais fonctionner à mon nom propre ou est-ce que je suis prêt à embaucher deux ou trois personnes? » Il faut qu'il y ait des avantages pour qu'on se décide à faire le saut. Si au bout du compte il n'y a aucun avantage, alors on a étouffé l'initiative. On a enlevé à ces personnes la motivation d'aller plus loin.

Vous ne verrez pas les effets de cela pendant trois, quatre ou cinq ans et alors il sera trop tard.

La sénatrice Marshall : L'un des problèmes que nous avons soulevés plus tôt ce matin avait également été soulevé lors d'autres séances. Que font les gens? Est-ce qu'ils sont là à attendre que le gouvernement arrive avec les détails? Nous avons entendu, quand nous étions dans l'Ouest, que les gens prenaient les choses en main.

M. Short : C'est le bouquet. Ils choisissent de fermer l'entreprise parce que, avec tout le respect que je vous dois, c'est un fardeau de plus. Il vient un moment où c'est trop pour certaines entreprises et on se dit qu'on en a assez.

La sénatrice Marshall : Est-ce que c'est là ce que vous constatez également?

Mr. Short: Oh, very much so. It is. The one thing we've encouraged our clients to do is call their member. A lot of calls have gone in to members to say that this is not acceptable.

I didn't want to come with here is what you shouldn't do. I wanted to come with here is what you should do. There has not been a proposal for alternative means to raise the tax revenue. When there is enough debate and discussion about it, there will be people motivated to call and say, "Yes, do that."

Senator Andreychuk: I will follow up on the same line of questioning. You've come to the conclusion that the government is doing this because they need revenue to continue the kind of spending they're doing or that they contemplate they need to spend, as opposed to tax fairness, which is the way it was presented.

Mr. Short: Oh, I'm not exactly sure.

Senator Andreychuk: You have given us an alternative.

Mr. Short: I'm not exactly sure why the government is doing this. The intention, as the Prime Minister stated, was to deliver fairness. I can only believe what the Prime Minister has said. The difficulty with it is that it may have the appearance of fairness in some way, particularly when you brought up about the doctors. Let me back up a bit.

When I talked about how doctors were not in the top 20 creation of wealth in North America, it's because doctors tend to spend. They conspicuously spend. They tend to have the larger houses and larger cars. They tend to have big trips. They tend to conspicuously let it be known that they have wealth, which is one of the reasons why we decided not to target doctors as clients. The salt of the earth individuals who have built up businesses over time are the types of clients we love to deal with.

The impression of individuals that he is going after the doctors is very politically astute in some ways. It indicates that the Liberal Party is going after the very wealthy in the country in order to smooth things out. You may have heard several times the terms collateral damage. They may have attempted to essentially go after the public vocal elements to give the impression of fairness by taxing them. Unfortunately, they're taxing the mom and pop shops, those that have been running businesses, started from scratch, and are not the big spenders.

Their intention, as stated, is to bring fairness. This unfortunately is not bringing fairness in any way.

M. Short : Ah, tout à fait. C'est cela. La principale chose que nous ayons encouragé nos clients à faire est d'appeler leur député. On a fait beaucoup d'appels chez les députés pour leur dire que cela n'était pas acceptable.

Je ne voulais pas arriver en vous disant ce que vous ne devriez pas faire. Je voulais arriver en vous disant : « Voici ce que vous devriez faire. » Il n'y a eu aucune autre proposition pour augmenter les recettes fiscales. Quand la chose aura été suffisamment débattue et discutée, il y aura des gens motivés à appeler et à dire : « Oui, faites ceci. »

La sénatrice Andreychuk : Je vais poursuivre dans la même ligne de questionnement. Vous en êtes venu à la conclusion que le gouvernement fait ceci parce qu'il a besoin de recettes pour continuer à dépenser de la façon dont il le fait ou parce qu'il croit qu'il aura besoin de dépenser, plutôt que par équité fiscale, comme cela a été présenté.

M. Short : Ça, je n'en suis pas certain.

La sénatrice Andreychuk : Vous nous avez donné une option.

M. Short : Je ne comprends pas exactement pourquoi le gouvernement agit de la sorte. L'intention, comme l'a mentionné le premier ministre, était d'être juste. Je ne peux que croire ce que dit le premier ministre. La difficulté que j'y vois, c'est qu'il peut y avoir apparence de justice, particulièrement quand vous amenez le sujet des médecins. Laissez-moi revenir en arrière.

Lorsque j'ai mentionné que les médecins ne faisaient pas partie des 20 plus importants créateurs de richesse en Amérique du Nord, c'est que les médecins ont tendance à dépenser. Ils dépensent de façon ostentatoire. Ils ont généralement de plus grosses maisons et de plus grosses voitures. Ils font généralement de grands voyages. Ils démontrent leur richesse de façon ostensible, ce qui constitue l'une des raisons pour lesquelles nous avons décidé de ne pas les cibler comme clients. Les personnes braves qui ont fait croître leur entreprise au fil du temps sont le genre de client que nous adorons servir.

Il est très astucieux politiquement de donner l'impression qu'on cherche à atteindre les médecins. Cela démontre que le Parti libéral cible les gens très riches en ce pays, dans un but d'équité. Vous avez peut-être entendu le terme dommage indirect plusieurs fois. Il a peut-être essayé de s'en prendre à ceux qui parlent le plus fort, afin de donner l'impression que justice est faite en les imposant. Malheureusement, il impose par le fait même les petites entreprises familiales, montées à partir de rien, et ceux qui dirigent ces entreprises, qui ne dépensent pas beaucoup.

Leur intention, comme ils le disent, est d'apporter plus d'équité. Ceci n'en apporte malheureusement d'aucune façon.

Senator Andreychuk: It's interesting you say that the doctors have conspicuous wealth.

Mr. Short: Yes.

Senator Andreychuk: I would say in my province some of them do.

Mr. Short: No, and it will vary.

Senator Andreychuk: Some lawyers, some accountants, et cetera, but some of them work 14 to 15 hours.

Mr. Short: Literally early in my career when I was working late one night, a phone call came in from a friend. I saw that it was from the doctors' lounge. I said, "What are you doing there at ten o'clock at night?" He said, "I can't get the head back together". I said, "Excuse me?" He said, "I can't get the head back together. I'm 11 hours into a 10-hour operation because I can't get the head back together." I said "Well, did you put any new parts in? I mean, why can't you?" He said, "No, no. In fact I took some parts out but the swelling won't let me close."

There's nothing on the earth that can compensate an individual in terms of money or otherwise for work like that. I know in his particular case he ended up working many hours. At one point the province here had a cap as to how much a person could earn. He worked many hours beyond that without pay.

It is one thing to say as a group that the doctors tend to be more conspicuous in their spending, whereas in actuality the dry-cleaning establishments may actually have more money.

In this particular case, they have come out and said, "We are going to tax these high earners." They've brought in provisions that may have the appearance of balancing out taxation when in actuality it misses the mark entirely.

Senator Andreychuk: We also have heard that they were encouraged to incorporate because of the fixed incomes and settlements with the provinces.

Mr. Short: Yes, correct.

Senator Andreychuk: That was one reason that most doctors are incorporated.

Mr. Short: Yes.

Senator Andreychuk: I asked Finance officials if they consulted with the Ministry of Health. We're an aging population. We don't need to see doctors move offshore.

La sénatrice Andreychuk : Il est intéressant de vous entendre dire que les médecins font étalage de leur fortune.

M. Short : Oui.

La sénatrice Andreychuk : Je dirais que dans ma province, c'est le cas pour certains.

M. Short : Non et cela peut varier.

La sénatrice Andreychuk : Certains avocats, certains comptables, et cetera, mais certains d'entre eux travaillent de 14 à 15 heures.

M. Short : Au tout début de ma carrière, alors que je travaillais tard un soir, j'ai reçu un appel d'un ami. J'ai vu qu'il venait de la salle d'attente d'un médecin. J'ai demandé : « Mais que fais-tu là à 10 heures du soir? » Il m'a répondu : « Je n'arrive plus à refermer la tête. » J'ai répondu : « Pardon? » Il a dit : « Je n'arrive plus à refermer la tête. Cela fait 11 heures que je suis sur une opération de 10 heures, parce que je n'arrive pas à refermer la tête. » Je lui ai dit : « Est-ce que tu y as ajouté des morceaux? Pourquoi n'y arrives-tu pas? » Alors il m'a répondu : « Non, non. En fait, j'ai enlevé des morceaux, mais l'enflure m'empêche de la refermer. »

Aucune somme au monde ne peut rétribuer suffisamment une personne pour ce genre de travail. Je sais que dans ce cas particulier, il a dû travailler de nombreuses heures. À une certaine époque, la province imposait un plafond aux revenus d'une personne. Il avait travaillé bien des heures au-delà sans être rémunéré.

C'est une chose de dire qu'en fait de groupe, les médecins dépensent généralement de façon ostentatoire, tandis que dans les faits, les blanchisseries ont peut-être plus d'argent.

Dans ce cas particulier, ils ont affirmé : « Nous allons assujettir ces hauts salariés à un impôt plus important. » Ils ont apporté des dispositions qui peuvent, en apparence, équilibrer la fiscalité alors que dans les faits, cela passe complètement à côté du but.

La sénatrice Andreychuk : Nous avons également entendu qu'ils étaient incités à se constituer en société à cause des revenus fixes et des ententes avec les provinces.

M. Short : Oui, c'est exact.

La sénatrice Andreychuk : Ce serait la raison pour laquelle la plupart des médecins se constituent en sociétés.

M. Short : Oui.

La sénatrice Andreychuk : J'ai demandé à des fonctionnaires des Finances s'ils avaient consulté le ministère de la Santé. Nous sommes une population vieillissante. Nous ne voulons pas voir les médecins déménager à l'étranger.

Mr. Short: Yes, this was a surprise to everyone. Dorothy Keating who spoke earlier is a CPA. I'm a CPA operating on a different side of the business, on the investment side. In no circumstances have we heard of any consultations that were done with any group prior to this announcement, other than: "Here is what is proposed."

Senator Andreychuk: I certainly follow international trade and Minister Champagne is out in the world saying that we want to grow our small- and medium-sized businesses because they are the backbone of Canada and supply jobs for Canada.

It would be curious as to why the Ministry of Finance would be targeting the group that every other minister seems to be saying we need to nurture.

Mr. Short: Yes. Again, there's that inconsistency. It was brought up that 70 per cent of Canadians are employed by small business. That is where our larger businesses have come from. BlackBerry started out with nothing and grew quite strongly. It was a small business at some point. All those businesses were small business at some point. Lulu started out as being a small business. It just took off and became incredible. Dollarama was the same.

Why this targeting of the growth engine in the economy is being done is a complete puzzle. It speaks of the potential that this was a rash decision. It was made to say, "We had to do something."

If we target this and then paint the picture that these people are using loopholes, you have a negative connotation for the entire discussion that it is to correct loopholes when in fact these are principles business has been using for many years.

A loophole is an unintended consequence. This has been specifically set out in tax law for the past 35-40 years. How did this suddenly become a negative loophole? I don't think it was just thought through well enough.

Senator Andreychuk: You have pointed out that you wanted to put some positive proposal to us, and that's the estate. I am having a difficulty with that. We're talking about small- and medium-size businesses being hurt here. Then you go to the estate tax, where your case is made on the really, really wealthy.

Mr. Short: Right.

Senator Andreychuk: They aren't even part of this discussion because they are those that hold income trusts, large corporations or legitimate offshore issues.

Mr. Short: Right.

M. Short : Oui, cela a surpris tout le monde. Dorothy Keating, qui a parlé plus tôt, est comptable agréée. Je suis un comptable agréé qui œuvre dans un autre aspect de la profession, en investissement. D'aucune manière n'avons-nous entendu parler de consultations ayant été faites avant cette annonce, autre que : « Voici ce qui est proposé. »

La sénatrice Andreychuk : Je suis au fait du commerce international et le ministre Champagne voyage de par le monde pour dire que nous voulons faire croître nos petites et moyennes entreprises, car elles sont l'épine dorsale du Canada et qu'elles créent des emplois au Canada.

Il serait curieux de voir le ministre des Finances cibler le groupe dont tous les autres ministres veulent favoriser le développement.

M. Short : Oui. Une fois de plus, cela semble incohérent. On a mentionné que 70 p. 100 des Canadiens étaient à l'emploi de petites entreprises. C'est de là que nos plus grandes entreprises sont issues. BlackBerry a commencé avec presque rien et a connu une forte croissance. Elle a déjà été une petite entreprise. Toutes ces entreprises ont déjà été petites. Lulu était une petite entreprise au départ. Elle a décollé de façon incroyable. C'est la même chose pour Dollarama.

La raison pour laquelle on cible le moteur de croissance de l'économie demeure une véritable énigme. Cela amène à penser que c'était peut-être une décision irréfléchie. On l'a fait simplement « parce qu'il fallait faire quelque chose ».

Si nous ciblons ces gens et les dépeignons ensuite comme des personnes qui se prévalent d'échappatoires, cela donne une connotation négative à toute la discussion selon laquelle il s'agit d'éliminer des échappatoires : dans les faits, il s'agit de principes sur lesquels les entreprises se fondent depuis de nombreuses années.

Une échappatoire est une conséquence involontaire. Tout ceci est clairement établi dans la loi fiscale depuis 35 ou 40 ans. Comment cela est-il soudainement devenu une échappatoire condamnable? Je pense qu'on n'y a simplement pas réfléchi suffisamment.

La sénatrice Andreychuk : Vous avez mentionné que vous vouliez nous présenter une proposition constructive et elle porte sur les successions. Cela me pose problème. Nous sommes à discuter des petites et moyennes entreprises qui sont affectées. Puis vous voulez parler du droit de succession et vous êtes en faveur de cibler les gens très, très fortunés.

M. Short : C'est exact.

La sénatrice Andreychuk : Ils ne font même pas partie de la discussion, car ce sont eux qui ont des fiducies de revenu, de grandes sociétés ou des problèmes à l'étranger.

M. Short : Exact.

Senator Andreychuk: It would be rather difficult for me, anyway. I don't know whether the rest of the committee could recommend it. How can we recommend an estate tax that is not targeting the people we are dealing with here? When we really don't know what the unintended consequences of an estate tax would be. We did have estate taxes or probate taxes which we changed in 1972.

Mr. Short: Yes.

Senator Andreychuk: I happened to have been around at that time. That's why we went into a lot of this estate planning for farmers and small businesses. As you said, they weren't loopholes. They were legitimate ways where we transitioned from one type of taxation to another.

Rather than proposing an estate tax, I am wondering if what you're really proposing is to stand back and look at the tax system to see where the maximization can be. To take it one step further, it seems that U.S. discussions have somehow crossed the border.

Mr. Short: Yes.

Senator Andreychuk: I know that some well-known very, very large corporations, at the time of the presidential election, said they were prepared to pay more but were not talking about small- or medium-sized businesses.

Shouldn't we be having a full taxation discussion before we embark on an estate tax? To me it's going back to where we were, to probate taxes.

Mr. Short: There are three points there. I'm trying to remember the name of the study prior to 1972 that showed 95 per cent of Canadians were employed by big business or government. In 1977 was when the change started to happen in North America, but in Canada specifically, where effectively large government and businesses started to downsize and create the entrepreneurial society that we've ended up with today. An entire shift occurred.

The rules prior to 1972 on estate taxes did not reflect the fact that we have such a polarization within wealth in Canada. We had a much fairer distribution of wealth prior to 1972. I don't remember the exact number, but now we have a distortion where the very, very wealthy are holding, I think it is, 54 per cent. All of wealth in Canada is held by 0.5 of 1 per cent of Canadians. It is a time to ask, "Should we be bringing the estate tax back?"

La sénatrice Andreychuck : Ce serait très difficile pour moi, dans tous les cas. Je ne sais pas si les autres membres du comité pourraient le recommander. Comment pouvons-nous recommander un droit de succession qui ne vise pas les gens dont nous traitons ici? Alors que nous ne connaissons pas quels seraient les effets involontaires d'un impôt sur les successions. Il y avait un droit de succession ou des frais d'homologation, que nous avons modifiés en 1972.

M. Short : Oui.

La sénatrice Andreychuck : Il se trouve que j'y étais à l'époque. C'est pourquoi nous avons participé à la planification successorale pour les fermiers et les petites entreprises. Comme vous l'avez dit, il ne s'agissait pas d'échappatoires. Il s'agissait de façons légitimes d'effectuer la transition d'un type d'imposition à un autre.

Plutôt que de proposer un droit de succession, je me demande si vous ne proposez pas en fait de prendre du recul et d'examiner le régime fiscal afin de voir d'où l'on peut tirer le maximum. J'irais jusqu'à dire, il semble que les discussions américaines ont traversé la frontière, en quelque sorte.

M. Short : Oui.

La sénatrice Andreychuck : Je sais que quelques très grandes sociétés, très connues, ont exprimé au moment de l'élection présidentielle qu'elles étaient prêtes à payer plus, mais on ne parlait pas de petites ou de moyennes entreprises.

Ne devrions-nous pas discuter du régime fiscal en entier avant de consacrer de l'énergie au droit de succession. À mes yeux, ce serait comme revenir là où nous étions, aux droits d'homologation.

M. Short : Il y a trois points. J'essaie de me rappeler le nom de l'étude d'avant 1972 qui démontrait que 95 p. 100 des Canadiens étaient à l'emploi de grandes entreprises ou du gouvernement. C'est en 1977 que les choses ont commencé à changer en Amérique du Nord, tout particulièrement au Canada, où le vaste secteur gouvernemental et les grandes entreprises ont commencé à se contracter pour que soit créée la société entrepreneuriale que nous connaissons aujourd'hui. Un grand changement s'est produit.

Les règles d'avant 1972 sur le droit de succession ne reflétaient pas le fait qu'il y a de grandes disparités de fortunes au Canada. La richesse était distribuée de façon beaucoup plus équitable avant 1972. Je ne me souviens plus du chiffre exact, mais nous observons maintenant de grandes disparités, où les très riches détiennent, je crois, 54 p. 100. Toute la richesse du Canada est entre les mains de 0,5 de 1 p. 100 des Canadiens. Il est temps de nous demander : « Est-il temps de ramener le droit de succession? »

Your second question, though, is how do you look at taxation on small business and say we should be looking at estate taxes instead. The recommendation from this committee should be that an entire review is required because of the impact on society that any changes will have. This is an egregious change that was dropped in without much thinking.

Yes, we do need a proper review, similar to what we reviewed back in 1972. If indeed the recommendation is that the tax should not proceed, fine, but I was trying to bring in estate tax as being another alternative that I haven't heard any discussion about. We should have an active debate in Canada about what do you do when you have such a distortion of society as severe as we're seeing.

We have poverty levels that have improved but still we have a lot of poor. We have middle class that is generating a business that would be hampered by this. We have the very, very wealthy whose lifestyle would not be affected by a 10 per cent or 12 per cent tax on their extreme wealth. That's what I was trying to get across.

Senator Andreychuk: There was a report just now that \$29 billion is somewhere out there to be collected.

Mr. Short: Yes.

Senator Andreychuk: To me that might be a better recommendation. It's already there. It's legitimate. We should be pursuing it.

Mr. Short: Yes.

Senator Andreychuk: Thank you for your long memory, too. I'm the one who is always talking about pre-1972 because I remember that switch and how it affected, particularly in Saskatchewan, farmers and small businesses. We thought it was a legitimate movement forward, not to be called loopholes.

Mr. Short: Not to be called loopholes.

Senator Oh: My question comes very close to those of Senator Andreychuk. Why do you think the federal government's choice to focus on small business owners rather than on high income earners?

Mr. Short: As per previous presenters, unfortunately they're targeting the wealth creators within Canada. I don't think that is the group they should be targeting.

Senator Oh: You made a good suggestion regarding estate tax, or what some countries call estate duty. Right now the government is targeting hardworking Canadians instead of those who inherited money without having to do so much work.

Votre deuxième question, par contre, porte sur la façon d'envisager l'imposition des petites entreprises, alors que nous devrions plutôt envisager un droit de succession. Ce comité devrait recommander un examen exhaustif, à cause des répercussions sur la société que tout changement aura. Il s'agit d'un changement énorme qu'on a lancé sans trop y penser.

Oui, il nous faut un examen adéquat, semblable à celui de 1972. Si la recommandation est, en effet, que cet impôt n'entre pas en vigueur, très bien, mais j'essayais d'introduire le droit de succession comme option de rechange, dont on n'a pas discuté. Nous devrions avoir un débat au Canada sur la façon de composer avec des disparités aussi graves que celles que nous voyons actuellement dans la société.

Nos indicateurs de pauvreté se sont améliorés, mais il reste encore beaucoup de pauvres. Notre classe moyenne génère un dynamisme commercial qui se trouverait affecté par tout ceci. Puis il y a les très, très riches, dont le style de vie ne serait pas affecté par un impôt de 10 ou 12 p. 100 sur leur énorme fortune. C'est ce que j'essayais de faire valoir.

La sénatrice Andreychuk : On vient de publier un rapport à l'instant, selon lequel il y aurait 29 milliards de dollars à percevoir.

M. Short : Oui.

La sénatrice Andreychuk : À mes yeux, ce serait là une meilleure recommandation. Tout est déjà là. C'est légitime. Nous devrions nous y attaquer.

M. Short : Oui.

La sénatrice Andreychuk : Merci de votre longue mémoire également. C'est moi qui parle toujours de l'époque d'avant 1972, car je me souviens de ce changement et de la façon dont il a affecté les fermiers et les petites entreprises, particulièrement en Saskatchewan. Nous croyions qu'il s'agissait d'une avancée légitime, qu'on ne devrait pas qualifier d'échappatoire.

M. Short : Qu'on ne devrait pas qualifier d'échappatoire.

Le sénateur Oh : Ma question ressemble beaucoup à celles de la sénatrice Andreychuk. Pourquoi, à votre avis, le gouvernement a-t-il choisi de se concentrer sur les propriétaires de petites entreprises plutôt que sur les hauts salariés?

M. Short : Tout comme les témoins précédents, malheureusement, il cible les créateurs de richesse du Canada. Je ne crois pas que c'est le groupe qu'il devrait cibler.

Le sénateur Oh : Vous avez fait une bonne suggestion en ce qui a trait au droit de succession ou ce que certains pays appellent l'impôt successoral. En ce moment, le gouvernement cible les Canadiens qui travaillent fort plutôt que ceux qui héritent de sommes d'argent sans avoir à travailler autant.

Mr. Short: Agreed. From time to time, whenever we look at judges and adjudicators, often we say to them, “If you’re not playing the game, you shouldn’t be making the rules.” With all due respect to the Honourable Minister Morneau and the Prime Minister, they have not been business owners and they have been large inheritors. The inheritance tax will have a direct impact on their personal wealth. I’d love to have the question put to them: “What do you think?”

Senator Oh: We talked about family trusts. Then you mentioned earlier that 0.5 per cent of the Canadian population are filthy rich but the money is tucked away offshore on some of the islands.

Mr. Short: Yes.

Senator Oh: What do you think about that?

Mr. Short: In many generations past the highborn would build castles to protect their wealth. What we have now is legal offshore trusts. As a consequence I have had many conversations about this over time. Many things can be legal. In the U.S., and in Canada for a long time, it was legal to discriminate against people on the basis of colour. That was a legal permission within the country. Based on a person’s race or gender you could discriminate against them. It was legal but it’s not right.

In the same way here we may find a way to determine, now that we are getting much more disclosure not just through the Panama Papers but by other means, a required declaration under CRA to declare offshore holdings. The inheritance tax may be slightly different than an estate tax. It may give way and provide for taxation of trusts that were not normally able to be taxed in the past.

Senator Oh: We have an unfair tax system for a certain privileged group of people.

Mr. Short: Oh, heavens, yes. There are no ands, ifs or buts about that. The cost of taxation can be measured in two ways. One is the amount that you pay to the government. The other is the amount you pay to your accountants and lawyers to shield you from the amount that is paid to the government. As long as that number is less than what has to be paid in taxes, effectively you have a tiered tax system in Canada.

The Chair: Senator Cools to end the first round, please.

Senator Cools: Yes, I’m a good terminator.

M. Short : Je suis d’accord. De temps en temps, en parlant des juges et des arbitres, nous disons : « Vous ne devriez pas établir les règles si vous ne jouez pas le jeu. » Avec tout le respect que je dois au ministre Morneau et au premier ministre, ils ne sont pas des propriétaires d’entreprise et ils sont de grands héritiers. Le droit de succession aurait un effet direct sur leur fortune personnelle. J’aimerais qu’on leur pose la question : « Qu’est-ce que vous en pensez? »

Le sénateur Oh : Nous avons parlé des fiducies familiales. Puis vous avez mentionné plus tôt que 0,5 p. 100 de la population canadienne est scandaleusement riche, mais que cet argent est dissimulé dans certaines îles au large des côtes.

M. Short : Oui.

Le sénateur Oh : Qu’en pensez-vous?

M. Short : Il y a bien des générations, les personnes de haut rang construisaient des châteaux forts pour protéger leurs richesses. Nous avons maintenant des fiducies étrangères légales. J’ai eu de nombreuses conversations à ce sujet au fil du temps. Bien des choses peuvent être effectuées en toute légalité. Il a longtemps été légal au Canada et aux États-Unis de faire de la discrimination fondée sur la couleur de la peau. Notre pays autorisait ce genre de discrimination. Il était possible de faire de la discrimination fondée sur la race ou le sexe d’une personne. Ce n’est pas juste, mais on avait le droit de le faire.

De la même façon, maintenant que beaucoup plus de renseignements sont divulgués, non seulement par le biais des Panama Papers, mais également par d’autres moyens, l’ARC pourrait exiger la production d’une déclaration des avoirs à l’étranger. L’impôt sur les successions peut être légèrement différent de la taxe foncière. Il peut ouvrir la voie à l’imposition de fiducies qui ne pouvaient normalement pas être imposées dans le passé.

Le sénateur Oh : Nous avons un régime fiscal injuste qui privilégie une certaine catégorie de gens.

M. Short : Oh, mon Dieu, oui. Il n’y a aucun doute là-dessus. Le calcul du coût de l’impôt peut être effectué de deux façons. L’un est fondé sur le montant que vous versez au gouvernement. L’autre est fondé sur le montant que vous versez à vos comptables et avocats pour vous soustraire à vos obligations envers le gouvernement. Dans la mesure où ce dernier montant est inférieur à ce que vous devez payer en impôts, vous avez effectivement un régime fiscal à deux vitesses au Canada.

Le président : Sénatrice Cools, vous allez terminer la première série de questions, s’il vous plaît.

La sénatrice Cools : D’accord, j’aime bien terminer.

Anyway, I would like the witness to express a couple of opinions. I thank him for his very thoughtful testimony. It has been raised here a lot that we should contemplate a royal commission into this issue.

Chairman and colleagues, I think we should do a bit of research on the nature of royal commissions. Most royal commissions are constituted under a section of the Inquiries Act. They're usually very cumbersome processes that require high level talents and skills, expensive staff and so on. We should take a look at the meaning of a royal commission and what it embodies so that nobody could wiggle out by saying it is too expensive or something like that.

I have another question for you. For me it's a bugbear that many years the Department of National Revenue was converted from a department of government headed by a minister to an agency called the Canada Revenue Agency. I am of the opinion that it should be returned to its original state. I like the idea of a department of government working under a minister much better than an agency.

Have you ever thought about this? Have you given it even a wink or something?

Mr. Short: I'm not so concerned about the structure of the organization itself as opposed to the net effect. In both cases I guess the larger concern is: "Who is the reporting individual to Parliament?"

Senator Cools: Well, that's it.

Mr. Short: Who is it?

Senator Cools: Well, there's doubt.

Mr. Short: Is the Minister of National Revenue the key reporting individual? Does he have sufficient authority to make changes on a timely basis to better society? Or, is it the case that being an agency there's an extra step involved? I would say whichever way is the most efficient in being able to report back to Parliament and adjust to the changes that are coming over the next 10, 20 or 30 years. Unfortunately we tend to look backward whenever we're analyzing the economy or taxation within Canada. We say, "If we had imposed this tax over the last 10 years, what would we have done?"

Senator Cools: Yes.

Mr. Short: Over the next 10 years we are to face other challenges, and in particular something called cryptocurrencies. We will be faced with transactions that largely bypass the traditional banking establishments. I'm not going to say it's difficult to trace because it can actually be traceable, but the intermediaries we've relied on to gather information in the past will not be able to gather information in the future. We should be

Quoi qu'il en soit, j'aimerais que le témoin nous présente son point de vue. Je le remercie de son témoignage très réfléchi. On a souvent parlé en cette enceinte de créer une commission royale sur cette question.

Monsieur le président, chers collègues, je pense que nous devrions faire un peu de recherche sur la nature des commissions royales. Elles sont pour la plupart constituées en vertu d'un article de la Loi sur les enquêtes et le processus généralement très lourd exige des talents et des compétences de haut niveau, du personnel coûteux, et cetera. Nous devrions examiner la signification d'une commission royale et ce qu'elle incarne, afin que personne ne puisse s'y soustraire en prétextant qu'elle est trop coûteuse ou sous quelque autre prétexte.

J'ai une autre question pour vous. La conversion du ministère du Revenu national en une agence — l'Agence du revenu du Canada — est ma bête noire depuis bien des années. Je pense qu'il faudrait redonner à l'organisation son rôle initial. Je préfère de loin que ce soit un ministère dirigé par un ministre plutôt qu'une agence.

Y avez-vous déjà pensé? N'y avez-vous jamais fait allusion?

M. Short : Je ne me préoccupe pas tant de la structure de l'organisation que des résultats nets. Dans un cas comme dans l'autre, je pense que ce qui importe, c'est de savoir qui fait rapport au Parlement.

La sénatrice Cools : Justement.

M. Short : Qui fait rapport au gouvernement?

La sénatrice Cools : Eh bien, on a des doutes.

M. Short : Le ministre du Revenu national est-il le principal responsable de la reddition de compte? A-t-il suffisamment d'autorité pour apporter des changements opportuns pour le bien de la société? Est-il vrai qu'une agence doit franchir une étape supplémentaire? À mon avis, peu importe la façon de faire rapport au Parlement; ce qui importe, c'est de savoir s'adapter aux changements qui surviendront au cours des 10, 20 ou 30 prochaines années. Malheureusement, nous avons tendance à regarder en arrière chaque fois que nous analysons l'économie ou la fiscalité au Canada. Nous nous disons : « Si nous avions imposé cette taxe il y a 10 ans, que se serait-il produit? »

La sénatrice Cools : Oui.

M. Short : Nous serons confrontés à d'autres défis au cours des 10 prochaines années, notamment en ce qui a trait aux cryptomonnaies. Nous serons confrontés à des transactions qui contournent largement les établissements bancaires traditionnels. Je ne dirais pas qu'il est difficile de les retracer, parce qu'en fait ces transactions sont retraçables, mais les intermédiaires sur lesquels nous nous sommes appuyés pour obtenir des

looking forward to those things, so it is addressing all of those matters.

Within the mandate of whether it is a commission of inquiry or a royal commission, it should be broad enough to say what the taxation environment will look like in the next 10 years, and then addressing whether or not it continues as an agency or continues as a department.

Senator Cools: I thank you very much for that. Mr. Chairman, we should take a look at that as a committee. Maybe our staff here can bring forward some information, but both of them are very serious matters.

I remember there was a lot of concern at the time when CRA became an agency, but then government individuals were more concerned with things they hoped to avoid. The unions were getting too powerful within government and on and on. There was a host of other things.

We should take a peek at it. I think we should be a lot clearer on it.

The Chair: Before we do close, with the indulgence of the senators, I have a question on the farming community.

When I was chair of the Agriculture and Forestry Committee I had occasion to visit the farming community in Newfoundland and Labrador. I know they're very buoyant. Last week I had the chance to chat with leaders of the farming community, some across Canada and others in New Brunswick where I come from. I would like to have your opinion on a case in point because it touches a bit on what Senator Andreychuk talks about in the farming community.

In New Brunswick we have approximately 2,600 farming communities or farmers. Only 7 per cent of them are registered or have a plan of succession. Some 93 per cent do not. That said, they tell me it would be alarming also to look at individual provinces because they have the same challenge.

With what has been proposed by the federal Minister of Finance looking at the modernization or reform of the taxation system in Canada, my question to you, Mr. Short, would be: Do you believe it is time the tax law facilitates the transfer of the family farm, with the experience that you have, and what would you recommend this committee do in the particular sector?

renseignements dans le passé ne seront pas en mesure de le faire à l'avenir. Nous devons y voir et nous attaquer de front à ces questions.

Que ce soit dans le cadre d'une commission d'enquête ou d'une commission royale d'enquête, ce qui importe, c'est que ce cadre nous permette de dire à quoi ressemblera l'environnement fiscal au cours des 10 prochaines années, puis de déterminer si nous devons poursuivre notre travail en notre qualité d'agence ou en qualité de ministère.

La sénatrice Cools : Je vous remercie beaucoup de cette intervention. Monsieur le président, nous devrions examiner cela en comité. Peut-être que notre personnel peut nous fournir des renseignements à cet égard, mais chose certaine, c'est que ces deux questions ont une très grande importance.

Je me souviens que le passage du ministère du Revenu à une agence avait suscité beaucoup d'inquiétudes à l'époque, mais les gens du gouvernement étaient davantage préoccupés par ce qu'ils espéraient éviter. Les syndicats devenaient trop puissants au sein du gouvernement et ainsi de suite. De nombreux autres facteurs devaient être pris en considération.

Nous devrions y jeter un coup d'œil. Je pense que nous devrions être beaucoup plus clairs.

Le président : Avant de clore la discussion, j'aimerais, avec la permission des sénateurs, poser une question au sujet de la communauté agricole.

Lorsque j'étais président du Comité de l'agriculture et des forêts, j'ai eu l'occasion de visiter la communauté agricole de Terre-Neuve-et-Labrador, une communauté que je sais très dynamique. La semaine dernière, j'ai bavardé avec des dirigeants d'un peu partout au Canada, notamment du Nouveau-Brunswick, ma province d'origine. J'aimerais avoir votre opinion sur un cas en particulier, parce qu'il touche un peu à ce dont nous a parlé la sénatrice Andreychuk dans le milieu agricole.

Le Nouveau-Brunswick compte environ 2 600 agriculteurs ou collectivités agricoles. Seulement 7 p. 100 d'entre eux sont inscrits ou ont un plan de relève. Environ 93 p. 100 ne le font pas. Cela dit, la situation serait selon eux tout aussi inquiétante à l'échelle des provinces, car elles sont confrontées au même problème.

Compte tenu de ce que le ministre fédéral des Finances a proposé au sujet de la modernisation ou de la réforme du régime fiscal au Canada, je vous poserais la question suivante, monsieur Short : d'après votre longue expérience, croyez-vous qu'il est temps que la loi sur la fiscalité facilite le transfert des exploitations agricoles familiales, et que recommanderiez-vous au comité de faire dans ce secteur en particulier?

Mr. Short: As concisely as I can and without isolating farmers, to say that they should have one plan, maybe people with fisheries licences should have another plan, and then an another plan for aquaculture licences, provides a quilt that is sewn from many different pieces of fabric.

I would prefer a blanket consideration that would cover all transfers of family-owned businesses in some manner, rather than try to appease one sector to the detriment of the others.

With respect to farmers, again they hold a point dear in our hearts. As I mentioned in my presentation, and properly so, it calls into question how different is an aquamarine culture or a fishing licence from someone who is raising cattle. With respect, I'd rather see a comprehensive proposal rather than one isolated by industry.

The Chair: Mr. Short, thank you very much for your presentation. It was very informative.

(The committee adjourned.)

M. Short : Brièvement, sans vouloir isoler les agriculteurs, je pense que ces derniers devraient avoir un plan, tout comme les titulaires de permis de pêche ou d'aquaculture devraient avoir le leur, et nous pourrions constituer une large mosaïque regroupant tous ces plans.

Je préférerais une approche générale qui couvrirait tous les transferts d'entreprises familiales, en quelque sorte, plutôt qu'une approche susceptible d'apaiser un secteur au détriment d'un autre.

Quant aux agriculteurs, ils défendent encore une fois un point qui nous tient à cœur. Comme je l'ai mentionné dans mon exposé à juste titre, cela remet en question la différence entre un permis de pêche ou d'aquaculture et un permis d'élevage de bétail. Avec tout le respect que je vous dois, je préférerais voir une proposition globale plutôt qu'une proposition présentée isolément pour chaque secteur.

Le président : Monsieur Short, merci beaucoup de votre exposé. C'était très intéressant.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

ST. JOHN'S, Monday, November 20, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:03 p.m. to study the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I want to take the opportunity to bring to the attention of our witnesses that the Standing Senate Committee on National Finance is here today in St. John's to continue its special study on the proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved in changes that the Minister of Finance proposed during the summer of 2017.

We have three witnesses: from the Newfoundland and Labrador Federation of Labour, Mr. Kerry Murray, Director of Policy; from the Canadian Home Builders' Association of Newfoundland and Labrador, Mr. Des Whelan, Chair; and from the LAT49 Architecture Inc., Mr. Jim Case, President.

Mr. Murray, followed by Mr. Whelan and followed by Mr. Case, will make their presentations of approximately five minutes each. We will then move immediately to questions from senators.

Mr. Murray, we know that in the past 72 hours — I won't say "last minute" — you were asked to be present today. It is a pleasure this afternoon to hear your comments and your recommendations. I want to say that we were reminded to come to St. John's by Senator Marshall.

That said, I will ask you, sir, to make your presentation.

Kerry Murray, Director of Policy, Newfoundland and Labrador Federation of Labour: Thank you very much for accommodating us last minute. Senator Marshall used to be my MHA in the house, so we know each other a bit from dealings when I was on the local school council.

I'm with the Newfoundland and Labrador Federation of Labour. We represent approximately 65,000 working women and men in every sector of the economy in every community in every corner of the province. We advocate for strong public policy and public services that align with our values around social justice and economic equality.

TÉMOIGNAGES

ST. JOHN'S, le lundi 20 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 3, pour étudier les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je tiens à profiter de l'occasion pour porter à l'attention de nos témoins le fait que le Comité sénatorial permanent des finances nationales est ici, aujourd'hui, à St. John's, pour poursuivre son étude spéciale sur les modifications proposées durant l'été 2017 par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

Nous accueillons trois témoins : M. Kerry Murray, directeur des politiques du Newfoundland and Labrador Federation of Labour, M. Des Whelan, président de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations de Terre-Neuve-et-Labrador, et M. Jim Case, président de LAT49 Architecture Inc.

M. Murray, suivi de M. Whelan, puis, de M. Case, présenteront leurs déclarations préliminaires qui dureront environ cinq minutes chacune. Nous allons ensuite passer immédiatement aux questions des sénateurs.

Monsieur Murray, je sais que c'est au cours des 72 dernières heures — je ne dirais pas « à la dernière minute » — que nous vous avons demandé de comparaître aujourd'hui. Nous sommes heureux, cet après-midi, de pouvoir entendre vos commentaires et vos recommandations. Je tiens à dire que c'est la sénatrice Marshall qui nous a rappelé de venir à St. John's.

Cela dit, je vous demande, monsieur, de bien vouloir présenter votre déclaration.

Kerry Murray, directeur des politiques, Newfoundland and Labrador Federation of Labour : Merci de nous permettre de comparaître à la dernière minute. La sénatrice Marshall est mon ancienne députée provinciale à la législature, alors nous nous connaissons un peu en raison de nos interactions à l'époque où j'étais membre du conseil scolaire local.

Je travaille pour la Newfoundland and Labrador Federation of Labour. Nous représentons environ 65 000 travailleuses et travailleurs dans tous les secteurs de l'économie de toutes les collectivités des quatre coins de la province. Nous faisons la promotion de solides politiques publiques et de solides services publics harmonisés avec nos valeurs liées à la justice sociale et à l'égalité économique.

The NLFL and the labour movement across the country welcomes the federal government's plan to close tax loopholes for high income earners who use Canadian controlled private corporations to avoid paying their fair share of tax. Current tax rules in our country allow the wealthiest to pay less in personal income taxes because of some of these loopholes that have existed for quite a while. Rules that make it possible for someone who makes \$300,000 to avoid paying tax that is the equivalent of what an average working person makes in a year are really not fair.

We're talking about the involving the income sprinkling and passive investing, and I'm not going to go into the different types. I'm sure everyone is aware of what those are. That kind of tax avoidance and those rules probably cost our country \$500 million on an annual basis, money that would pay for health care, education, infrastructure, that sort of thing. That's kind of an intro to our organization and what we think.

When it comes to providing vital public services that we rely on in this country, Canadians expect everyone to pay their fair share. Critically important for maintaining fiscal capacity and the political support needed to pay for these services is a system built on tax fairness; a tax system that recognizes varying levels of ability to pay tax; that aims at reducing inequalities; that doesn't worsen inequalities by disproportionately rewarding the wealthiest and that isn't so unnecessarily complex and riddled with loopholes that high earners are able to gain the tax system at the expense of the rest of us. We just don't think that's fair.

As the Department of Finance has written — this has been written and talked about in the media quite a bit — closing tax loopholes, cracking down on tax evasion, ensuring tax fairness, are essential to preserving the ability of government, our government, to maintain its role in funding health care, housing, child benefits, the Coast Guard, and other essential services and programs on which Canadians rely.

It's a long standing debate in industrialized countries and those countries that have figured out tax fairness or a progressive tax system that is actually fair are those with the lowest measures of poverty, measures of inequality, and are at or near the top in a broad range of economic and social indicators.

La NLFL et le mouvement syndical à l'échelle du pays voient d'un bon œil le plan du gouvernement fédéral d'éliminer les échappatoires fiscales auxquelles ont accès les personnes à revenu élevé qui utilisent des sociétés privées sous contrôle canadien pour éviter de payer leur juste part d'impôt. Les règles fiscales actuelles dans notre pays permettent aux plus riches de payer moins d'impôt sur le revenu des particuliers en raison de certaines de ces échappatoires qui existent depuis très longtemps. Des règles qui font en sorte qu'il est possible pour quelqu'un qui gagne 300 000 \$ d'éviter de payer de l'impôt dont le montant est équivalent au salaire annuel d'un travailleur moyen ne sont vraiment pas justes.

Nous parlons du recours au fractionnement du revenu et des placements passifs, dont je ne parlerai pas des différents types. Je suis sûr que vous savez tous de quoi je parle. Ce genre d'évitement fiscal et ces règles coûtent probablement à notre pays 500 millions de dollars par année, de l'argent qui pourrait servir à payer les soins de santé, l'éducation, l'infrastructure et ce genre de choses. Voilà qui termine un genre d'introduction à notre organisation et à ce que nous pensons.

Lorsqu'il est question de la prestation des services publics essentiels sur lesquels nous comptons, dans notre pays, les Canadiens s'attendent à ce que tout le monde paye sa juste part. Afin de maintenir la capacité fiscale et le soutien politique nécessaire au moment de payer pour ces services, il est d'une importance cruciale que le système soit fondé sur l'équité fiscale, un système fiscal qui reconnaît les divers niveaux de capacité à payer de l'impôt. Un système qui vise à réduire les inégalités et qui ne les empire pas en récompensant de façon disproportionnée les plus riches, un système qui n'est pas inutilement complexe et criblé d'échappatoires permettant aux personnes à revenu élevé de profiter du système fiscal aux dépens du reste d'entre nous. Selon nous, ce n'est tout simplement pas juste.

Comme le ministère des Finances l'a écrit — c'est quelque chose qui a été beaucoup repris et dont il a été pas mal question dans les médias —, l'élimination des échappatoires fiscales, la lutte contre l'évasion fiscale et le maintien de l'équité fiscale sont essentiels à la préservation de la capacité du gouvernement, notre gouvernement, de maintenir son rôle dans le cadre du financement des soins de santé, des services d'hébergement, des prestations à l'enfance, de la Garde côtière et des autres services et programmes essentiels dont les Canadiens ont besoin.

C'est un débat qui dure depuis longtemps dans les pays industrialisés, et les pays qui ont misé sur l'équité fiscale ou ont mis en place un système fiscal progressif vraiment juste sont ceux qui affichent les plus faibles mesures de pauvreté et d'inégalité et qui obtiennent parmi les meilleurs résultats — voire les meilleurs résultats — au chapitre d'un large éventail d'indicateurs économiques et sociaux.

This is not a new debate in our country. I happened to come across, in my brief time to research, a white paper from 1969 by the Liberal government, by the Minister of Finance, called "Proposals for Tax Reforms," and two of the areas that he identified were: "important forms of income and benefits escape taxation. The government proposes to bring them into taxable income, in particular, a tax on capital gains is proposed." The other one around loopholes is, "tax can be avoided under the present law by clever devices and the reform must close loopholes now available to those with the wealth and expert advice to use them." So, it's a long-standing debate in our country and it's about time that we caught up with the rest of the industrialized world.

It was also a campaign promise by the current government in 2015 to cancel tax breaks that benefit the wealthy and make taxes fairer. Since 2000, tax changes in Canada have brought a lot of benefit to corporations, businesses, high earners and the wealthy. The federal corporate tax rate from 2000 to now has basically gone from 29.5 to 15 per cent today. Our corporate rate is the lowest in the G7. And provinces have done the same for small business in lowering both the exemption and the small business tax rate.

The theory that lower tax rates for corporations allow them to retain more earnings that can be reinvested to support growth and job creation and encourage new capital investment has really not materialized. In actual fact, economic growth over the past decade has kind of been stagnant and sluggish and has not brought us to where we would like to be.

In the meantime as well, federal tax revenues, as a share of GDP in our country, have fallen to the lowest level in 50 years. Since 2000, spending on programs and services in our country as a share of the economy has also fallen below historical norms.

We'd like to acknowledge the steps that have been taken by this government and the Department of Finance in moving down the road toward progressive taxation. They're positive steps, but we think there's a bit more that has to be done.

We need a more aggressive clamping down on tax loopholes and tax havens. The recent document that was released around how corporations hide and shield taxable income shines a light on probably a glaring hole in our tax system, not only here, but probably in some other jurisdictions.

Il ne s'agit pas d'un nouveau débat au pays. Dans le cadre de mes brèves recherches, j'ai trouvé un livre blanc datant de 1969 et produit par le ministre des Finances du gouvernement libéral de l'époque intitulé « Propositions de réforme fiscale », et deux des domaines que le ministre a cernés étaient les suivants : d'importants genres de revenus et de prestations échappent à l'impôt. Le gouvernement propose de les incorporer au revenu imposable. En particulier, il propose d'établir un « impôt sur les gains de capital »; l'autre, qui concerne les échappatoires, porte que : « [...] selon la loi actuelle, les contribuables peuvent se soustraire à l'impôt en ayant recours à des stratagèmes. La réforme doit supprimer les échappatoires aujourd'hui accessibles à ceux qui, par suite de leur fortune, disposent de conseils des experts pour en tirer parti. » Par conséquent, ce débat ne date pas d'hier dans notre pays, et l'heure est venue de rattraper à cet égard le reste du monde industrialisé.

En 2015, dans sa campagne, le gouvernement actuel a aussi promis d'annuler les allègements fiscaux qui profitent aux plus riches et d'assurer l'équité du régime fiscal. Depuis 2000, les changements fiscaux au Canada ont vraiment bénéficié aux sociétés, aux entreprises, à ceux qui gagnent beaucoup d'argent et aux riches. De 2000 à aujourd'hui, le taux fédéral d'imposition des sociétés est essentiellement passé de 29,5 p. 100 à 15 p. 100, actuellement. Notre taux d'imposition des sociétés est le plus bas du G7, et les provinces ont fait la même chose pour les petites entreprises, en réduisant l'exemption et le taux d'imposition des petites entreprises.

La théorie selon laquelle des taux d'imposition plus bas pour les sociétés leur permettent de conserver plus de revenus qu'elles peuvent ensuite réinvestir pour soutenir la croissance et la création d'emplois et encourager de nouveaux investissements de capitaux ne s'est vraiment pas concrétisée. En fait, la croissance économique au cours de la dernière décennie a un peu stagné, a été faible, et ne nous a pas permis d'atteindre nos objectifs.

De plus, pendant ce temps, les recettes fiscales fédérales, en tant que pourcentage du PIB du pays, ont chuté et sont à leur plus bas des 50 dernières années. Depuis 2000, les dépenses consacrées aux programmes et aux services dans notre pays en tant que pourcentage de l'économie ont aussi chuté en dessous des normes historiques.

Nous tenons à souligner les mesures qui ont été prises par le gouvernement actuel et le ministère des Finances pour aller de l'avant dans le dossier de l'imposition progressive. Il s'agit de mesures positives, mais nous croyons qu'il faut en faire un peu plus.

Il faut lutter de façon plus proactive contre les échappatoires fiscales et les paradis fiscaux. Le récent document qui a été communiqué sur la façon dont les sociétés cachent et protègent des revenus imposables met en lumière ce qui est probablement une lacune flagrante de notre système fiscal, pas seulement ici, mais probablement aussi dans certaines autres administrations.

We need to eliminate regressive and ineffective tax loopholes. We need to tax foreign e-commerce companies to level the playing field for Canadian providers. We need to look at taxes on banks and finance companies that have received windfall profits in this country.

I'll stop there. We'd like to acknowledge, as I said, what has been done to date. Thank you for the opportunity to express our point of view on this important issue.

The Chair: Mr. Whelan, please.

Des Whelan, Chair, Canadian Home Builders' Association — Newfoundland and Labrador: Thank you very much for the opportunity to speak to you today. I have with me as well Victoria Belbin, the CEO of our CHBA-NL office.

Mr. Chair, esteemed senators and colleagues, the residential construction industry in Newfoundland and Labrador is responsible for over 11,231 jobs, \$725 million in wages and over \$1.6 billion in economic activity. I would add that four years ago, these numbers were actually double, meaning that our industry has seen a 50 per cent decline over this timeframe in all of those numbers.

The residential construction and renovation industry is mainly made up of small family-run businesses, over 95 per cent of whom have five or less employees. The residential construction industry is cyclical in nature and vulnerable to regional economic conditions.

Additionally, with the nature of the residential construction and renovation business, the ability of our members to keep equity in their companies that can be easily liquidated to invest in acquisition of property for development purposes cannot be overstated. As well, like many industries, that equity can also be accessed in tougher economic times and that becomes an issue of survival. These factors also mean that the industry is particularly sensitive to changes in the business environment.

The tax code in Canada has not seen significant changes in over 50 years and one could ask after 50 years, why does the Government of Canada seem to be in a rush to make sweeping changes without taking into consideration the possible unintended consequences of these changes. In fact, our members are still unsure how this will impact them because the nature of being a small or even micro-sized business is that they do not have the expertise to determine the effects.

Nous devons éliminer les échappatoires fiscales régressives et inefficaces. Nous devons imposer les entreprises de commerce électronique étrangères afin d'équilibrer les règles du jeu pour les fournisseurs canadiens. Nous devons envisager d'imposer les banques et les entreprises du domaine des finances qui ont engrangé des bénéfices exceptionnels dans notre pays.

Je vais m'arrêter ici. Nous tenons à souligner, comme je l'ai dit, ce qui a été fait jusqu'à présent. Je vous remercie de l'occasion que vous nous avez offerte d'exprimer nos points de vue sur cet enjeu important.

Le président : Monsieur Whelan, s'il vous plaît.

Des Whelan, président, Association canadienne des constructeurs d'habitations — Terre-Neuve-et-Labrador : Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant le comité aujourd'hui. Je suis aussi accompagné de Victoria Belbin, la directrice générale du bureau de Terre-Neuve-et-Labrador de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations.

Monsieur le président, distingués sénateurs et collègues, le secteur de la construction résidentielle à Terre-Neuve-et-Labrador génère plus de 11 231 emplois, 725 millions de dollars en salaire et plus de 1,6 milliard de dollars d'activités économiques. Je tiens à ajouter que, il y a quatre ans, ces chiffres étaient deux fois plus élevés, ce qui signifie que notre secteur a essuyé un recul de 50 p. 100 de ces trois indicateurs durant cette période.

Le secteur de la construction résidentielle et de la rénovation est principalement composé de petites entreprises familiales, dont plus de 95 p. 100 comptent cinq employés ou moins. Le secteur de la construction résidentielle est de nature cyclique et est vulnérable aux conditions économiques régionales.

De plus, vu la nature du domaine de la construction résidentielle et de la rénovation, on ne saurait trop insister sur la capacité de nos membres de maintenir des capitaux dans leurs entreprises, des fonds auxquels ils peuvent avoir facilement accès pour investir dans l'acquisition de biens à des fins de développement. De plus, comme c'est le cas dans de nombreuses industries, on peut aussi utiliser ces capitaux durant des périodes économiques plus difficiles, et cet argent devient alors une question de survie. Ces facteurs font aussi en sorte que l'industrie est particulièrement sensible aux changements dans l'environnement d'affaires.

Le code fiscal canadien n'a pas vraiment fait l'objet de changements importants depuis plus de 50 ans, et on pourrait se demander pourquoi, après 50 ans, le gouvernement du Canada semble si pressé d'apporter de grands changements sans tenir compte des éventuelles conséquences imprévues pouvant survenir. En fait, nos membres ne savent toujours pas quel impact tout cela aura sur eux, parce que, en raison de leur petite taille — certaines sont même des microentreprises —, ils n'ont

We certainly welcome the spirit of the announcements made in October. However, it cannot be stressed enough that certainty is a must for small business owners, like the members of our association. These announcements could actually be good for our members, but without details required for each business owner to assess their possible outcomes, they represent promises that can only be evaluated when the details are released.

For instance, over the last two years, the Government of Canada has made significant changes to rules for prospective homeowners to qualify for mortgages. These changes were proposed to slow the heated markets in large and urban centres like Toronto and Vancouver. The effects on these large urban markets have been negligible. However, in Newfoundland and Labrador, with an already tough economic situation, our members are seeing 50 per cent of their clients declined in their mortgage applications. This reality has further contributed to year-over-year housing starts decline at a time when we should be promoting home ownership to see additional households increase equity and wealth.

We will see that additional mortgage changes in January 2018 that will further decrease sales in the second and third time homebuyers' market. These are the sorts of unintended consequences that our membership would warn against.

We hope the new rules on income sprinkling recognize the dynamic contribution of family members to a business and we are encouraged by the government's references to capital and equity contributions, as well as taking on financial risk in determining meaningful contributions to creating and running a business. However, when you consider the joint investment and financial responsibility of spouses of small business owners, what some consider income sprinkling could also be termed as a return on investment that the spouse holds with equity contributions and liens on their personal property.

Additionally, we hope that government will agree to periodically revise the passive income threshold to ensure that it is targeting only the very top earners and at the same time, limiting impact on the real business requirements for passive investments.

pas l'expertise nécessaire pour déterminer quelles seront les répercussions.

Assurément, nous apprécions l'esprit des annonces faites en octobre. Cependant, on ne saurait trop insister sur le fait que la certitude est capitale pour les propriétaires de petites entreprises, comme les membres de notre association. Ces annonces pourraient en fait avoir des répercussions positives sur nos membres, mais sans les renseignements dont chaque propriétaire d'entreprise a besoin pour évaluer les résultats possibles, ces annonces ne sont que des promesses dont l'évaluation sera seulement possible lorsqu'on connaîtra les détails.

Par exemple, au cours des deux dernières années, le gouvernement du Canada a apporté d'importants changements aux règles en vertu desquelles les acheteurs d'habitations peuvent être admissibles à une hypothèque. Ces changements ont été proposés pour atténuer les marchés en surchauffe dans de grands centres et des centres urbains comme Toronto et Vancouver. Les effets sur ces grands centres urbains ont été négligeables. Cependant, à Terre-Neuve-et-Labrador, où la situation économique était déjà difficile, nos membres constatent une réduction de 50 p. 100 des demandes hypothécaires de leurs clients. Cette réalité a accentué le déclin d'une année à l'autre des mises en chantier, à un moment où nous devrions faire la promotion de l'accession à la propriété afin que plus de ménages puissent accroître leur équité et leur richesse.

Nous devons composer en janvier 2018 avec des modifications supplémentaires liées aux règles hypothécaires qui réduiront encore plus les ventes dans le marché des personnes qui achètent des maisons pour la deuxième et la troisième fois. C'est contre ces genres de conséquences imprévues que nos membres aimeraient vous mettre en garde.

Nous espérons que les nouvelles règles sur le fractionnement du revenu tiendront compte de la contribution dynamique des membres de la famille à une entreprise, et nous sommes encouragés par les références du gouvernement aux contributions, sous forme de capital et d'actions, et au fait d'assumer un risque financier lorsqu'on détermine les contributions importantes à la création et à l'exploitation d'une entreprise. Cependant, lorsqu'il est question d'investissements conjoints et de la responsabilité financière des époux des propriétaires de petites entreprises, ce que certains peuvent considérer comme un fractionnement du revenu pourrait aussi être considéré comme un rendement sur les investissements auxquels les époux ont droit en raison de l'apport de capital et des privilèges associés à leurs biens personnels.

De plus, nous espérons que le gouvernement acceptera de réviser périodiquement les seuils de revenu passif pour s'assurer de cibler seulement ceux qui gagnent le plus d'argent et, en même temps, de limiter l'impact sur les réelles exigences opérationnelles en matière d'investissement passif.

We understand there will be new rounds of discussions and consultation, a process the CHBA looks forward to participating in on how to address what government sees as problem issues related to intergenerational transfers of business ownership.

While the plans to reduce the small business tax are welcome, downside protection is more important to our members. Lower taxation of profits certainly helps when business is good, but it does nothing in the tougher time.

In a similar way, uncertainty is always bad for business and government's proposals have created a great deal of uncertainty within the industry. That uncertainty is still with us today. It is imperative that government release final and detailed rules and implementation timeframes for the provisions that are moving ahead so that business can make any necessary adjustments. It is also critical that the Department of Finance and Canada Revenue Agency and private industry together work to ensure that interpretation guidance for the legislation is clear so that implementing the new rule changes does not create confusion and a whole new set of problems.

Finally, CHB and CRA have done great work together to address the underground economy in residential construction and renovation. In fact, the Newfoundland CHBA is co-chairing a committee with the provincial Department of Finance right now and we hope to see an impact soon.

But higher taxes and perceived unfairness are known to drive more cash deals. It would be a shame if the result of these tax changes was more people operating in the underground economy and therefore government realizing less tax revenue.

Our goal is to ensure that a fair and balanced tax system, without hurting our members who along with small business people across our great country are responsible for over 70 per cent of employment, representing a very, very important component of our economy. Thank you very much.

The Chair: Mr. Case, please make your presentation.

Jim Case, President, LAT749 Architecture Inc.: Thank you, honourable ladies and gentlemen. My name is Jim Case. I am an architect and the managing director of an architectural firm in downtown St. John's that employs just over 20 people, the current iteration of which has been in place for about 20 years. A good year generates about \$5 million in design fees for

Nous savons qu'il y aura de nouvelles rondes de discussion et de consultation, un processus auquel l'ACCH a hâte de participer, qui portera sur la façon de composer avec ce que le gouvernement considère comme les enjeux problématiques liés au transfert intergénérationnel de la propriété des entreprises.

Même si les plans de réduire l'impôt des petites entreprises sont les bienvenus, les protections en cas de baisse sont plus importantes pour nos membres. Une imposition inférieure des profits aide assurément lorsqu'une entreprise va bien, mais ne l'aide pas du tout durant les périodes plus difficiles.

Dans un même ordre d'idées, l'incertitude n'est jamais une bonne chose pour les affaires, et les propositions du gouvernement ont créé beaucoup d'incertitude au sein de l'industrie. Cette incertitude persiste encore aujourd'hui. Il faut absolument que le gouvernement communique les règles définitives et détaillées et les cadres de mise en œuvre des dispositions qui seront adoptées, afin que les entreprises puissent rapporter les rajustements nécessaires. Il est aussi crucial que le ministère des Finances et l'Agence du revenu du Canada et le secteur privé travaillent en collaboration pour s'assurer que les lignes directrices d'interprétation de la législation sont claires, de façon à ce que la mise en œuvre des nouvelles modifications des règles ne crée pas de confusion et un tout nouveau lot de problèmes.

Enfin, l'ACCH et l'ARC ont fait de l'excellent travail, ensemble, pour lutter contre l'économie souterraine dans le domaine de la construction résidentielle et de la rénovation. En fait, l'ACCH de Terre-Neuve copréside un comité de pair avec le ministère des Finances de la province actuellement, et nous espérons que la collaboration donnera bientôt des résultats.

Cependant, une imposition plus élevée et les perceptions d'iniquité auront pour effet d'augmenter les transactions en argent comptant. Ce serait bien dommage si, en raison de ces changements fiscaux, plus de personnes se joignaient à l'économie souterraine et que cela entraînait, par conséquent, une diminution des revenus fiscaux du gouvernement.

Notre objectif, c'est de nous assurer que le système fiscal est juste et équilibré, sans causer de préjudice pour nos membres qui, de pair avec les propriétaires de petites entreprises à l'échelle de notre merveilleux pays, sont responsables de plus de 70 p. 100 des emplois, représentant ainsi une composante très, très importante de notre économie. Merci beaucoup.

Le président : Monsieur Case, veuillez présenter votre exposé.

Jim Case, président, LAT749 Architecture Inc. : Merci, mesdames et messieurs. Je m'appelle Jim Case. Je suis architecte et directeur général d'une société d'architecture du centre-ville de St. John's qui emploie un peu plus de 20 personnes. La structure actuelle de l'organisation est en place depuis environ 20 ans. Durant une bonne année, nous générons environ

salaries, operations and modest profit, all of which invariably finds its way back into the local economy.

On July 18, the federal government proposed changes to the taxation of small business. These sweeping changes launched my business and my future into a sea of uncertainty. My retirement plans and those of my wife of 40 years suddenly demanded revisiting. The tone of the document was untoward and deeply offensive. The implication was that I was a tax cheat; that I somehow was a rogue who refused to cough up my fair share.

Recently, there has been a softening of the original government stance. We do not know to what extent, as these have been more akin to a kind of dripping, as opposed to any concrete revisions. These comments, tweets, rumours, appeasements and defensive suggestions do nothing to ease my worry and in many ways, leave me confused and jaundiced.

What may be withdrawn from the July 18 proposal and what may remain is vague and nebulous, not only to me, but to my accountant. My advisers are left with nothing of substance to advise me on. They cannot tell me how this will affect my business, my life or my retirement plans. They are completely adrift.

My wife abandoned her degree program and went to work to support me in mine. She left various promising careers to accompany me wherever it was I could find work, at first throughout Atlantic Canada, then in Asia and in Europe. When we put all of our savings on the line and mortgaged our future, she was there to counsel and support me. She gave up a career path to do so. She was in lockstep with me for 38 years while I built my career and ultimately my business. When I took risks to establish and grow the firm, she took those risks as well and made the commensurate sacrifices. We didn't view it as a family business, but now, in light of this proposal, we see it thus, and must defend it thus. Otherwise, this government has reduced her contribution to zero. It considers everything that she has done to be worthless.

Now my adviser tells me that according to this proposal, if I can demonstrate that my wife has made a meaningful contribution to the success of our business, I can pay her a reasonable amount that is in line with her contributions. What then does this government consider meaningful or reasonable? Who will determine her meaningful contribution, her reasonable pay? Me, my business adviser, a disgruntled CRA auditor? And

5 millions de dollars en frais d'honoraires de conception, et ces fonds sont consacrés aux salaires, aux opérations et à de modestes profits, qui, invariablement, sont tous réinvestis dans l'économie locale.

Le 18 juillet, le gouvernement fédéral a proposé des modifications à l'imposition des petites entreprises. Ces importants changements ont causé beaucoup d'incertitude pour mon entreprise et quant à mon avenir. Mes plans de retraite et ceux de mon épouse des 40 dernières années ont soudainement dû être révisés. Le ton utilisé dans le document était fâcheux et très offensant. On sous-entendait que j'étais un fraudeur du fisc, et que, d'une façon ou d'une autre, j'étais un paria qui refusait de payer sa juste part.

Récemment, le gouvernement a adouci le ton par rapport à sa position initiale. Nous ne savons pas dans quelle mesure, puisqu'il s'agit plutôt d'information qui nous arrive au compte-gouttes que de révisions concrètes. Ces commentaires, gazouillis, rumeurs, tentatives d'apaisement et suggestions défensives ne font rien pour atténuer mes inquiétudes et, à maints égards, me laissent confus et amer.

Ce qu'on retirera peut-être de la proposition du 18 juillet et ce qu'on maintiendra reste vague et nébuleux. Non seulement pour moi, mais pour mon comptable. Mes conseillers n'ont plus rien de solide sur quoi appuyer leurs conseils. Ils ne peuvent pas me dire quel sera l'impact sur mon entreprise, ma vie et mes plans de retraite. Ils sont complètement perdus.

Mon épouse a abandonné son programme menant à un diplôme et est allée travailler pour me soutenir dans le cadre de mes études. Elle a laissé tomber diverses carrières prometteuses pour m'accompagner là où je réussissais à trouver du travail, dans un premier temps, un peu partout au Canada atlantique, puis en Asie et en Europe. Lorsque nous avons mis toutes nos économies en jeu et hypothéqué notre avenir, elle était là pour me conseiller et me soutenir. Elle a abandonné sa carrière pour ce faire. Elle m'a suivi pas à pas pendant 38 ans pendant que je bâtissais ma carrière et, au bout du compte, mon entreprise. Lorsque j'ai pris des risques pour créer une entreprise et en assurer la croissance, elle a pris ces risques elle aussi et elle a fait des sacrifices immenses. Nous ne considérons pas mon entreprise comme une entreprise familiale, mais maintenant, à la lumière de cette proposition, c'est ainsi que nous la voyons, et c'est ainsi que nous la défendons. Sinon, le gouvernement a réduit la contribution de mon épouse à rien. Il considère que tout ce qu'elle a fait ne vaut rien.

Et maintenant, mon conseiller me dit que, selon cette proposition, si je peux prouver que mon épouse a participé de façon importante à la réussite de notre entreprise, je peux lui verser un salaire raisonnable conformément à ses contributions. Mais, alors, de quelle façon le gouvernement interprète-t-il les termes importants ou raisonnables? Qui déterminera si sa contribution est importante et qui déterminera son salaire

what are the costs incurred as I engage my financial advisers to harvest the documentation required to meet some obtuse definition of meaningful; to glean through my wife my wife's life to determine if what she has done for me is of any consequence? And what then? Defend that to the CRA, defend it in Tax Court?

And what of the planning that my wife and I paid for, completely compliant with the taxation rules and regulations of the day? We did not hedge tax advantage through loopholes. We simply planned for our retirement through the eventual sale of our business. The sale proceeds as well as the profits we managed to accumulate due to our excess in 2013, 2014 and 2015, three boom years over the course of 35 lean ones, were supposed to fund our retirement.

Now I understand that passive income earned at over \$50,000 will be taxed at a punitive rate of 73 per cent. This is based on an assumption of \$1 million of savings earning a 5 per cent rate of return for the rest of my life. There is, as yet, no indication that the \$1 million of savings is assumed to be shared between my wife, myself, my business partner and his spouse, or do we each have a one million dollar savings potential? As a couple, \$50,000 per year is not what we intended or expected to retire on. Furthermore, we definitely cannot retire on \$25,000 if we are forced to split the \$50,000 threshold with our business partners.

Taxation at a rate of more than 70 per cent is punitive, bordering on pernicious. It is not a fair foundation of taxation. A fair system would not suddenly change the rules. The transition of my business to capable young architects that will succeed me was meant not only to provide financial opportunity for them, but to ensure that my wife and I could avail of the lifetime capital gains exemption that we thought we deserved, as we have no pension.

Instead, it seems we are about to be penalized and subjected to the arbitrary testing of her contribution through the lens of a CRA auditor. My wife's contribution to our business should not be subject to some arbitrary test. Marital law would not have it so. Yet tax law would show her such contemptible and convenient bias. Does changing the tax rules for this middle class family in this hopelessly depressed province when we are on the verge of retirement sound fair and equitable to you? It is not. It is a poorly conceived prejudicial, condescending, vengeful and gender-biased political mechanism tailored to appease the masses.

raisonnable? Moi? Mon conseiller d'affaires? Un vérificateur mécontent de l'ARC? Et quels sont les coûts engagés lorsque je dois demander à mes conseillers financiers de produire les documents requis pour respecter une définition obtuse du qualificatif « important » et de passer en revue la situation de mon épouse et sa vie pour déterminer si ce qu'elle a fait pour moi a une importance? Et puis quoi, après? Défendre ces constats devant l'ARC? Les défendre devant la cour de l'impôt?

Et qu'en est-il de la planification pour laquelle mon épouse et moi avons payé en respectant tout à fait les règles et la réglementation fiscale en vigueur à l'époque? Nous n'avons pas bénéficié d'avantages fiscaux grâce à des échappatoires. Nous avons simplement planifié notre retraite grâce à l'éventuelle vente de notre entreprise. Les produits de la vente et les profits que nous avons réussi à accumuler en raison de nos excédents en 2013, 2014 et 2015, trois années de prospérité sur 35 années plus modestes, étaient censés financer notre retraite.

Et maintenant, je comprends que les revenus passifs de plus de 50 000 \$ seront imposés au taux punitif de 73 p. 100. Cette décision est fondée sur l'hypothèse de 1 million de dollars d'épargne générant un taux de rendement de 5 p. 100 pour le reste de ma vie. Il n'y a, pour l'instant, aucune indication qu'on présume que ce million de dollars d'économie sera partagé entre mon épouse, moi et mon partenaire d'affaires et son épouse ou si nous avons chacun un potentiel d'économie de 1 million de dollars. En tant que couple, nous n'avions pas prévu et nous ne nous attendions pas à devoir vivre avec 50 000 \$ par année durant notre retraite. De plus, nous ne pouvons assurément pas subsister durant notre retraite avec 25 000 \$ si nous devons séparer le seuil de 50 000 \$ avec nos partenaires d'affaires.

L'imposition à un taux de plus de 70 p. 100 est punitive, et quasiment pernicieuse. Il ne s'agit pas d'un fondement juste de l'imposition. Dans un système juste, on ne changerait pas soudainement les règles. La cession de mon entreprise à de jeunes architectes compétents qui vont me succéder avait pour objet non seulement de leur offrir une occasion financière, mais de s'assurer que mon épouse et moi puissions bénéficier de l'exemption permanente des gains en capital que nous pensions mériter, puisque nous n'avons pas de pension.

Il semble plutôt que nous sommes sur le point d'être pénalisés et assujettis à une évaluation arbitraire de sa contribution réalisée par un vérificateur de l'ARC. La contribution de mon épouse à mon entreprise ne devrait pas faire l'objet d'une évaluation arbitraire. Le droit matrimonial ne le permettrait pas. Et cependant, le droit fiscal lui réserverait un tel traitement méprisable, commode et biaisé. Est-ce que la modification des règles fiscales pour une telle famille de la classe moyenne dans une province aussi profondément déprimée alors que nous sommes sur le point de prendre notre retraite semble juste et équitable pour vous? Ce ne l'est pas. C'est un mécanisme politique préjudiciable, condescendant, revanchard et empreint

Thank you very much, ladies and gentlemen.

The Chair: The first questioner will be Senator Marshall, followed by Senator Andreychuk.

Senator Marshall: My first question is for Mr. Murray. When the government announced its proposal, based on the feedback got it got, it revised its proposals last month, and it also made a commitment to reduce the small business tax. It'll be reduced to 10 per cent in January and then to 9 per cent. Would you have an opinion on that? Several other witnesses in responding to a similar question have indicated that the dividend tax credit is going to be changed so really the net benefit to the taxpayer will be zero or even punitive. I just wanted to disclose that to you up front. What would your position be on the decrease in the small business tax rate?

Mr. Murray: I don't think one tax measure alone indicates the progressiveness of the entire system. In our province, small business is part of the economic engine, so our consumers and that sort of thing. You have to look at the entire tax mix to determine progressiveness, not just one tax on a stand-alone basis.

Senator Marshall: You were also talking about the need for a fair taxation system and about how it's going to fund public services or make the system fairer to the middle class. The government, when it did its fiscal update last month, made reference to that but it's very general. It says it commits to apply future revenues from the proposed tax measures to provide further measures to support the middle class, but it doesn't get specific. What would you like to see done with this revenue? From what we're aware of so far, the minister has indicated that the tax on split income is going to be \$250 million and the initial proposal on the passive income, he said was going to be multiples of \$250 million, which I would expect to be decreased because the passive income proposal has been revised. Where would you like to see that money go?

Mr. Murray: I have a long shopping list here in my pocket.

Senator Marshall: The top two.

Mr. Murray: Off the top of my head, I would say, a national childcare strategy and those pieces of public infrastructure or public services that can help the economy in a whole range of different ways. Obviously child care would allow more single

de discrimination fondée sur le sexe mal conçu et créé pour apaiser la masse.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs.

Le président : La première intervenante sera la sénatrice Marshall, suivie de la sénatrice Andreychuk.

La sénatrice Marshall : Ma première question est destinée à M. Murray. Lorsque le gouvernement a annoncé sa proposition, à la lumière de la rétroaction qu'il a obtenue, il a révisé ses propositions le mois dernier et s'est aussi engagé à réduire le taux d'imposition des petites entreprises. Ce taux sera réduit à 10 p. 100 en janvier, puis à 9 p. 100. Avez-vous une opinion à ce sujet? Plusieurs autres témoins qui répondaient à une question similaire ont indiqué que le crédit d'impôt pour dividendes changera et que, en réalité, l'avantage net pour le contribuable sera nul ou peut-être même punitif. Je voulais tout simplement vous le dire d'entrée de jeu. Quelle serait votre position sur la diminution du taux d'imposition des petites entreprises?

M. Murray : Je ne crois pas qu'une seule mesure fiscale est révélatrice du caractère progressif de tout un système. Dans notre province, les petites entreprises font partie du moteur économique, on parle donc de nos consommateurs et ce genre de choses. Il faut regarder l'ensemble du cadre fiscal pour déterminer son caractère progressif, pas seulement une mesure fiscale étudiée indépendamment.

La sénatrice Marshall : Vous avez aussi parlé du besoin de créer un système d'imposition juste et du fait qu'il servira à financer les services publics ou à rendre le système plus juste pour la classe moyenne. Le gouvernement, lorsqu'il a procédé à sa mise à jour de la situation financière le mois dernier, a mentionné de telles choses, mais de façon très générale. Il a dit qu'il s'engage à utiliser les recettes futures tirées des mesures fiscales proposées pour offrir d'autres mesures qui soutiendront la classe moyenne, sans entrer dans les détails. Qu'aimeriez-vous qu'on fasse avec les revenus? À la lumière de ce qu'on sait jusqu'à présent, le ministre a indiqué que l'imposition liée au fractionnement du revenu générera 250 millions de dollars, et il a dit que la proposition initiale liée au revenu passif allait générer plusieurs fois 250 millions de dollars, montant qui, selon moi, serait moins élevé, puisque la proposition sur le revenu passif a été révisée. De quelle façon aimeriez-vous qu'on dépense cet argent?

M. Murray : J'ai une longue liste d'épicerie, ici, dans ma poche.

La sénatrice Marshall : Les deux premières choses?

M. Murray : Les deux premières choses qui me viennent à l'esprit seraient une stratégie nationale en matière de garde d'enfants et ces éléments d'infrastructure publique ou de services publics pouvant être favorables à l'économie de plein de façons différentes. Évidemment, la mesure sur la garde des enfants

parents and women to enter the labour market, those sorts of things.

When it comes to public wealth and you distribute it, public services are great equalizers for people of any income source, especially low income people. They depend on public services more. There are many areas to which you could allocate additional tax revenue. We have public infrastructure that needs to be replaced; the child care. There are a lot of places.

Senator Marshall: Mr. Whelan, what are you hearing from the members of your organization with regard to the proposed tax changes?

Mr. Whelan: There's a challenge around that, as I had said in my comments, in that you're talking about small, microbusinesses. Incidentally, I spent a considerable amount of time in the last couple of weeks leading up to this meeting talking to our members.

Senator Marshall: And the proposals aren't finalized yet.

Mr. Whelan: The proposals are not finalized, so they don't know necessarily how it's going to affect them. They're very nervous about having made plans over the last whether it's 35 years, as has Mr. Case, or even five for some younger business people that I spoke to. They've made these plans over these years with a certain case in mind, and then sweeping changes came in that they had no ability to comment upon. Now, they're going to have to go back and reevaluate and rejig their plans with possibly losing up to half of that income that they were planning to use as retirement income. To us, it's very similar to going into an organization where they have a retirement plan and saying, "Okay, we're going to change the rules and we're cutting your retirement income in half." That person has invested that money over a period of time. They paid tax on it as they were earning it to invest it, as business people do. They pay tax twice. They pay tax in their corporate taxes and then they pay personal tax as they withdraw income. The bottom line is they don't totally understand how this is going to affect them.

Our job, as an organization is to try and bring that together for them so they can have some understanding, but we can't do that without the rules in play.

Senator Marshall: Some witnesses have indicated that their members have either closed shop or they are second guessing and taking action leading up to what they think the government

permettrait à plus de parents et de mères monoparentales d'entrer sur le marché du travail, entre autres.

Lorsqu'il est question du bien commun et de la façon de le distribuer, les services publics sont de très bons facteurs égalisateurs pour les gens de tout niveau de revenu, surtout les personnes à faible revenu. Ces personnes ont plus besoin des services publics que les autres. Il y a de nombreux domaines où vous pourriez affecter les revenus fiscaux supplémentaires. Il y a les infrastructures publiques qui doivent être remplacées, la garde des enfants. Il y a beaucoup de choses.

La sénatrice Marshall : Monsieur Whelan, qu'est-ce que les membres de votre organisation vous disent au sujet des propositions de changements fiscaux?

M. Whelan : Comme je l'ai dit dans ma déclaration, il y a un problème à ce sujet, dans la mesure où on parle de petites entreprises ou de microentreprises. Soit dit en passant, j'ai passé beaucoup de temps au cours des deux ou trois dernières semaines précédant la réunion à discuter avec nos membres.

La sénatrice Marshall : Et le gouvernement n'a pas encore mis la dernière main aux propositions.

M. Whelan : Les propositions ne sont pas définitives, alors ils ne savent pas exactement de quelle façon ils seront touchés. Ils sont très nerveux puisqu'ils ont fait des plans au cours des dernières années, que ce soit au cours des 35 dernières années, comme M. Case, ou même depuis cinq ans dans le cas de certains jeunes entrepreneurs à qui j'ai parlé. Ils ont fait ces plans au fil des ans en fonction d'une certaine réalité, et puis d'importants changements sont proposés, et ils n'ont aucune possibilité de commenter. Et maintenant, ils devront faire un pas en arrière pour réévaluer et revoir leurs plans en risquant de perdre, éventuellement, jusqu'à la moitié des revenus qu'ils prévoyaient utiliser à la retraite. Selon nous, la situation est très similaire au fait d'aller dans une organisation qui offre un régime de retraite pour dire : « D'accord, nous allons changer les règles et nous réduisons votre revenu de retraite de la moitié .» Ces personnes ont investi leur argent durant une certaine période. Ils ont payé de l'impôt à mesure qu'ils gagnaient l'argent et l'investissaient, tout comme le font les gens d'affaires. Ils payent de l'impôt deux fois. Ils payent de l'impôt des sociétés, puis ils payent l'impôt des particuliers lorsqu'ils retirent les revenus. Au bout du compte, ils ne comprennent pas tout à fait de quelle façon tout ça les affectera.

Notre travail, en tant qu'organisation, c'est d'essayer de le découvrir pour eux afin qu'ils puissent comprendre, mais nous ne pouvons pas le faire si nous ne connaissons pas les règles qui seront appliquées.

La sénatrice Marshall : Certains témoins ont dit que leurs membres avaient soit fermé leurs portes, soit se perdaient en conjectures et prenaient des mesures liées à ce qu'ils pensaient

is going to do. Are you seeing evidence of any of that with your members?

Mr. Whelan: I don't know if I've heard anybody closing shop, but there will be changes in decisions. The income that you carry inside your company helps you with opportunities to invest. Our builders have to buy property years in advance of being able to enjoy any income on that. They have to invest this money. They have to build infrastructure. They have to put all this in place and then hope that down the road the factors aren't going to change too much. It can have an effect on the housing prices. It can have an effect on the person's ability to hire, to build, to do more and to grow. This sort of upheaval causes everybody to step back and reassess what they're going to do. It could mean less economic activity, which is bad for everyone.

Senator Marshall: Would your members be mobile? For example, doctors who are incorporated are going to be impacted by these tax changes, and they're usually mobile. They can go to other provinces or they can go to the U.S. Are your members mobile like that?

Mr. Whelan: That's a tough question. Some of them are not even mobile from one community to the next because they're dedicated to building in a specific regional area of Newfoundland and Labrador. First they have to sell their business, which of course becomes a problem given the third level of changes around the capital gains and all that sort of stuff. It complicates any ability to predict the future of your business. They are not very mobile.

Senator Marshall: One of the committee's objectives is to assess the impact on the economy and on stakeholders? Do you think that the members who aren't mobile will cope with the changes and make do, or do you think that it will have a more significant impact and cause some businesses to fail?

Mr. Whelan: We've seen, as I said, a 50 per cent decrease in housing starts in Newfoundland and Labrador. We haven't seen a tremendous number of businesses fail to this point. I can only assume that for many companies, having their business opportunities decrease by 50 per cent will put them in jeopardy. These sorts of tax moves which change any planning you've done over the 35 to five years, however many years you've been in business, will create opportunity for more companies to be in jeopardy.

Senator Marshall: Mr. Case, thank you for your testimony, especially when you were talking about your spouse's support. My interpretation of the testimony from officials of the

que le gouvernement allait faire. Est-ce le genre de choses que vous constatez aussi parmi vos membres?

M. Whelan : Je ne sais pas si j'ai entendu dire que certaines personnes avaient fermé leurs portes, mais les décisions changeront. Les revenus qu'on garde au sein d'une entreprise aident à saisir des occasions d'investissement. Nos bâtisseurs doivent acheter des terrains des années avant de pouvoir en tirer profit. Ils doivent investir cet argent. Ils doivent construire l'infrastructure. Ils doivent mettre tout cela en place puis espérer que, au bout du compte, les facteurs n'auront pas trop changé. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur le prix des maisons. Cela peut avoir une incidence sur la capacité d'une personne à embaucher des gens, à construire des maisons, à aller de l'avant et à croître. Ce genre de bouleversements pousse tout le monde à prendre du recul et à réévaluer ce qu'il faut faire. Cela pourrait entraîner une réduction de l'activité économique, ce qui est mauvais pour tout le monde.

La sénatrice Marshall : Vos membres seraient-ils mobiles? Par exemple, les médecins qui ont constitué une société seront touchés par ces changements fiscaux, et ils sont habituellement mobiles. Ils peuvent aller dans une autre province ou même aux États-Unis. Vos membres bénéficient-ils d'une telle mobilité?

M. Whelan : C'est une question difficile. Certains d'entre eux ne peuvent même pas se déplacer d'une collectivité à l'autre, parce qu'ils ont concentré leurs efforts de construction dans une région précise de Terre-Neuve-et-Labrador. Premièrement, ils doivent vendre leur entreprise, ce qui, bien sûr, devient problématique, en raison du troisième niveau de changement lié aux gains en capitaux et ce genre de choses. Ce genre de chose mine la capacité de prévoir l'avenir d'une entreprise. Les membres ne sont pas très mobiles.

La sénatrice Marshall : L'un des objectifs du comité, c'est d'évaluer l'incidence sur l'économie et les intervenants. Croyez-vous que les membres qui ne sont pas mobiles composeront avec les changements et réussiront ou croyez-vous qu'ils seront plus durement touchés, ce qui pourrait entraîner la fermeture de certaines entreprises?

M. Whelan : Comme je l'ai dit, nous avons constaté une diminution de 50 p. 100 des mises en chantier à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous n'avons pas vu un très grand nombre d'entreprises fermer leurs portes jusqu'à maintenant. Je ne peux qu'imaginer que, pour bon nombre d'entreprises, le fait de voir leurs occasions d'affaires diminuer de 50 p. 100 leur causera des difficultés. Les genres de changements fiscaux prévus viendront chambouler toute la planification qu'ils ont faite au cours des 35 dernières années ou peu importe depuis combien d'années ils sont en affaires, et cela fera en sorte que plus d'entreprises risqueront d'être menacées.

La sénatrice Marshall : Monsieur Case, merci de votre témoignage, surtout lorsque vous avez parlé du soutien de votre épouse. Malheureusement, mon interprétation du témoignage des

Department of Finance is that they weren't very supportive of spouse's contributions to their partner's business, unfortunately. I think I understand what you would like to see come forward when the minister comes down with his budget in 2018. What would you like to see in the passive income proposal? You talked about the impact it would have on your retirement. The proposals aren't finalized and there are a lot of details yet to come. Of course, as the Senate National Finance Committee, what's going to happen after we finish these hearings is that in 2018 we're going to get a budget document and we'll probably have two weeks to review it. For the passive income proposal, it'll probably be something very detailed. So what would you like to see? That would help us when going through the legislation that we will get next year.

Mr. Case: Given my current situation, as I say, I had been planning for retirement next year. Therefore, having worked for 38 years, and as I say, three successful ones where we managed to put away this money that we have, I think there has to be some sort of grandfathering clause. I've played by all the rules. I did what I was supposed to do. I wasn't using loopholes. I mean, these weren't loopholes. This was the way it was. As I say, I'm not a tax cheat. So I don't have any time to retool. I want to get out and enjoy my life. I'm 60 years old, I have other plans. Not only are my retirement plans on hold, the plans associated with my retirement plans are completely on hold. In fact, they'll be toast.

What I'd like to see is in some way to say, "Okay, now you've been through that." We should have a cutoff. Maybe we need to go back to people five years ahead of me or rather behind me, and allow them to carry on in some way, but perhaps make these changes gradually. The whole retroactive thing is really going to cause me extreme difficulty.

I'm not the upper class. I'm barely middle class. I was born and raised on Springdale Street here in St. John's, which is a working class neighbourhood. We had to claw our way out of that. My wife's father was a fisherman. We went to school. We had no money in school. She had to quit school. She never finished her degree program because by that time we had moved to Australia to find work. I didn't even mention that part.

Senator Marshall: You mentioned the passive income and the threshold that the minister is proposing, the \$50,000. I think the minister was asked whether that applied per partner in a

représentants du ministère des Finances, c'est qu'ils n'étaient pas très favorables aux contributions des époux à l'entreprise de leur partenaire. Je crois comprendre ce que vous aimeriez voir se produire lorsque le ministre présentera son budget en 2018. Qu'aimeriez-vous qu'il fasse de la proposition sur le revenu passif? Vous avez parlé de l'incidence que cela aura sur votre retraite. Les propositions ne sont pas peaufinées, et il y a encore beaucoup de renseignements à venir. Bien sûr, en tant que Comité sénatorial des finances nationales, ce qui se produira, lorsque nous aurons terminé les présentes audiences, c'est que, en 2018, on nous présentera un document budgétaire et nous aurons probablement deux semaines pour l'examiner. Dans le cas de la proposition sur le revenu passif, il s'agira probablement d'une proposition très détaillée. Alors qu'aimeriez-vous voir là? Votre réponse pourrait nous aider lorsque nous examinerons le projet de loi qu'on nous présentera l'année prochaine.

M. Case : Étant donné ma situation actuelle, comme je l'ai dit, je prévoyais prendre ma retraite l'année prochaine. Par conséquent, puisque nous avons travaillé pendant 38 ans, et, comme je l'ai dit, durant les trois dernières qui ont été fructueuses, nous avons réussi à mettre de côté l'argent dont nous disposons actuellement, je crois qu'il devrait y avoir un genre de clause sur les droits acquis. J'ai respecté toutes les règles, j'ai fait ce que j'étais censé faire. Je n'utilisais pas d'échappatoire. Comprenez-moi, il ne s'agissait pas d'échappatoires. C'est ainsi que les choses étaient. Comme je l'ai dit, je ne suis pas un fraudeur et donc, je n'ai pas le temps de me réorganiser. Je veux partir et profiter de la vie. J'ai 60 ans. J'ai d'autres plans. Ce ne sont pas seulement mes plans de retraite qui sont mis en suspens. Tous les plans associés à ma retraite sont en suspens. En fait, ils s'écrouleront.

Ce que j'aimerais qu'on fasse, d'une façon ou d'une autre, ce serait de dire : « D'accord, vous êtes passé à travers tout ça. » Il devrait y avoir une date limite. Il faudrait peut-être aller jusqu'aux gens cinq ans avant moi ou plutôt cinq ans derrière moi, et leur permettre de continuer ce qu'ils ont commencé d'une façon ou d'une autre, mais il faudrait peut-être apporter ces changements de façon progressive. Le fait que tout soit rétroactif va vraiment me causer d'énormes difficultés.

Je ne fais pas partie de la classe supérieure. Je suis à peine dans la classe moyenne. Je suis né et j'ai grandi sur la rue Springdale, ici à St. John's, dans un quartier de la classe ouvrière. Nous avons dû faire preuve de détermination pour nous en sortir. Le père de mon épouse était pêcheur. Nous sommes allés à l'école. Nous n'avions aucun argent durant nos études. Mon épouse a dû laisser tomber ses études. Elle n'a jamais fini son programme menant à un diplôme parce que, à ce moment-là, nous avons dû déménager en Australie pour trouver du travail. Je n'ai même pas mentionné cette période.

La sénatrice Marshall : Vous avez mentionné le revenu passif et le seuil proposé par le ministre, les 50 000 \$. Je crois qu'on a demandé au ministre s'il s'agissait d'un seuil par

partnership or whether it had to be shared between all the partners. How many partners do you have, just to get a handle on the \$50,000?

Mr. Case: It would be myself and my business partner and our spouses.

Senator Marshall: What would you like to see as a threshold, if there is one? We're hearing testimony from other witnesses that the threshold is much too low.

Mr. Case: It is too low. If the threshold is going to be based on \$1 million, then I think that it should be a million-dollar pot based on all of us. The threshold of \$50,000 just represents 5 per cent per annum that you could earn on that \$1 million in your portfolio.

Senator Marshall: So you would rather see a per-shareholder or a per-partner allocation rather than a total?

Mr. Case: Absolutely, senator, yes.

The Chair: Senator Andreychuk, to be followed by Senators Oh and Cools.

Senator Andreychuk: Mr. Case, have you ever had any contact with the CRA about your spouse and the sharing of income before, say, questioning what you are doing; in other words, through an audit or some such thing?

Mr. Case: Prior to the tax changes?

Senator Andreychuk: Prior to them.

Mr. Case: Never. I've never had any question from CRA

Senator Andreychuk: So you've been in this situation with your wife from the day that you started your business?

Mr. Case: Essentially, yes. We didn't incorporate right away. We incorporated about ten or so years ago. Everything before that was just basic partnership basis.

Senator Andreychuk: What has troubled many witnesses that have come before us, and I think some of our members, is this test of reasonableness.

Mr. Case: Yes, that is very troubling for me.

Senator Andreychuk: And the department officials said that there's reasonableness already in the Income Tax Act. As far as I understand reasonableness, it would be on things that you could test externally. For example, one may have charged too much hospitality or an exorbitant amount for a limousine ride from here to the airport. There's some objective way that you can test

partenaire dans un partenariat ou si le montant devait être partagé entre tous les partenaires. Combien de partenaires aviez-vous? Je veux simplement comprendre la situation des 50 000 \$.

M. Case : Il y a mon partenaire d'affaires, moi et nos épouses respectives.

La sénatrice Marshall : Quel genre de seuil aimeriez-vous qu'on établisse, s'il doit y en avoir un? Durant leur témoignage, d'autres témoins nous ont dit que le seuil est bien trop bas.

M. Case : Il est trop bas. Si le seuil doit être fondé sur 1 million de dollars, je crois qu'il devrait y avoir un demi-million de dollars pour nous tous. Le seuil de 50 000 \$ représente maintenant les revenus de 5 p. 100 par année qu'on pourrait tirer de ce million de dollars dans notre portefeuille.

La sénatrice Marshall : Par conséquent, vous préféreriez un seuil par actionnaire ou par partenaire à un montant total?

M. Case : Absolument, oui, madame la sénatrice.

Le président : Nous passons à la sénatrice Andreychuk, qui sera suivie des sénateurs Oh et Cools.

La sénatrice Andreychuk : Monsieur Case, avez-vous déjà eu des interactions avec l'ARC au sujet de votre épouse et du partage de votre revenu parce que, par exemple, on remettait en question ce que vous faisiez, en d'autres mots, dans le cadre d'une vérification ou de quelque chose du genre?

M. Case : Avant les changements fiscaux?

La sénatrice Andreychuk : Oui, avant les changements.

M. Case : Jamais. L'ARC ne m'a jamais posé de questions.

La sénatrice Andreychuk : Vous êtes donc dans cette situation avec votre épouse depuis les tout débuts de votre entreprise?

M. Case : Essentiellement, oui. Nous n'avons pas constitué notre entreprise en société immédiatement. Nous l'avons fait il y a environ 10 ans. Tout ce qu'on a fait avant était fait sous la guise d'un simple partenariat.

La sénatrice Andreychuk : Ce qui pose problème à de nombreux témoins que nous avons rencontrés, et qui dérange aussi, selon moi, certains membres, c'est le critère de raisonabilité.

M. Case : Oui, c'est un concept qui me trouble beaucoup.

La sénatrice Andreychuk : Et les représentants du ministère ont dit que la notion de raisonabilité figure déjà dans la Loi de l'impôt sur le revenu. D'après ce que je comprends de cette notion, on pourrait l'appliquer à des choses qu'on peut évaluer de l'extérieur. Par exemple, une personne peut avoir trop facturé pour des frais d'accueil ou inscrit un montant exorbitant pour un

the reasonableness of it. If it's \$25 to get to the airport and you charge \$50, you might have some reason; say, there's a breakdown on the highway.

In this test, it seems to me the reasonableness goes to the very essence of your marriage, your partnership with your spouse or significant other. Is that part of the troublesomeness?

The reason I say this is that we have spent decades in Canada trying to value a family unit and support the family unit. At the same time, we've never said, not in any law that I know of, what the family unit should be. In fact, what we've done is enlarge what the family can be. You know, with same sex marriage, et cetera, we've moved off a traditional marriage with traditional roles, expanded to give family units all the discretion they need to be a positive unit for the betterment of Canada.

Is that where you were going with your comments? As you were getting very emotional, I was getting emotional with you.

Mr. Case: Forgive me for that, senator.

Senator Andreychuk: No, it troubles me too.

Mr. Case: I think you've hit the nail right on the head. I suppose, in terms of a traditional family, you couldn't get any more traditional than ours. I mean, in so many ways, we've been very fortunate. We managed to raise two kids and put one through to a PhD. They're both here in town. We're fortunate for that.

We had to do that, as I say, right from the get-go. At one point in time when we first got out of school, my wife worked as a photographer, but then I dragged her off to Australia to find work. We came back after a year because her father died. Then, a short while later, when we were here in the early 1980s, I bounced around from job to job. I mean, there's not a lot for architecture in Newfoundland. We're not building that kind of stuff. I bounced around from job to job, around the Maritimes, and then I managed to survive the '80s recession, which was bad enough. My wife had two kids. We raised them. She stopped her work; she never went back to the photography thing. Just when we were sort of getting on our feet, we got hit with the '90s recession. In the '90s recession, I first went to Montreal to work on the Hibernia project and then when we checked out to come back home, there were no jobs; there was nothing.

trajet en limousine jusqu'à l'aéroport. On a une façon objective d'évaluer le caractère raisonnable de ces dépenses. S'il en coûte 25 \$ pour se rendre à l'aéroport et que la personne facture 50 \$, elle pourrait avoir une raison, par exemple une panne de voiture sur l'autoroute.

Dans le cas de ce critère-ci, il semble que le caractère raisonnable touche à l'essence même de votre mariage, votre partenariat avec votre épouse ou votre être cher. Est-ce que cela fait partie du problème?

La raison pour laquelle je m'exprime ainsi, c'est que nous avons passé des décennies au Canada à essayer de valoriser l'unité familiale et la soutenir. En même temps, nous n'avons jamais dit, en tout cas, à ma connaissance, dans aucune loi, ce que devait être cette unité familiale. En fait, nous avons plutôt élargi ce que la notion de famille peut bien vouloir dire. Vous savez, avec les mariages entre conjoints de même sexe, et ainsi de suite, nous avons abandonné la vision traditionnelle du mariage et les rôles traditionnels, et élargi cette notion pour donner aux unités familiales toute la marge de manœuvre dont elles ont besoin pour jouer un rôle positif dans l'amélioration du Canada.

Est-ce ce que vous vouliez dire dans votre intervention? Vous deveniez très émotif, et je le devenais aussi avec vous.

M. Case : Pardonnez-moi, madame la sénatrice.

La sénatrice Andreychuk : Non, cette situation me trouble aussi.

M. Case : Je crois que vous avez visé dans le mille. J'imagine que, du point de vue de la famille traditionnelle, on ne peut pas être beaucoup plus traditionnel que nous. Ce que je veux dire, c'est que, de bien des façons, nous avons été très chanceux. Nous avons réussi à élever deux enfants, dont un a obtenu un doctorat. Ils vivent tous les deux ici en ville. Nous sommes très chanceux.

Nous avons dû le faire, comme je l'ai dit, d'entrée de jeu. À un moment donné, lorsque nous avons terminé nos études, mon épouse a travaillé comme photographe, mais je l'ai ensuite emmenée en Australie pour trouver du travail. Nous sommes revenus après un an parce que son père était décédé. Puis, un peu plus tard, lorsque nous étions ici, au début des années 1980, je suis passé d'un emploi à l'autre. Vous savez, il n'y a pas beaucoup de travail dans le domaine de l'architecture à Terre-Neuve. On ne construit pas ce genre de choses ici. Je suis passé d'un emploi à l'autre, dans la région des Maritimes, puis j'ai réussi à survivre à la récession des années 1980, ce qui a été assez difficile. Mon épouse avait deux enfants. Nous les avons élevés. Elle a arrêté de travailler. Elle n'a jamais retravaillé dans le domaine de la photographie. Et juste au moment où nous commençons à nous remettre sur nos pieds, nous avons été frappés par la récession des années 1990. Durant la récession des années 1990, au départ, je suis allé à Montréal pour travailler sur

Chevron then asked me if I would go to work at a shipyard in Korea. So, on 10 days' notice, we packed up our two kids, our entire family, and we moved to Korea for two and a half years because there was no other way that we would ever get by. Again, she quit her work. That was the sacrifice that we had made because we had learned from the '80s recession that there was no hope for us here. Only through the work that I did in Korea did I make enough money to come back and actually pay down all the debt that we had and make a modest \$10,000 investment in the company that I worked for at the time. I borrowed another \$10,000 from my father and another \$10,000 from the bank, and I suppose the rest, as they say, is history.

My wife also had a promising career then as a paralegal which she gave up to go to Korea. When we came back and we finally settled, we said, "You know, what the heck is the point?" So, she never ever went back to work. She never finished her degree. All the while, for those 30 years, while everything was on the line, she was right there on the line with me.

I'm very worried, as you know, and I'm deeply offended by the tone of this sprinkling business, which is a term that I find completely demeaning. I didn't bring my kids into my corporation because I felt that was morally wrong. I could have, but I didn't. But I recognized my wife right from the beginning as a 50 per cent contribution to everything that I had done in my career and building my business and my firm, which I'm proud to say is a successful one, one which I would like to leave to the kids who are managing it now. I have five architects on staff. They're ready to go. I would like to see them have a few good years. That's kind of where I am, senator. Thank you.

Senator Andreychuk: Mr. Whelan, have you had any discussion with the government on the unintended consequences of the underground economy? I don't think we've had any testimony, or perhaps we did and I might have missed the sessions, about the home builders' situation. I come from Saskatchewan. We have the same thing. We read the newspapers and it's Toronto, Vancouver. I haven't really taken the position that you have; that home builders are affected by virtue of the laws or policies being directed at the two major centres. Do you have any data on that?

le projet Hibernia, puis nous avons laissé cela derrière nous pour revenir à la maison. Il n'y avait pas d'emploi, rien.

Chevron m'a alors demandé si j'accepterais d'aller travailler dans un chantier naval en Corée. Et donc, avec seulement un préavis de 10 jours, nous avons tout emballé, nos deux enfants, toute notre famille et nous sommes partis vivre en Corée pendant deux ans et demi parce qu'il n'y avait aucune autre façon de survivre. Encore une fois, mon épouse a quitté son travail. C'est un sacrifice que nous avons tous fait parce que nous avons appris de la récession des années 1980 qu'il n'y avait pas d'espoir pour nous, ici. C'est seulement grâce au travail que j'ai fait en Corée que j'ai pu accumuler assez d'argent pour revenir et vraiment rembourser nos dettes ici et faire un modeste investissement de 10 000 \$ dans l'entreprise pour laquelle je travaillais à ce moment-là. J'ai emprunté 10 000 \$ de plus de mon père puis 10 000 \$ de la banque, et on connaît la suite, si je peux m'exprimer ainsi.

Mon épouse avait aussi commencé une carrière prometteuse en tant que technicienne juridique, carrière qu'elle a dû laisser tomber pour partir en Corée. Lorsque nous sommes revenus pour finalement nous établir, nous avons dit : « tu sais quoi, à quoi bon? » et donc, elle n'est jamais retournée travailler. Elle n'a jamais terminé ses études. Durant tout ce temps, pendant ces 30 ans, lorsque tout était en jeu, elle était toujours là sur la ligne de mêlée avec moi.

Comme vous savez, je suis très préoccupé et vraiment offusqué par le ton de toute la question du fractionnement du revenu, un terme que je trouve tout à fait dégradant. Je n'ai pas intégré mes enfants dans ma société parce que j'estimais que c'était inapproprié sur le plan moral. J'aurais pu le faire, mais je ne l'ai pas fait. Mais j'ai reconnu mon épouse dès le départ comme une partenaire à 50 p. 100 de tout ce que j'avais fait dans ma carrière et lorsque j'ai bâti mon entreprise, ma société, qui, je suis fier de le dire, connaît du succès; c'est une entreprise que j'aimerais laisser aux jeunes qui la gèrent actuellement. J'emploie cinq architectes. Ils sont prêts à travailler. J'aimerais bien qu'ils puissent connaître quelques bonnes années. C'est un peu là où j'en suis, madame la sénatrice. Merci.

La sénatrice Andreychuk : Monsieur Whelan, avez-vous eu des discussions avec le gouvernement au sujet des conséquences imprévues de l'économie souterraine? Je ne pense pas que nous ayons entendu des témoignages, ou nous en avons peut-être reçu et j'ai raté les séances, par rapport à la situation des constructeurs de maisons. Je viens de la Saskatchewan. Nous avons la même chose. Nous lisons les journaux, c'est Toronto, Vancouver. Je n'ai pas vraiment adopté la position que vous adoptez, soit que les constructeurs de maisons sont touchés en vertu des lois ou des politiques qui concernent les deux centres principaux. Avez-vous des données à ce sujet?

Mr. Whelan: I do not. We currently sit on a committee with the provincial government where we're gathering those sorts of numbers. Most of the data that I would have would be anecdotal. Our members understand that day-to-day operation, they have to compete, especially when it comes to renovations, and this is a whole new area of business for our membership. As you can imagine, with a 50 per cent decline in housing starts, they've had to be very creative in how they can keep their businesses, how they can pay their staff, how they can maintain their business in existence.

What we do understand is that there is always competition with people that operate in that underground economy. Customers will say to our membership as they're bidding on a home renovation project, "What's your price without tax?" So what our members are forced to do because they do not operate in the underground economy, is they have to take less on their side of the deal. They still have to pay their employees. They still have to pay Workers Compensation. They still have to pay all the insurances that are required in order to operate a business. So, their competitive bid against the guy who's not paying Workers Comp, who's paying his employees under the table, essentially brings less profit. Sometimes they lose on these deals, just to keep themselves in survival mode.

No, while I don't have hard and fast data, we do, across the country, have a lot of anecdotal data to show that these sorts of tax measures which make it harder for a business to operate will drive some people into the underground economy and force people like our members, companies like our members have, to really skin back and lose money in some cases to keep their businesses open.

Senator Andreychuk: Mr. Murray, this is just one thing that the government on July 18 zeroed in on, but you mentioned some other factors in the whole taxing system and fairness system, and providing enough for social benefits, which is what we want. One thing that you didn't add was the aging population, which seems to be the crisis that everyone else is talking about. Do you factor that in as well as one of the social benefits that we should have?

Would it be fairer to stand back, not hit small- and medium-sized businesses, which we've heard, right across Canada, are the backbone of our economy and the job creators of our economy, and look at where are the real loopholes, where are the tax evaders, what are the proper initiatives? We have a progressive tax system, but is it working progressively and fairly, one group against another? Were your comments really

M. Whelan : Je n'en ai pas. Nous siégeons actuellement à un comité avec le gouvernement provincial où nous recueillons ces sortes de chiffres. La plupart des données que j'aurais seraient anecdotiques. Nos membres comprennent que, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, ils doivent se faire concurrence, particulièrement lorsqu'il s'agit de renovations, et c'est un tout nouveau secteur d'activités pour nos membres. Comme vous pouvez l'imaginer, avec une diminution de 50 p. 100 des mises en chantier, ils ont dû faire preuve d'une grande créativité dans la façon dont ils continuent d'exploiter leur entreprise, dont ils peuvent rémunérer leur personnel et dont ils peuvent maintenir leur entreprise en vie.

Ce que nous comprenons, c'est qu'il y a toujours de la concurrence avec les gens qui exercent des activités dans cette économie souterraine. Les clients vont dire à nos membres, alors qu'ils soumissionnent pour un projet de rénovation domiciliaire : « Quel est votre prix sans taxes? » Donc, ce que nos membres sont obligés de faire parce qu'ils n'exercent pas leurs activités dans l'économie souterraine, c'est de prendre moins d'argent de leur côté de la transaction. Ils doivent tout de même payer leurs employés. Ils doivent tout de même payer l'indemnisation des accidents du travail ainsi que toutes les assurances qui sont requises afin de pouvoir exploiter une entreprise. Donc, leur soumission concurrentielle par rapport à celle d'un gars qui ne paie pas l'indemnisation des accidents du travail, qui paie ses employés en dessous de la table, apporte essentiellement moins de profits. Parfois, ils travaillent à perte, juste pour rester en mode survie.

Non, bien que je n'aie pas de données rigoureuses, nous avons, partout au pays, beaucoup de données anecdotiques qui montrent que ces types de mesures fiscales qui font en sorte qu'il est plus difficile pour une entreprise d'exercer ses activités vont pousser certaines personnes dans l'économie souterraine et forcer des gens comme nos membres, des entreprises comme celles que nos membres détiennent, à vraiment se dépouiller et perdre de l'argent, dans certains cas, pour garder leur entreprise ouverte.

La sénatrice Andreychuk : Monsieur Murray, c'est juste une chose à laquelle, le 18 juillet, le gouvernement s'est attardé, mais vous avez mentionné quelques autres facteurs, dans l'ensemble du système fiscal et du système d'équité, qui fournissent suffisamment en matière d'avantages sociaux, soit ce que nous voulons. Une chose que vous n'avez pas ajoutée, c'était le vieillissement de la population, qui semble être la crise dont tout le monde parle. En tenez-vous compte parmi les avantages sociaux que nous devrions avoir?

Serait-il plus juste de prendre du recul, de ne pas viser les petites et moyennes entreprises, qui, comme nous l'avons entendu d'un bout à l'autre du Canada, sont l'épine dorsale de notre économie et les créatrices d'emplois de notre économie, et d'examiner où sont les réelles échappatoires, où sont les fraudeurs fiscaux et quelles sont les initiatives appropriées? Nous avons un système fiscal progressif, mais fonctionne-t-il de façon

driving you to the conclusion that we should look at the entire taxing system?

Mr. Murray: I'll speak to the aging comment. No one is aging as rapidly as we are here. We certainly understand that that's a huge economic and social challenge for our province and the country.

I'm not a tax accountant or a fiscal economist. The government has knowledge and expertise internally. However, we do recognize the importance of having progressive taxation, and it has to be done in a way that is not punitive toward people who have not taken advantage of the tax rules.

I mean, I think we know where the loopholes are. I haven't taken advantage of any tax loopholes in my life yet, but I think we know where they are, and I think as I said earlier in my comments, those jurisdictions internationally that have figured out progressive taxation are either at the top or in that upper echelon of countries that have great social programs; great economic health and great medical health; that have a well-distributed public service social net.

That is where we have to look, not at one particular instrument. It's the whole suite of things. We can always do better. I'd like to see Canada, my country, as the global leader in that. I'd like for other countries to look at us and say, "Look what they've done." I think that's where we need to strive to be.

Senator Andreychuk: Mr. Case, just one more question. You say you've been in business and incorporated for 10 years. If the government persists in moving on this reasonableness test for spousal or partner contributions, how will you be able to justify whatever test they come up with in January 2018 its reasonableness within your business? Have you kept records of proof in any way, any logs on your wife's contribution or has it been, as we have heard from many people, an informal discussion, consultation, but no paper trail like you would have with bills and receipts, for example? I used to do tax law long time ago. How are you going to prove what is reasonable in the eyes of CRA? Do you have a paper trail? Do you have some external proof that you can point to, "Here's what I've done for ten years and therefore it's reasonable for my business."

Mr. Case: I have no idea, senator, how I can demonstrate the sacrifices that my wife has been through. I have no idea how I could do it. I'm going to have to roll over.

progressive et juste, si on compare deux groupes? Vos commentaires vous amenaient-ils vraiment à la conclusion que nous devrions examiner le système d'imposition intégral?

M. Murray : Je vais parler du vieillissement. Personne ne vieillit aussi rapidement que nous, ici. Nous comprenons certainement que c'est un défi économique et social énorme pour notre province et le pays.

Je ne suis pas comptable fiscaliste ni économiste spécialiste de la fiscalité. Le gouvernement possède à l'interne des connaissances et de l'expertise. Toutefois, nous reconnaissons l'importance d'avoir un système d'imposition progressif, et cela doit être fait d'une façon qui ne nuit pas à des gens qui n'ont pas profité des règles fiscales.

Je crois que nous savons où se trouvent les échappatoires. Je n'ai encore jamais profité de quelque échappatoire fiscale que ce soit dans ma vie, mais je pense que nous savons où elles se trouvent et je pense que, comme je l'ai dit plus tôt dans mes commentaires, ces administrations à l'étranger qui ont imaginé un système d'imposition progressif sont ou bien au sommet ou bien dans l'échelon supérieur des pays qui ont d'excellents programmes sociaux, une excellente santé économique et d'excellents services de santé et un filet social de services publics bien distribués.

C'est là où nous devons regarder, et non pas un instrument en particulier. C'est tout l'ensemble. Nous pouvons toujours nous améliorer. J'aimerais voir le Canada, mon pays, comme le chef de file mondial à ce chapitre. J'aimerais que d'autres pays nous regardent et disent : « Regardez ce qu'ils ont fait. » Je pense que nous devons déployer des efforts en ce sens.

La sénatrice Andreychuk : Monsieur Case, j'ai une autre question. Vous dites que vous êtes en affaires et êtes constitué en société depuis 10 ans. Si le gouvernement persiste à aller de l'avant avec ce critère du caractère raisonnable pour les contributions des époux ou des conjoints, comment serez-vous en mesure de justifier le caractère raisonnable de quelque critère qu'il aura imaginé en janvier 2018 au sein de votre entreprise? Avez-vous conservé des preuves de quelque sorte que ce soit, des entrées de journal de la contribution de votre épouse ou s'agissait-il, comme nous avons entendu de nombreuses personnes le dire, d'une discussion ou d'une consultation informelle, mais sans traces écrites, que vous auriez avec des factures et des reçus, par exemple? J'ai déjà fait du droit fiscal il y a longtemps. Comment allez-vous prouver ce qui est raisonnable aux yeux de l'ARC? Avez-vous une trace écrite? Avez-vous une certaine preuve externe que vous pouvez montrer pour dire : « Voici ce que j'ai fait pendant 10 ans, et c'est donc raisonnable pour mon entreprise? »

M. Case : Madame la sénatrice, je n'ai aucune idée de la façon dont je peux démontrer les sacrifices que mon épouse a consentis. Je ne sais pas du tout comment je pourrais le faire. Je vais devoir laisser tomber.

Senator Andreychuk: Is that the test though that you're worried about? That someone's going to come along and say it's fair or unfair? The onus is on you to prove it.

Mr. Case: Yes, I'm sure I can demonstrate my holdings in companies that go beyond the 20-year company that I currently have, how I built on and how I bought into my current company and eventually bought out my partner, who's retired, and so on. All of that is fully documented, but how can I say that half of that money was hers? I have no idea.

Senator Oh: This is very emotional for hardworking Canadians, especially on this side of the country.

Some witnesses have told the committee that the proposed threshold of \$50,000 for passive income is an acceptable compromise, while others have argued that it is far too low, especially for large private corporations such as the subsidiaries of multinationals. So what do you think of the \$50,000 threshold for passive income? Should it be increased or should the threshold be tied to the size and the nature of the business, such as business revenue or capital investment?

Mr. Murray: I'm not really in a position to say what that should be; I'm more concerned about the progressiveness of the tax. I'm not a businessperson, so I'm not 100 per cent sure how that would affect the way Mr. Case has so eloquently related that to the committee. I'll pass.

Mr. Whelan: To me, it seems that \$50,000 is an arbitrary number based on having \$1 million in a bank account at 5 per cent interest. If you assume that a business person puts away money, part and parcel by the way to run their company in poor times, but also as an ability to have a retirement fund down the road, any financial adviser will tell you that in order to have a proper retirement at a reasonable amount of income, you need to have between \$2 million and \$4 million in your retirement savings plan. For a government worker who has worked very hard for their plan, that's kind of the numbers that you see. For a relative of mine, \$3.5 million came out of her retirement plan. She worked with the bank for 40 years. To me, \$1 million seems like it's an arbitrary number when you look at one of the main reasons for having this income in your company is for retirement, and it's not nearly enough to retire on.

Mr. Case: Senator Oh, I think I could manage the \$50,000 threshold if it were applied to both my wife and I. If it's going to be applied to just myself, I don't know what I'll do. I'll just have

La sénatrice Andreychuk : Toutefois, est-ce que c'est le critère qui vous inquiète? Qu'une personne va venir vous dire que c'est juste ou injuste? Il vous appartient de le prouver.

M. Case : Oui, je suis sûr que je peux démontrer mes actifs dans des entreprises qui vont au-delà de l'entreprise de 20 ans que je possède actuellement, comment je me suis appuyé sur celle-ci et comment j'ai acheté l'entreprise et fini par acheter les parts de mon associé, qui a pris sa retraite, et ainsi de suite. Tout cela est pleinement documenté, mais comment puis-je dire que la moitié de cet argent appartenait à mon épouse? Je n'en ai aucune idée.

Le sénateur Oh : C'est une question qui suscite beaucoup d'émotions pour les travailleurs canadiens, particulièrement de ce côté-ci du pays.

Certains témoins ont dit au comité que le seuil proposé de 50 000 \$ pour le revenu passif est un compromis acceptable, tandis que d'autres ont défendu qu'il est bien trop bas, particulièrement pour les grandes sociétés privées comme les filiales de multinationales. Donc, que pensez-vous du seuil de 50 000 \$ pour le revenu passif? Devrait-il être augmenté ou plutôt rattaché à la taille et à la nature de l'entreprise, comme les recettes de l'entreprise ou l'investissement en capital?

M. Murray : Je ne suis pas vraiment en mesure de dire ce qu'il devrait être; je me préoccupe davantage de la progressivité de l'impôt. Je ne suis pas un homme d'affaires et ne suis donc pas entièrement certain de la façon dont cela influencerait sur la façon dont M. Case a si éloquemment décrit cela au comité. Je vais passer mon tour.

M. Whelan : À mon avis, il semble que le chiffre de 50 000 \$ est un chiffre arbitraire établi à partir d'une somme de 1 million de dollars dans un compte bancaire placée à un taux d'intérêt de 5 p. 100. Si vous tenez pour acquis que des gens d'affaires mettent de l'argent de côté, ce qui fait partie intégrante de la manière de faire fonctionner leur entreprise durant des périodes de vaches maigres, mais qui leur procure aussi la capacité d'avoir un fonds de retraite au bout du compte, tout conseiller financier vous dira que, pour avoir une retraite appropriée en touchant un revenu raisonnable, vous devez posséder dans votre régime d'épargne-retraite entre 2 et 4 millions de dollars. Pour un fonctionnaire qui a travaillé très fort en vue de son régime de retraite, c'est le type de chiffres que vous voyez. Pour une de mes proches parents, 3,5 millions de dollars sont sortis de son régime de retraite. Elle a travaillé auprès de la banque pendant 40 ans. À mes yeux, 1 million de dollars me semble un chiffre arbitraire si vous regardez le fait qu'une des raisons principales pour lesquelles vous avez ce revenu dans votre entreprise, c'est pour la retraite, et ce n'est pas assez pour prendre sa retraite.

M. Case : Monsieur le sénateur Oh, je pense que je pourrais me débrouiller avec le seuil de 50 000 \$ s'il s'appliquait à mon épouse et à moi. S'il ne s'applique qu'à moi seulement, je ne sais pas ce que je ferai. Je devrai continuer à travailler ou prendre ma

to continue working or retire and find something else to do; go to work at Home Depot or something, and that's a fact.

Senator Oh: Today, many of us in the country are actually paying tax on top of tax. All the time we are paying the tax after tax money; we still pay tax. Would you agree that we should have a comprehensive tax overall since the last one, the Carter commission, 40 years ago? Maybe we should have a complete review, take time and draft a complete proposal that is fair for everyone in Canada

Mr. Case: You are absolutely correct, Senator Oh. There's no question of that. I mean, if we go through with this proposal, we're adding on a whole new strata of fine print, a whole new strata of testing and a whole new strata of calculation. Now I have to maintain those extra strata in my retirement. It's not something that I can manage. Now I have to go out and pay my accountant to manage something that this government has made more complex, especially in my particular case.

Mr. Whelan: I would love to address that. Essentially, as I said in my presentation, it has been 50 years. One of the things that's always a little disturbing to business owners is to see this uncertainty. We had an announcement on July 18. We have a 75-day period. Everybody must figure out in that 75-day period how this going to affect me, what's it going to do for me in my retirement, for how I run my business. How am I going to have to make decision on that? I don't know, does the government need money? Is this the reason it's rushed? Why not have a proper assessment done of the whole thing. You could call it a royal commission. You could call it what you like, but at the end of the day, properly assess what is a fair taxation system. How does this affect Canadians, both big and small? And at the end of the day, that's what our members want to see and I think that would be a very fair statement to make. You can't just bring changes in and assume that everybody is just going to cut cheques and pay bills.

Senator Cools: I would like to welcome you three gentlemen to our committee today. I found the testimony of Mr. Case extremely compelling and, I must say, a little frightening and a lot disturbing.

I'm reminded, Mr. Chair, that we're on new ground here. I have always understood that there's a very important principle in law called the legality principle. That principle upholds the fact that there cannot be retroactivity in law. In other words, the legality principle says, in essence, that no one may be charged or

retraite et trouver quelque chose d'autre à faire; aller travailler chez Home Depot ou ailleurs, et c'est un fait.

Le sénateur Oh : Aujourd'hui, nous sommes nombreux au pays à payer des impôts sur les impôts. Constamment, nous payons l'impôt après l'argent de l'impôt; nous continuons de payer des impôts. Seriez-vous d'accord pour dire que nous devrions avoir un impôt global général, depuis le dernier qui a été imposé par la commission Carter, il y a 40 ans? Nous devrions peut-être effectuer un examen complet, prendre le temps qu'il faut et élaborer une proposition complète qui est juste pour tout le monde au Canada.

M. Case : Vous avez tout à fait raison, monsieur le sénateur Oh. Cela ne fait aucun doute. Je veux dire, si nous allons de l'avant avec cette proposition, nous ajoutons toute une nouvelle couche de petits caractères, une autre d'essais et une autre encore de calculs. Je dois maintenant conserver ces couches supplémentaires dans mon régime de retraite. Ce n'est pas quelque chose que je peux gérer. Je dois maintenant payer mon comptable pour qu'il gère quelque chose que le présent gouvernement a complexifié, particulièrement dans mon cas particulier.

M. Whelan : J'aimerais beaucoup aborder cette question. Essentiellement, comme je l'ai dit dans mon exposé, cela fait 50 ans. Une des choses qui ont toujours été un peu dérangeantes pour les propriétaires d'entreprise, c'est de voir cette incertitude. Nous avons eu une annonce le 18 juillet. Nous avons une période de 75 jours. Tout le monde doit découvrir durant cette période de 75 jours comment cela va m'influencer, ce que cela va signifier pour moi au moment de la retraite, pour ce qui est de la façon dont je dirige mon entreprise. Comment vais-je devoir prendre une décision à cet égard? Je ne sais pas; le gouvernement a-t-il besoin d'argent? Est-ce la raison pour laquelle on se dépêche? Pourquoi ne fait-on pas une évaluation appropriée de toute la question? Vous pourriez appeler cela une commission royale. Vous pourriez appeler cela comme vous le voulez, mais, au bout du compte, il s'agit d'évaluer correctement ce à quoi ressemble un système d'imposition juste. Comment cela influe-t-il sur les Canadiens, à grande et à petite échelle? Et, au bout du compte, c'est ce que nos membres veulent voir, et je pense que cela serait une déclaration très juste à faire. Vous ne pouvez pas simplement apporter des changements et présumer que tout le monde va simplement faire des chèques et payer des comptes.

La sénatrice Cools : Messieurs, j'aimerais vous souhaiter à tous trois la bienvenue à notre comité aujourd'hui. J'ai trouvé le témoignage de M. Case extrêmement convaincant et, je dois dire, un petit peu effrayant et très dérangeant.

Monsieur le président, on me rappelle ici que nous sommes en terrain nouveau. J'ai toujours compris qu'il y a un principe très important en droit qu'on appelle le principe de la légalité. Ce principe confirme le fait qu'il ne peut y avoir de rétroactivité en droit. Autrement dit, le principe de la légalité dit,

accused of a wrong or any offence unless that wrong or offence at the time of the commission of the offence was in law an offence. In other words, you cannot decide a crime retroactively. Otherwise, you could go and do it for every enemy you had. Mr. Trudeau senior enshrined that principle in our Charter of Rights in 1982.

I think, Mr. Chair, we should ask our law clerk, at least at the Senate, to examine this particular issue and give us a legal opinion on it. My staff here has just given me a copy of the Charter of Rights 1982. Just for the record, so that you know what it is I'm looking at, it's section 11(g) and it says:

Any person charged with an offence has the right

(g) not to be found guilty on account of any act or omission, unless at the time of the act or omission, it constituted an offence under Canadian or international law or was criminal according to general principles of law recognized by the community of nations.

Now, this doesn't say the Income Tax Act and it doesn't have to say so because it is looking at the principle that is called the legality principle. I'm just saying that to you and because you called it to mind. Your testimony was so compelling that it evoked my recollection of this. I think, Chairman, we should ask our law clerk to have a look at as to how that principle would apply in tax law, and I don't see that it can't apply in tax law.

Rather than ask you a question, I just thought I may try to present perhaps a possible solution. We don't know, but let's take a shot at it and see what comes out.

Mr. Case: Thank you, senator.

Senator Andreychuk: I just want to make sure that our witnesses understand that it's a principle of retroactivity, not criminal law. I don't think anyone is saying that what people have been doing under the present Income Tax Act is illegal. There are tax evaders, but building a business plan based on good information of the law is not an offence. It is not irregular. It is not inappropriate. Somehow this term "loophole" has led to a tainting. I don't think we've heard anyone say it is the appropriate word to use. Maybe you want to change the system for a better system for the benefit of all of us, but it should never be taken that citizens who have used the law as is should be moved over into a tax evasion or a tax cheat category. I think we've been pretty universal in saying that in a non-partisan way.

essentiellement, que personne ne peut être accusé d'un tort ou d'une infraction à moins que ce tort ou cette infraction au moment de la perpétration de l'infraction ait été une infraction en droit. En d'autres termes, vous ne pouvez déterminer qu'il y a eu un crime de façon rétroactive. Autrement, vous pourriez le faire pour chacun de vos ennemis. M. Trudeau père a inscrit ce principe dans notre Charte des droits en 1982.

Je pense, monsieur le président, que nous devrions demander à notre légiste, à tout le moins au Sénat, d'examiner cette question particulière et de nous fournir une opinion juridique à ce sujet. Mon personnel ici vient de me fournir une copie de la Charte des droits de 1982. Aux fins du compte rendu, pour que vous sachiez ce que j'examine, il s'agit du paragraphe 11(g) qui dit ceci :

Tout inculpé a le droit :

g) de ne pas être déclaré coupable en raison d'une action ou d'une omission qui, au moment où elle est survenue, ne constituait pas une infraction d'après le droit interne du Canada ou le droit international et n'avait pas de caractère criminel d'après les principes généraux de droit reconnus par l'ensemble des nations [...]

Bon, il n'est pas fait mention de la Loi de l'impôt sur le revenu et il n'est pas nécessaire qu'il en soit fait mention, parce que le paragraphe examine le principe qu'on appelle le « principe de la légalité ». Je vous le dis simplement à vous et parce que vous l'avez évoqué. Votre témoignage était si convaincant qu'il a rappelé ce passage à mon souvenir. Monsieur le président, je pense que nous devrions demander à notre légiste d'examiner comment ce principe pourrait s'appliquer en droit fiscal, et je ne vois pas comment il ne pourrait pas s'appliquer.

Plutôt que de vous poser une question, j'ai pensé que je pourrais peut-être simplement essayer de présenter une solution possible. Nous n'en connaissons pas, mais essayons de le faire et voyons ce qui en ressort.

M. Case : Merci, madame la sénatrice.

La sénatrice Andreychuk : Je veux juste m'assurer que nos témoins comprennent que c'est un principe de rétroactivité, pas de droit pénal. Je ne pense pas que quiconque dise que ce que les gens ont fait en conformité avec la Loi de l'impôt sur le revenu actuelle est illégal. Il y a des fraudeurs fiscaux, mais l'établissement d'un plan d'affaires axé sur de bons renseignements figurant dans la loi n'est pas une infraction. Ce n'est pas irrégulier ni inapproprié. En quelque sorte, ce terme « échappatoire » a donné lieu à une contamination. Je ne pense pas que nous ayons entendu qui que ce soit dire que c'est le mot approprié à utiliser. Peut-être que vous voulez remplacer le système par un meilleur système qui profite à tous, mais on ne devrait jamais faire en sorte que les citoyens qui ont utilisé la loi telle qu'elle existe devraient être classés dans une catégorie d'évasion fiscale ou de fraude fiscale. Je pense que nous l'avons affirmé de façon assez consensuelle et non partisane.

Senator Cools: But we take this seriously.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, thank you very much for sharing your opinions, your recommendations and your ideas with us.

Honourable senators, our next panel is composed of Mr. Jason Sullivan, President, Stone Island Enterprise Inc.; Dr. Paul Johnston, a physician practising in a teaching hospital, Mr. Michael F. Power, the owner of Power & Associates; and Laurie Skinner, Chief Financial Officer, KMK Capital Inc.

I have been informed by the clerk that the first presenter will be Mr. Sullivan, to be followed by Dr. Johnston, Mr. Power and Ms. Skinner. You have five minutes each for your presentation, to be followed by questions from senators. And since we're in St. John's, Newfoundland and Labrador, the first questioner will be Senator Marshall from Newfoundland and Labrador.

Mr. Sullivan, please make your presentation.

Jason Sullivan, President, Stone Island Enterprises Inc., as an individual: Hello. I'm Jason Sullivan. Feels a bit funny to hear my name, President of Stone Island Enterprises, but what I own is a fishing company. So I'm not as groomed as a lot of people you'll probably hear throughout the country. I also don't know all the intricate details of what the government is proposing, but I do know that it negatively affects me and my business and my retirement, so I guess I just want to tell you my story and how it's going to affect, not just me but thousands of other small businesses in the fishery around the province.

So it was really tough to get in the fishery. We had to buy in now. Years ago, before the moratorium, you could get a license for \$30. Now after the moratorium happened, we had IQs and stuff. So then you had property and you had to buy it. So, when I got in the fishery, it's after costing me over \$1 million.

This year alone, because of quota reductions and stuff like that, I see the net worth of my enterprise is reduced about \$500,000. That's fine. That's one of the risks I took getting into the business and I know it's a cycle and it'll come back. I'm young. The thing is no one is going to get into business if there's not some sort of reward at the end of the day. I'm sticking my neck out on the line every day and it's hard on the family. It really is. There are always problems. It's a small business; you got to deal with it yourself. I don't have the luxury to have a 9 to 5 job and leave your phone at work when you go home.

La sénatrice Cools : Mais nous prenons cela au sérieux.

Le président : Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie beaucoup de nous avoir fait part de vos opinions, de vos recommandations et de vos idées.

Honorables sénateurs, notre prochain groupe de témoins est composé de M. Jason Sullivan, président, Stone Island Enterprise Inc.; du Dr Paul Johnston, médecin qui pratique dans un hôpital d'enseignement; de M. Michael F. Power, propriétaire de Power and Associates; et, enfin, de Laurie Skinner, dirigeante principale des finances, KMK Capital Inc.

La greffière m'a informé que le premier intervenant sera M. Sullivan, suivi du Dr Johnston, de M. Power et de Mme Skinner. Vous avez chacun cinq minutes pour présenter votre exposé, lequel sera suivi par des questions des sénateurs. Et, puisque nous sommes à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, la première intervenante sera la sénatrice Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Monsieur Sullivan, veuillez présenter votre exposé.

Jason Sullivan, président, Stone Island Enterprises Inc., à titre personnel : Bonjour. Je m'appelle Jason Sullivan. Je trouve cela un peu drôle d'entendre mon nom, président de Stone Island Enterprises, mais ce que je possède, c'est une entreprise de pêche. Je ne suis donc pas aussi bien mis que beaucoup de personnes que vous entendrez probablement partout au pays. Je ne connais pas non plus tous les détails complexes de ce que le gouvernement propose, mais je sais que cela a une incidence négative sur moi, mon entreprise et ma retraite, donc j'imagine que je veux juste vous raconter mon histoire et préciser la façon dont cela va toucher, non seulement moi, mais des milliers d'autres petites entreprises dans le domaine des pêches de partout dans la province.

C'était vraiment difficile d'entrer dans le secteur des pêches. Nous avons dû nous procurer un permis d'exploitation. Il y a des années, avant le moratoire, vous pouviez obtenir un permis pour 30 \$. Après que le moratoire est entré en vigueur, nous avons des quotas individuels et d'autres choses du genre. Donc, vous aviez des biens et vous deviez les acheter. Quand je suis arrivé dans le secteur des pêches, cela m'avait déjà coûté plus de 1 million de dollars.

Cette année seulement, en raison des réductions des quotas et de choses du genre, je vois que la valeur nette de mon entreprise est réduite d'environ 500 000 \$. C'est correct. C'est un des risques que j'ai pris lorsque je me suis lancé dans cette activité, et je sais que c'est un cycle et que cela va revenir. Je suis jeune. Ce qu'il arrive, c'est que personne ne va se lancer en affaires s'il n'y a pas une certaine forme de récompense au bout du compte. Je me fends en quatre chaque jour, et c'est difficile pour la famille. Ça l'est vraiment. Il y a toujours des problèmes. C'est une petite entreprise; vous devez vous en occuper vous-même. Je

This last year, I bought a new boat and we took on more debt, but because of that new boat, it gave me an opportunity to catch more species and have more revenue. We had a good year, and I'll be honest with you, I made enough to cover my payments for next year. But I can tell you right now, next year, it looks like our quotas are going to be reduced about 30 per cent, so my revenue is going to be down 30 per cent.

Just because I have money in the bank doesn't mean I have money. I have no pension. I have no nothing. At the end of the day, hopefully I can pass my enterprise on to my children or sell it and retire. If I sold my enterprise now for whatever it might be, \$1 million, and I lost a quarter of that, it would be tough.

Like I say, I was only contacted late last week by the board of trade here and there's better people to talk about all the infinite details. The trouble I'm having with it is you read a lot of stuff in the paper and stuff like that and people with different columns and calling people who have small businesses tax cheats and stuff like that, and you know, it really is a struggle in order to survive when you start a business, and it's kind of a slap in the face when you read something like that.

I read one recently. Lana Payne wrote that the party is over. I don't know what sort of party she's talking about. Here she is making \$250,000 with two personal assistants flying all around Atlantic Canada and supposedly representing me because she's head of the union we're part of. But then to go and insinuate that I'm bending rules or I'm whining or whatever when she's got this big pension and we're struggling.

I listened to the guy from the Federation of Labour which I'm also part of. I mean, every time he opened his mouth it felt like I got a kick in the guts. They're there supposedly to be helping us and all they care about is the employees. They don't realize the sacrifices that people who start a business have to make. I listened to Mr. Case there talking about his wife and stuff, and it's true. Businesses are hard on families and it takes a strong marriage to get through it, from my experience. Luckily mine's pretty strong so far.

I made a few notes, just so I wouldn't miss anything. I heard people talking about some companies may close and stuff like that and it's true. The unique thing about the fishing companies is they are basically injecting most of their money back into rural Newfoundland and in times like this, there's not much money going into rural Newfoundland, so anything that's tougher to do or there's less reward in the end, people aren't going to do it.

n'ai pas le luxe d'avoir un travail de 9 heures à 17 heures et de laisser mon téléphone au travail lorsque je vais à la maison.

L'année dernière, j'ai acheté un nouveau bateau, et nous avons assumé plus de dettes, mais grâce à ce nouveau bateau, j'ai eu l'occasion d'attraper plus d'espèces et d'en tirer plus de revenus. Nous avons connu une bonne année, et, pour être honnête avec vous, j'ai gagné suffisamment d'argent pour couvrir mes paiements pour l'année prochaine. Mais je peux vous dire tout de suite que, l'année prochaine, on dirait que nos quotas seront réduits d'environ 30 p. 100, donc mes revenus vont baisser de 30 p. 100.

Ce n'est pas parce que j'ai de l'argent à la banque que j'ai de l'argent. Je n'ai pas de régime de retraite. Je n'ai rien. Au bout du compte, j'espère pouvoir léguer mon entreprise à mes enfants ou la vendre et prendre ma retraite. Si je vendais aujourd'hui mon entreprise pour peu importe sa valeur, 1 million de dollars, et que je perdais le quart de cela, ce serait difficile.

Comme je le disais, la chambre de commerce a communiqué avec moi à la fin de la semaine dernière, et il y a des gens qui sont mieux placés pour parler de tous les détails infinis. Le problème que j'ai avec cela, c'est que vous lisez beaucoup de choses dans le journal et ailleurs : des chroniqueurs appellent des gens qui ont des petites entreprises des fraudeurs fiscaux et des choses comme cela; vous savez, c'est vraiment difficile de survivre lorsque vous lancez une entreprise, et c'est comme une claque en plein visage lorsque vous lisez quelque chose du genre.

J'ai lu un article récemment. Lana Payne a écrit que la fête était finie. Je ne sais pas de quel genre de fête elle parle. Elle gagne 250 000 \$, a deux assistants personnels et voyage partout dans le Canada atlantique; et elle me représente supposément parce qu'elle est responsable du syndicat dont nous faisons partie. Mais elle insinue ensuite que je contournes les règles ou que je me plains ou Dieu sait quoi d'autre tandis qu'elle a cette grosse pension et que nous éprouvons des difficultés.

J'ai écouté le gars de la Federation of Labour dont je fais aussi partie. Chaque fois qu'il a ouvert la bouche, j'ai eu l'impression de recevoir un coup de pied au ventre. La fédération existe supposément pour nous aider, et tout ce qui l'intéresse, ce sont les employés. Les gens là-bas ne se rendent pas compte des sacrifices que doivent faire les gens qui lancent une entreprise. J'ai entendu M. Case parler de son épouse et d'autres choses, et c'est vrai. Les entreprises sont difficiles pour les familles, et il faut un mariage solide pour passer à travers, selon mon expérience. Par chance, le mien est assez solide jusqu'à présent.

J'ai pris quelques notes, juste pour ne rien oublier. J'ai entendu des gens parler du fait que certaines entreprises pourraient fermer, entre autres, et c'est vrai. Ce qui est unique dans le cas des entreprises de pêche, c'est qu'elles réinjectent essentiellement la majeure partie de leur argent dans les régions rurales de Terre-Neuve et, en des temps pareils, il n'y a pas beaucoup d'argent qui s'en va dans les régions rurales de Terre-

Our average age is around 55 in the fishery now and we need new people. But bringing down rules like this when, at the end of the day, there's very little incentive when you go to sell or retire or whatever you want to do will make it tougher for us to draw new people in. We're creating a culture where if you tax people so hard that people aren't going to want to be doctors. They're not going to want to go to school for ten years when you can go to school for a year and make a little bit less money and essentially pay less tax. You can't tax your way out of a hole. If they have a spending problem, they should stop taxing people.

I think for people to say I'm not paying my fair share is lunacy. I mean, jeppers, that's what this has done. It created a divide in society where people in business are treated like criminals now or assumed to be criminals and everyone else is not getting enough from the few people that have some businesses.

I just hope that before rushing into anything, and it seems like it is a big rush for some reason, that they'll take a step back and realize what they're doing. They're saying they're trying to strengthen the middle class, but I think I'm the middle class. I don't know. I can't stop working today and never pick up another pair of rubber boots or anything like that again. If you're going to say the middle class, the first thing you should do is identify what is the middle class. I mean, I've read articles where it's anywhere from \$30,000 to \$100,000. But \$30,000 might go a lot farther in rural Newfoundland than it does in downtown Vancouver, I don't know. The point is if you keep taxing people, people are just going to give up. We need more businesses. We need businesses to grow to create more growth and more jobs and strengthen the economy, but every time you increase HST like we just faced here in the province, every little thing all adds up. It's just like you're chipping away at it and just waiting for us to fall.

When I first started in business — and I'll just leave you with this before I go — I couldn't believe the amount of taxes I had to pay at the end of the year when I met my accountant, and it's not Mike either; I can't afford him. Anyway, I said "Geez, Derek, b'y, there must be something we can do. God, this is an awful lot of money. I'm going to be left with nothing at the end of the day." He said, "Jason, if you're going to start a company, don't let the tax tail wag the dog." So if you're going to bring anything

Neuve; donc, tout travail plus difficile à faire ou moins rémunérateur au bout du compte n'intéresse pas les gens.

Dans le secteur des pêches en ce moment, l'âge moyen est d'environ 55 ans, et nous avons besoin de nouvelles personnes. Mais le fait d'adopter des règles comme celle-là quand, au bout du compte, il y a très peu d'incitatifs lorsque vous êtes sur le point de vendre ou de prendre votre retraite ou peu importe ce que vous voulez faire, va rendre plus difficile pour nous le fait d'attirer de nouvelles personnes. Nous créons une culture où, si vous imposez si fortement les gens, ceux-ci ne voudront pas être médecins. Ils ne voudront pas étudier pendant 10 ans lorsque vous pouvez aller à l'école pendant un an, faire un peu moins d'argent et payer essentiellement moins d'impôt. Vous ne pouvez vous sortir du trou en payant des impôts. S'ils ont un problème de dépenses, ils devraient cesser d'imposer des gens.

Je pense qu'il est absurde que des gens disent que je ne paie pas ma juste part. Bon sang, c'est ce que cela a fait. Cela a créé une division dans la société où des gens en affaires sont maintenant traités comme des criminels ou de prétendus criminels, et tous les autres n'obtiennent pas suffisamment des rares personnes qui ont des entreprises.

J'espère seulement que, avant de précipiter les choses, et il semble qu'il y ait une grande précipitation pour une raison ou une autre, on prendra un peu de recul pour se rendre compte de ce qu'on fait. Le gouvernement dit qu'il essaie de renforcer la classe moyenne, mais je pense que je représente la classe moyenne. Je ne sais pas. Je ne peux pas cesser de travailler aujourd'hui et ne jamais ramasser une autre paire de bottes de caoutchouc ni quoi que ce soit d'autre par la suite. Si vous dites que vous visez la classe moyenne, la première chose que vous devriez faire, c'est de déterminer ce qu'est la classe moyenne. Je veux dire, j'ai lu des articles où on parle de n'importe quoi, de montants allant de 30 000 à 100 000 \$. Mais 30 000 \$ pourrait aller beaucoup plus loin dans les régions rurales de Terre-Neuve que dans le centre-ville de Vancouver... Je ne sais pas. L'essentiel, c'est que, si vous continuez d'imposer les gens, les gens vont seulement abandonner. Nous avons besoin de plus d'entreprises. Nous avons besoin que les entreprises croissent pour créer plus de croissance et plus d'emplois et renforcer l'économie, mais chaque fois que vous augmentez la TVH comme ce que nous venons de connaître ici dans la province, toutes ces petites choses s'additionnent. C'est juste comme si vous grugiez petit à petit la branche où nous sommes assis et attendiez seulement que nous tombions.

À mes débuts en affaires — et je vais vous laisser ce message avant de partir — je n'arrivais pas à croire à la quantité d'impôt que je devais payer à la fin de l'année lorsque j'ai rencontré mon comptable, et ce n'est pas Mike non plus; je ne peux me permettre ses services. Quoi qu'il en soit, j'ai dit : « Bon sang, Derek, il doit y avoir quelque chose que nous pouvons faire. Mon Dieu, c'est vraiment beaucoup d'argent. Il ne va rien me rester au bout du compte. » Il a dit : « Jason, si tu dois lancer une

back to Ottawa, perhaps you should leave them with that quote. Thank you.

The Chair: Now we will hear from Dr. Johnston, please.

Dr. Paul Johnston, physician practicing in a teaching hospital, as an individual: I am deeply appreciative of the opportunity to speak with all of you today.

As mentioned, I'm Paul Johnston. I'm a cancer surgeon at Memorial University. Unfortunately, I don't have much positive to say about the tax changes. You've already heard from physicians across the country, I assume, and I'm sure they've already explained the lifetime financial realities of being a physician, shown you how these tax changes will make physician retirement vastly less comfortable than that of a government employee with a defined benefit pension. I don't doubt that federal employees contribute greatly to society. Rather, I suggest that physicians should also enjoy comfortable retirements, and these tax changes will make that very difficult.

The effects will be more pronounced in Newfoundland and Labrador than elsewhere in the country. The first thing I should tell you is that generally speaking physicians leave and do not get recruited to Newfoundland and Labrador and thus the problem is retention and not recruitment of physicians.

Typically, young "Newf" doctors pursue some of their residency or fellowship training on the mainland in Canada or the U.S. where upon they discover warm, sunny weather from May to September and something called spring, and more importantly, they get paid way, way better than at home where Newfoundland and Labrador offers the lowest compensation to physicians in most specialties, including family practice, in all of Canada. Based on this, young Newf doctors often decide within the first year of living away to stay away for the rest of their working lives and if the financial realities of Newfoundland physicians' pay are made even slightly worse, and these changes will do far worse than that, the attrition of new grads will accelerate to a crisis.

Let me give you a personal example. I was offered a job to stay at Indiana University in 2012 during my two-year fellowship there and I can tell you without hesitation, I would never have come home if the proposed tax changes were already in place. Just last month, I was chatting with one of my

entreprise, ne laisse pas la queue de l'impôt commander à la tête. » Donc, si tu dois faire comprendre quoi que ce soit aux gens d'Ottawa, peut-être que tu devrais leur faire part de cette citation. Merci.

Le président : Nous allons maintenant écouter le Dr Johnston, s'il vous plaît.

Dr Paul Johnston, médecin exerçant dans un hôpital d'enseignement, à titre personnel : Je suis profondément reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à vous tous aujourd'hui.

Comme je l'ai mentionné, je m'appelle Paul Johnston. Je suis chirurgien oncologue à l'Université Memorial. Malheureusement, je n'ai pas beaucoup de choses positives à dire à propos des modifications fiscales. Vous avez déjà entendu les commentaires de médecins de partout au pays, je présume, et je suis sûr qu'ils ont déjà expliqué les réalités financières à vie que suppose le fait d'être médecin et qu'ils vous ont montré comment ces modifications fiscales rendront beaucoup moins confortable la retraite des médecins que celle d'un fonctionnaire qui a une retraite à prestations définies. Je n'ai aucun doute que les employés fédéraux contribuent grandement à la société. Plutôt, j'estime que les médecins devraient aussi profiter de retraites confortables, et ces modifications fiscales leur rendront la tâche très difficile.

Les effets seront plus prononcés à Terre-Neuve-et-Labrador que n'importe où ailleurs au pays. La première chose que je devrais vous dire, c'est que, de façon générale, les médecins partent et ne se font pas recruter à Terre-Neuve-et-Labrador, et le problème est donc la rétention et non pas le recrutement de médecins.

De façon générale, les jeunes médecins originaires de Terre-Neuve accomplissent une partie de leur résidence ou de leur formation universitaire sur la partie continentale du Canada ou des États-Unis, où ils découvrent un temps chaud et ensoleillé de mai à septembre et quelque chose qu'on appelle le « printemps », et, fait plus important encore, ils sont payés beaucoup plus grassement qu'à la maison, où Terre-Neuve-et-Labrador offre à ses médecins la rémunération la plus basse dans la plupart des spécialités, y compris la pratique familiale, de l'ensemble du Canada. Dans ce contexte, les jeunes médecins décident souvent dans la première année de leur vie à l'extérieur de rester à l'extérieur pour le reste de leur vie professionnelle et, si les réalités financières de la rémunération des médecins de Terre-Neuve sont empirées même légèrement, et les modifications proposées feront bien pire que cela, l'attrition de nouveaux diplômés va accélérer la survenue d'une crise.

Permettez-moi de vous donner un exemple personnel. En 2012, durant ma bourse d'études de deux ans là-bas, on m'a offert un emploi pour rester à l'Université de l'Indiana, et je peux vous dire sans hésiter que je ne serais jamais rentré à la maison si les modifications fiscales proposées avaient déjà été en

colleagues from my training days in “Indy” who now works in Michigan. After sharing a couple of pints with him at a conference and telling him of the madness that is these tax changes, he and the administration of St. Joseph’s Health Network in Ann Arbor are eager to fly me down for a site visit and take a look at their facilities, which include four surgical robots and hardwood floors on the patient floors. If the current tax changes go through, the lifetime take-home pay in Michigan is about double what I’m going to earn here. Nonetheless, I’m going to stay. The schools are good. My family and I are happy and that’s more important than money and Newfoundland is, I believe, the best place in the world to raise a family.

However, staying put will not be the story for new grads and here is where I believe the real and serious danger lies. Unlike me, new grads don’t yet have children, are less anchored to home, easily portable and have big six-figure student debts by the time they finish 10 or 15 years of training.

I deliver nine hours of lecture each fall at the medical school and the students are already approaching me about how to go about writing United States medical licensing exams. They’re not stupid. They’re about to spend 80 to 100 hours a week for the best ten years of their life at less than minimum wage and the federal government is about to erase their ability to use a future corporation as a means to save for parental leave, pension, disability pay and a myriad of other benefits currently not offered by this province, or really any province in this country, to physicians. In short, new grads are going to leave if these changes go through.

Finally, the morale of Newfoundland and Labrador’s physicians is deplorably low. Despair is a better word than morale. We have been working without a signed provincial contract since 2013. Our own Prime Minister stood in the House of Commons and said that he doesn’t stand with doctors and that his federal government is pushing through tax changes that eliminate our ability to save appropriately for retirement.

As per usual, and my respect to the mainlanders in the room, a mainlander has proposed sweeping changes that he or she thinks will be good for the mainland with absolutely no regard for or understanding of the devastation it will wreak upon our fine province. People with last names like Trudeau or Morneau who have perfectly legal low tax family trusts in place which alleviate entire generations of family members from the need to work are telling a bunch of overworked doctors who are simply trying to fund their own pensions and pay their own medical school bills that they need to hand over some of their excess wealth to the

place. Juste le mois dernier, je discutais avec un de mes collègues de l’époque de ma formation en Indiana, qui travaille maintenant au Michigan. Après que nous avons partagé quelques bières à une conférence et que je lui ai parlé de la folie pure de ces modifications fiscales, il m’a dit que l’administration du St. Joseph’s Health Network à Ann Arbor et lui-même étaient impatients de me faire venir pour une visite de site et pour que je regarde leurs installations, qui comprennent quatre robots chirurgicaux et des parquets en bois dans les salles réservées aux patients. Si les modifications fiscales actuelles vont de l’avant, le salaire net à vie au Michigan est environ le double de ce que je peux gagner ici. Néanmoins, je vais rester. Les écoles sont bonnes. Ma famille et moi sommes heureux, et cela compte plus que l’argent; et Terre-Neuve est, à mon avis, le meilleur endroit au monde pour élever une famille.

Cependant, rester sur place ne sera pas ce que vont faire les nouveaux diplômés, et c’est là, à mon avis, le danger réel et grave. Contrairement à moi, les nouveaux diplômés n’ont pas encore d’enfants, sont moins attachés à la maison, sont facilement transportables et ont de grosses dettes d’étudiant dans les six chiffres au moment où ils terminent 10 ou 15 ans de formation.

Je donne neuf heures de conférence chaque automne à la faculté de médecine, et les étudiants m’approchent déjà pour savoir comment procéder pour passer les examens des ordres des médecins aux États-Unis. Ils ne sont pas stupides. Ils sont sur le point de passer de 80 à 100 heures par semaine à travailler pour les 10 meilleures années de leur vie en recevant moins que le salaire minimum, et le gouvernement fédéral est sur le point d’éliminer leur capacité d’utiliser une société future comme moyen d’épargner en vue d’un congé parental, de la retraite, d’une allocation d’invalidité et d’une myriade d’autres avantages actuellement non offerts aux médecins par la province ni vraiment aucune province du pays. En bref, les nouveaux diplômés vont partir si ces modifications vont de l’avant.

Enfin, le moral, des médecins de Terre-Neuve-et-Labrador est atrocement bas. Le désespoir est un meilleur mot que le moral. Nous travaillons sans contrat provincial signé depuis 2013. Notre propre premier ministre s’est levé à la Chambre des communes et a dit qu’il n’appuie pas les médecins et que son gouvernement fédéral fait adopter des modifications fiscales qui éliminent notre capacité d’épargner de façon appropriée en vue de la retraite.

Comme d’habitude, et je voudrais exprimer mon respect pour les habitants de la terre ferme dans la salle, l’un d’eux a proposé des modifications radicales qui, à son avis, seront bonnes pour la partie continentale du pays, en ne tenant absolument aucun compte de la dévastation que cela va provoquer pour notre belle province. Les gens ayant des noms de famille comme Trudeau ou Morneau qui ont en place des fiducies familiales à faible taux d’imposition parfaitement légales, lesquelles protègent des générations entières de membres de la famille du besoin de travailler, disent à une foule de médecins surmenés qui tentent

taxman. The hypocrisy of these proposals is therefore at best breathtaking and at worst, weakens this government's moral authority to enact legislation.

In closing, I respectfully and somewhat emotionally urge this Senate committee to recommend that the proposed tax changes be abandoned in full until more thoughtful consideration of their consequences upon rural parts of this country, such as Newfoundland and Labrador, is undertaken. Thank you.

The Chair: Dr. Johnston, you have another minute left.

Dr. Johnston: That went a lot slower when I read it to my wife last night.

I would quickly mention that the effect of the tax changes for the physician goes beyond the bedside. Given that Newfoundland and Labrador does not have a Toronto or Montreal where large national or multi-national corporations prefer to set up offices, a larger percentage of the higher income individuals here in this province are doctors, not just in St. John's, but particularly in smaller communities. If the physicians leave then what leaves with them is not only the patient care. Some disposable income that would have otherwise been spent on dinner at a local restaurant or to buy clothing at the local boutique or purchasing a newer car at the dealership goes with them. These people aren't employees of banks or major multinationals. It's also mom and pops who are buying stuff and looking after each other.

I guess I could also mention that physician suicide rates are three times the national average. Stress is really high. Since July 18, I don't know whether I've got a pension or not. It's November. I got a two-year-old, a four-year-old and a six-year-old. I got my mortgage. I got my wife. I just want to know where I stand.

The Chair: Dr. Johnston, thank you very much for your comments. The committee can share with you that there are a lot of concerned Canadians out there. We intend to table our report by December 15, and it will reflect what we've heard.

That said, the chair will now recognize Mr. Power, please.

Michael Power, Owner, Power & Associates, as an individual: Thank you very much for the opportunity to present my views on tax planning on the private corporations to this committee.

simplement de financer leur propre régime de pension et de payer leurs propres factures de la faculté de médecine qu'ils doivent remettre une partie de leurs richesses excessives au fisc. L'hypocrisie de ces propositions est donc, au mieux, saisissante, et, au pire, elle affaiblit l'autorité morale du présent gouvernement pour ce qui est d'adopter un projet de loi.

Pour terminer, j'invite respectueusement, et de façon quelque peu émotive, le comité sénatorial à recommander que les modifications fiscales proposées soient abandonnées en entier jusqu'à ce qu'on ait plus soigneusement examiné leurs conséquences sur les régions rurales du pays, comme Terre-Neuve-et-Labrador. Merci.

Le président : Docteur Johnston, il vous reste une minute.

Dr Johnston : C'était beaucoup plus long lorsque je l'ai lu à mon épouse hier soir.

J'aimerais rapidement dire que l'effet des modifications fiscales pour le médecin dépasse ce qui se passe au chevet du patient. Étant donné que Terre-Neuve-et-Labrador n'a pas un Toronto ou un Montréal, où de grandes sociétés nationales ou multinationales préfèrent établir des bureaux, un plus grand pourcentage des personnes à revenu élevé ici dans la province sont des médecins, pas juste à St. John's, mais particulièrement dans les petites collectivités. Si les médecins partent, ce qui part avec eux, ce ne sont pas seulement les soins aux patients. Des revenus disponibles qui auraient autrement été dépensés pour un souper dans un restaurant local ou pour acheter des vêtements à la boutique locale ou se procurer une nouvelle voiture chez le concessionnaire s'en vont avec eux. Ces personnes ne sont pas des employés de banques ni de grandes multinationales. C'est aussi une foule de mamans et de papas qui achètent des choses et s'occupent l'un de l'autre.

J'imagine que je pourrais aussi mentionner que les taux de suicide des médecins sont trois fois supérieurs à la moyenne nationale. Le stress est vraiment élevé. Depuis le 18 juillet, je ne sais pas si j'ai ou non une pension. On est en novembre. J'ai un enfant de deux ans, un de quatre ans et un de six ans. J'ai mon hypothèque. J'ai mon épouse. Je veux juste savoir où je me situe.

Le président : Docteur Johnston, merci beaucoup de vos commentaires. Le comité peut vous dire qu'il y a beaucoup de Canadiens qui sont préoccupés. Nous avons l'intention de déposer notre rapport d'ici le 15 décembre, et celui-ci reflètera ce que nous avons entendu.

Cela dit, le président va maintenant donner la parole à M. Power, s'il vous plaît.

Michael Power, propriétaire, Power & Associates, à titre personnel : Merci beaucoup de me fournir l'occasion de présenter au présent comité mon point de vue sur la planification fiscale touchant les sociétés privées.

My firm provides professional services, including tax advice, to Canadian private businesses, families and individuals who operate in Newfoundland and Labrador. My comments today stemmed from my consultations with my clients and my associates, as well as my thoughts drawn from my own experience over a 40-year career.

I am pleased that you have allowed me to present my thoughts here today, and I'm hoping that my thoughts can be presented and integrated into the national revenue framework.

To prepare here today, I did a little bit of research on the finances of the Government of Canada over our history. Our country is 150 years old this year. From 1867 to 1917, there was no Income Tax Act. Our country relied upon customs and excise taxes and postal rates for its revenue. In 1917, the Minister of Finance introduced a temporary War Tax Upon Income Bill which called for a tax of 4 per cent on income of single men over \$2,000, very low. For others, the exemption was \$3,000. For those Canadians with annual incomes of more than \$6,000, the tax rate ranged from 2 per cent to 25 per cent.

This original Income Tax Act was ten pages long. Now, here we are 100 years later and the Income Tax Act is over 2,000 pages long and the highest rate of tax is over 53 per cent.

I'd like to give you a quote from Sir Thomas White and what he said as the Finance Minister who brought in the Income Tax Act. To paraphrase him, he said, We are a country inviting immigration and I therefore thought it desirable that we should not be known to the outside world as a country of heavy individual taxation. I think that still applies today.

Sir Thomas also said:

“We cannot see very far ahead these days. We don't know how long this war will last. We don't know what the attitude of the people of this country will be upon the many questions, social, industrial, financial and fiscal.”

This quote is relevant to our current environment with respect to immigration and taxation. We are taxing individuals at such a high rate that it has become a disincentive to earn additional income, as well as to attracting educated, high income earning immigrants.

This temporary Income Tax Act became permanent in 1948. In 1962, the Royal Commission on Taxation known as the Carter commission was started. It took ten years for that commission to present its seven-volume report and then have it implemented. It

Ma société fournit des services professionnels, y compris des conseils fiscaux, à des entreprises privées canadiennes, à des familles et à des particuliers qui exercent des activités à Terre-Neuve-et-Labrador. Mes commentaires aujourd'hui découlent de mes consultations avec mes clients et mes associés, ainsi que de mes réflexions tirées de ma propre expérience au cours d'une carrière de 40 ans.

Je suis ravi que vous m'ayez permis de présenter mes réflexions ici aujourd'hui et j'espère que celles-ci pourront être présentées et intégrées dans le cadre sur les revenus nationaux.

En me préparant à venir ici aujourd'hui, j'ai fait un peu de recherche sur les finances du gouvernement du Canada au cours de notre histoire. Notre pays a 150 ans cette année. De 1867 à 1917, il n'y avait pas de Loi de l'impôt sur le revenu. Notre pays tirait ses revenus de droits de douane, de taxes d'accise et de tarifs postaux. En 1917, le ministre des Finances a présenté un projet de loi temporaire concernant l'impôt de guerre sur le revenu qui prévoyait une taxe de 4 p. 100 sur le revenu de plus de 2 000 \$ des hommes célibataires, ce qui était très bas. Pour d'autres, l'exemption était de 3 000 \$. Pour les Canadiens qui avaient un revenu annuel de plus de 6 000 \$, la taxe fiscale oscillait entre 2 et 25 p. 100.

Cette Loi de l'impôt sur le revenu originale comptait 10 pages. Maintenant, 100 ans plus tard, la Loi de l'impôt sur le revenu fait plus de 2 000 pages, et le taux d'imposition le plus élevé est supérieur à 53 p. 100.

J'aimerais lire une chose que sir Thomas White a dite en tant que ministre des Finances qui a proposé la Loi de l'impôt sur le revenu. Pour le paraphraser, il a dit : « Nous sommes un pays qui invite à l'immigration, et j'ai donc jugé désirable que nous ne soyons pas connus aux yeux du monde extérieur comme un pays imposant de lourdes taxes individuelles. » Je pense que cela continue de s'appliquer aujourd'hui.

Sir Thomas a aussi dit ceci :

Nous ne pouvons pas voir très loin dans l'avenir ces temps-ci. Nous ne savons pas combien de temps cette guerre va durer. Nous ne savons pas quelle sera l'attitude des gens de notre pays par rapport à de nombreuses questions, sociales, industrielles, financières et budgétaires.

Cette citation est pertinente pour notre environnement actuel en ce qui concerne l'immigration et l'imposition. Nous imposons des particuliers à un taux si élevé que le fait de gagner un revenu supplémentaire, tout comme le fait d'attirer des immigrants éduqués qui gagnent un revenu élevé, est devenu un facteur de dissuasion.

Cette Loi de l'impôt temporaire est devenue permanente en 1948. En 1962, la Commission royale d'enquête sur la fiscalité, connue sous le nom de « commission Carter », a été lancée. Il a fallu 10 ans pour que cette commission présente son rapport de

brought in tax on income plus tax on capital gains. Later, in 1991, the government of the time, to replace the manufacturers' sales tax revenue, introduced a GST, known today as the GST/HST reform.

I provide this context as evidence that the taxation system requires time and careful consideration to be effective and further, to reiterate the notion that government can tax whatever source it chooses. It is only the details of the system that change over time.

Each successive government has made changes to promote itself politically based upon the prerogative of the current prime minister. The proposed changes involving Canadian controlled private corporations have done the opposite for Prime Minister Trudeau. The campaign promises to tax wealthy Canadians and redistribute to the middle class have backfired. The comments that I've heard from taxpayers since July 2017 have been overwhelmingly negative.

Owners of CCPCs are worried about their livelihood and how to navigate the complicated and sweeping changes as they have been proposed. The point is that most Canadians who own a Canadian controlled private corporation do not consider themselves to be wealthy. They consider themselves middle class, hardworking Canadians. I have reviewed some of the submissions that have already been made and they cover many of the costs and efforts associated with earning their incomes and owning a small business. I draw your specific attention to the submission by CPA Canada last month which makes very specific and comprehensive recommendations for changes to the proposals.

The small business owners that I represent do not identify themselves to be wealthy. Here are some specific comments on some various changes being made.

Income sprinkling: In my practice, it is mostly doctors, but there's a sprinkling of others, some lawyers, a few accountants. For the most part, this sprinkling occurs when a child turns 18 and is going to university. It lasts for four or five years until the child is finished university and then they start earning their own income. It's a help to the family. Why do people work and earn an income? They do it to support their family. This is just one other way of supporting your family.

sept volumes, puis le mette en œuvre. Celui-ci a introduit l'impôt sur le revenu ainsi que l'impôt sur les gains en capital. Plus tard, en 1991, le gouvernement de l'époque, pour remplacer les revenus de taxe de vente des fabricants, a introduit une TPS, mesure qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de « réforme de la TPS et de la TVH ».

Je fournis ce contexte pour prouver qu'il faut du temps et une prise en considération attentive du système d'imposition pour le rendre efficace et, en outre, pour réitérer la notion selon laquelle le gouvernement peut imposer la source qu'il choisit, quelle qu'elle soit. Ce ne sont que les détails du système qui changent au fil du temps.

Chaque gouvernement successif a apporté des changements pour faire son autopromotion sur le plan politique en se fondant sur la prerogative du premier ministre actuel. Les modifications proposées touchant les sociétés privées sous contrôle canadien ont fait le contraire pour le premier ministre Trudeau. Les promesses de la campagne d'imposer les Canadiens riches et de redistribuer à la classe moyenne ont échoué. Les commentaires que j'ai entendus de la part des contribuables depuis juillet 2017 ont été, de façon écrasante, négatifs.

Les propriétaires de SPCC sont préoccupés par rapport à leur gagne-pain et à la façon de se retrouver dans les modifications compliquées et vastes à mesure qu'elles sont proposées. Le point, c'est que la plupart des Canadiens qui possèdent une société privée sous contrôle canadien ne se considèrent pas comme riches. Ils se considèrent comme faisant partie de la classe moyenne, comme des Canadiens qui travaillent dur. J'ai examiné certains des mémoires qui ont déjà été présentés, et ils font état de bon nombre des coûts et des efforts associés au fait de gagner leur revenu et de posséder une petite entreprise. J'attire votre attention en particulier sur le mémoire de CPA Canada du mois dernier qui présente des recommandations très précises et complètes concernant des modifications des propositions.

Les propriétaires de petites entreprises que je représente ne se définissent pas comme riches. Voici certains des commentaires particuliers qui sont formulés par rapport à quelques-unes des modifications.

Le fractionnement du revenu : dans ma pratique, il s'agit surtout de médecins, mais il y a un fractionnement d'autres revenus, certains avocats, quelques comptables. Pour l'essentiel, ce fractionnement se produit lorsqu'un enfant a 18 ans et qu'il fréquente l'université. Ça dure pendant quatre ou cinq ans, jusqu'à ce que l'enfant ait terminé l'université, puis qu'il commence à gagner son propre revenu. C'est une aide pour la famille. Pourquoi les gens travaillent-ils et gagnent-ils un revenu? Ils le font pour subvenir aux besoins de leur famille. Il s'agit juste d'une autre façon de subvenir aux besoins de votre famille.

Most doctors that I talk to, especially young doctors, their biggest question is: How can I pay off my student debt? I know of some students that have debt of \$100,000 to \$200,000 and some up to as much as \$500,000 of student debt to get to where they are, especially the people who train to be specialists. That's their biggest concern. They have all the same things that Paul Johnston has. They have a spouse and they have kids and they have a mortgage and they have car loan and they have to pay off this debt as well. Why can't we change the Income Tax Act to support those people and let them deduct their payments at the high rate? We should be helping these people. We need these doctors. We shouldn't be making it a negative. We should be making it into a positive for them.

There are changes being made to things like work in progress for professionals. The administration said that other people are not getting those deductions. Employees don't have work in progress. Work in progress is something that you are working on. It is not finished. You don't get to bill it until it's finished and that's into the next year. Why?

There are also issues like intercorporate dividends. They made changes that are preventing people from paying dividends out and actually paying tax. It's making tax planning completely uncertain.

There are also two sources of revenue for the federal government. One is income tax and the other is HST. We have a huge number of people who are getting older, call them baby boomers, and they're spending more and more time outside of the country. I provided a copy of Statistics Canada stats saying how many days and nights that Canadians are spending outside of the country and how much money they're spending. There are 321 million nights spent by Canadians outside of Canada. When they are outside of Canada, they're buying their meals outside of Canada. They're buying their coffee. They're buying all the things that are subject to GST. Why can we not tax people on that? Wouldn't that be simpler? If it's 321 million nights, if you charged them one dollar a day for when they're outside of Canada that would bring in \$321 million.

Mr. Morneau is saying that these tax proposals on small business would bring in \$250 million. Why can we not tax people when they're out of the country? It would be a very simple thing. It could be a one-line on a personal tax return. How many nights were you outside of the country by one dollar and very simple; no administrative costs. It would be very easy to administer. You can find that from people's passport information; very readily available to the federal government.

La plus grande question de la plupart des médecins à qui je parle, particulièrement de jeunes médecins, est la suivante : comment puis-je rembourser ma dette étudiante? Je connais certains étudiants qui ont une dette de 100 000 à 200 000 \$ et d'autres, une dette qui peut aller jusqu'à 500 000 \$ pour se rendre jusqu'où ils sont, particulièrement les personnes qui sont formées pour devenir spécialistes. C'est leur plus grande préoccupation. Tous ont les mêmes choses que Paul Johnston : un conjoint et des enfants, une hypothèque et un prêt automobile, et ils doivent rembourser cette dette également. Pourquoi ne pouvons-nous pas changer la Loi de l'impôt sur le revenu pour soutenir ces personnes et les laisser déduire leurs paiements au taux élevé? Nous devrions les aider. Nous avons besoin de ces médecins. Nous ne devrions pas en faire un élément négatif. Nous devrions en faire quelque chose de positif pour eux.

D'autres choses vont aussi être modifiées, par exemple en ce qui a trait aux professionnels qui ont des travaux en cours. L'administration a dit que ces déductions ne s'appliquent pas à tous. Les employés n'ont pas de travaux en cours. Les travaux en cours, c'est quelque chose sur quoi vous travaillez présentement, quelque chose qui n'est pas terminé. Vous ne pouvez pas facturer un travail qui ne sera achevé qu'au prochain exercice, mais pourquoi?

D'autres problèmes concernent des choses comme les dividendes versés à des sociétés. Les modifications empêchent les gens de verser des dividendes et, dans les faits, de payer de l'impôt. La planification fiscale est devenue quelque chose de complètement imprévisible.

Le gouvernement fédéral possède deux sources de revenus : l'impôt sur le revenu et la TVH. Une énorme partie de la population est vieillissante — les baby-boomers, comme on les appelle —, et ces personnes passent de plus en plus de temps à l'extérieur du pays. Je vous ai fourni une copie des données recueillies par Statistique Canada à propos du nombre de jours et de nuits que les Canadiens passent à l'extérieur du pays et de leurs dépenses. Au total, les Canadiens passent 321 millions de nuits à l'extérieur du pays. Quand un Canadien est à l'extérieur du Canada, cela veut dire qu'il n'achète pas sa nourriture au Canada. Il achète son café ailleurs, ainsi que toutes sortes de choses pour lesquelles il faudrait payer la TPS. Pourquoi ne pas créer une taxe pour cela? Cela ne serait-il pas plus simple? Avec 321 millions de nuits, si chaque personne doit payer un dollar pour chaque jour passé à l'extérieur du Canada, cela nous donne 321 millions de dollars.

M. Morneau dit que les modifications fiscales proposées pour les petites entreprises rapporteraient 250 millions de dollars. Pourquoi ne pas créer une taxe pour les gens qui sortent du pays? Ce serait très simple à faire, pas plus qu'une ligne dans votre déclaration de revenus. Le nombre de nuits que vous avez passées à l'extérieur du pays multiplié par un dollar. C'est tout simple, et il n'y a aucun coût administratif. Tout cela serait très facile à gérer. Ce serait possible de le vérifier en consultant

Would I object to paying one dollar if I'm outside of the country for a night? I don't think so. But it would bring in the revenue that he's looking for. It's a suggestion for a very simple change.

The message that I'd like to bring across is these changes that are being proposed are so complex. I'm in the tax business for 40 years. I find it very difficult to follow what's going on and I can't give advice to my clients. That's not fair to me. It's not fair to the clients. It's not fair to small business and it's not fair to the country.

I would like to see these tax proposals scraped altogether and bring in another royal commission to study how the Government of Canada should proceed with its revenue, either from income tax or from GST.

Thank you very much.

The Chair: Mr. Power, I've been informed by our committee analyst that the number of pages in the present Income Tax Act in Canada in 2017 is approximately 3,500 pages.

Mr. Power: I said over 2,000.

The Chair: Ms. Laurie Skinner will now present her comments.

Laurie Skinner, Chief Financial Officer, KMK Capital Inc., as an individual: Thank you for the opportunity to speak with you today on the proposed changes relating to the taxation of private corporations. Considering one in three people in Canada own or work in a small business, these proposals will have a significant impact on all private corporations across Canada, even in the context of the revisions introduced in October.

KMK Capital is a vertically integrated group of companies with operations primarily focused in the real estate sector. It employs in excess of 500 people. The operations of these businesses provide substantial direct and indirect benefits to the economy.

Today, I would like to discuss the process of consultation and communication on these proposals, the tax principles of fairness and simplicity and provide specific commentary on the proposals relating to passive investments and tax on split income.

The proposals tabled in July and further amended in October are pervasive and complex. A consultation period of 75 days over the summer was a considerably insufficient period to

l'information sur les passeports des gens, ce qui devrait être très facile pour le gouvernement fédéral. Je doute que je m'opposerais à payer un dollar pour passer la nuit à l'extérieur du pays. Mais ce serait une source de revenu potentielle comme le souhaite le ministre. Ce n'est qu'une proposition, mais c'est une modification tout ce qu'il y a de plus simple.

Le message que je veux faire passer est que les modifications proposées sont terriblement compliquées. Cela fait 40 ans que je suis dans la fiscalité, et je trouve moi-même très difficile de démêler tout ce qui se passe. Je ne peux plus donner des conseils à mes clients. Cela est injuste autant envers moi qu'envers mes clients. C'est injuste envers les petites entreprises et envers le pays.

Je préférerais que les réformes fiscales proposées soient éliminées de bout en bout et qu'une autre commission royale soit mise sur pied afin d'étudier ce que le gouvernement du Canada devrait faire par rapport aux recettes publiques, que ce soit en ce qui concerne l'impôt sur le revenu ou la TPS.

Merci beaucoup.

Le président : Monsieur Power, notre analyste m'a informé du fait que la Loi de l'impôt sur le revenu compte approximativement 3 500 pages aujourd'hui en 2017.

M. Power : J'avais dit plus de 2 000.

Le président : Mme Laurie Skinner va maintenant nous présenter son exposé.

Laurie Skinner, directrice financière, KMK Capital Inc., à titre personnel : Je vous remercie de m'avoir invitée à témoigner devant vous aujourd'hui à propos des modifications proposées relativement à l'imposition des sociétés privées. Comme un tiers des personnes au Canada travaillent dans une petite entreprise ou sont des petits entrepreneurs, les réformes proposées ont un impact considérable sur l'ensemble des sociétés privées d'un bout à l'autre du Canada, même avec les révisions apportées en octobre.

KMK Capital est un groupe de sociétés intégrées verticalement dont les activités sont principalement axées sur le secteur des biens immobiliers. Son effectif compte plus de 500 employés. L'exploitation de ces entreprises contribue énormément à l'économie, de façon tant directe qu'indirecte.

Aujourd'hui, je souhaiterais discuter du processus de consultation et de communication entourant ces propositions ainsi que des principes de l'équité et de la simplicité fiscale et vous présenter mes commentaires sur ce qui a trait précisément aux réformes proposées pour les investissements passifs et l'imposition du revenu fractionné.

Les propositions déposées en juillet et modifiées en octobre sont aussi envahissantes qu'elles sont complexes. La période de consultation de 75 jours pendant l'été était nettement insuffisante

provide affected parties with time to properly analyze and respond to the proposals. Notwithstanding, Canadians submitted 21,000 proposals to the Department of Finance, a strong indicator of the extent to which these proposals tore at the fabric of the Canadian tax system.

In addition, the tone of the communications from the Department of Finance did not respect the fact that businesses are operating within a tax system that was designed and legislated by successive governments on the advice of the respective Departments of Finance.

It is clear to most observers that the scope of these changes would substantially alter the rules of the game under which Canadian owned businesses have operated for over 40 years. It is also evident and necessary that such broad-based changes should only be implemented after a comprehensive review of the Canadian tax system.

Since 1972, the effective date of the last truly comprehensive tax reform in Canada, it may be said there are two bedrocks of a small corporation tax system designed to ensure fairness in the system and that is the refundable dividend tax on hand and the capital dividend account.

The objective of the passive income proposals is to remove tax deferral when income is not fully distributed and passive investments are required inside a corporation with after tax business earnings. The current proposals aim to eliminate the refundable portion of investment tax and the capital dividend account, the intended result of which is to equalize returns of the corporation to those of a highly paid employee.

If these proposals are implemented, distributed earnings will be taxed in the range of 70 per cent to 73 per cent for investment income and 55 per cent to 59 per cent for capital gains. This enhanced entrepreneurial tax serves to widen the gap between the investment returns for businesses and employees significantly in favour of the employee. If equality was a principle to start, it is clearly not being achieved.

In its proposal, the Department of Finance has not considered the differentiating circumstances under which an employee and an entrepreneur earn investment income. Business owners put personal capital at risk, assume full responsibility for financing their retirement and take financial risks on a daily basis to operate a business. Business owners retain earnings in a company to manage through business cycles, to support its capital structure or for future growth and investment. Is the unintended consequence of these proposals to suppress growth and reinvestment by entrepreneurs?

pour permettre aux parties touchées d'analyser les propositions et d'y réagir convenablement. Néanmoins, les Canadiens ont été en mesure de présenter 21 000 propositions au ministère des Finances, ce qui témoigne éloquemment de la mesure dans laquelle ces propositions portent atteinte au fondement du régime fiscal canadien.

En outre, le ton des communications émanant du ministère des Finances ne semblait pas reconnaître le fait que les entreprises aujourd'hui exercent leurs activités dans un cadre fiscal fondé sur les lois adoptées par chaque gouvernement successif, en fonction des conseils de chaque ministre des Finances.

Il est clair, pour la plupart des observateurs, que la portée des modifications proposées aurait pour effet d'altérer de façon non négligeable les règles auxquelles se sont conformées les entreprises canadiennes depuis plus de 40 ans. Il est également évident qu'il est nécessaire que des modifications d'une telle ampleur soient seulement mises en œuvre à la lumière d'un examen exhaustif du régime fiscal canadien.

La dernière véritable réforme fiscale globale au Canada remonte à 1972. Depuis cette date, on peut dire que l'équité dans le régime fiscal pour les petites entreprises repose sur deux piliers : l'impôt en main remboursable au titre de dividendes et le compte de dividendes en capital.

Les propositions relatives au revenu passif visent à éliminer le report de l'impôt lorsque le revenu n'est pas réparti en totalité et que des placements passifs doivent être faits dans une société ayant des revenus d'entreprise après impôt. Les propositions, sous leur forme actuelle, vont éliminer la portion remboursable de l'impôt à l'investissement et du compte de dividendes en capital. Le résultat souhaité est que les déclarations d'une société soient égales à celles de l'employé très bien rémunéré.

Si ces propositions sont mises en œuvre, les bénéficiaires répartis seront imposés à hauteur de 70 à 73 p. 100 pour le revenu du placement et de 55 à 59 p. 100 pour les gains en capital. Cette augmentation de l'imposition des entreprises aura pour effet de creuser l'écart entre le rendement du capital investi des entreprises et des employés en favorisant nettement les employés. Si l'équité était un principe fondateur, il est clair qu'il n'a pas été respecté.

Dans sa proposition, le ministère des Finances n'a pas pris en considération les circonstances divergentes dans lesquelles l'employé et l'entrepreneur touchent des revenus de placement. Les entrepreneurs mettent en jeu leurs propres capitaux et assument l'entière responsabilité du financement de leur retraite. Ils prennent quotidiennement des risques financiers pour exploiter leur entreprise. Les entrepreneurs conservent les bénéfices dans l'entreprise afin de survivre aux cycles économiques, pour soutenir sa structure financière ou à des fins de croissance et d'investissements futurs. Ces propositions pourraient malencontreusement freiner la croissance des

In the context of a company holding real estate, investment income is currently taxed at the higher rate of 53.67 per cent and on a fully integrated basis under the new proposals could be as high as 73 per cent. The proposals do not reference the role of the real estate development and rental business in the Canadian economy. If the thought process is that business owners retain lower tax corporate earnings to avoid paying the higher rate personal tax, retaining after tax investment income inside a corporation already taxed at the high rate would be counterintuitive. I would suggest there should be some consideration given to this circumstance in any revised proposals.

When the proposal on passive income was introduced, there was no accompanying legislation and so many questions remain unanswered. What is a passive investment? What about an investment that is acquired with debt? How will the grandfathering provisions apply?

In its October update, the Department of Finance introduced a relief provision such that \$50,000 of investment income would not be subject to the new rules. Few details accompanied this announcement and many questions still remain.

The new proposals around the tax on split income expands the definition of specified individuals to include a spouse and other related individuals, expands the type of income subject to the high tax rate and will involve a significant amount of compliance, effort and cost for the small business owner and/or their tax adviser.

The rules will require the business owner to track the contributions of all related individuals considering labour, capital contributions and historical remuneration and returns to determine if a payment is reasonable and meets the definition of an excluded amount. This ongoing assessment will require considerable judgment if applied as currently prescribed and the enforcement costs for the Department of Finance will be significant.

Considering the principle of fairness, I would suggest including the spouse in the category of specified individuals subject to the same test as other related adults is unfair. Current tax legislation contemplates and recognizes that while each spouse may assume different roles, the partnership exchange

entreprises et rendre difficile le réinvestissement pour les entrepreneurs.

Prenons par exemple une entreprise possédant un bien immobilier. Actuellement, le revenu de placement est imposé au taux supérieur de 53,67 p. 100. Une fois les propositions complètement mises en œuvre, le taux d'imposition pourrait atteindre un sommet de 73 p. 100. Les propositions ne prennent pas en considération le rôle de l'aménagement immobilier ni de l'industrie de la location dans l'économie canadienne. Si on tient pour acquis que les entrepreneurs cherchent à conserver dans l'entreprise les gains visés par la fourchette inférieure d'impôt sur le revenu des sociétés afin d'éviter d'avoir à payer un impôt des particuliers plus élevé, il serait contre-intuitif pour eux de conserver le revenu de placement après impôt dans une société qui est déjà imposée au taux le plus élevé. Je vous recommande de prendre cela en considération dans la révision éventuelle des propositions.

Lorsque les propositions entourant le revenu passif ont été présentées, elles n'étaient assorties d'aucun projet de loi connexe, et bon nombre de questions demeurent, par conséquent, sans réponse. Qu'est-ce qu'un investissement passif? Qu'en est-il d'un investissement comprenant une dette? Comment les dispositions relatives aux droits acquis vont-elles s'appliquer?

Dans sa révision d'octobre, le ministère des Finances a ajouté une disposition d'allègement prévoyant qu'un revenu de placement de 50 000 \$ ne serait pas assujéti aux nouvelles règles. L'annonce n'a pas été expliquée en détail, et de nombreuses questions demeurent.

Les nouvelles propositions entourant l'impôt sur le revenu fractionné visent à élargir la définition des personnes touchées afin que cela comprenne le conjoint ou la conjointe ainsi que d'autres personnes apparentées et à ajouter aux types de revenu assujéti au plus haut taux d'imposition. Au bout du compte, l'entrepreneur, son conseiller fiscal ou les deux devront déployer d'importants efforts pour être en conformité avec la loi et dépenser beaucoup d'argent.

Avec ces règles, les entrepreneurs devront faire le suivi de la contribution de toutes les personnes apparentées relativement au travail, aux apports en capital et à l'historique de rémunération et des déclarations afin de déterminer si le paiement est raisonnable et correspond à la définition d'un montant exclu. Ce genre d'évaluation permanente nécessitera un jugement infaillible si les propositions sont mises en œuvre sous leur forme actuelle, sans compter les dépenses colossales que le ministère des Finances devra engager pour l'application de la loi.

En ce qui concerne le principe d'équité, je dirais qu'il est injuste que le conjoint ou la conjointe fasse partie de la même catégorie, et soit soumis aux mêmes critères, que les autres adultes apparentés. Le régime fiscal en vigueur reconnaît et prévoit que chaque conjoint peut avoir un rôle différent au sein du ménage. Conséquemment, la répartition des tâches entre les

between spouses is essential to support a private business. The new proposals tend to be regressive to this concept.

In specific circumstances, these proposals also have the potential to limit long-term tax planning strategies, including estate freezes and other succession planning.

In the October update, the minister committed to addressing certain issues raised by stakeholders in connection with the proposals for tax on split income. In light of the direction taken with the current proposals and the demonstrated impact they will levy on business, any revised proposals relating to passive income and tax on split income should be subject to a new consultation process before being brought forward in any budget process.

We operate in a global business environment. Capital is transient and Canada's tax regime must be competitive with other countries. In moving forward with tax reform, we must be careful not to seriously weaken our competitive position.

Tax reform is likely to be neither effective nor efficient if undertaken piecemeal and without the engagement of all of those impacted. The virtually unanimous rejection of the current proposals confirms this. Only a comprehensive review of the tax system can properly address these issues. All options must be on the table. There is no perfect tax system and there will be tradeoffs and compromises.

Moving forward, any revised proposals should be subject to a consultation process in light of the material changes contemplated and the Department of Finance should avoid changes which have the effect of retroactivity, changing the rules of the game. Today's businesses are operating in a structure that has evolved over 40-plus years and this system should not be changed retroactively. Time must be given to adjust to a new framework.

Small- and medium-sized businesses are important to the growth of our communities and our country. During Small Business Week, the Prime Minister noted that small businesses make up 98 per cent of all business operations in Canada, employ over 70 per cent of the total workforce in the private sector and contribute more than 30 per cent to our gross domestic product. Given the demonstrated significance and importance of small- and medium-sized businesses to this country, we must ensure our tax system supports them. Thank you.

partenaires est essentielle afin de soutenir l'entreprise privée. À ce chapitre, les nouvelles propositions semblent plutôt régressives.

Dans certains cas précis, ces propositions pourraient aussi avoir pour effet de restreindre les stratégies de planification fiscale à long terme, par exemple en ce qui a trait au gel successoral et à d'autres types de planification successorale.

Dans les révisions d'octobre, le ministre s'est engagé à réagir à certaines des questions soulevées par les intervenants au sujet des propositions concernant l'imposition du revenu fractionné. Étant donné l'orientation des propositions actuelles et les impacts certains qu'ils vont avoir sur les entreprises, toute révision future des propositions liées au revenu passif et à l'imposition du revenu fractionné devrait faire l'objet d'un nouveau processus de consultation avant d'être présentée dans le processus budgétaire.

Nous évoluons dans un contexte commercial mondial. Les capitaux sont mobiles, et le régime fiscal du Canada doit pouvoir concurrencer celui des autres pays. Vous devez prendre garde de ne pas affaiblir gravement la position du Canada sur la scène mondiale avec ces réformes fiscales.

Il est peu probable qu'une réforme fiscale puisse être efficace ou efficiente si on choisit une approche fractionnée, sans mobiliser tous ceux qui sont touchés. Il me semble que cela est confirmé par le rejet quasi unanime des propositions. La seule façon de régler adéquatement ces problèmes serait d'entreprendre un examen exhaustif de notre régime fiscal. Il ne faut écarter aucune option. Aucun régime fiscal n'est parfait, et on doit s'attendre à ce qu'il y ait des négociations et des compromis.

Dans l'avenir, toute révision des propositions devrait être le résultat d'un processus de consultation sur les modifications concrètes qui sont envisagées, et le ministère des Finances devrait éviter les modifications ayant un effet rétroactif, ce qui reviendrait à changer les règles du jeu. Les entreprises d'aujourd'hui évoluent dans un contexte qui a évolué sur plus de 40 ans, et il ne faudrait pas que les règles de ce système soient modifiées de façon rétroactive. Il faut laisser du temps pour que les entreprises puissent s'adapter au nouveau régime.

Les petites et moyennes entreprises contribuent de façon importante à la croissance de nos collectivités et de notre pays. Pendant la Semaine de la PME, le premier ministre a mentionné que les petites entreprises comptent pour 98 p. 100 des opérations commerciales au Canada. Elles emploient 70 p. 100 de la main-d'œuvre dans le secteur privé et contribuent à hauteur de 30 p. 100 au produit intérieur brut. L'importance des PME au Canada n'est plus à prouver, et nous devons veiller à ce que notre régime fiscal soutienne ces entreprises. Merci.

The Chair: Honourable senators, the first questioner will be Senator Marshall, followed by Senator Andreychuk.

Senator Marshall: I'm going to start with Dr. Johnston because somebody had said he may have to leave early. This is an area I'm really interested in because I worked with the Department of Health.

We've had a number of doctors testify across the country and the week before last we were in Saskatchewan and Manitoba. Both provinces have medical schools, one medical school each, like us. I asked them how many doctors they are retaining. They're retaining 50 per cent, and 50 per cent are foreign-trained. We have a medical school and we're training physicians, but we're crying out for physicians. How many do we retain?

Dr. Johnston: I don't have a good number for you, but I could get one for you through the NLMA.

Senator Marshall: Would you tell us anecdotally?

Dr. Johnston: Anecdotally, that sounds about like it is here. The call to larger cities is too hard to ignore a lot of times and that sounds about right. A lot of times I'll be on the phone because we cover rural areas that have to send patients in by air ambulance, if it's from Goose Bay or what have you. A lot of times you're dealing with a physician who's doing well, doing good work, but when you get to know them a little better was foreign-trained, like a lot of the time.

I would say overwhelmingly on the Avalon Peninsula, a substantial percentage of the physicians are foreign-trained, which is fine because there are a lot of brilliant foreign-trained doctors out there. But the Canadian standard in terms of training is pretty darn high. In fact, each of the 16 medical schools in the country is ranked in the top 200 in the world. We do very good work and I have more confidence if I know I'm dealing with a Canadian-trained physician on the phone until I get to know the foreign-trained physician, who may or may not be excellent.

Senator Marshall: This would apply to you also, that if you have foreign-trained doctors, it's an indication that they're mobile. They could easily pick up and move off if they can find another position.

Dr. Johnston: Yes.

Le président : Honorables sénateurs, nous allons commencer la période de questions avec la sénatrice Marshall, suivie de la sénatrice Andreychuk.

La sénatrice Marshall : Je vais m'adresser au Dr Johnston, pour commencer, parce que quelqu'un a dit qu'il va peut-être devoir partir tôt. J'ai déjà fait partie du ministère de la Santé, alors vous comprendrez mon grand intérêt pour la question.

Nous avons entendu les témoignages d'un certain nombre de médecins dans tout le pays, et la semaine dernière, nous étions en Saskatchewan et au Manitoba. Chaque province a une école de médecine, comme nous. J'ai demandé aux témoins combien de médecins restaient dans la province. On m'a répondu que 50 p. 100 restaient, et que 50 p. 100 des médecins avaient été formés à l'étranger. Nous avons des écoles de médecine et nous formons des médecins, mais nous sommes toujours en pénurie. Comment pouvons-nous faire en sorte qu'ils restent?

Dr Johnston : Je n'ai pas de statistiques pour vous, mais je pourrais vérifier auprès de la NLMA et vous les faire parvenir.

La sénatrice Marshall : Pourriez-vous nous donner une idée approximative?

Dr Johnston : De façon approximative, je dirais que cela correspond à peu près à notre réalité. Trop souvent, l'attrait des grandes villes est trop fort; je dirais que cela correspond à la réalité. Il m'est arrivé souvent de prendre le téléphone, parce que nous nous occupons de régions rurales et que nous devons aller chercher les patients par ambulance aérienne, par exemple à Goose Bay ou à un endroit du genre. Il nous arrive souvent de travailler avec de très bons médecins, qui font un excellent travail, et très souvent, il s'avère qu'ils ont été formés à l'étranger.

Sur la presqu'île Avalon, je dirais que la très grande majorité des médecins, un pourcentage considérable, ont été formés à l'étranger, et je n'y vois pas de problème parce qu'il y a beaucoup de médecins brillants qui ont été formés à l'étranger. Mais les normes au Canada pour la formation de médecins sont extrêmement élevées. À dire vrai, les 16 écoles de médecine du pays figurent parmi les 200 meilleures écoles de médecine au monde. Nous faisons un excellent travail, et je suis plus confiant quand je sais que je parle au téléphone avec un médecin qui a été formé au Canada. Dans le cas contraire, il faut que j'apprenne à connaître le médecin formé à l'étranger pour savoir s'il est bon ou pas.

La sénatrice Marshall : Je crois qu'on pourrait aussi dire, dans votre cas, que le fait qu'un médecin ait été formé à l'étranger laisse croire qu'il est plus susceptible de se déplacer. Ce serait très facile pour lui de prendre ses affaires et de déménager si on lui offre un poste ailleurs.

Dr Johnston : Oui.

Senator Marshall: So what has it been like for the last number of years? There has always been an issue with regard to adequacy of doctors, especially in rural areas. Is it getting better or is it getting worse, or has it stabilized, say over the last five or six years.

Dr. Johnston: I would say it's sort of stabilized. It's not getting any better, which is to say it's not as good as it needs to be. If the majority of people that I'm on the phone with off the Avalon Peninsula are foreign-trained, then clearly we don't have Canadian doctors in those locations. Like I was saying, if this goes through, there's no question it'll get worse.

Senator Marshall: These are federal taxes. I know that the province will probably benefit a little bit, but if people were to move, they're not going to move to another province. They're going to move south of the border.

Dr. Johnston: It's a federal thing. It affects everyone across the country. Yes, the truth of the matter is the first world countries of the world's population, you know, the baby boomers are moving into their health care years. It's a competitive marketplace for what are internationally valuable skills. I'm a text away from three or four guys I trained with, I'm still good friends with; I have a Miller Lite with them when I go on conference. It's really easy and that's true throughout the first world. It would be easy to go.

Senator Marshall: Each province has its own medical association. Has there been any information coming from them? The accountants have the CPA, and the national president has submitted a brief. I'm thinking provincially.

Dr. Johnston: The CMA has shouldered the burden of advocating on our behalf with regard to a federal tax change. The provincial medical associations have been largely quiet because it makes more sense if we have one voice. If this stuff goes through, and it reminds me of what happened when Paul Martin balanced the budget in the late 1990s — I might have the date wrong there — when he basically downloaded the health care costs onto the provinces. They've been reeling from it ever since. This is another example of something that's going to get downloaded onto the provinces.

In the case of Newfoundland and Labrador, the province is teetering on bankruptcy with a prime of 33.5 per cent. They're going to have a hard time justifying increases to really pay anyone who is under the government payroll and doctors are going to be furious. If my retirement is gone, then I need more

La sénatrice Marshall : Dites-moi donc comment était la situation au cours des dernières années? La compétence des médecins a toujours été une question délicate, en particulier dans les régions rurales. Au cours des cinq ou six dernières années, disons, la situation s'est-elle améliorée, a-t-elle empiré ou s'est-elle stabilisée?

Dr Johnston : Je dirais que les choses se sont stabilisées. Elles ne s'améliorent pas, c'est-à-dire qu'il y a toujours place à l'amélioration. Le fait que la majorité des personnes avec qui je communique par téléphone à la presque île Avalon aient été formées à l'étranger veut clairement dire que nous n'avons pas assez de médecins canadiens à ces endroits. Comme je le disais, les choses ne feront qu'empirer si les propositions sont mises en œuvre.

La sénatrice Marshall : Il s'agit d'un impôt fédéral. Je tiens pour acquis que la province en sortira gagnante, du moins un peu, probablement, mais s'il y a vraiment un exode, ce sera un exode non pas vers une autre province, mais vers nos voisins du Sud.

Dr Johnston : Oui, c'est de ressort fédéral, et les effets se feront ressentir à l'échelle du pays. Il faut voir la réalité en face : dans les pays industrialisés, partout dans le monde, les baby-boomers ont de plus en plus besoin de soins de santé. Le marché est donc compétitif pour attirer les gens ayant ces compétences très valorisées. Il y a trois ou quatre personnes avec qui j'ai suivi ma formation et avec qui je suis resté bon ami. Je pourrais leur envoyer un message texte n'importe quand. Quand je participe à un congrès, nous sortons prendre une bière. Les choses sont très simples à cet égard dans l'ensemble du monde industrialisé. Ce serait très facile d'aller n'importe où.

La sénatrice Marshall : Chaque province possède sa propre association médicale. Ont-elles communiqué de l'information? Les comptables ont l'Ordre des comptables professionnels agréés, et leur président national nous a envoyé un mémoire. Qu'en est-il, à l'échelle provinciale?

Dr Johnston : L'AMC a assumé le fardeau de défendre nos intérêts en ce qui concerne les réformes proposées au régime fiscal fédéral. Les associations médicales provinciales se sont pour la plupart tenues coites, parce qu'il est plus logique d'avoir un porte-parole unique. Si les propositions sont mises en œuvre... Cela me rappelle ce qui est arrivé lorsque Paul Martin a équilibré le budget vers la fin des années 1990 — à moins que je ne me trompe de date — en transférant, essentiellement, le coût des soins de santé aux provinces. Elles sont encore en train de s'en remettre, et nous avons ici un autre exemple de quelque chose qui va être pelleté dans la cour des provinces.

En ce qui concerne Terre-Neuve-et-Labrador, la province est au seuil du gouffre financier, avec son taux de 33,5 p. 100. Il va être difficile de trouver des façons de justifier les augmentations de salaire des fonctionnaires, et les médecins vont être furieux. Si je perds mon fonds de retraite, alors je vais avoir besoin d'un

income now to save for later. It's going to be a mess for Newfoundland. There's no money in the coffers and our retirements are gone, so who are we going to ask? There's only one taxpayer. Whether it's the feds or the province coming after me, there's only one of me and I need to protect my family, my future and the investment that I made by starting work only at the age of 35.

Senator Marshall: So doctors in Newfoundland are the lowest paid in the country?

Dr. Johnston: Across numerous specialties, certainly mine I know for a fact. I think a family physician in Newfoundland and Labrador in real dollars probably makes a couple hundred thousand less a year than an Ontario family physician in a family health network, a family health organization. Money is an uncomfortable thing for physicians to talk about because I got into this specifically because I'm not very good at money, right. The other folks on this panel are brilliant at that sort of thing. I can look after a person, right. But if you push someone who doesn't know much about money to the point where they're worried about their money, then they're going to start talking about money. All I want is to be able to focus on my patients and not worry about my money. But this has made that difficult. I've been up nights.

Senator Marshall: I'm an accountant and I know from 40 years that everything comes back to money.

Mr. Sullivan, thank you for your presentation. We haven't had any fishers testify. We had a lot of farmers out West. We were also talking about behavioural changes. The government increased taxes on the highest 1 per cent. They raised the tax rate to 33 per cent, and they thought they were going to raise so much in revenue but something happened, they didn't. They didn't raise any because there were behavioural changes. What can you do as a fisher? You have a pretty big company. What can you do try to cope with these changes? You have a boat, you have a company. You can't move. You're not mobile like the doctors.

Mr. Sullivan: I can sell it before the changes comes in, I suppose. Right now, if I sold, it's going to cost me maybe \$300,000 or \$400,000 in extra tax if this comes in right now. So there's not much I can do, because I'm not getting out. I'm going

plus grand revenu aujourd'hui afin d'économiser pour l'avenir. Ce sera le chaos à Terre-Neuve. Les coffres sont vides, tout comme nos fonds de retraite, alors vers qui pouvons-nous nous tourner? Il ne reste que le contribuable. Que ce soit le gouvernement fédéral ou provincial qui cherche à me détrousser, je suis laissé à moi-même, et il faut que je protège ma famille, mon avenir et l'investissement que j'ai choisi de faire en acceptant que je vais seulement commencer à travailler à partir de l'âge de 35 ans.

La sénatrice Marshall : Donc, les médecins à Terre-Neuve sont les moins rémunérés du pays?

Dr Johnston : Dans de nombreux domaines de spécialités, et c'est certainement mon cas. Je crois qu'un médecin de famille à Terre-Neuve-et-Labrador gagne, en dollars réels, probablement 200 000 ou 300 000 \$ de moins par année qu'un médecin de famille en Ontario qui fait partie d'un réseau ou d'une organisation de santé familiale. Les médecins sont mal à l'aise quand on parle d'argent; je sais que j'ai choisi ce domaine en particulier parce que je ne suis pas très bon avec les finances, vous savez. Les autres témoins semblent très éloquents en ce qui concerne ce genre de choses. De mon côté, je sais prendre soin d'une personne, voyez-vous, mais si vous acculez une personne qui ne sait pratiquement rien des finances à un point tel qu'elle se préoccupe de sa situation financière, alors c'est tout ce dont elle va parler. Tout ce que je veux faire, c'est prendre soin de mes patients sans avoir à m'inquiéter de ma situation financière. Tout cela a rendu les choses difficiles, et j'en perds même le sommeil.

La sénatrice Marshall : Je suis comptable de profession, et après 40 ans d'expérience, je peux vous dire que tout est toujours une question d'argent.

Monsieur Sullivan, je tiens à vous remercier de votre exposé. Nous n'avons pas eu d'autres pêcheurs comme témoins. Nous avons reçu beaucoup d'agriculteurs dans l'Ouest, et nous avons aussi abordé l'aspect des changements comportementaux. Le gouvernement a augmenté les impôts perçus auprès des mieux nantis, ceux qui sont dans le premier percentile du revenu. Le taux d'imposition a été augmenté à 33 p. 100, et le gouvernement s'attendait à percevoir beaucoup de recettes, mais la réalité a été tout autre. Les recettes n'ont pas augmenté parce que les gens ont changé leur comportement. Vous, en tant que pêcheur, qu'allez-vous faire? Vous avez une entreprise plutôt importante. Qu'allez-vous faire en réaction à ces changements? Vous avez un bateau, vous avez une entreprise. Vous ne pouvez pas partir ailleurs. Ce n'est pas aussi facile pour vous que pour les médecins.

M. Sullivan : J'imagine que je pourrais toujours vendre mon entreprise avant que les modifications entrent en vigueur. Actuellement, si je vends, cela va me coûter en impôts 300 000 \$ ou 400 000 \$ de plus, j'imagine, si les modifications sont adoptées. Donc, mes possibilités sont restreintes, parce que je ne

to stay in no matter what. What I'm worried about is the people coming behind me.

I was lucky because my dad was a fisherman. He had a bigger company and sold it, and because he took advantage of his capital gains and stuff, he helped us get in, me and my brother.

Senator Marshall: So he sold to an outsider? He didn't sell to a family member?

Mr. Sullivan: Yes, he sold it and he had an offshore license and then he bought an inshore and we all have coastal licenses. But my brother and I collectively spent around \$2 million to get in afterwards. So it's tough. I was lucky because I had Dad, and part of the reason why he could help us get in was because of the capital gains exemptions and stuff.

I can't talk like those two people there and tell you exactly what I can do about it, but it's going to be hard for rural Newfoundland and in particular in the fishing industry because it's hard to get people in. I mean, you have so much debt. It's a struggle. Like I said, I know right now my revenue is going to be down 30 per cent next year, but I still have to pay every month. I'm still paying \$100,000 a year in stuff.

That's why, like I said, it stings when you hear the Federation of Labour and those people talking because I understand that the government wants, needs more money, but that's what they should have said. They kind of brought it across as, "We don't need more money, but there's people cheating the system and we want to get that money from them." They should come to the reality and say that we're in trouble here. We can't stop spending. We need \$300 million or \$400 million now and someone got to pay for it. They brought it across as people are not paying and they should be paying, and I don't know anyone here that's doing anything wrong.

Senator Marshall: That's right. It came out as a fairness issue, but then other people say that they're looking for cash and this is one place where they're going to get it.

Mr. Sullivan: Well, if they don't need the cash, why do it? Obviously there's something going on if it's not a spending problem. I'd like to know how much it's going to cost really rich people. I know it's going to cost me, it's going to really hurt my retirement, if I ever get an opportunity to sell. I'd like to know

peux pas fuir. Je vais rester, coûte que coûte. Ce qui me préoccupe, c'est le sort de ceux qui vont venir après moi.

J'ai eu de la chance, parce que mon père était pêcheur. Il avait une entreprise encore plus grande que la mienne. Il l'a vendue, et parce qu'il a pu tirer parti des gains en capitaux et ce genre de choses, il a pu nous aider à nous tailler une place dans ce marché, mon frère et moi.

La sénatrice Marshall : A-t-il vendu son entreprise à un étranger? Il ne l'a pas vendue à un membre de sa famille.

M. Sullivan : Oui, il l'a vendue, il avait un permis de pêche en haute mer, puis il a acquis un permis de pêche côtière, et maintenant, nous en avons tous. Malgré tout, mon frère et moi avons dû dépenser, à nous deux, environ 2 millions de dollars pour nous faire une place. Ce n'est pas facile. J'ai eu de la chance parce que j'avais mon père, et c'est en partie parce qu'il avait pu tirer parti des exemptions pour gains en capital et de ce genre de choses qu'il a pu nous aider.

Contrairement aux deux autres témoins, je ne peux pas vous dire exactement ce que je peux faire maintenant, mais la situation va être difficile pour les régions rurales de Terre-Neuve et en particulier pour l'industrie de la pêche, parce que ce n'est pas facile d'accéder à l'industrie. Prenez simplement toutes les dettes que nous avons. C'est une lutte de tous les instants. Comme je l'ai dit, je sais, au moment où je vous parle, que mon revenu de l'année prochaine sera inférieur de 30 p. 100, mais je vais devoir continuer à payer chaque mois. Je vais devoir continuer de payer 100 000 \$ par année.

Voilà pourquoi, comme je l'ai dit, c'est frustrant d'entendre la fédération des travailleurs et d'autres personnes prendre la parole, parce que je comprends ce que le gouvernement veut. Il a besoin de plus d'argent, mais c'est d'emblée ce qu'il aurait dû dire. La façon dont le gouvernement s'est exprimé, c'était plutôt : « Nous n'avons pas besoin de plus d'argent, mais il y a des tricheurs dans le système, et nous voulons leur reprendre l'argent mal acquis. » Le gouvernement aurait dû ouvrir les yeux et admettre qu'il est en difficulté. Il y a une hémorragie de dépenses, et nous avons besoin de 300 ou 400 millions de dollars maintenant, et quelqu'un va devoir en faire les frais. À la place, ce que le gouvernement a dit est, c'est qu'il y a des gens qui ne paient pas d'impôt alors qu'ils devraient le faire, mais je ne crois pas que quiconque ici présent fasse quoi que ce soit de mal.

La sénatrice Marshall : Vous avez raison. La chose a été présentée comme une question d'équité, mais d'autres personnes affirment que le gouvernement veut simplement faire de l'argent et que c'est là qu'il va aller le chercher.

M. Sullivan : Eh bien, s'il n'a pas besoin de l'argent, pourquoi réformer le régime fiscal? Il semble évident qu'il y a un problème, que ce soit ou non par rapport aux dépenses. J'aimerais savoir ce qu'il en coûtera réellement aux personnes au sommet de la pyramide. Je sais ce que cela va me coûter, la

how much it's going to cost those billionaires with billionaire companies like the McCains and people like that. Are they going to care about losing \$200,000? Probably not, if you got \$100 billion or whatever they have. If they're going to sweep in with changes like this, I'd like to see how much it's going to cost Morneau or one of those people.

Senator Marshall: Mr. Power, I wanted to talk about income splitting. You mentioned splitting of income with adult children. Some of our witnesses have suggested that one of the counter proposals could be to eliminate tax splitting with adult children but preserve the spousal aspect. Losing the splitting of income with the spouse is really causing a fuss, more so than income splitting with adult children. What would be your views on that?

Mr. Power: Well, I have no problem with the issue. I certainly support income splitting with a spouse. In most family units, spouses are an equal part of it. Certainly I wouldn't be able to get along without her and I see no reason why I shouldn't be able to. However, it's my children as well. I used the income splitting for my children when they were going to university, and it was a big help. It was a help to my family unit. Now that they are of age; they're in their 30s, they are now making their own incomes because of that help. So that was a boost for them and now they're paying tax at the high rates themselves. It was only a temporary measure. So, I don't have to pay them dividends now. So, they're now out making a good living. What is wrong with the Government of Canada helping people and lifting them up? That's what they should be doing.

Senator Marshall: You would prefer to have that preserved?

Mr. Power: It has worked just fine for years and years. It's a great help to a lot of families.

Senator Marshall: I wanted to ask you about another topic that is not in this legislation, but you did raise it. I noticed that, last year, it came up during the budget process, and that's the work in progress. When that was first floated, I think it might even be in legislation now, I didn't hear any reaction to it. Could you speak to that?

Mr. Power: Certainly. When I was a young accountant, I had to build up my practice. When I got to the end of the year, I had a lot of work that I had done that I couldn't bill because the work wasn't finished. So, if I had to pay tax on that, as I was growing, I wouldn't have been able to finance my practice. How could I

façon dont ma retraite va écopper, si jamais j'ai la possibilité de vendre. J'aimerais savoir combien il en coûtera aux milliardaires avec leurs entreprises qui font des milliards de dollars, comme McCain ou ce genre de monde. Je ne sais pas si cela leur ferait un pli de perdre 200 000 \$. Probablement pas, quand vous avez une centaine de milliards de dollars. Si on va tout bonnement imposer ce genre de changement, j'aimerais savoir combien Morneau ou une entreprise de ce genre va devoir payer.

La sénatrice Marshall : Monsieur Power, j'aimerais que nous parlions du fractionnement du revenu. Vous avez mentionné qu'il est possible de partager son revenu avec ses enfants majeurs. Certains témoins que nous avons reçus ont évoqué, comme contre-proposition, la possibilité d'éliminer le fractionnement du revenu avec les enfants majeurs tout en conservant la possibilité pour le conjoint ou la conjointe. Il semble que c'est surtout le fait de perdre le fractionnement du revenu avec le conjoint ou la conjointe qui suscite la controverse. En tout cas, l'opposition est moins forte en ce qui concerne les enfants majeurs. Quelle est votre opinion à ce sujet?

M. Power : À dire vrai, je ne vois aucun problème avec cela. Bien sûr, je suis en faveur du fractionnement du revenu entre conjoints. Dans la plupart des ménages, les conjoints contribuent de façon égale. Je sais hors de tout doute que je n'y arriverais pas sans ma conjointe, et je ne vois aucune raison pour laquelle cette possibilité me serait interdite. Mais il ne faut pas oublier mes enfants. Quand mes enfants allaient à l'université, j'ai fractionné mon revenu entre eux, et cela a été d'une grande aide. Cela a aidé tout le ménage. Aujourd'hui, mes enfants sont plus vieux, ils ont la trentaine, et ils peuvent gagner leur propre vie. Donc, cela leur a donné un coup de main, et aujourd'hui, ils sont eux-mêmes dans la fourchette supérieure d'imposition. Ce n'était qu'une mesure temporaire. Je n'ai pas à leur verser de dividendes aujourd'hui. Ils gagnent bien leur vie. Pourquoi serait-ce mal que le gouvernement du Canada soutienne les gens et les aide à réussir? C'est ce qu'il devrait faire.

La sénatrice Marshall : Vous voulez donc que ce soit conservé?

M. Power : Pendant des années, il n'y a eu aucun accroc. Cela aide énormément un grand nombre de ménages.

La sénatrice Marshall : Il y a un autre sujet que vous avez évoqué que j'aimerais aborder, même s'il ne fait pas partie du projet de loi. J'ai remarqué, l'année dernière, que la question des travaux en cours avait été soulevée pendant le processus. Cela n'avait suscité aucune réaction à l'époque, et je crois que cela fait même partie de la loi aujourd'hui. Avez-vous des commentaires à faire sur ce sujet?

M. Power : Certainement. À mes débuts, comme comptable, il a fallu que j'établisse ma pratique. Vers la fin de l'exercice, j'avais entrepris beaucoup de travail que je ne pouvais pas facturer parce que je n'avais pas terminé. Donc, s'il avait fallu que je paie de l'impôt pour cela, je n'y serais pas arrivé parce

pay tax on monies that I haven't received? They're proposing now to eliminate that. The comment is that it is because other people don't have it. Who are these other people? Employees don't have work in progress.

Senator Marshall: How big a financial implication is it? I hadn't heard and I didn't get any reaction from anybody on it. It's a big issue, is it?

Mr. Power: It is a big issue for people who are starting out. You build up slowly over time. The proposals are going to be phased in over five years. I'm pretty close to the end of my career, so I'd probably let it go anyway. But for people who are starting out, if you got to start paying tax on 20 per cent, 40 per cent, 60 per cent over five years, that's going to hurt them. How is it benefitting anybody? We should be helping these people. Let them have the deduction for that. Why do they have to pay income tax on monies that they can't even bill?

Senator Cools: That's right.

Senator Marshall: Is that not in effect already?

Mr. Power: I think it is.

Senator Marshall: Ms. Skinner, this question is probably unfair to ask, but I have to ask you anyway. The company is called KMK Capital. That's a fairly new company, isn't it?

Ms. Skinner: Early '90s.

Senator Marshall: Early 1990s, so it's fairly new. It has been fairly successful?

Ms. Skinner: Yes.

Senator Marshall: So if the rules that are being advocated now, these proposed tax proposals, were in effect back in the 1990s, do you think your company would be as successful as it is now?

Ms. Skinner: No, I don't think it would have. The integration that is in place when you acquire real estate and earn investment income or you actually dispose of the real estate and you have a capital dividend account or significant tax equalizers, I would call them, in the Canadian tax system. When someone like, well, you know Kevin, invests in these businesses, you certainly look at the long game. Taking the long game into consideration, I think that would have changed maybe some of the thinking.

que ma pratique était encore en train d'être établie et qu'il fallait que j'y investisse. Comment cela m'aurait-il été possible de payer de l'impôt sur de l'argent que je n'avais pas encore gagné? Maintenant, on veut éliminer cela, parce qu'on dit que ce n'est pas équitable pour les autres qui n'ont pas cette possibilité. Mais de qui parle-t-on? Les employés n'ont pas de travaux en cours.

La sénatrice Marshall : Jusqu'à quel point ces répercussions financières sont-elles importantes? Je n'en avais pas entendu parler, et je n'ai vu personne réagir à ce sujet. C'est important, n'est-ce pas?

M. Power : C'est important, en effet, pour les gens qui commencent. L'évolution est lente et prend du temps. Les propositions vont entrer en vigueur d'ici cinq ans. J'approche de la fin de ma carrière, et je vais probablement laisser tomber. Mais, pour les gens qui commencent et qui doivent faire face à un taux d'imposition de 20 p. 100, 40 p. 100 et 60 p. 100, en cinq ans, ce sera préjudiciable. À qui est-ce que cela pourrait bénéficier, de toute façon? Nous devrions aider les gens. Laissons-leur leur droit à la déduction. Pourquoi doivent-ils payer de l'impôt sur des sommes qu'ils ne peuvent pas encore facturer?

La sénatrice Cools : C'est vrai.

La sénatrice Marshall : Est-ce que la mesure n'est pas déjà en vigueur?

M. Power : Je crois que oui.

La sénatrice Marshall : Madame Skinner, je suis peut-être injuste, mais je dois vous poser la question. Votre entreprise s'appelle KMK Capital. Elle est relativement nouvelle, n'est-ce pas?

Mme Skinner : Début des années 1990

La sénatrice Marshall : Début des années 1990, elle est donc assez récente. Elle est aussi assez prospère?

Mme Skinner : Oui.

La sénatrice Marshall : Donc, si les règles que l'on cherche à défendre ici, si les mesures fiscales proposées avaient été en vigueur dans les années 1990, pensez-vous que votre entreprise aurait été aussi prospère qu'elle l'est dans les faits?

Mme Skinner : Non, je ne crois pas. Il y a l'intégration, quand vous achetez des biens immobiliers et que vous touchez un revenu de placement, ou quand vous vous débarrassez des biens immobiliers et que vous disposez d'un compte de dividendes en capital ou que vous profitez d'une importante égalisation des impôts, si je puis m'exprimer ainsi, dans le système fiscal canadien. Si quelqu'un comme, disons, Kevin investit dans ces entreprises, il vise certainement le long terme. Et, quand il est question du long terme, je crois que l'on ne réfléchit pas tout à fait de la même façon.

Just to expand a little bit on that, when these proposals came out in July, days after we were all sitting around the boardroom table talking about the impact these changes were going to have on what we were currently in the progress of doing, what we had done, and what we were going to do in the future.

I can give you one example. A real estate company is taxed at 53.67 per cent. You're already at the high rate. The integration concept allows you to get a refundable dividend tax. When distributions are made, they actually go out and then you have an equalizer. With the new rules and it could be because they're so convoluted right now and maybe they're casting, I call it, "a Goliath's brush over a David problem". With these new rules, if you have \$1 million in retained earnings and you go next year to invest in a brand new office building, which is good reinvestment — it creates jobs for the economy — the government is going to assume that you've taken your \$1 million in retained earnings and you've invested it in an asset that's worth many more millions, and the investment income associated with that asset will be tainted. So, you're already paying the 53.67. That doesn't change. You do not get your refundable dividend tax when you actually pay out the distributions.

I don't think there's anything wrong with retaining earnings within a company to be able to grow and reinvest. I don't think these proposals at all consider the impact on the real estate industry with respect to what I just said.

Senator Cools: Or any industry.

Ms. Skinner: Or many industry, yes, absolutely. We have a broad range of companies, mostly in the real estate sector, but there are also some in the service sectors as well. I come at it from a lot of different ways, but these proposals here are certainly hard hitting on the real estate and rental portion.

The Chair: Senator Andreychuk, to be followed by Senator Oh and Senator Cools.

Senator Andreychuk: When we started out on this exercise, the government was saying it was to close loopholes. Later on, it was fairness between employees and incorporated businesses. More recently, we heard from either the Finance Department or the minister, I'm getting all these witnesses confused, but someone said that this passive income retained earnings should not be used for retirement purposes. It should be for growing

Si vous le permettez, j'ajouterais quelque chose. Ces propositions ont été présentées en juillet, et quelques jours plus tard seulement nous étions tous assis autour de la table de conférence et nous discussions des répercussions de ces propositions sur ce que nous étions en train de faire, ce que nous avions déjà fait et ce que nous allions faire plus tard.

Je vais vous donner un exemple. Une entreprise du secteur immobilier paie de l'impôt à un taux de 53,67 p. 100. Elle est déjà dans le niveau d'imposition supérieur. Le concept de l'intégration lui donne droit à un remboursement des impôts payés au titre des dividendes. Une fois la distribution faite, les sommes en question disparaissent, et c'est l'égalité. Avec les nouvelles règles, et c'est peut-être parce qu'elles sont aujourd'hui on ne peut plus alambiquées, on pourrait croire qu'on essaie de tuer une mouche avec un canon, si vous me passez l'expression. Selon ces nouvelles règles, si vous avez accumulé pour un million de dollars de bénéfices non répartis et que vous les reportez à l'année suivante pour investir dans un tout nouvel immeuble à bureaux, ce qui représente un bon investissement — cela crée des emplois, c'est bon pour l'économie —, le gouvernement va supposer que vous avez utilisé tous les bénéfices non répartis, cette somme de un million de dollars, pour les investir dans un actif qui vaut bien des millions de dollars de plus, et les revenus de placement associés à cet actif en subiront les contrecoups. Donc, votre taux d'imposition sera toujours de 53,67 p. 100. Cela n'aura pas changé. Vous n'aurez pas droit au remboursement au titre des dividendes, alors que vous avez quand même effectué la distribution.

Je ne crois pas qu'une entreprise agit mal lorsqu'elle utilise ses bénéfices non répartis pour croître et réinvestir. Je ne crois pas que les propositions tiennent compte d'une façon ou d'une autre des répercussions qu'elles auront sur le secteur immobilier, celles dont je viens de parler.

La sénatrice Cools : Ce secteur ou un autre.

Mme Skinner : Bien d'autres secteurs, oui, absolument. Nous représentons toute une gamme d'entreprises, qui font surtout partie du secteur immobilier, mais il y en a aussi quelques-unes dans le secteur des services. Je vois les choses sous bien des angles, mais les propositions dont il est question ici vont certainement affecter durement le secteur de l'immobilier et de la location.

Le président : La sénatrice Andreychuk, ensuite le sénateur Oh, puis la sénatrice Cools.

La sénatrice Andreychuk : Quand nous avons commencé cet exercice, le gouvernement disait qu'il visait à combler des lacunes. Plus tard, il a dit qu'il visait à assurer une équité entre les employés et les entreprises constituées en société. Plus récemment, nous avons entendu le ministère des Finances ou le ministre, je m'emmêle dans tous ces témoins, mais quelqu'un a dit que les bénéfices non répartis, le revenu passif, ne devraient

your business, for crisis intervention, for the ups and downs of the fishing business, et cetera, but should not be a vehicle for retirement because those that are not incorporated would be disadvantaged, and there are a whole host of other people who don't have guaranteed pensions.

In the presentations today, we've heard more about "I need the money for my retirement" as opposed to "I need the money to buy equipment." We heard in Saskatchewan and Manitoba, you don't buy a machine for less than \$300,000 et cetera, and the prices are going up. You just shocked me and I thought they bought a little boat, a million-dollar little boat. My whole perception has changed. So travelling across the country is a good thing.

Is it a fair rebuttal by some people and some officials to say that this wasn't created to be a retirement vehicle; that we should look for another way to some sort of incentive tax for retirement purposes for those who are not covered by existing pension plans? That is a debate that we hear in the United States.

Dr. Johnston: I would disagree with that argument for a couple of reasons. One, if you have one account that accomplishes many things, that's a flexibility that fits with the realities of life. I know for myself, if I cut a finger off my hand, my family's finances change overnight forever. I'm five years into a career at the age of 39. I've back loaded a lot of risk. For me right now, disability is a big thing that I have to fund myself. That's different from retirement and if you pigeonhole things in different places, for me, it makes it harder for me to cover what life is undoubtedly going to throw at me.

I would also say, if people are arguing that other people don't have access to this measure for retirement savings, a lot of employees have things like RRSP matching. They have defined benefit pension plans which are quite comfortable. I don't think the people on this panel have access to anything like that.

The other thing is RRSP contributions. Some are not making enough money to contribute to create RRSP room, which is the case with a lot of small businesses. Certainly in my case, I made less than the minimum wage until I was 35 years old. I haven't created any RRSP room. So how am I supposed to save and grow for retirement if I can't even create RRSP room until the age of 35, and most physicians burn out by 55? So, I have 20 years. What is it, \$26,000 a year? That's, 520K over 20 years and that is not enough to retire on if I'm going to retire at 55. Unless I have that heart attack I see in my future, I'm going to

pas servir à la retraite. Ils devraient servir à la croissance de l'entreprise, aux interventions en temps de crise, pour faire face aux mauvais jours dans le secteur de la pêche, et cetera, mais qu'ils ne devaient pas être un véhicule de retraite, étant donné que les entreprises qui ne sont pas constituées en société seraient désavantagées et qu'il y a une foule d'autres personnes qui n'ont pas de pensions garanties.

Dans les exposés d'aujourd'hui, les témoins ont dit plus souvent : « J'ai besoin d'argent pour ma retraite » que « J'ai besoin d'argent pour acheter de l'équipement. » Nous avons entendu des témoins en Saskatchewan et au Manitoba dire qu'il était impossible d'acheter de la machinerie pour moins de 300 000 \$, et cetera, et les prix montent. Vous venez de me surprendre; je pensais qu'ils achetaient un petit bateau, un petit bateau de un million de dollars. Toute ma perception a changé. C'est donc une bonne chose que de parcourir le pays.

Est-ce que certaines personnes et certains agents ont raison de rétorquer que ce mécanisme n'a pas été créé aux fins de la retraite et que nous devrions chercher une autre mesure fiscale d'incitation à la retraite pour les gens qui ne sont pas déjà couverts par un régime de retraite? C'est un débat en cours aux États-Unis...

Dr Johnston : Je ne suis pas d'accord, pour deux ou trois raisons. Premièrement, si vous avez un compte à partir duquel vous pouvez faire toutes sortes de choses, vous disposez d'une souplesse qui reflète les réalités de la vie. Dans mon cas, si je me coupe un doigt, la situation financière de ma famille va changer d'un seul coup. J'ai commencé ma carrière il y a cinq ans, et j'ai 39 ans. J'ai assumé beaucoup de risques. Pour moi, actuellement, le handicap est quelque chose d'important, et je dois moi-même mettre des fonds de côté. C'est différent de la retraite et, si vous classez les choses à des endroits différents; il me semble que j'aurais plus de difficulté à me préparer à ce que la vie va sans aucun doute mettre sur mon chemin.

J'ajouterais aussi, pour ceux qui font valoir que d'autres personnes n'ont pas accès à cette mesure d'épargne pour la retraite, qu'il y a bien des employés qui ont accès par exemple à des programmes de cotisations équivalentes au REER. Ils ont accès à des régimes de retraite à prestations déterminées assez confortables. Je ne crois pas que les témoins ici présents ont accès à ce genre de régime.

L'autre chose concerne les cotisations au REER. Il y a des gens qui ne gagnent pas suffisamment pour avoir le droit de cotiser à un REER, comme c'est le cas de bon nombre de propriétaires de petites entreprises. C'est évidemment mon cas, puisque je gagnais moins que le salaire minimum jusqu'à l'âge de 35 ans. Je n'avais pas le droit de cotiser à un REER. Alors, comment suis-je censé mettre de l'argent de côté et le faire fructifier en vue de ma retraite si je ne peux même pas cotiser à un REER avant l'âge de 35 ans, sachant que la plupart des médecins sont épuisés lorsqu'ils atteignent l'âge de 55 ans? Il me

live to 85. There's 30 years at 500K. It's going to quickly dissipate.

Mr. Sullivan: For me, like he said, just creating a special thing for retirement, I don't know if I could afford to do that. Last week, I had a bill for \$10,000 to get my engine fixed on my boat. I don't know what's going to come up. Like I said, I'm comfortable now. I know that I can make my payments for next year if nothing catastrophic happens and the fishery goes into a moratorium for a year. I don't know. Nobody knows. I'm willing to take that risk. I signed up for that. But, now that the rules are changing and that pot of gold at the end of the rainbow is going. There's always someone with their hand in that pot and there's going to be nothing left, maybe a drink of water or something.

I just would like to be able to sell my business at the end of the day or pass it on to my kids without getting hammered on taxes, and be able to build up something right now to have some sort of retirement.

Like I said, I don't think it affects someone with a billion-dollar company, but for someone who has a million-dollar company, you're looking at paying \$200,000 or \$300,000 in taxes. It's a lot at the end of the day.

Mr. Power: It depends on who you're comparing it to. If you're comparing it to a civil servant who has a 25-year or 30-year career and is going to get a pension for 30 years, how much money would I have to have in order to be able to get that pension for 30 years? I see all kinds of people at Tim Hortons sitting down who worked for the government for 25 or 30 years. I was talking to a teacher who retired at 53 and he's been retired for 23 years, getting a pension. How much money would I need to have? I'm certainly not going to get it through an RRSP contribution. I have to get it through my company. I have to be able to get it from another source. That's the comparison that I use. How much do the civil servants get and how much do they have to have in a pension in order to be able to make it equal to me or even comparable? Because it's not comparable using RRSP money.

Senator Andreychuk: Could I just say that you're also taking the risk because you're saying you might sell your business.

Mr. Power: I might; I might not. I could be like him and have a heart attack.

reste donc 20 ans. De quoi parle-t-on, 26 000 \$ par année? Cela fait donc 500 000 \$ sur 20 ans, ce qui n'est pas suffisant si je veux prendre ma retraite à l'âge de 55 ans. À moins que j'aie la crise cardiaque que je me prédis, je vais vivre jusqu'à 85 ans. Je devrai donc vivre 30 ans avec 500 000 \$. Cette somme va rapidement disparaître.

M. Sullivan : Quant à moi, c'est comme il vient de dire : je ne sais pas si je peux me permettre de créer un fonds spécial en vue de la retraite. La semaine dernière, j'ai reçu une facture de 10 000 \$ pour faire réparer le moteur de mon bateau. Je ne sais pas ce qui m'attend. Comme je le disais, je suis pour le moment à l'aise. Je sais que je pourrai faire mes paiements pour l'année prochaine si aucune catastrophe ne se produit et s'il n'y a pas de moratoire d'un an sur la pêche. Je ne sais pas. Personne ne le sait. Je suis prêt à prendre le risque. Je m'y suis engagé. Mais aujourd'hui les règles ont changé, et le trésor au bout de l'arc-en-ciel disparaît. Il y a toujours quelqu'un qui puise à pleines mains dans ce trésor, et il ne restera plus rien, sauf peut-être un peu d'eau.

Tout ce que je veux, c'est pouvoir vendre mon entreprise quand j'aurai terminé ou la céder à mes enfants sans me faire démolir par le fisc; j'aimerais pouvoir commencer dès maintenant à construire quelque chose pour avoir droit à une certaine forme de retraite.

Comme je le disais, je ne crois pas que cela touche les gens dont l'entreprise vaut un milliard de dollars; toutefois, pour ceux dont l'entreprise vaut un million de dollars, cela représente des impôts de 200 000 ou de 300 000 \$. Ça fait beaucoup, au bout du compte.

M. Power : Tout dépend de la personne dont vous faites votre point de comparaison. Si vous comparez la situation de cette personne à celle d'un fonctionnaire qui a accumulé 25 ou 30 ans d'ancienneté et qui touchera une pension pendant 30 ans, combien d'argent est-ce que je devrai avoir accumulé pour avoir la même pension pendant 30 ans? Je vois plein de gens au Tim Hortons qui ont travaillé pour le gouvernement pendant 25 ou 30 ans. Je discutais avec un enseignant qui a pris sa retraite à 53 ans, il y a 23 ans de cela, et qui touche une pension. Combien d'argent est-ce que je devrais avoir? Il est certain que je ne vais pas accumuler cet argent en cotisant à un REER. Je dois l'amasser grâce à mon entreprise. Je dois être en mesure de le tirer d'une autre source. Voilà mon point de comparaison. Combien touchent les fonctionnaires et combien doivent-ils avoir placé dans un régime de pensions pour être au même point que moi, à un point comparable? Car il n'y a pas de comparaison si l'on parle des REER.

La sénatrice Andreychuk : J'aimerais seulement dire que vous prenez un risque, puisque vous dites que vous pourriez vendre votre entreprise.

M. Power : Je pourrais, mais ce n'est pas certain. Je pourrais comme monsieur être victime d'une crise cardiaque.

Senator Andreychuk: You don't know what you're going to sell it at. Even comparing it to a defined benefit pension or any other pension, you're presuming you have something to sell at the end at a certain price.

Mr. Power: That is very true.

Senator Andreychuk: And you may not.

Mr. Power: That's a really high possibility.

Senator Andreychuk: That's increased risk, right?

Mr. Power: It's a very real possibility. I may not have anything to sell at the end.

Ms. Skinner: Just to echo the theme that you just talked about, a small business generally does not operate linearly. So to think that I buy an asset, I earn my income, I accumulate that income, I put it into retained earnings and then I take it out at the end of the day is really linear thinking. To your point, the risk that's taken every time, every year you reinvest. So investment is not static. You take whatever you earn and you reinvest it. You have to wait until the very end when you're ready to retire to see if there's anything there that's going to be available to fund your retirement. So while it could potentially be a source, you're putting that fund at risk every day and at the same time, you're creating economic spinoff benefits into the economy. You're employing, in our case, many hundreds of people. I don't see that there's anything wrong with that.

Senator Andreychuk: The sale of goodwill always bothered me when I practised. What is goodwill? Ms. Skinner, we've travelled and we certainly have heard the same issues raised. I think it's been very important to hear from every segment of Canada because the message is somewhat different, the area is somewhat different, and I think that enriches our understanding to make better recommendations.

You said something, and perhaps if you could repeat it, because I'm not an accountant, I'm a policy wonk. I want to know why you're doing things and what the benefits will be.

We had heard that the fairness was supposed to be for an employee making \$50,000 and paying tax on it and a company retaining earnings of \$50,000, they should be somewhat equal in

La sénatrice Andreychuk : Vous ne savez pas à combien vous allez la vendre. Et, même si vous comparez cela à un régime à prestations déterminées ou à toute autre forme de pensions de retraite, vous supposez qu'au bout du compte, vous pourrez vendre quelque chose à un certain prix.

M. Power : C'est tout à fait vrai.

La sénatrice Andreychuk : Et peut-être que vous ne le pourrez pas.

M. Power : C'est aussi très possible.

La sénatrice Andreychuk : Donc, le risque est accru, n'est-ce pas?

M. Power : C'est très possible. Il se peut que je n'aie rien du tout à vendre, au bout du compte.

Mme Skinner : Je voulais tout simplement revenir au thème dont vous avez parlé; une petite entreprise ne fonctionne pas en général de manière linéaire. Quand vous dites que vous allez acheter un actif, gagner un revenu, accumuler de l'argent, en tirer des bénéfices non répartis puis tout reprendre au bout du compte, vous pensez en réalité de manière linéaire. Pour en revenir à ce que vous disiez, vous prenez chaque fois un risque, chaque année au cours de laquelle vous réinvestissez. Ainsi, les investissements ne sont pas statiques. Vous prenez une partie de votre revenu pour le réinvestir. Vous devrez attendre jusqu'à la toute fin, jusqu'au moment où vous serez prêt à prendre votre retraite, pour savoir si vous disposerez de quelque chose pour financer votre retraite. Donc, même s'il pourrait s'agir d'une source, vous risquez ces fonds tous les jours, mais en même temps, vous générez des retombées économiques. Vous employez, vous-même, plusieurs centaines de personnes. Je ne vois pas ce qu'il y a de mal à ça.

La sénatrice Andreychuk : La vente de l'achalandage m'a toujours ennuyée quand je pratiquais. Qu'est-ce que l'achalandage? Madame Skinner, nous avons toutes les deux voyagé, et il est certain qu'on nous parle toujours des mêmes enjeux. Je crois que le fait que nous ayons pu entendre des représentants de toutes les régions du Canada a beaucoup d'importance, car leurs messages différaient quelque peu, les régions différaient quelque peu, et je crois que cela enrichit notre compréhension des choses et que nous pourrions formuler de meilleures recommandations.

Vous avez dit quelque chose et j'aimerais que vous le répétiez; je ne suis pas une comptable, je suis une mordue des politiques. J'aimerais savoir pourquoi vous faites certaines choses et quels avantages vous en tirerez.

On nous a dit que l'égalité, cela voulait dire qu'un employé qui gagne 50 000 \$ et qui paie de l'impôt sur cette somme et une entreprise qui a des bénéfices non répartis de 50 000 \$ devrait être imposée à peu près de la même manière. Mais vous avez dit

the taxing. But you made a point that I didn't quite understand. It's an employee within the business?

Ms. Skinner: No, it's a highly paid employee.

Senator Andreychuk: Highly paid employee?

Ms. Skinner: Yes.

Senator Andreychuk: Could you explain that? That's different. In the public's mind, because there are some people who want these changes and they're saying "Well, how come I'm making \$50,000 and they can defer their tax." You gave me a slightly different idea of why or how, maybe how, the Finance Department might have recommended and convinced the minister to do it, because it was equating employees in a different category than your average Joe making \$50,000 somewhere else. It was within the business.

Ms. Skinner: The business earns an amount of money and then the individual earns an amount of money and they pay the tax if it is the high rate. The example that's always been used is \$100,000. So, the 51.3 per cent goes there. Then your corporation also has \$100,000, and in the case of an investment company, you're paying 53.67 per cent of tax. Once the distribution is paid out to the shareholder, you get a refundable tax on that, so it equates the tax that was paid by the individual to the tax paid inside the corporation. The changes that have been made removes the refundable portion of that tax, so the tax effective rate for the corporation, once it's fully distributed out to the individual, is much higher than that to the employee.

Senator Andreychuk: I think that's where the issue was in the Finance Department because I understand this proposal has been floated before and declined, and I wondered why it passed muster this time. It was using an employee but an employee as you are describing it as opposed to just an employee in some other business or working for the government, which is what the public I think is saying. I think the rationale came from what you're saying, whether it's acceptable or not, but that must have been the comparison. How did you come to point that out in your paper to us?

Ms. Skinner: We were looking at the examples that are being brought forward to say that this was an equalizer. It certainly wasn't an equalizer because the old system provides for an integration mechanism where you do have equalization of a highly paid employee and investment income being earned inside the corporation. The new rules remove the equalizer because of the deferral concept, and when the income is distributed out, the

quelque chose que je n'ai pas très bien compris. Parlez-vous d'un employé de cette entreprise?

Mme Skinner : Non, je parle des employés qui sont des hauts salariés.

La sénatrice Andreychuk : Des employés qui sont haut salariés?

Mme Skinner : Oui.

La sénatrice Andreychuk : Pourriez-vous vous expliquer? C'est différent. Dans l'esprit du public, puisqu'il y a des gens qui souhaitent que ces changements se réalisent, il y a des gens qui disent : « Eh bien, comment se fait-il que je gagne 50 000 \$, mais qu'eux, ils peuvent reporter leur impôt? » Vous m'avez laissé entrevoir une raison légèrement différente, ou la manière, peut-être, dont le ministère des Finances aurait présenté ses recommandations et convaincu le ministre d'aller de l'avant, parce qu'il considérerait les employés comme appartenant à une autre catégorie que le travailleur ordinaire qui gagne 50 000 \$ ailleurs. Il parlait d'employés dans l'entreprise.

Mme Skinner : L'entreprise gagne un certain montant d'argent, le particulier gagne un certain montant d'argent, et ils paient leurs impôts s'ils se retrouvent au taux d'imposition supérieur. On prend toujours l'exemple d'un revenu de 100 000 \$. Le taux de 51,3 p. 100 s'applique donc. Votre société, ensuite, gagne elle aussi un revenu de 100 000 \$ et, dans le cas d'une société de placement, vous devrez payer des impôts à un taux de 53,67 p. 100. Après avoir distribué l'argent à l'actionnaire, vous avez droit à un remboursement d'impôt, qui défalque l'impôt payé par le particulier de l'impôt payé par la société. Les changements qui ont été apportés suppriment cette partie remboursable de l'impôt, et en réalité, le taux d'imposition de la société, après la distribution au particulier, est beaucoup plus élevé que le taux qui s'applique à l'employé.

La sénatrice Andreychuk : Je crois que c'était ça, le problème du ministère des Finances; en effet, je crois savoir que la proposition a déjà été présentée et rejetée, et je me demandais pourquoi elle avait été jugée acceptable cette fois-ci. Je parlais d'un employé, mais d'un employé selon votre description plutôt que d'un simple employé d'une entreprise quelconque ou du gouvernement, comme le public le pense, je crois. Je crois avoir compris la justification en vous écoutant, à savoir si cela est acceptable ou pas, mais c'est probablement votre point de comparaison. Comment en êtes-vous arrivé à souligner cet aspect, dans l'exposé que vous nous avez présenté?

Mme Skinner : Nous avons examiné les exemples qui nous ont été donnés avant d'affirmer que c'était un facteur d'égalisation. Ce n'était certainement pas un facteur d'égalisation dans l'ancien système, qui prévoyait un mécanisme d'intégration selon lequel il était possible d'égaliser les choses entre un employé à salaire élevé et le revenu d'investissement accumulé par une société. Les nouvelles règles suppriment ce

tax rate that's paid overall is much higher. I'm not sure how that would have convinced them to move forward.

Senator Marshall: I don't know either. I just saw the example. This is where you got your 70 to 73 per cent.

Ms. Skinner: Yes, that's exactly right.

Senator Marshall: It's the refundable tax is no longer refundable.

Ms. Skinner: Right.

Senator Andreychuk: You're talking about a higher class employee, whereas the public view is for someone like a fireman who make \$50,000, et cetera. So, the comparisons are different. It's more of an academic exercise.

Mr. Power, I don't know if you have any comment on why they chose to try and equalize these types of employees and then end up with what we have?

Mr. Power: It's not a fair comparison, compared to an employee making \$50,000. That employee doesn't take any risk, and they have benefits. They can get unemployment insurance. A small business owner —

Senator Cools: Paid vacation, sick leave.

Mr. Power: Paid vacation and all those things are benefits that they get, and they get a pension. We don't. How can you compare one to the other? It's just not possible.

The Chair: We have Senator Oh for one question, and we will wrap up with Senator Cools.

Senator Oh: I want to take the question south of the border. With NAFTA coming up, we have a problem. The new administration seems to be talking about lowering taxes. They're discussing tax reform. They're going down and we're going up. What do you think is the cause, brain drain? What does the future look like?

Mr. Power: We have to remain competitive with the United States, our largest trading partner. Even back in 1917 when the income tax was brought in, the minister of the day said we have to remain competitive and not have high personal income tax rates. Our rate is 53 per cent. Many of my clients have already said to me "I'm fed up with this and I'm thinking about moving to the United States or setting up an operation down there."

facteur d'égalisation en introduisant la possibilité de reporter le paiement de l'impôt et, lorsque le revenu est distribué, le taux d'imposition réel est globalement bien plus élevé. Je ne suis pas certaine de savoir en quoi cela aurait convaincu le ministère des Finances d'aller de l'avant.

La sénatrice Marshall: Je l'ignore moi aussi. J'ai tout simplement vu cet exemple. Celui où il était question de 70 à 73 p. 100, comme vous l'avez dit.

Mme Skinner : Oui, c'est tout à fait exact.

La sénatrice Marshall: C'est que l'impôt remboursable n'est plus remboursable.

Mme Skinner : En effet.

La sénatrice Andreychuk : Vous parlez d'un employé à salaire élevé, mais le public pense plutôt à quelqu'un comme un pompier, qui gagne 50 000 \$, et cetera. Les points de comparaison sont donc différents. C'est davantage un exercice théorique.

Monsieur Power, pourriez-vous dire pourquoi les responsables ont choisi de chercher à égaliser ces types d'employés et pourquoi ils ont abouti à ce qui nous a été proposé?

M. Power : La comparaison n'est pas juste, on ne peut pas comparer avec un employé qui gagne 50 000 \$. Cet employé ne prend aucun risque, mais il retire des avantages. Il a droit à l'assurance-chômage. Le propriétaire d'une petite entreprise...

La sénatrice Cools : Des congés payés, des congés de maladie.

M. Power : Des congés payés, et tous les avantages auxquels il a droit, en plus de la pension de retraite. Nous n'y avons pas droit. Comment pouvez-vous comparer l'un et l'autre? C'est tout simplement impossible.

Le président : Nous avons le sénateur Oh qui veut poser une question, après quoi nous terminerons avec la sénatrice Cools.

Le sénateur Oh : J'aimerais poser une question qui concerne le pays au sud de notre frontière. Avec l'ALENA, nous allons bientôt avoir un problème. La nouvelle administration semble vouloir baisser les impôts. Elle envisage une réforme fiscale. La tendance est à la baisse chez eux et à la hausse, chez nous. Quelle en est la cause, à votre avis, l'exode des cerveaux? Que nous réserve l'avenir?

M. Power : Nous devons continuer à soutenir la concurrence avec les États-Unis, notre plus important partenaire commercial. En 1917, déjà, quand on a introduit l'impôt sur le revenu, le ministre en place à l'époque avait déclaré que nous devons rester compétitifs et qu'il ne fallait pas que le taux d'imposition sur le revenu des particuliers soit trop élevé. Notre taux est de 53 p. 100. Bon nombre de mes clients m'ont déjà dit : « Je n'en

That's not easy to do. Whether they will actually do it or not, I don't know, but the fact is they're saying it because of what the Government of Canada is doing to them; people are mad. They're angry. Why is the Government of Canada doing this to all these hardworking small business people? The fact that somebody would actually say that to me is a reflection of what's happening. That's my view.

Senator Oh: Doctor?

Senator Cools: It's not easy. There's great discomfort, an uneasiness, an uncertainty all across the country.

Dr. Johnston: I have a standing offer on the table in Ann Arbor, Michigan. The next generation to me won't stay if this goes through. It's that simple, period.

The Chair: Mr. Sullivan, any comments on that?

Senator Cools: He can't leave his boat.

Mr. Sullivan: Maybe I'll steam down there or something.

Senator Oh: You're going to fish in U.S. waters.

Mr. Sullivan: Yes. There is a moratorium on cod in Boston now, so perhaps we can get some higher value down there.

I'm just back from the U.S. actually. I always enjoy talking to people down there about health care and different things and we always talk about taxes and stuff and it's amazing how much less they pay. I understand, we get free health care. But at the end of the day, we still have to compete. Most of those guys down there have good jobs and good benefits, so it all works out and they're still paying less tax. I don't know. I agree with Mike and Paul, that at the end of the day, if we're not competitive, you're going to leave no matter what you're doing, you know. So, I guess it's the same thing for everyone to consider.

The Chair: Ms. Skinner, do you want to comment on that question?

Ms. Skinner: KMK Capital is already operating in the U.S. We're headquartered here and we have most of our operations here and we're still growing our operations here. But, we do have a presence already in the U.S. So if the tax burden becomes so much more significant, it's a much easier decision to say that, you know, we're going to invest capital where we're going to have a higher return. I think that's just not a reality for KMK Capital. I think the Canadian government needs to look at it that way as well. You do not want to push your Canadian growing

peux plus; je pense déménager aux États-Unis ou installer mon entreprise là-bas. » Ça n'est pas facile à faire. Je ne sais pas s'ils vont vraiment le faire, mais le fait est qu'ils en parlent, étant donné la façon dont le gouvernement du Canada les traite; les gens sont fâchés, ils sont en colère. Pourquoi est-ce que le gouvernement du Canada s'en prend ainsi à tous les propriétaires de petites entreprises qui travaillent si dur? Le fait que des gens puissent dire cela est à mon avis un reflet de la situation. C'est mon opinion.

La sénatrice Oh : Docteur?

La sénatrice Cools : Ce n'est pas facile. Cela crée beaucoup d'inconfort, de malaise et d'incertitude partout au pays.

Dr Johnston : On m'a présenté une offre pour travailler à Ann Arbor, au Michigan. La génération qui me suit ne restera pas ici si cette proposition est adoptée. C'est aussi simple que cela.

Le président : Monsieur Sullivan, avez-vous des commentaires à ajouter?

La sénatrice Cools : Il ne peut pas abandonner son bateau.

M. Sullivan : J'irai peut-être y faire un tour.

La sénatrice Oh : Vous allez pêcher en eaux américaines.

M. Sullivan : Oui. Il y a actuellement un moratoire sur la morue, à Boston, et nous pourrions peut-être en obtenir un meilleur prix là-bas.

En fait, je viens juste de revenir des États-Unis. J'aime toujours parler avec les Américains des soins de santé et de différentes choses, et nous parlons toujours des taxes et impôts, de toutes sortes de choses, et c'est incroyable à quel point ils ont moins à payer. Je sais que nous avons accès à des soins de santé gratuits. Mais, au bout du compte, nous devons quand même être concurrentiels. La plupart des Américains ont de bons emplois et de bons avantages, et ils s'en tirent bien, et ils paient quand même moins d'impôt. Je ne sais pas. Je suis d'accord avec Mike et Paul pour dire que, au bout du compte, si nous ne sommes pas concurrentiels, vous allez partir, peu importe ce que vous faites, vous le savez. J'imagine donc que tout le monde y pense.

Le président : Madame Skinner, voulez-vous répondre vous aussi à cette question?

Mme Skinner : KMK Capital est déjà en activité aux États-Unis. Notre siège social est ici, et la plupart de nos activités se déroulent ici et nous n'avons pas fini de croître, ici. Mais nous sommes déjà présents aux États-Unis. Donc, si le fardeau fiscal devient trop lourd, il nous sera bien plus facile de décider, vous comprenez, d'investir du capital là où le rendement sera plus élevé. J'estime que ça ne touche tout simplement pas KMK Capital. Je crois que le gouvernement canadien doit voir les choses de cette manière lui aussi. Vous ne voulez pas inciter

corporations south of the border because of a tax reason that creates an unfair playing field. I think it's a real possibility. More and more people in this global economy are not looking at Newfoundland or even Canada as a borderless area any more. It's very transient, as I said. Capital is very transient.

The Chair: We will wrap up with Senator Cools.

Senator Cools: I would like to thank the four of you for coming before us today.

I would like to say to you, Dr. Johnston, that you're a very important human being in this community, and I want you to feel confident that the decisions you've taken to stay here are important decisions. You have invested your life in study to at least 35 years of age.

I spent a lot of my time, when I was a student, in hospitals. I knew all the interns and residents, and I knew of the struggles and trying to make ends meet. You can feel confident and assured that there are large numbers of us who want to see you do well and who want to keep you in Canada. That's number one.

Number two, this whole matter has been very disturbing for many of us on this committee. Wherever we go and whomever we talk to, we keep encountering this uneasiness, this uncertainty about these proposals before us. It appears to me that the government has lost its way and doesn't really know how to go forward from here, and that should concern us deeply. I keep pleading with many others not to lose total trust in the government because mistrust is not a healthy ground on which to make decisions. However you cut it, there is a national uneasiness and uncertainty about what is going on with Mr. Morneau's and the Prime Minister's proposals, and that has become a part of the national psyche of people and it is disturbing us very greatly.

In any event, we will be working on a good report in which we will touch upon all these issues. We will bring it to the Senate for discussion.

Finally, Mr. Power, you have served for a long time and I encourage you to keep on serving. Don't give up. If we don't give up, you shouldn't give up.

Mr. Power: I would like to make one small comment. We'd like to thank Mr. Morneau for one small thing that he did. When he came up with his announcement, I had a client, a young lady who was notoriously slow in paying her bill and she came in and paid her bill and said, "I'm going to need you". So I guess I'm going to have to stay on.

les sociétés canadiennes en croissance à s'installer au sud de la frontière à cause d'une mesure fiscale qui fait que les règles du jeu ne sont plus équitables. Je crois que la possibilité est réelle. Dans l'économie mondiale, de plus en plus de gens estiment que Terre-Neuve, ou même le Canada, ne sont plus des régions sans frontières. C'est très mobile, comme je l'ai dit. Le capital est très mobile.

Le président : Nous terminerons par la sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : J'aimerais vous remercier tous les quatre d'être venus ici aujourd'hui.

Je tiens à vous dire, docteur Johnston, que vous êtes un être humain très important dans votre collectivité, et je veux que vous sachiez que la décision que vous avez prise, de rester ici, est une décision importante. Vous avez consacré votre vie aux études jusqu'à l'âge de 35 ans au moins.

J'ai passé beaucoup de temps dans les hôpitaux, lorsque j'étais étudiante. Je connaissais tous les internes et tous les résidents, et j'étais au courant de leurs problèmes et de leur difficulté à joindre les deux bouts. Sachez que nous sommes très nombreux ici à espérer que vous allez bien vous en tirer et que vous allez rester au Canada. Voilà la première chose.

La seconde chose, c'est que toute cette question s'est révélée très troublante pour de nombreux membres du comité. Peu importe dans quelle région nous sommes et à qui nous parlons, nous percevons toujours ce malaise et cette incertitude quant aux propositions qui nous ont été présentées. Il me semble que le gouvernement a perdu le nord et qu'il ne sait pas vraiment dans quelle direction se diriger, ce qui devrait nous causer une profonde inquiétude. J'implore toujours les gens de ne pas retirer toute leur confiance au gouvernement, parce que la méfiance n'est pas un climat très sain dans lequel prendre des décisions. Peu importe la façon dont vous présentez les choses, les propositions de M. Morneau et du premier ministre créent à l'échelle du pays un malaise et une incertitude, et ils s'incrument dans l'esprit des gens; c'est très inquiétant pour nous.

Quoi qu'il en soit, nous allons préparer un bon rapport et nous y aborderons toutes ces questions. Nous le soumettrons au Sénat, qui devra en discuter.

Pour terminer, monsieur Power, cela fait longtemps que vous travaillez et je vous encourage à continuer. Ne baissez pas les bras. Si nous ne baissons pas les bras, vous ne devriez pas le faire.

M. Power : J'aimerais faire un bref commentaire. Nous aimerions remercier M. Morneau pour une petite chose qu'il a faite. Lorsqu'il a fait cette annonce, j'avais une cliente, une jeune femme qui, comme tout le monde le savait, tardait à payer ses factures. Elle s'est présentée, elle a payé sa facture et elle m'a dit : « Je vais avoir besoin de vous. » J'imagine que je vais donc devoir rester.

Senator Cools: I thank you too, Ms. Skinner. At the end of the day, we must adhere to the fact that the taxing power is a very strong, a very powerful power that governments have. However, there's a side to that and the side to that is that the taxing power is a sacred trust between citizens and ministries and it's never to be violated. We will keep that as a principle before us, and we shall say this to the minister the next time he appears before us. Canadians are feeling violated. Enough.

The Chair: To the witnesses, thank you very much. Since we received the mandate from the Senate of Canada in September 26, 2017, the Standing Senate Committee on National Finance has received testimonies from many organizations representing hundreds of thousands of Canadians from coast to coast to coast and tens of thousands of companies. You can rest assured that will be reflected in our report when we table it on December 15. If you wish to provide additional information, please do so through the clerk.

Also, I want to thank Senator Marshall from Newfoundland and Labrador for the great hospitality we've received in St. John's.

(The committee adjourned.)

La sénatrice Cools : Merci à vous aussi, madame Skinner. Au bout du compte, nous devons reconnaître que le pouvoir fiscal est très puissant, que c'est un outil très puissant dans les mains des gouvernements. Toutefois, il y a un autre côté à cela, et c'est que le pouvoir fiscal suppose un lien de confiance sacré entre les citoyens et les ministères, et ce lien de confiance ne doit jamais être rompu. Nous allons nous conformer à ce principe et nous le dirons au ministre, la prochaine fois qu'il comparaitra devant nous. Les Canadiens se sentent trahis. Ça suffit.

Le président : Un grand merci aux témoins. Depuis qu'il a reçu le mandat du Sénat du Canada, le 26 septembre 2017, le Comité sénatorial permanent des finances nationales a entendu le témoignage de nombreux organismes qui représentent des centaines de milliers de Canadiens d'un océan à l'autre et de dizaines de milliers d'entreprises. Vous pouvez être certain que cela se reflétera dans notre rapport, que nous déposerons le 15 décembre. Si vous désirez fournir de l'information supplémentaire, veuillez vous adresser à la greffière.

J'aimerais aussi remercier la sénatrice Marshall de Terre-Neuve-et-Labrador pour l'excellent accueil que nous avons reçu à St. John's.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, November 20, 2017 (morning)

As individuals:

Wade Locke, Professor of Economics and Department Head,
Department of Economics, Memorial University of Newfoundland;

Doug May, Professor of Economics, Collaborative Allied Research
in Economics (CARE) initiative, Memorial University of
Newfoundland.

St. John's Board of Trade:

Dorothy Keating, Chair.

Newfoundland and Labrador Association of Realtors:

Bill Stirling, Chief Executive Officer.

HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc.:

Larry Short, Portfolio Manager, Senior Investment Advisor and
Executive Director, Private Client Group.

Monday, November 20, 2017 (afternoon)

Newfoundland and Labrador Federation of Labour:

Kerry Murray, Director of Policy.

Canadian Home Builders' Association — Newfoundland and Labrador:

Des Whelan, Chair.

LAT49 Architecture Inc.:

Jim Case, President.

As individuals:

Jason Sullivan, President, Stone Island Enterprises Inc.;

Dr. Paul Johnston, physician practicing in a teaching hospital;

Michael F. Power, Owner, Power & Associates;

Laurie Skinner, Chief Financial Officer.

TÉMOINS

Le lundi 20 novembre 2017 (avant-midi)

À titre personnel :

Wade Locke, professeur d'économie et directeur de département,
Département de science économique, Université Memorial de
Terre-Neuve;

Doug May, professeur d'économie, initiative Collaborative Allied
Research in Economics (CARE), Université Memorial de Terre-
Neuve.

Chambre de commerce de St. John's :

Dorothy Keating, présidente.

Newfoundland and Labrador Association of Realtors :

Bill Stirling, directeur général.

HollisWealth, a division of Industrial Alliance Securities Inc. :

Larry Short, gestionnaire de portefeuille, conseiller principal en
investissement et directeur général, Groupe de clients privés.

Le lundi 20 novembre 2017 (après-midi)

Newfoundland and Labrador Federation of Labour :

Kerry Murray, directeur des politiques.

*Association canadienne des constructeurs d'habitations — Terre-Neuve-
et-Labrador :*

Des Whelan, président.

LAT49 Architecture Inc. :

Jim Case, président.

À titre personnel :

Jason, Sullivan, président, Stone Island Enterprises Inc.;

Dr Paul Johnston, médecin exerçant dans un hôpital d'enseignement;

Michael F. Power, propriétaire, Power & Associates;

Laurie Skinner, directrice financière.